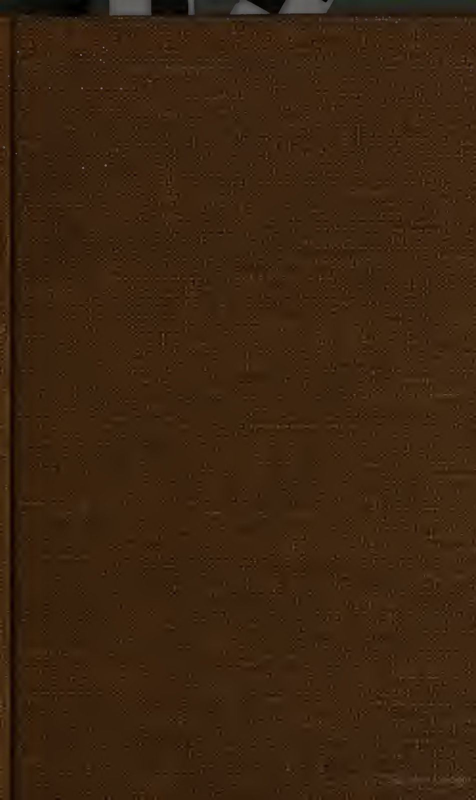


OEUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LXX.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXX.

CORRESPONDANCE. — TOME XX.



A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXXIV.

CORRESPONDANCE.

7119. A M. DUPONT[1].

A Ferney, 3 avril.

Je crois bien, monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitants de Chézery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingt mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesants et si infames, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, monsieur, mes remerciements du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on lui ait répondu sur-le-champ: « Sire, la puissance royale ne connaît d'au« tres bornes que celles qu'il lui plaît de se donner[2].»

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli.* C'était un grand

[1] Dupont (de Nemours). B.

[2] C'est en effet la première phrase du premier discours prononcé par Seguier, avocat général, dans le lit de justice du 12 mars. B.

ministre pour l'économie; mais il était bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ses bonnes qualités, sans avoir ses défauts.

Si ce n'était pas une indiscrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monsieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déjà gagné plus que nous, puisque la recette de son bureau nommé Longerey, sur la frontière, a triplé.

Si nous avons les deux mille huit cents minots de sel Peccais qu'on dit nous être promis, nous serons aussi contents que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'est dans l'opéra d'*Atys* qu'on chantait :

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs seront contents!

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accomplissement de la prophétie.

Il est de tout son cœur, monsieur, et avec bien de la reconnaissance, etc.

7120. A M. DE VAINES.

Ferney, 3 avril.

Je n'interromprai point aujourd'hui, monsieur, vos occupations pour vous écrire deux pages, quoique je sois encore tout plein des édits, des remon-

trances des pères de la patrie, et de la chanson qui court les rues[1] :

O les fichus pères,
Oh! gai!
O les fichus pères!

quoique je vienne de lire les *Mémoires de Sulli*, et que je ne fasse nulle comparaison entre Sulli second et Sulli premier; quoique enfin j'eusse bien des choses à vous dire sur tout cela.

7121. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, ce vieux bon homme vous fatigue de vers et de prose. J'ai toujours un petit malheur, c'est que les choses les plus innocentes que j'écris sont presque toujours défigurées, falsifiées, et deviennent de petits poignards dont on veut me percer. Je vous soumets la véritable lettre que j'ai écrite au roi de Prusse en dernier lieu[2], et dont malheureu-

[1] Ce doit être la chanson qui commence par:

Enfin j'ons vu les édits
Du roi Louis seize;

et qui se trouve dans *l'Espion anglais*, tome III, à la fin de la lettre 28. Le troisième couplet, qui est sur le parlement, porte:

On dit que le parlement,
D'un avis contraire,
Aux vœux d'un roi bienfesant
Étoit réfractaire:
Du peuple pauvre et souffrant
Le père il se dit pourtant:
Le beau fichu père,
Oh! gai!
Le beau fichu père! B.

[2] Lettre 7117. B.

sement il a couru des copies très informes. S'il vous prend fantaisie de mettre cette copie véritable dans des mains sûres qui puissent en faire un usage agréable, je vous serai très obligé. On connaîtra deux choses, la manière dont je suis avec ce singulier monarque, et la manière dont je pense sur le temps présent. Qui sait si ces deux choses bien connues ne pourraient pas m'enhardir à faire quelque jour un petit tour à l'ombre des ailes de mon cher ange? Il serait fort plaisant, à mon gré, que je vinsse, dans ma quatre-vingt-troisième année, vous embrasser en poste à la barbe des Pasquier et des Seguier. Il me semble que le maréchal de Richelieu n'a pas été traité bien favorablement dans la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de madame de Saint-Vincent, et le major, et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition et à ses risques, périls, et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations. Voilà une triste aventure. Le vainqueur de Mahon et de tant de belles femmes finit désagréablement sa carrière. Heureux qui sait rester en paix chez soi!

Serait-il bien vrai, mon cher ange, que l'auteur du *Portier des Chartreux*[1] fût l'auteur du discours qu'a prononcé M. d'Aligre? Ce portier n'aurait-il pas mieux fait de s'en tenir à la règle de saint Bruno, qui ordonne le silence?

[1] Dans le lit de justice du 12, d'Aligre, premier président du parlement, prononça un discours contre les édits qu'il s'agissait d'enregistrer. On l'attribuait à Gervaise, auteur du *Portier des Chartreux*; voyez tome XIV, page 166. B.

7122. A M. DIONIS DU SÉJOUR[1].

6 avril.

Monsieur, l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne*[2] me fait sentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je suis de ce beau présent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu si tard les lunes et l'anneau de Saturne, très inutilement appelés *les Astres de Louis;* les philosophes de notre chétif globe ont été tant de siècles sans deviner ce qui se passe autour de cette dernière planète, qu'il est clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais, en même temps, il est bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes si étonnants, à trois cent trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on songe que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros Saturne est précisément la même; que la gravitation agit sur ses cinq lunes comme sur la nôtre; que nous pesons sur le soleil aussi bien que Saturne; que ses cinq lunes et son anneau semblent absolument nécessaires pour l'éclairer un peu, on est ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On est obligé d'admettre, avec Platon, un éternel Géomètre.

Ceux qui, comme vous, monsieur, entrent dans ce vaste et profond sanctuaire, me paraissent des

[1] Voyez tome LXIX, page 173. B.

[2] *Essai sur les Phénomènes relatifs aux disparitions périodiques de l'Anneau de Saturne*, 1776, in-8°. B.

êtres au-dessus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier peut descendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Cependant puisque Newton, de qui Halley disait :

Nec propius fas est mortali attingere divos,

n'a pas dédaigné d'être à la tête des monnaies d'Angleterre, on ne peut pas se fâcher que vous ayez la bonté d'être conseiller au parlement. Puissiez-vous, monsieur, réformer notre jurisprudence, comme vous perfectionnez notre académie!

Je suis avec le plus sincère respect, etc.

7123. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 8 avril.

J'ai lu avec plaisir les lettres curieuses que vous avez bien voulu m'envoyer. J'ai beaucoup ri de l'anecdote sur Alexandre, rapportée par Olearius[1]. L'abbé Pauw est tout vain de ce que ces lettres lui sont adressées; il croit n'avoir aucune dispute avec vous pour le fond des choses; il croit qu'il ne diffère de vos opinions sur les Chinois que de quelques nuances; il croit que l'empire de la Chine remonte à la plus haute antiquité, qu'on y connaît les principes de la morale, que les lois y sont équitables: mais il est aussi très persuadé qu'avec ces lois et cette morale les hommes sont les mêmes à Pékin qu'à Paris, à Londres, et à Naples.

Ce qui le révolte le plus contre cette nation, c'est l'usage barbare d'exposer les enfants, c'est la friponnerie invétérée

[1] Dans la onzième des *Lettres chinoises*, etc.; voyez tome XLVIII, page 245. B.

dans ce peuple, ce sont les supplices plus atroces que ceux dont on ne se sert encore que trop en Europe.

Je lui dis : Mais ne voyez-vous pas que le patriarche de Ferney suit l'exemple de Tacite? Ce Romain, pour animer ses compatriotes à la vertu, leur proposait pour modèle de candeur et de frugalité nos anciens Germains, qui certainement ne méritaient alors d'être imités de personne. De même M. de Voltaire se tue de dire à ses Welches : Apprenez des Chinois à récompenser les actions vertueuses; encouragez comme eux l'agriculture, et vous verrez vos landes de Bordeaux et votre Champagne Pouilleuse, fécondées par vos travaux, produire d'abondantes moissons : faites de vos encyclopédistes des mandarins, et vous serez bien gouvernés. Si les lois sont uniformes et les mêmes dans tout le vaste empire de la Chine, ô Welches! n'êtes-vous pas honteux de ce que dans votre petit royaume vos lois changent à chaque poste, et qu'on ne sait jamais par quelle coutume on est jugé?

L'abbé me répond que vous faites fort bien; mais il prétend que la Chine n'est ni si heureuse ni si sage que vous le soutenez, et qu'elle est rongée par des abus plus intolérables que ceux dont on se plaint dans notre occident.

Il me semble donc que votre dispute se réduit à ceci : Est-il permis d'employer des mensonges officieux pour parvenir à de bonnes fins? On pourra soutenir le pour et le contre, et sur cette question les avis ne se réuniront jamais.

Pour moi, pauvre Achille, si tant y a, je ne suis invulnérable ni aux talons, ni aux genoux, ni aux mains. La goutte s'est promenée successivement dans tout mon corps, et m'a donné une bonne leçon de patience. Il n'y a que ma tête qui est demeurée hors d'atteinte. A présent j'ai fait divorce avec cette harpie, et j'espère au moins d'en être délivré pour un temps. Il faut bien que notre frêle machine soit détruite par le temps, qui absorbe tout. Mes fondements sont déjà sapés; je défends encore la citadelle, et j'abandonne les ouvrages extérieurs à la force majeure, qui bientôt m'achèvera par quelque assaut bien préparé.

Mais tout cela ne m'embarrasse guère, pourvu que j'apprenne que le Protée de Ferney a eu quelques succès contre l'*inf...*[1], qu'il éclaire encore la littérature, la raison, les finances, etc., etc. Cela me suffit, et j'espère qu'il n'oubliera pas l'ex-jésuite de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

Je reçois une lettre de ma nièce de Hollande[2], qui me marque qu'un mandarin chinois étant arrivé à La Haye, elle avait eu la curiosité de le voir, et de lui parler par le moyen d'un interprète; qu'il passait pour être fort ignorant, et pour avoir peu d'esprit. L'abbé Pauw triomphe de cette nouvelle. Je lui ai répondu qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, et qu'il faut nécessairement, selon les lois éternelles de la nature, que sur une population de cent soixante millions d'ames, dont vous gratifiez la Chine, il y ait au moins quatre-vingt-dix millions de bêtes et d'imbéciles, et que la mauvaise étoile de la Chine a voulu que précisément un être de cette espèce eût fait le voyage de Hollande. Si je ne l'ai pas assez réfuté, je vous abandonne le reste.

7124. A M. DE POMARET.

8 avril.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois une réponse. Pardonnez à mon état très languissant, si je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin sans goûter la consolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le

[1] « Contre la superstition. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] Frédérique-Sophie-Wilhelmine, fille d'Auguste-Guillaume, frère de Frédéric, née en 1751, avait épousé, en 1767, Guillaume V, prince d'Orange. B.

brave Zuingle [1], qui pensait que les Numa, les Socrate, et l'*autre*, étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* [2] soient de lui. Le monde est plein de sorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait assuré que de très sages ministres d'état s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un enfant appartienne légitimement à son père et à sa mère, soit que le mariage soit une chose incompréhensible nommée *sacrement*, soit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela est renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé se marient comme ils peuvent. La société n'en est point troublée dans ma colonie. C'est aujourd'hui le jour de Pâques, les uns chantent chez moi *O filii et filiæ;* les autres ne chantent point, et chacun est content, sans savoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut vivre en paix, et que je suis rempli d'estime pour vous, monsieur, comme de reconnaissance pour les sentiments que vous avez la bonté de témoigner à votre, etc.

7125. A M. DALEMBERT.

12 avril.

Vous vous moquez toujours du poëte ignorant
Qui de tant de héros *a* choisi Childebrand [3].

[1] Il fut tué dans un combat en 1531, à la tête de l'armée protestante; voyez tome XVII, page 259. B.

[2] Voyez lettre 7140. B.

[3] Boileau, *Art poétique*, III, 241-42. B.

Mais ce Childebrand[1] a été vingt ans Adonis; il a été Mars. Je lui ai eu, dans deux occasions de ma vie, les plus grandes obligations. Je dois donc me taire. Je souffre un peu de la disgrace qu'il éprouve, car il me doit de l'argent: seconde raison pour me taire. Je lui avais conseillé de ménager des gens de lettres qui sont écoutés dans Paris; ce conseil lui a déplu: troisième raison pour me taire.

Vous savez, mon très cher philosophe, que Chabanon a la plus grande envie d'être des nôtres; mais comme les octogénaires de notre *tripot* ne sont pas encore morts, ni moi non plus, j'attends pour vous en parler que ma place soit vacante.

Je devrais me taire encore sur un homme qui m'a fait du mal, et qui vous a fait un très petit bien[2]; mais il faut que je vous en parle. J'apprends qu'il y a quelques copies dans Paris d'une lettre[3] que je lui ai écrite; ces copies sont toutes défigurées, et c'est ce qui arrive fort souvent. Je me crois obligé, en conscience, de vous envoyer une copie très fidèle, où il n'y a pas un mot de changé, afin que, dans l'occasion, mon cher Bertrand puisse rendre à Raton la justice qui lui est due.

Je vous prie, quand vous serez de loisir, de me mander si vous croyez que les brachmanes aient autrefois reçu une astronomie complète d'un peuple qui n'existe plus. M. Bailly, votre confrère, me paraît fort attaché à cette opinion; il a beaucoup d'esprit et

[1] Le maréchal de Richelieu. B.

[2] Le roi de Prusse fesait une pension à Dalembert. B.

[3] Voyez la lettre 7117. B.

de sagacité; son livre est un roman céleste. Pour l'anneau de Saturne, cela passe mes forces[1].

Ce qui ne passe pas ma portée, c'est de sentir une partie de votre mérite, de le révérer de loin, ce qui me fâche beaucoup, et de vous aimer de tout mon cœur, ce qui fait ma consolation.

Vous ne m'avez point mandé si ce sculpteur, nommé Poncet ou Poncetti, avait obtenu de vous la permission de faire votre buste. Son ambition était de sculpter M. Turgot et vous.

7126. A M. DE CHABANON.

12 avril.

Mon cher Grec, il y a grande apparence que vous succéderez à quelque académicien français ou suisse, soit au vieillard de Ferney, soit à Sainte-Palaye. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raison qu'elle est pleine de choses qui n'ont aucun rapport à Théocrite, et que sans doute vous ne voulez pas que je divulgue les secrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre succession que la mienne, et si j'avais assez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, soyez sûr que je ferais le voyage; mais il est très probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout est plein de cabales et de sottises. Votre Paris est partagé en dix mille petites factions dont Versailles ne sait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de

[1] L'ouvrage de M. Dionis du Séjour, *sur l'Anneau de Saturne*; voyez ci-dessus, page 5. K.

coqs d'Inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture; ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier.

Les provinces sont plus tranquilles et plus sages; elles rendent justice à M. Turgot, et il est déjà regardé comme un grand homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux solitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reste de vie.

7127. A M. DE VAINES.

13 avril.

S'il y a, monsieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des soi-disant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-signé; car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire.

J'ignore si M. de Condorcet est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

On nous parle d'une caisse d'escompte, dont plusieurs banquiers disent des merveilles: peut-être ce qui est bon pour des banquiers n'est pas si bon pour le public.

J'ai quelques petites discussions avec messieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien d'interrompre M. Turgot, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces messieurs. Je frémis

quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé ; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentiments pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conservez vos bontés pour votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7128. A M. DALEMBERT.

15 avril.

Mon cher ami, on me mande que mademoiselle d'Espinasse est très dangereusement malade. J'en suis très affligé, car je la connais mieux que personne, puisque je la connais par l'estime et par l'amitié que vous avez pour elle. Je vous prie, si vous avez le temps d'écrire un mot, de vouloir bien m'informer au plus vite du retour de sa santé.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher philosophe. V.

7129. A M. DE LISLEDE SALES.

15 avril.

Il faut enfin espérer, monsieur, que le parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au Châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? n'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire.

Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

Madame la comtesse de Vidampierre[1], qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête. Elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailli, notaire, rue de la Tixeranderie[2]. Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner les marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

7130. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 avril.

Enfin, madame, M. de Crassi m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres, qui en effet ne pouvaient être perdues ; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles graces, parcequ'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre.

[1] A qui est adressée la lettre 7146. B.

[2] Cette souscription était de 500 livres. M. Delisle n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de Voltaire n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers. (*Note de Delisle de Sales.*)

Vous êtes bien persuadée que, si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit, à la vérité, à M. de Fargès[1]; mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties, qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à madame de Saint-Julien, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout-à-fait disgracié dans votre cour. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie[2] seront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand besoin de renaître, car ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'Argental[3]; mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de Boncerf n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devrait pas faire

[1] Lettre 7050. B.
[2] Voyez tome LXIX, page 369. B.
[3] Lettre 7121. B.

courir ma lettre[1]; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? j'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé comme vous, madame; car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire.

Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

7131. A M. DE LA HARPE.

19 avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde, que j'ignorais la nomination de Colardeau[2] et sa mort, aussi bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrères, vous et M. de Condorcet; car il faut absolument réhabiliter l'académie.

Je n'avais jamais entendu parler de Rigoley de Juvigny[3]. Je vous serai très obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

[1] La lettre 7098. Boncerf l'avait fait imprimer. B.

[2] Voyez lettre 7064. B.

[3] Jean-Antoine Rigoley de Juvigny, né en Bourgogne, mort à Paris le 21 février 1788, auteur d'ouvrages médiocres, et éditeur des *OEuvres de Piron*. B.

A l'égard de Gilles Piron, qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la Foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ses œuvres posthumes ou mortes; mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de Piron, ni de Fréron, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de Gilles Piron. Voici ma réponse, que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure*[1].

Je vais hasarder de vous envoyer les *Lettres chinoises* sous l'enveloppe de M. De Vaines. Vous permettrez que d'abord je lui envoie un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous la poste d'après: mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'Argental, qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise; il y a environ quatre-vingts ans que je suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à-peu-près le sort des gens de lettres.

Portez-vous bien, mon cher ami; écrasez l'envie, combattez, triomphez, et aimez-moi.

[1] C'est la lettre 7132. B.

7132. AU RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Ferney, 19 avril.

Vous m'apprenez, monsieur, qu'on vient d'imprimer les œuvres posthumes de feu M. Piron, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : « Fi donc! c'est un homme sans mœurs. »

Je vous conseille, monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre sa majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de Piron, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu Piron trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages[1]; mais je suis accoutumé depuis long-temps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

7133. A M. DE VAINES.

Ferney, 19 avril.

Vous n'avez pas assurément, monsieur, le temps de lire des fatras inutiles; cependant on veut que je vous envoie ce rogaton[2]. Si vous n'en lisez rien, comme cela est très vraisemblable, donnez-le à M. de La Harpe, qui aura, dit-il, le courage de le lire, et

[1] Rigoley de Juvigny; voyez page 16. B.

[2] *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, etc., t. XLVIII, p. 186. B.

qui a moins d'affaires que vous. Il s'agit d'ouvrages chinois et indiens, dont on ne se soucie guère. J'aime cent fois mieux les écrits d'un certain ministre de France que tous ceux de Confucius.

Si, par hasard, vous donniez une place dans votre bibliothèque au livre que je vous envoie, je vous demanderais la permission d'en adresser un à M. de La Harpe, sous votre enveloppe.

Conservez, monsieur, votre bienveillance pour le vieux malade, qui vous est très attaché.

7134. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, le gros abbé Mignot m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-Neuf, qui dit dans la chanson[1] :

O les fichus pères,
Oh! gai!
O les fichus pères!

Mais, tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre

[1] Voyez page 3. B.

leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'est pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins semblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui pensent à s'éloigner de leur ressort? ont-ils moins poursuivi M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ne le poursuivent-ils pas encore, sans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de justice? S'ils sont rois de France, il faut donc quitter la France, et se préparer ailleurs un asile. Personne n'est sûr de sa vie. Ils se vengeront, sur le premier venu, de la disgrace qu'ils se sont attirée sous Louis XV; et ils embarrasseront Louis XVI autant qu'ils le pourront. Le roi se défendra bien; mais les sujets ne peuvent se défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoisonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dise qu'un Rigoley de Juvigny, éditeur des œuvres de Piron, a inséré dans son édition que j'avais empêché ce Gilles Piron d'être présenté au roi de Prusse, et que j'avais dit à ce monarque : « Fi donc! sire, Piron est un « homme sans mœurs. » Ce mensonge imprimé serait bien aisé à réfuter. Le roi de Prusse peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de Piron, et que je

ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors absolument inconnu.

Je ne sais qui est ce Rigoley de Juvigny. Je me flatte qu'il n'est pas parent de M. Rigoley d'Ogny, à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de Sartines [1]. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

7135. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Potsdam, le 20 avril.

L'abbé Pauw, qui marque une foi sincère pour toutes les relations des jésuites de la Chine, est sûr de la mort de l'empereur Kien-long [2], parcequ'ils l'ont annoncée. Pour moi, en qualité de rigide pyrrhonien, je crois qu'il n'est ni mort ni vivant. La curiosité s'affaiblit avec l'âge; l'on se resserre dans une sphère plus bornée. Walpole disait : J'abandonne l'Europe à mon frère, et ne me réserve que l'Angleterre. Moi, je me contente de ce qui s'est fait, de ce qui se fait, et de ce qui pourra arriver dans notre Europe.

Louis XVI attire bien autrement ma curiosité que l'empereur Kien-long. J'ai lu un placet, ou plutôt un remerciement du pays de Gex [3], adressé à ce monarque; et, dans l'intérieur de mon ame, j'ai béni le bien que ce souverain a fait, ainsi que ceux qui lui ont donné d'aussi bons conseils. Le parlement

[1] Voyez lettre 7111, tome LXIX, page 560. B.

[2] Kien-long n'est mort qu'en 1799. B.

[3] *Remontrances du pays de Gex*, tome XLVIII, page 296. B.

aurait dû applaudir aux édits de son souverain, au lieu de lui faire des remontrances ridicules. Mais le parlement est composé d'hommes, et la fragilité des vertus humaines se cache moins dans les délibérations des grands corps que dans les résolutions prises entre peu de personnes.

Si notre espèce n'abusait pas de tout généralement, il n'y aurait point de meilleure institution que celle d'une compagnie qui eût droit de faire des représentations aux souverains sur les injustices qu'ils seraient au moment de commettre. Nous voyons en France combien peu cette compagnie pense au bien du royaume. M. Turgot a même trouvé dans les papiers de ses prédécesseurs les sommes qu'il en a coûté à Louis XV pour corrompre les conseillers de son parlement, afin de leur faire enregistrer, sans opposition, je ne sais quels édits.

Comme vos Français sont possédés de la manie anglicane, ils ont imité, en se laissant corrompre, ce qu'il y a de plus blâmable en Angleterre. Les républicains prétendent avoir le droit de vendre leur voix : mais des juges! mais des gens de justice! mais ceux qui se disent les tuteurs des rois!...

Pour nous autres Obotrites, nous sommes en comparaison de l'Europe ce qu'est une fourmilière pour le parc de Versailles. Nous accommodons nos petites demeures, nous nous pourvoyons de vivres pour l'hiver, nous travaillons et végétons dans le silence. Ma voisine la fourmi, le bon milord Maréchal, dont vous me demandez des nouvelles[1], a présentement quatre-vingt-six ans passés : il lit l'ouvrage du P. Sanchez[2] *de Matrimonio*, pour s'amuser; et il se plaint que ce livre réveille en lui des idées qui le tracassent quelquefois. Comme il a quatre années de plus que le protecteur des capucins de Ferney, je me flatte que ce dernier pourrait bien encore nous donner de sa progéniture, pour peu qu'il le voulût[3].

[1] Voyez tome LXIX, page 319. B.

[2] Voyez tome XXXIV, page 51; et XL, 18. B.

[3] « Et ce serait une bonne œuvre. » (*Édit. de Berlin.*)

L'ex-jésuite de Sans-Souci est toujours occupé à recouvrer ses forces, qui ne reviennent que lentement. Il a reçu des remarques sur la Bible[1], un ouvrage de morale, et un autre sur les lois : il soupçonne d'où ce présent peut lui venir. Ce ne sera qu'après la lecture de ces livres qu'il pourra juger s'il a bien rencontré, ou s'il a mal deviné; et les remerciements s'ensuivront, comme de raison.

J'implore tous mes saints, Ignace, Xavier, Lainez, etc., etc., pour qu'ils protégent le protecteur des capucins à Ferney, que leurs saintes prières prolongent ses jours, afin qu'il consomme le bel ouvrage qu'il a entrepris dans le pays de Gex, qu'il éclaire long-temps encore la France et l'univers, et qu'il n'oublie point l'ex-jésuite de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

7136. A M. DE CHABANON.

22 avril.

Mon cher ami, vous sentez bien que dans ma solitude je ne suis pas trop instruit de l'esprit qui règne parmi mes confrères, des prétentions, des aspirants, des manœuvres qu'on emploie, et des brigues qui se forment. On ne me mande rien de positif: on craint de se commettre. Je ne connais point M. Millot[2], qui a, dit-on, un très grand parti. J'ignore si M. de La Harpe fait valoir ses droits, acquis par tant de prix remportés à l'académie. Je ne suis informé que de votre mérite.

J'avais écrit, il y a quelque temps, à M. Gaillard[3].

[1] Probablement *la Bible enfin expliquée*, tome XLIX. B.

[2] Claude-François-Xavier Millot, né à Ornans en Franche-Comté en 1726, mort en 1785, auteur d'*Éléments d'histoire*, ne fut reçu à l'académie qu'en 1777; il y remplaça Gresset. B.

[3] La lettre manque. B.

Je n'avais pas nui autrefois à sa nomination; il ne m'a pas répondu. Je commence à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue; et, depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter. Croyez-moi, il n'y a rien de si aisé que d'être oublié. Vous ne le serez pas; vous réussirez toujours dans les belles-lettres et dans la bonne compagnie; vous serez de l'académie, soit cette année, soit à la première place vacante, et, quand vous en serez, vous vous en dégoûterez; mais ne vous dégoûtez jamais de l'amitié que vous m'avez témoignée.

7137. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 25 avril [1].

Bertrand plaint très sincèrement Raton de se croire obligé de se taire au sujet de Rossinante-Childebrand; pour Bertrand, qui n'a jamais vu Childebrand-Adonis, qui ne l'a jamais cru Mars, mais tout au plus Mercure, il ne peut que se réjouir, avec tous les honnêtes Bertrands, de voir Childebrand dans l'opprobre [2], qu'il mérite.

Chabanon passe sa vie à dire des injures de l'académie, et à desirer d'en être. Il réussirait mieux avec moins d'injures et plus de bons ouvrages.

J'ai lu la lettre de Raton à Cormoran [3]; cette lettre est charmante, et Bertrand en fera l'usage que Raton desire. Il

[1] Cette lettre a été jusqu'à présent datée du 25 mars. Je la date du 25 avril, parcequ'elle est évidemment postérieure à la lettre 7125, datée du 12 avril. Est-ce cette dernière qu'il aurait fallu mettre au 12 mars, en laissant l'autre au 25 mars? Dans tous les cas, il était indispensable de faire une transposition. B.

[2] Le maréchal de Richelieu, alors disgracié. B.

[3] Le roi de Prusse. B.

aurait pu l'augmenter d'un article intéressant, c'est que *Messieurs* se proposaient, il y a peu de temps, de faire revivre, par leurs arrêts, les principes si raisonnables de la Sorbonne, au sujet de l'intérêt de l'argent : c'était à l'occasion d'une affaire où ils voulaient faire regarder M. Turgot comme *fauteur de l'usure*. Vous jugez du succès qu'aurait eu cette adroite imputation. Heureusement on leur a imposé silence sur cette affaire, et on leur a épargné le ridicule dont ils allaient encore se couvrir, quoiqu'ils soient déjà bien en fonds sur ce point.

Le rêve de Bailly sur ce peuple ancien qui nous a tout appris, excepté son nom et son existence[1], me paraît un des plus creux qu'on ait jamais eus ; mais cela est bon à faire des phrases, comme d'autres idées creuses que nous connaissons, et qui font dire qu'on est *sublime*. J'aime mieux dire avec Boileau, en philosophie comme en poésie :

> Rien n'est beau que le vrai.
> Ép. IX, v. 43.

Ce Poncet est venu chez moi avec une lettre de vous : je lui ai mandé quels étaient les Italiens, si jaloux d'avoir ma figure, qui desiraient que je me soumisse encore à l'ennui de la faire modeler. Il m'a dit que c'était un *secret*. J'en ai conclu que ce grand sculpteur était encore un plus grand hâbleur, et je l'ai remercié de sa bonne volonté, en lui disant qu'un sculpteur célèbre de ce pays-ci venait de faire mon buste, et qu'il pouvait le copier s'il le voulait. Adieu, mon cher et illustre maître ; je crois que La Harpe va enfin être de l'académie ; nous en avons grand besoin. Ce n'est pas que nous manquions de postulants pour s'enrôler ; mais ils ne sont pas de taille. *Vale, et me ama.*

[1] Dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne*, Bailly parle d'un peuple détruit et oublié, qui a précédé et éclairé les plus anciens peuples connus. B.

7138. A M. DE VAINES.

26 avril.

Eh bien! monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. Turgot en faveur de la nation. C'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien, qu'à la fin on conspirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires: *Pays de Gex.* Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche surtout d'être extrêmement court dans mes demandes; car il m'a paru que les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de Malesherbes de sa place; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joignant à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiselle d'Espinasse, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je

serais très affligé de sa perte[1]. Voici un petit mot pour M. Dalembert[2], que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a.

Conservez-moi, monsieur, vos bontés, qui font le charme de ma solitude et de ma vieillesse.

7139. A M. HENNIN.

A Ferney, 26 avril.

Monsieur, quoiqu'il ne soit pas encore temps, suivant votre étiquette, cependant je me mets aux pieds de madame Hennin.

Je viendrai contempler votre bonheur dès que je me croirai en vie; mais, pour le moment présent, je n'ai pas l'air d'un garçon de la noce. Soyez heureux tout le reste de votre vie, et conservez-moi vos bontés. V.

7140. A M. ***.

Le 2 mai.

J'ai été si excédé, mon cher ami, de mes *Lettres ingénieuses et galantes*[3], que je n'ai jamais écrites, et de tant d'autres fadaises à moi imputées, qu'il faut

[1] Mademoiselle de l'Espinasse mourut le 23 mai 1776; voyez t. LXIII, p. 91. B.

[2] La lettre manque. B.

[3] Les lettres de Voltaire à mademoiselle Dunoyer, qui sont les quatorze premières de sa correspondance (voyez tome LI, pages 3-31), furent publiées pour la première fois dans l'édition de 1720 des *Lettres historiques et galantes*, par madame Dunoyer. B.

me pardonner si je prends le parti de tout cardinal ou de tout pape à qui on joue de pareils tours.

Il y a long-temps[1] que je fus indigné de ce *Testament politique* si frauduleusement produit sous le nom du cardinal de Richelieu. Pouvait-on supposer des conseils politiques d'un premier ministre qui ne parlait à son roi ni de la reine qui était dans une situation si équivoque, ni de son frère qui avait si souvent conspiré contre lui, ni du dauphin son fils dont l'éducation était si importante, ni de ses ennemis contre lesquels il y avait tant de mesures à prendre, ni des protestants du royaume à qui ce même roi avait tant fait la guerre, ni de ses armées, ni de ses négociations, ni d'aucun de ses généraux, ni d'aucun de ses ambassadeurs? Il y avait de la démence et de l'imbécillité à croire cette rapsodie écrite par un ministre d'état.

Chaque page décelait la fraude la plus mal ourdie; cependant le nom du cardinal de Richelieu en imposa pendant quelque temps; et quelques beaux-esprits même prônèrent comme des oracles les énormes bévues dont le livre fourmille. C'est ainsi que toute erreur se perpétuerait d'un bout du monde à l'autre, s'il ne se trouvait quelque bonne ame qui eût assez de hardiesse pour l'arrêter en chemin.

Nous avons eu depuis les testaments du duc de Lorraine, de Colbert, de Louvois, d'Albéroni, du maréchal de Belle-Isle, de Mandrin :

Parmi tant de héros je n'ose me placer[2];

[1] Au moins dès 1737; voyez ma note, tome XXVI, page 323. B.

[2] *Britannicus*, acte I, scène 2. B

mais vous savez que l'avocat Marchand a fait mon testament, dans lequel il a eu la discrétion de ne pas même insérer un legs pour lui.

Vous avez vu les lettres de la reine Christine, de Ninon, de madame de Pompadour, de mademoiselle Du Tron à son amant le révérend père de La Chaise, confesseur de Louis XIV. Voici donc aujourd'hui les *Lettres du pape Ganganelli*[1]. Elles sont en français, quoiqu'il n'ait jamais écrit en cette langue. Il faut que Ganganelli ait eu incognito le don des langues dans le cours de sa vie. Ces lettres sont entièrement dans le goût français. Les expressions, les tours, les pensées, les mots à la mode, tout est français. Elles ont été imprimées en France; l'éditeur est un Français né auprès de Tours, qui a pris un nom en *i*, et qui a déjà publié des ouvrages français sous des noms supposés.

Si cet éditeur avait traduit de véritables lettres du pape Clément XIV en français, il aurait déposé les originaux dans quelque bibliothèque publique. On est en droit de lui dire ce qu'on dit autrefois à l'abbé Nodot[2] : « Montrez-nous votre manuscrit de Pétrone « trouvé à Belgrade, ou consentez à n'être cru de « personne. Il est aussi faux que vous ayez entre les « mains la véritable satire de Pétrone, qu'il est faux « que cette ancienne satire fût l'ouvrage d'un consul « et le tableau de la conduite de Néron. Cessez de

[1] Les *Lettres intéressantes du pape Clément XIV, traduites de l'italien et du latin*, 1775, trois volumes in-12, ont été composées en français par Louis-Antoine de Caraccioli, né à Paris en 1721, mort en 1803. B.

[2] Voyez tome XIX, page 171. B.

« vouloir tromper les savants; on ne trompe que le « peuple. »

Quand on donna la comédie de *l'Écossaise*, sous le nom de Guillaume Vadé et de Jérôme Carré, le public sentit tout d'un coup la plaisanterie, et n'exigea pas des preuves juridiques; mais quand on compromet le nom d'un pape dont la cendre est encore chaude, il faut se mettre au-dessus de tout soupçon; il faut montrer à tout le sacré collége des lettres signées *Ganganelli;* il faut les déposer dans la bibliothèque du Vatican, avec les attestations de tous ceux qui auront reconnu l'écriture; sans quoi on est reconnu par toute l'Europe pour un homme qui a osé prendre le nom d'un pape, afin de vendre un livre : *reus est quia filium Dei se fecit*[1].

Pour moi, j'avoue que, quand on me montrerait ces mêmes lettres munies d'attestations, je ne les croirais pas plus de Ganganelli que je ne crois les *Lettres de Pilate à Tibère* écrites en effet par Pilate.

Et pourquoi suis-je si incrédule sur ces lettres? c'est que je les ai lues, c'est que j'ai reconnu la supposition à chaque page. J'ai été assez intimement lié avec le Vénitien Algarotti, pour savoir qu'il n'eut jamais la moindre correspondance ni avec le cordelier Ganganelli, ni avec le consulteur Ganganelli, ni avec le cardinal Ganganelli, ni avec le pape Ganganelli. Les petits conseils donnés amicalement à cet Algarotti et à moi n'ont jamais été donnés par ce bon moine, devenu bon pape.

Il est impossible que Ganganelli ait écrit à M. Stuart,

[1] Jean, XIX, 7. B.

Écossais : « Mon cher monsieur, je suis sincèrement « attaché à la nation anglaise. J'ai une passion déci- « dée pour vos grands poëtes. »

Que dites-vous d'un Italien qui avoue à un homme d'Écosse, « qu'il a une passion décidée pour les vers « anglais, » et qui ne sait pas un mot d'anglais?

L'éditeur va plus loin ; il fait dire à son savant Ganganelli : « Je fais quelquefois des visites noctur- « nes à Newton ; dans ce temps où toute la nature est « endormie, je veille pour le lire et pour l'admirer. « Personne ne réunit comme lui la science et la sim- « plicité; c'est le caractère du génie, qui ne connaît ni « la bouffissure ni l'ostentation. »

Vous voyez comment l'éditeur se met à la place de son pape, et quelle étrange louange il donne à Newton. Il feint de l'avoir lu, et il en parle comme d'un savant bénédictin, profond dans l'histoire, et qui cependant est modeste. Voilà un plaisant éloge du plus grand mathématicien qui ait jamais été, et de celui qui a disséqué la lumière.

Dans cette même lettre il prend Berkeley, évêque de Cloyne, pour un de ceux qui ont écrit contre la religion chrétienne[1]; il le met dans le rang de Spinosa et de Bayle. Il ne sait pas que Berkeley a été un des plus profonds écrivains qui aient défendu le christianisme. Il ne sait pas que Spinosa n'en a jamais parlé, et que Bayle n'a fait aucun ouvrage nommément sur un sujet si respectable.

L'éditeur, dans une lettre à un abbé Lamy, fait dire

[1] La même faute avait été commise par Desfontaines et relevée par Voltaire; voyez tome XXXVII, page 565. B.

à son prête-nom Ganganelli, « que l'ame est la plus « grande merveille de l'univers, selon les paroles du « Dante. » Un pape ou un cordelier pourrait à toute force citer le Dante, afin de paraître homme de lettres; mais il n'y a pas un vers de cet étrange poëte, le Dante, qui dise ce qu'on lui attribue ici.

Dans une autre lettre à une dame vénitienne, Ganganelli s'amuse à réfuter Locke, c'est-à-dire que monsieur l'éditeur, très supérieur à Locke, se donne le plaisir de le censurer sous le nom d'un pape.

Dans une lettre au cardinal Quirini, monsieur l'éditeur s'exprime ainsi : « Votre éminence, qui aime « beaucoup les Français, leur aura sûrement pardonné « leurs gentillesses, quoique ce soit au détriment de « la dignité. Il n'y a pas de mal que, dans tous les « siècles pris collectivement, il y ait des étincelles, « des flammes, des lis, des bluets, des pluies, des « rosées, des fleuves, des ruisseaux. Cela peint par- « faitement la nature; et, pour bien juger de l'univers « et des temps, il faut réunir les différents points de « vue, et n'en faire qu'un seul optique. »

De bonne foi, croyez-vous que le pape ait écrit ce fatras en français contre les Français?

N'est-il pas plaisant que, dans la lettre cent-onzième, Ganganelli, devenu récemment cardinal, dise : « Nous ne sommes pas cardinaux pour en im- « poser par notre faste, mais pour être colonnes du « saint-siége. Tout, jusqu'à notre habit rouge, nous « rappelle que, jusqu'à l'effusion de notre sang, nous « devons tout employer pour venir au secours de la « religion. Quand je vois le cardinal de Tournon voler

« aux extrémités du monde pour y faire prêcher la « vérité sans aucune altération, ce magnifique exem« ple m'enflamme, et je suis prêt à tout entrepren« dre. »

Ne semble-t-il point, par ce passage, qu'un cardinal de Tournon quitta les délices de Rome, en 1706, pour aller prêcher l'empereur de la Chine, et pour être martyrisé? Le fait est qu'un prêtre savoyard, nommé Maillard[1], élevé à Rome dans le collége de la Propagande, fut envoyé à la Chine, en 1706, par le pape Clément XI, pour rendre compte à la congrégation de cette Propagande de la dispute des jacobins et des jésuites sur deux mots de la langue chinoise. Maillard prit le nom de Tournon. Il eut bientôt des lettres de vicaire apostolique en Chine. Dès qu'il fut vicaire-apôtre, il crut savoir mieux le chinois que l'empereur Kang-hi. Il manda au pape Clément XI que l'empereur et les jésuites étaient des hérétiques. L'empereur se contenta de le faire conduire en prison à Macao. On a écrit que les jésuites l'empoisonnèrent. Mais, avant que le poison eût opéré, il eut, dit-on, le crédit d'obtenir une barette du pape. Les Chinois ne savent guère ce que c'est qu'une barette. Maillard mourut dès que sa barette fut arrivée. Voilà l'histoire fidèle de cette facétie. L'éditeur suppose que Ganganelli était assez ignorant pour n'en rien savoir.

Enfin, celui qui emprunte le nom du pape Ganganelli pousse son zèle jusqu'à dire, dans sa lettre cinquante-huitième, à un bailli de la république de

[1] Voyez tome XX, page 466. B.

Saint-Martin : « Je ne vous enverrai plus le livre que « vous vouliez avoir. C'est une production tout-à-« fait informe, mal traduite du français, et qui pul-« lule d'erreurs contre la morale et contre le dogme. « On n'y parle que d'humanité; car c'est aujourd'hui « le beau mot qu'on a finement substitué à celui de « charité, parceque l'humanité n'est qu'une vertu « païenne. La philosophie moderne ne veut plus de « ce qui tient à la religion chrétienne. »

Vous remarquerez soigneusement que si notre pape craint le mot d'humanité, le roi très chrétien s'en sert hardiment dans son édit du 12 avril 1776, par lequel il fait distribuer gratis des remèdes à tous les malades de son royaume; l'édit commence ainsi : « Sa majesté voulant désormais, pour le besoin de « l'humanité, etc. »

Monsieur l'éditeur peut être inhumain sur le papier tant qu'il voudra; mais il permettra que nos rois et nos ministres soient humains. Il est clair qu'il s'est étrangement mépris; et c'est ce qui arrive à tous ces messieurs qui donnent ainsi leurs productions sous des noms respectables. C'est l'écueil où ont échoué tous les feseurs de testaments. C'est surtout à quoi on reconnut Boisguilbert, qui osa imprimer sa *Dixme royale* sous le nom du maréchal de Vauban. Tels furent les auteurs des *Mémoires* de Verdac, de Montbrun, de Pontis, et de tant d'autres.

Je crois le faux Ganganelli démasqué. Il s'est fait pape; je l'ai déposé. S'il veut m'excommunier, il est bien le maître.

7141. A M. TURGOT.

A Ferney, 3 mai.

M. de Trudaine, votre digne ami, monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins, qui vaut bien celui du 14 septembre sur les blés[1]. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre à l'édit de la caisse de Poissy, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux, que les Anglais appellent *rost beef*, valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise.

M. de Trudaine est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le siècle d'or; mais il est bien ridicule qu'il y ait taut de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de Sésostris[2]; c'était là mon plus grand souci.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote, dont dépend la destinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands hommes dont Horace a dit[3]:

[1] C'est-à-dire celui du 13 septembre 1774, à l'occasion duquel Voltaire publia un *Petit écrit;* voyez tome XLVIII, page 82. B.

[2] Louis XVI; voyez tome XIV, page 106. B.

[3] Livre II, épître 1, vers 10 et 12. B.

Diram qui contudit hydram,

....

Comperit invidiam supremo fine domari.

Quant à notre sel, monseigneur, je ne vous en importunerai plus, puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame Lobreau[1], il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers, qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

Quisque suam exerceat artem[2].

Pour votre art, il est

Quum tot sustineas et tanta negotia solus[3].

Vous voyez que je passe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'Horace; je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame Denis est pénétrée de l'honneur de votre souvenir, et nous le sommes tous de vos extrêmes bontés.

7142. A M. LE BARON DE FAUGÈRES,

OFFICIER DE MARINE.

3 mai.

Vous proposez, monsieur, qu'autour de la statue élevée à Montpellier, *à Louis XIV après sa mort*[4],

[1] Directrice du théâtre de Lyon; voyez ma note, t. LXVI, p. 17. B.

[2] Horace, livre I, épître XIV, vers dernier. B.

[3] Horace, livre II, épître I, vers 1. B.

[4] L'inscription mise au bas de la statue de Louis XIV à Montpellier n'était pas en français, comme on pourrait le croire d'après les expressions employées par Voltaire, soit ici, soit ailleurs (t. V, p. 112; et XX, 266), mais en latin. La voici: LUDOVICO MAGNO COMITIA OCCITANIÆ INCOLUMI VOVERE EX OCULIS SUBLATO POSUERE ANNO CIↃ IↃ CCXVIII. Elle était en six lignes. B.

on dresse des monuments aux grands hommes qui ont illustré son siècle en tout genre. Ce projet est d'autant plus beau que, depuis quelques années, il semble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'est lassé des chefs-d'œuvre du siècle passé. On s'efforce de rendre Louis XIV petit, et on lui reproche surtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à Henri IV, et l'exclusion à tous les autres rois. Je n'examine pas si c'est justice ou inconstance; si notre raison perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois; je remarque seulement que, du temps de Henri IV, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point.

On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de Sulli, on me regrettera. En effet, monsieur, ne dissimulons rien: il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin, au milieu de ses grands-officiers, par la main d'un ancien moine feuillant, devenu fou, enragé de la rage de la Ligue. Nous lui fesons aujourd'hui amende honorable; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros.

Mais si Henri IV fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous

voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fesait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de Parme, d'un prince d'Orange. Pour la marine, monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger, tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir Louis XIV.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand Colbert[1], qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et surtout la marine, qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, monsieur, qu'il créa cette marine si long-temps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit, comme en éloquence, en poésie, en philosophie, et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le siècle de Louis XIV par tous ces talents ne seront jamais oubliés, quel que

[1] Voyez la note, tome X, page 248. B.

soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit Newton dans sa querelle avec Leibnitz; et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un Pascal, qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau; un Pélisson, qui défendit Fouquet du même style dont Cicéron avait défendu le roi Déjotarus devant César; un Corneille, qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant *le Cid* espagnol; un Molière, qui inventa réellement et perfectionna la comédie; et si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie; si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été!

Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie; mais, après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que Newton a découvert la nature de la lumière, arrive un Castel, qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire.

A peine a-t-on découvert, avec le microscope, un nouveau monde en petit, que voilà un Needham qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur-le-champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux, sont produits sans germe, et

pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-dessous de Cyrano de Bergerac, écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est là le grand service que Telliamed[1] a rendu depuis peu au genre humain. Ainsi, monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes!

Puisse votre projet être exécuté! puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de Louis XIV reparaître dans la place de Montpellier, autour de la statue de ce roi, et inspirer aux siècles à venir une émulation éternelle! etc.

7143. A M. DE VAINES.

3 mai.

Puisque vous daignez, monsieur, admettre dans votre bibliothèque des facéties chinoises[2], indiennes, et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'est un édit sur la liberté

[1] Voyez tome XXXIII, page 294; XXXIV, 43; XLIV, 307. B.

[2] *Lettres chinoises, indiennes, et tartares;* voyez t. XLVIII, p. 186. B.

du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de septembre[1] en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule *Car tel est notre bon plaisir*, mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me semble que je vois les médecins du temps de Molière soutenir des thèses contre la circulation du sang. Il est impossible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière se soutienne long-temps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on se croit docteur,

Et quæ
Imberbes didicere, senes perdenda fateri[2].

Enfin, monsieur, ces vins me paraissent avoir une sève et une force toute nouvelle. Je conseille à *Messieurs*[3] d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. Turgot sont capables de me ranimer. Mon malheur est de n'avoir pas long-temps à en boire.

7144. A M. LAUS DE BOISSY,

SUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES ARCADES DE ROME.

A Ferney, 6 mai.

Si j'ai l'honneur, monsieur, d'être votre confrère

[1] Voyez page 35. B.
[2] Horace, livre II, épître I, vers 84-85. B.
[3] Nom que l'on donnait aux conseillers au parlement; voyez ma Préface du tome XXII. B.

à Rome, je ne serais pas moins flatté de l'être à Paris: j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami; vos lettres m'en ont inspiré le desir autant que vos ouvrages ont de droit à mon estime; il est vrai que mon âge, mes maladies, et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaison si flatteuse; mais souffrez que je cherche, dans l'expression de mes sentiments pour vous, une consolation qui m'est nécessaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez quel est le charme de votre société. J'ai reçu un peu tard le présent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un Anacréon qui pût mériter une telle galanterie: il aurait chanté vos couplets, je puis à peine les lire, et je n'ai d'Anacréon que la vieillesse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre, etc.

7145. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 11 mai.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 2 mai; elle est bien consolante; tout ce qui part de vous porte ce caractère; mais je suis bien ébaubi que vous n'ayez pas reçu un paquet qui vous a certainement été envoyé par M. de Sartines. Je ne sais que répondre à M. de Thibouville, qui m'a demandé un paquet semblable. Vous ne sauriez croire à combien de difficultés tout cela est sujet. Il y a quelque génie malin qui persécute les absents, et qui intercepte leur correspondance. Je suis bien fâché d'apprendre que

M. d'Ogny, le protecteur de notre colonie, soit le proche parent de M. de Juvigny[1], que je n'ai jamais vu, et qui s'acharne contre moi d'une manière si bizarre. M. de La Harpe m'avait averti en dernier lieu de l'imposture dont vous avez la bonté de me parler. Je lui ai envoyé un billet[2] signé de ma main, dans lequel j'atteste le roi de Prusse lui-même sur la fausseté de cette imputation. J'ignore si M. de La Harpe aura pu faire insérer cette protestation dans les papiers publics; car il me semble que, depuis quelque temps, il est permis de calomnier dans les gazettes, et qu'il n'est pas permis de se justifier. Je vois surtout que les absents ont tort, et que les battus paient toujours l'amende.

Après les tentatives discrètes, mais assez fortes, auprès du roi de Prusse en faveur de Lekain, il n'y a pas moyen de faire de nouveaux efforts. Il ne m'a rien répondu sur cet article; il se fâche quand on lui propose, pour la seconde fois, des choses qui ne sont pas de son goût. Il faut prendre les rois comme ils sont. Ce qu'il y a de pis pour Lekain, c'est qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de ses camarades encore plus que des rois.

On dit que mademoiselle Dumesnil s'est enfin retirée; mais qui pourra la remplacer? *Se vo, chi sta? Se sto, chi va?*

Il faut, mon cher ange, que je vous parle d'autre chose. On me mande que le roi a rayé lui-même le

[1] Voyez pages 16 et 20. B.
[2] Lettre 7132. B.

chevalier de Boufflers du nombre des colonels[1]; je ne puis le croire. Quel fondement y aurait-il à cette historiette? On fait mille contes dans Paris, et je ne crois que ce que vous me dites.

Le gros abbé[2] et sa sœur[3] sont infiniment sensibles à votre souvenir; et moi, je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes. Je suis désespéré d'en être si loin.

7146. A Mme LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 mai.

Madame, j'ai peur d'avoir perdu votre adresse, mais je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles sentiments que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne suis point inquiet de l'affaire de M. Delisle[4], puisque vous le protégez. Vous êtes d'un sang[5] à qui les belles-lettres et la philosophie auront une obligation éternelle. J'ai un neveu, d'Hornoy, conseiller au parlement, qui prend le parti de M. Delisle comme moi-même, et qui sera à vos ordres. Il paraît que le temps des Anytus est passé. Vous contribuerez plus que personne, madame, à faire régner la raison; car on me dit que vous l'ornez de toutes les graces qui

[1] C'est aussi ce que dit Grimm dans une note de sa *Correspondance*, avril 1776. B.

[2] Mignot; voyez tome LIII, page 41; et XLVII, 31. B.

[3] Madame Denis. B.

[4] Delisle de Sales; voyez ma note, tome LXIX, page 509. B.

[5] Je ne connais pas la généalogie de madame de Vidampierre. B.

assurent son triomphe. Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je sens combien votre lettre aurait de pouvoir sur moi, si on pouvait se réformer à mon âge.

Je suis, avec un profond respect, etc.

7147. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 mai.

Voici, madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel La Tour-du-Pin est tombé tout entier à Ferney. Racle s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étais: il s'est trompé; la maison s'est écroulée en un moment; il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ses masures; ce malheur ne me serait pas arrivé, si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrace. Je suis malheureux de toutes les façons; tout est en décadence chez moi. L'horreur d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chute d'une maison; mais tout cela,

joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai rien su de la perte de cette maison, qui est très considérable, qu'après le départ de M. de Trudaine. Il a passé à Ferney quelques jours avec madame de Trudaine et madame d'Invau. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup[1] plus de bonheur dans ses palais. Son ame sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours *à bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges[2] en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on

[1] Le duc de Choiseul. B.

[2] Voyez une note sur la lettre 7163. B.

dit à Paris : j'ignore surtout quelles sont vos marches ; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année, si vous daignerez vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château de La Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidèle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrace. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes. LE TRISTE HIBOU DE FERNEY.

7148. A M. DE VAINES.

15 mai.

Ah! mon Dieu, monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends[1] ! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous ? restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet[2]? Je suis atterré et désespéré.

7149. A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

18 mai.

Monseigneur, je vous avoue que je suis bien étonné. J'avais cru jusqu'ici que votre altesse sérénissime se bornait à estimer, à protéger ceux qui donnent d'utiles conseils aux princes. Je viens de lire un petit

[1] La retraite de M. Turgot du ministère, le 11 mai 1776. B.

[2] Je ne sais s'il s'agit de la lettre précédente. B.

écrit[1] dans lequel un prince souverain les instruit de leurs devoirs avec autant de noblesse d'ame qu'il les remplit. Celui qui disait[2] autrefois que pour former un bon gouvernement il fallait que les philosophes fussent souverains, ou que les souverains fussent philosophes, avait bien raison. Vous voilà philosophe, et si je n'étais pas si vieux, je viendrais me mettre aux pieds de votre philosophie sérénissime. Les seigneurs Cattes vos prédécesseurs, ceux qui battirent Varus, ceux qui bravèrent si long-temps Charlemagne, n'auraient jamais écrit ce que je viens de lire. Le siècle où nous sommes sera célèbre par ce progrès des connaissances morales qui ont parlé aux hommes du haut des trônes, et qui ont inspiré des ministres.

Votre altesse sérénissime sait peut-être déjà que la France vient de perdre les secours de deux ministres philosophes qui pratiquaient toutes les leçons qu'on trouve dans ce petit écrit qui m'a tant surpris. L'un est M. Turgot, qui, en moins de deux ans, avait gagné les suffrages de toute l'Europe; l'autre est M. de Lamoignon, digne héritier d'un nom cher à la France. Ils se sont démis du ministère le même jour, et on pleure leur retraite.

Je ne sais point encore dans mes déserts quel philosophe prendra leur place, et aura la charité de nous gouverner. La sagesse d'aujourd'hui apprend non seulement à faire du bien, mais à voir d'un œil

[1] *Pensées diverses sur les princes* (par le landgrave de Hesse-Cassel), Lausanne, 1776, in-8° de dix-neuf pages; voyez les lettres 7155 et 7166. B.

[2] Platon; voyez ma note, tome LXIX, page 334. B.

égal les places où l'on peut faire ce bien, et le repos dans lequel on ne cultive la vertu qu'avec ses amis.

Je ne doute pas, monseigneur, que vous n'adoucissiez le poids du gouvernement par les douceurs de l'amitié. Heureux les peuples qui vous sont soumis! heureux les hommes privilégiés qui vous approchent!

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

7150. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 21 mai.

Sire, vous allez être étonné en jetant les yeux sur la petite brochure[1] que j'envoie à votre majesté: devineriez-vous qu'elle est de monsieur le landgrave de Hesse? Son génie s'est déployé depuis qu'il est devenu votre neveu, et qu'il a lu vos ouvrages. Je ne sais pas positivement s'il avoue ce petit livre, mais je sais certainement qu'il est de lui; c'est un tableau qu'on reconnaîtra aisément pour être d'un peintre de votre école. Vous avez fait naître un nouveau siècle, vous avez formé des hommes et des princes. Dans combien de genres votre nom n'étonnera-t-il pas la postérité!

Nous avons grand besoin que votre majesté philosophique règne long-temps; nous avions chez les Welches deux ministres philosophes[2]; les voilà tous deux à-la-fois exclus du ministère; et qui sait si les

[1] *Pensées diverses sur les princes;* voyez la lettre précédente. B.

[2] Turgot et Malesherbes. B.

scènes des La Barre et des d'Étallonde ne se renouvelleront pas dans notre malheureux pays? La Raison commence à se faire un parti si nombreux, que ses ennemis se mettent sous les armes, et on sait combien ces armes sont dangereuses. Il faudra que cette malheureuse Raison vienne se réfugier dans vos états avec ses disciples, comme les protestants vinrent chercher un asile chez le roi votre grand-père. Depuis que je suis au monde, je n'ai vu cette Raison que persécutée; je la laisserai sans doute dans le même état; mais je me consolerai en me flattant qu'elle a un appui inébranlable dans le héros qui a dit:

> Mais, quoique admirateur d'Alexandre et d'Alcide,
> *J'eusse aimé mieux pourtant* les vertus d'Aristide[1].

Je me mets aux pieds de l'Alcide et de l'Aristide de nos jours.

7151. A M. DE LA HARPE.

22 mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil[2] qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même: tant vaut l'homme, tant vaut l'académie.

[1] Vers du roi de Prusse dans son *Épître à mon esprit*, vers 223-24; voyez ma note, tome LXIX, page 200. B.

[2] La Harpe, élu à l'académie française à la place de Colardeau (voyez t. LXIX, p. 500), n'y prit séance que le 20 juin. B.

Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de *Menzicof* et des *Barmécides*. Vous avez enterré Fréron, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des quarante. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné insérer dans *le Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux; sans cela on aurait une bibliothèque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausanne un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages[1]. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce Gilles nommé Piron[2] : on ne peut à mon âge souffrir les plaisanteries de la Foire. Je vous sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille des petits auteurs; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. De Vaines, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit M. Da-

[1] L'édition des *OEuvres de M. de La Harpe*, Yverdon, 1777, est en trois volumes in-8°. B.

[2] Voyez lettres 7131 et 7134. B.

lembert? où est M. de Condorcet? aurez-vous le temps de répondre à ces questions? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère, et ce n'est pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs :

Supremum... quod te alloquor hoc est.
VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 466.

7152. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 mai.

Mon cher ange, je suis pénétré de la bonté que vous avez eue de m'écrire dans les tristes circonstances où je me trouve. Je ne serai jamais bien consolé; mais votre amitié me rend ma douleur plus supportable.

Il m'est impossible de songer actuellement à ces petits changements que vous me proposez : cela demande une tête libre, et la mienne est bien loin de l'être. Je suis menacé de voir détruire tout ce que j'avais créé; et, pour comble, en perdant le fruit de toutes mes peines, j'ai encore le ridicule d'avoir paru jouir d'un triomphe passager. Deux beaux colosses, à l'ombre desquels je me croyais en sûreté, tombent, et m'écrasent par leur chute. Tous mes chagrins sont augmentés par l'impossibilité où je suis de vous ouvrir mon cœur de si loin. Je peux seulement vous dire que je ne suis pas tout-à-fait à plaindre, puisque vous m'aimez toujours.

Mon gros neveu et sa sœur ne voient qu'une très petite partie de mes tribulations, et ils goûtent en paix la consolation d'être dans votre souvenir.

J'ai mandé à M. de Thibouville[1] que je n'avais pas pu trouver dans toute la Suisse un seul de ces chiffons[2] qu'il voulait avoir. Il y en avait fort peu, et ce peu est tout dissipé. Je ne savais point qu'il eût une sœur. Il faut que je sois bien provincial ou bien étranger, et malheureusement l'un et l'autre à-la-fois. Si vous avez la bonté de m'écrire, mettez-moi au fait. Il m'appartient d'écrire aux cœurs affligés. Je me trouve avec eux dans mon élément.

Mais, mon cher ange, je crains de vous excéder par ma douloureuse lettre. J'apprends que La Harpe est encore plus maltraité que moi par l'éditeur de Piron. J'ai reçu une lettre bien singulière d'un homme qui signe *le marquis de Morsans*, et qui éclate en menaces contre La Harpe. J'ai tout lieu de soupçonner que cette lettre est de ce M. de Juvigny. Le moindre mal qu'on puisse faire, quand on reçoit de telles lettres, est de n'en faire aucun usage. Il semble que les épines que j'ai trouvées toujours dans ma carrière piquent à présent La Harpe: c'est le sort de quiconque a des talents. Pardon, mon cher ange, de vous entretenir de tant de misères; une autre fois je vous parlerai d'un joli théâtre qu'on bâtit dans ma colonie, et où Lekain ne jouera pas devant le roi de Prusse. On

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Les *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, etc.; voyez tome XLVIII, page 186. B.

me fait espérer que mademoiselle Sainval sera de la troupe.

Conservez-moi votre amitié, mon cher ange : c'est la seule chose que j'attende de Paris.

7153. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 mai.

J'ose me servir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être ressouvenu de son hibou. Vous êtes vraiment, madame, papillon-philosophe. Je vous rends votre titre, que vous méritez si bien. Ce n'est pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déserts, et reposer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou sera toujours bien respectueusement, bien tendrement, bien tristement attaché à son brillant papillon ; mais je péris dans mon corps et dans mon ame. La retraite des deux aigles qui me protégeaient est un coup qui m'accable.

C'est pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à Racle. Je crois vous avoir mandé[1] que la maison était tombée, parceque Racle avait oublié de la soutenir par des étais, lorsqu'il y creusait une cave en sous-œuvre. Il rebâtit à présent cette maison pour un négociant. Elle n'est plus faite pour loger les graces et l'esprit. De plus, elle était offusquée par deux bâtiments voisins qu'on vient de construire.

[1] Lettre 7147. B.

Pourquoi imaginiez-vous de loger là, quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre présence? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il est? Songez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingt mille francs avant que vous eussiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami Wagnière; car ma faiblesse devient de jour en jour, et d'heure en heure, si insupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désastre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions [1], nous a frappés au milieu des plaisirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. Saint-Géran [2] bâtissait une salle de théâtre et ses appartenances tout auprès de la place que vous aviez choisie; M. de Trudaine venait de prendre des arrangements pour qu'on pavât notre hameau, devenu ville; madame d'Invau et M. de Trudaine ne songeaient qu'à se réjouir; M. Delille nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de *l'Énéide* [3], lorsque tout-à-coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de Fargès était inten-

[1] Turgot et Malesherbes. B.

[2] Directeur d'une troupe de comédiens (voyez lettre 7162); il est mort le 3 juin 1825, à quatre-vingt-sept ans. B.

[3] La traduction de l'*Énéide*, par l'abbé Delille, a paru pour la première fois en 1804. B.

dant du commerce [1]. J'en croyais l'*Almanach royal*, le seul livre, dit-on [2], qui contienne des vérités; mais si l'*Almanach royal* m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendants du commerce, ni les intendants des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des Rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans [3], qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler.

7154. A M. CHRISTIN.

30 mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer, et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de Trudaine de cette mainmorte gothe, visigothe, et vandale.

[1] Dans l'*Almanach royal* de 1775, Fargès est placé à la suite des intendants du commerce; il est parmi eux dans l'*Almanach* de 1776. B.

[2] C'était Fontenelle qui disait cela. B.

[3] Le maréchal de Richelieu. B.

Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courrier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle[1]. Il revint sur-le-champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume; et, s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

7155. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Wabern, le 1er juin.

Monsieur, vous flattez singulièrement mon amour-propre par l'approbation obligeante que vous voulez bien donner aux *Pensées diverses sur les princes*. Je la dois, cette approbation, à votre amitié pour moi, qui m'est si chère, et non au mérite de l'ouvrage. Je n'ai fait qu'y tracer les sentiments de mon cœur, joints à un peu d'expérience. Que ne suis-je à portée, mon cher ami, de vous voir souvent, pour puiser dans votre conversation les principes difficiles de l'art de conduire les hommes, et de leur faire envisager que tout ce que l'on fait est pour leur propre bien!

Plus je connais M. de Luchet, et plus je l'estime. Quel charme dans la conversation! quelles idées nettes! il s'ex-

[1] La retraite de M. Turgot. K.

prime avec la plus grande facilité et précision. Je l'ai fait directeur de mes spectacles, et l'on dirait qu'il est fait exprès pour cette place.

La France perd beaucoup dans les deux ministres qui ont donné leur démission. Ils étaient philosophes, et cela est rare. Il me semble que l'on fait mal, à moins d'une nécessité absolue, de changer souvent de ministres. L'on perd trop à l'apprentissage. Les regards des politiques sont tournés vers l'Amérique. J'y ai aussi envoyé douze mille hommes qui contribueront, à ce que j'espère, à faire rentrer les rebelles dans leur devoir. Le pays est beau, mais le trajet par mer est fort long.

Conservez-moi toujours votre amitié, étant pour le reste de ma vie avec l'estime la plus sincère, monsieur, votre, etc.

FRÉDÉRIC.

7156. A M. L'ABBÉ SPALLANZANI[1].

A Ferney, 6 juin.

Votre lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souvenais pourtant très bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un maladroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez

[1] Lazare Spallanzani, né à Scandiano en 1729, mort à Paris en 1799, avait écrit à Voltaire une lettre où il lui adressait quelques questions sur la nature propre de l'ame des rotifères et des tardigrades; voyez page 47 des *Éloges historiques*, par Alibert, 1806, in-8°. B.

coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, ressuscités par vous, est assurément un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire.

Je ne sais ce que c'est que le *rotifero* et le *tardigrado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les ames du *rotifero* et du *tardigrado*: que devient leur ame? est-elle immatérielle, renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je suis en peine, monsieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître, et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation, est une qualité, une faculté. Il y a dans

le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *rotifero* et le *tardigrado*, morts et pourris, reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent, et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que l'autre. J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi le grand Être, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *rotifero* et au *tardigrado*. Les baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'Atalide, de Pélops, d'Hippolyte, d'Alceste, de Pirithoüs. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est là le fin du fin, etc.

7157. A MADAME LA COMTESSE DE TURPIN[1].

A Ferney, 6 juin.

Madame, vous et moi avons perdu un ami : je le suivrai bientôt; l'état où je suis m'en avertit à chaque moment. Vous rendez un grand service à sa mémoire, et en même temps au public, en fesant connaître ses ouvrages, et en joignant votre esprit au sien. Pour moi, accablé d'années, de maladies cruelles, et d'ennemis plus cruels encore, j'aurais voulu, du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, épargner à jamais au public tous mes écrits aussi malheureux que moi, et toutes les correspondances des personnes qui valaient mieux que moi en tous genres. La véritable gloire appartient au petit nombre d'hommes qui ont ressemblé à monsieur votre père; ceux qui ne ressemblent qu'à moi doivent être ignorés.

Parmi ceux qui se sont dévoués aux lettres, votre ami s'était distingué par un mérite personnel, qui le mettait à l'abri de toutes les horreurs dont j'ai été la victime. Je me suis cru obligé, dans ma dernière maladie, de brûler la plus grande partie de toutes mes correspondances, et d'arracher au moins quelque pâture à la haine et à la malignité. Si j'ai été assez heureux pour conserver quelques uns de ces légers écrits de M. l'abbé de Voisenon, qui fesaient le charme de la société, je ne manquerai pas de vous les restituer, madame; tout ce qui est du domaine

[1] Madame de Turpin, fille du maréchal de Lovendhal, s'occupait de l'édition des *OEuvres complètes de M. l'abbé de Voisenon*, 1781, cinq volumes in-8°. B.

des graces vous appartient; c'est une grande consolation pour moi de pouvoir obéir à quelques uns de vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

7158. A MLLE ADÉLAÏDE DE NAR....

Au château de Ferney, 7 juin.

Un vieillard, accablé d'années et de maladies, a reçu deux lettres signées d'une demoiselle de dix-huit ans, accompagnées d'une pièce de vers qui ferait beaucoup d'honneur à un homme de lettres dans la maturité de son âge et de son talent. Ce vieillard n'a pu, jusqu'à présent, marquer son étonnement et sa respectueuse reconnaissance. Il profite d'un moment de relâche que ses douleurs lui laissent, pour féliciter les parents de cette jeune demoiselle d'avoir une fille si au-dessus de son âge. Il lui présente son respect, et sa juste douleur de ne pouvoir lui faire une réponse digne d'elle.

7159. A M. DALEMBERT.

10 juin.

C'est pour le coup, mon cher ami, que la philosophie vous a été bien nécessaire. Je n'ai appris que tard, et par d'autres que par vous, la perte que vous avez faite[1]. Voilà toute votre vie changée. Il sera bien difficile que vous vous accoutumiez à une telle privation. On dit que le logement que vous habitez peut-être déjà est triste. Je crains pour votre santé.

[1] Mademoiselle de l'Espinasse était morte le 23 mai 1776. B.

Le courage sert à combattre, mais il ne sert pas toujours à rendre heureux.

Je ne vous parle point, dans votre perte particulière, de la perte générale que nous avons faite d'un ministre[1] digne de vous aimer, et qui n'était pas assez connu chez les Welches de Paris. Ce sont à-la-fois deux grands malheurs, auxquels j'espère que vous résisterez.

Je n'ai point de nouvelles de M. de Condorcet. On le dit non seulement affligé, mais en colère. Lorsque vous aurez arrangé toutes vos affaires et fini votre déménagement; lorsque vous aurez un moment de loisir, mandez-moi, je vous prie, s'il y a quelque chose à craindre pour cette malheureuse philosophie, qui est toujours menacée. Ah! que nous avons à souffrir de la nature, de la fortune, des méchants, et des sots! Je quitterai bientôt ce malheureux monde, et ce sera avec le regret de n'avoir pu vivre avec vous. Ménagez votre existence le plus long-temps que vous pourrez. Vous êtes aimé et considéré; c'est la plus grande des ressources. Il est vrai qu'elle ne tient pas lieu d'une amie intime; mais elle est au-dessus de tout le reste.

Adieu, mon vrai philosophe; souvenez-vous quelquefois d'un pauvre vieillard mourant qui vous est aussi tendrement dévoué qu'aucun de vos amis de Paris.

[1] Turgot, renvoyé le 11 mai. B.

7160. A M. DE LA HARPE.

10 juin.

Mon très cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. Gaillard a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de Condorcet. Est-il à Paris? n'est-il pas occupé à consoler M. Dalembert? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. Turgot nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. Turgot est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui vraiment, M. de Trudaine nous fesait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de Trudaine et madame d'Invau avaient amené notre Virgile[1]; et je ne dirai pas

Virgilium vidi tantum[2],

car je l'ai entendu, et avec très grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre, et vous serez bien plus forts. Il faudra que les Clément aillent se cacher.

[1] L'abbé Delille. B.

[2] Ovide, *Tristes*, livre IV, élégie x, vers 51. B.

Est-il vrai que l'abbé de La Porte est tuteur des enfants de Fréron? Pour ce qui concerne la charge de folliculaire, on dit que cette dignité passe de droit au fils aîné de maître Aliboron. Je m'intéresse un peu plus à la justice qu'on rend à M. De Vaines, en lui conservant sa place. Il passe pour un homme d'un grand mérite, et il sent le mérite des autres. Il vous aime véritablement. Je le crois très lié avec M. de Condorcet. *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.* Mais, puisque l'on conserve l'homme qui était le conseil de M. Turgot, on approuve donc les conseils qu'il a donnés. C'est encore là une des énigmes dont je ne puis deviner le mot. Je ne conçois rien à toute cette aventure.

Jouissez en paix de votre gloire, mon cher ami, vous et votre *Menzicof*, et vos *Barmécides*. Soutenez l'honneur des lettres, et faites trembler les sots pervers qui osent être jaloux de vous.

Je suppose que notre cher secrétaire perpétuel [1] est actuellement transplanté au Louvre. Je vais lui écrire. Je vous embrasse, je vous serre entre mes deux faibles bras. V.

7161. A M. LAUJON [2].

A Ferney, 11 juin.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, monsieur, reçut ces jours passés, presque en même temps, un

[1] Dalembert. B.

[2] Pierre Laujon, né à Paris le 13 janvier 1727, nommé, en 1807, à l'Institut (académie française), à la place de Portalis, et mort le 14 juillet 1811. B.

amusement charmant[1] dont il est fort indigne, et des reproches de M. le comte de La Touraille, d'avoir tardé trop long-temps à vous remercier. Je suis obligé de vous dire que le ballot dans lequel ce joli présent était enfermé n'arriva dans ma retraite qu'avant-hier. C'est un malheur qui arrive souvent aux pauvres gens qui vivent loin de la capitale. Mon malheur est d'autant plus grand, que je suis éloigné de vous pour jamais; et c'est ce qui redouble les obligations que je vous ai d'avoir bien voulu songer à moi, au milieu des plaisirs et de tous les agréments dont vous jouissez. Quoique je sois plus près des *De profundis* que de l'*allegro*, je sens cependant tout le prix de la grace que vous me faites. Je suis aussi sensible à de jolies chansons que si je pouvais les chanter. Dans quelque genre que vous exerciez, monsieur, vos talents aimables, vous êtes toujours sûr de plaire. Je suis très fâché du retardement qui m'a privé si long-temps de vos bontés, et qui m'a empêché de vous en remercier.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments, toute l'estime, et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7162. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tran-

[1] *Les A-Propos de société, ou Chansons de M. L**** (Laujon), 1776, trois volumes in-8°. B.

quille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses.

Un directeur de troupe, nommé Saint-Géran[1], fort protégé par madame de Saint-Julien et par M. le marquis de Gouvernet son frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande Lekain pour consacrer cette église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que Lekain viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de Duras lui en donne la permission. C'est une grace, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre Lekain pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis espérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle; mais ils se trompent : il me faut Genève, et il n'y a que Lekain qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse. J'arrangerai

[1] Voyez pages 55 et 77. B.

volontiers avec Lekain ce que vous m'avez proposé pour *Sémiramis* et pour *Tancrède*.

Ce que je vous ai mandé[1] des *Lettres chinoises* est très vrai. On ne sait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise : *Qui bene latuit, bene vixit*[2]; mais on ne peut se soustraire à sa destinée.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont Panckoucke a eu l'imprudence de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon ame n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de Richelieu : elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire; mais si ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de Thibouville de faire jouer *Olympie*. Peut-être que les deux demoiselles

[1] Lettre 7152. B.

[2] Ovide, *Tristes*, livre III, élégie IV, vers 25. B.

Sainval pourraient représenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau, car je ne voudrais pas perdre mon Lekain pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma consolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer.

7163. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village; c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé Saint-Géran est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. Saint-Géran même se flattait de faire venir Lekain et mademoiselle Sainval. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'Argental, pour faire venir de Paris ces deux personnes, qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin, qui était tombé, comme vous savez; et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de Gouvernet votre frère; ce sont de gros négociants de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausanne une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz[1] assassiné par son père Pierre Ier, héros du Nord, et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse, au lieu d'être impératrice; ensuite on l'a intitulée présidente. A la fin, elle est venue chez nous simple conseillère: elle est veuve d'un conseiller de Rouen, nommé Fauvelles d'Hacqueville, et l'ami Racle lui bâtit une maison presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché, qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtiments commencés. Cela ressemble aux *Mille et une Nuits;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard, qui s'est épuisé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cent mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de Trudaine, pour faire paver dans Ferney deux grandes routes dont la colonie est traversée. M. de

[1] Voyez tome LIX, pages 27 et 123. B.

Trudaine nous a déjà accordé une partie de cette grace, et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Ferney lorsque la fatale nouvelle arriva.

Il y a eu de grands changements dans ce monde, depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide[1]. Je ne me console point de l'injustice que ce grand homme m'a faite en me croyant ingrat. C'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales[2]; je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générosité de Barmécide. Je ne pouvais certainement deviner dans mes cavernes que le nouveau chef[3] d'un aréopage de passage avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes[4]. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de Barmécide le bienfesant. Vous savez quelle a été ma douleur lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame Barmécide pour me justifier; et, si j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous de-

[1] Le duc de Choiseul; voyez tome XIII, pages 315-16. B.

[2] Voyez tome XVII, page 114; XXII, 366-67; XXX, 100; XLII, 63, 103, 476; XLV, 115; et ma note, t. XXXIII, p. 11. B.

[3] Turgot. B.

[4] Le duc de Choiseul. B.

manderai toujours en grace de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet; mais les passions malheureuses sont plaintives; et je vous conjure de dire à cet homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais.

7164. A M. LE GENTIL[1].

A Ferney, 14 juin.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur. Le mémoire [2] que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif, que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes: elle ressemble à la période julienne de Scaliger, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cent mille années à leurs quatre jognes[2]. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse. Elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, pré-

[1] Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste Le Gentil de La Galaisière, né à Coutances le 12 septembre 1725, membre de l'académie des sciences en 1753, alla, en 1760, à Pondichéri pour observer le passage de Vénus sous le disque du soleil. Il est mort le 22 octobre 1792. Il avait fait imprimer la lettre de Voltaire, aux pages 842-44 de son *Voyage dans les mers de l'Inde*, 1781, in-4°. Cette impression présente quelques variantes que j'ai cru inutile de relever. Je dirai seulement qu'on n'y trouve pas les deux dernières lignes du premier alinéa. B.

[2] *Premier Mémoire sur l'Inde* (dans l'*Histoire de l'académie royale des sciences*, 1772, deuxième partie, pages 169-214). B.

tendirent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par année. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cent mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes?

M. Holwell et M. Dow prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de leurs antiquités; mais vous avouez, monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, monsieur, c'est à vous seul que je prends la liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes; et s'il serait vrai que les Grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé Pons, qui le dit dans sa lettre au P. Du Halde, tome XXVI[e] des *Lettres curieuses* [1].

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques Grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat; car, s'il est vrai que

[1] *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères*, 1707-1776, trente-quatre volumes in-12. Il y a des éditions postérieures. B.

les Grecs eussent désigné leur première dodécatémorie par le bélier, parceque les agneaux naissaient d'ordinaire en Grèce au mois de mars; si leur second signe avait été un taureau, parcequ'on commençait les labours au mois d'avril; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, comment des Indiens, qui ne connaissaient pas le blé, auraient-ils pu adopter ces signes?

Mais, supposé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre humain, et chez qui ces Grecs mêmes n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du bélier? Je vous demanderais encore s'il n'est pas vrai que la mythologie indienne soit l'origine de toutes les mythologies de notre hémisphère, et si on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. Holwell et M. Dow? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année passée, m'assura que tout ce que ces deux Anglais avaient écrit était très vrai. Je vous demande pardon, monsieur, de vous faire des questions si frivoles; mais votre bonté m'a encouragé.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

7165. A M. DUPONT,

AVOCAT A COLMAR.

Ferney, 15 juin.

Mon cher ami, le bon M. Roset arriva hier avec ses mille louis, qui disparaissent aujourd'hui. Il en faudrait encore quatre mille pour payer les folies utiles que j'ai entreprises. Il n'appartenait pas à un pauvre homme de lettres de fonder une jolie ville, dans laquelle on fait déjà pour environ cinq cent mille francs de commerce par an. Mon insolence me fait voir du moins quel bien les seigneurs pourraient faire dans leurs provinces, s'ils savaient demeurer chez eux. Ils aiment mieux dépenser cent mille écus à la cour, pour obtenir une pension de deux mille. Leur folie ne vaut pas la mienne. Je m'y suis pris trop tard, mon cher ami, pour faire ce petit bien. M. Turgot, le père du peuple, m'encourageait. Il avait délivré mon petit pays des alguazils de la ferme générale et de la tyrannie des gabelles. La destitution de ce grand homme m'écrase, et je vais mourir en le regrettant. Soyez sûr que je regrette aussi mon ami de Colmar[1], qui pense comme M. Turgot; mais je ne regretterai guère la vie. Je vous embrasse tendrement. Le vieux malade VOLTAIRE.

7166. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 18 juin.

Je reviens après avoir visité mes demi-sauvages de la

[1] Dupont lui-même. B.

Prusse; et, pour me corroborer, j'ai trouvé ici la lettre que vous avez bien voulu m'écrire[1].

Je vous remercie du *Catéchisme des souverains*, production que je n'attendais pas de la plume de monsieur le landgrave de Hesse. Vous me faites trop d'honneur de m'attribuer son éducation. S'il était sorti de mon école, il ne se serait point fait catholique, et il n'aurait pas vendu ses sujets aux Anglais, comme on vend du bétail pour le faire égorger. Ce dernier trait ne s'assimile point avec le caractère d'un prince qui s'érige en précepteur des souverains. La passion d'un intérêt sordide est l'unique cause de cette indigne démarche. Je plains ces pauvres Hessois, qui termineront aussi malheureusement qu'inutilement leur carrière en Amérique.

Nous avons appris également ici le déplacement de quelques ministres français. Je ne m'en étonne point. Je me représente Louis XVI comme une jeune brebis entourée de vieux loups: il sera bien heureux s'il leur échappe. Un homme qui a toute la routine du gouvernement trouverait de la besogne en France; épié, séduit par des détours fallacieux, on lui ferait faire des faux pas: il est donc tout simple qu'un jeune monarque sans expérience se soit laissé entraîner par le torrent des intrigues et des cabales. Mais je ne croirai jamais que la patrie de Voltaire redevienne de nos jours l'asile ou le dernier retranchement de la superstition. Il y a trop de connaissances et trop d'esprit en France pour que la barbarie superstitieuse du clergé puisse commettre désormais des atrocités dont les temps passés fourmillent d'exemples. Si Hercule a dompté le lion de Némée, un fort athlète, nommé Voltaire, a écrasé sous ses pieds l'hydre du fanatisme.

La raison se développe journellement dans notre Europe; les pays les plus stupides en ressentent les secousses. Je n'en excepte que la Pologne. Les autres états rougissent des bêtises où l'erreur a entraîné leurs pères: l'Autriche, la Westphalie, tous, jusqu'à la Bavière, tâchent d'attirer sur eux quelques rayons de lumière. C'est vous, ce sont vos ouvrages qui ont

[1] La lettre 7150. B.

produit cette révolution dans les esprits. L'hélépole de la bonne plaisanterie a ruiné les remparts de la superstition, que la bonne dialectique de Bayle n'a pu abattre.

Jouissez de votre triomphe; que votre raison domine longues années sur les esprits que vous avez éclairés; et que le patriarche de Ferney, le coryphée de la vérité, n'oublie pas le vieux solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

7167. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 juin.

Eh bien! madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà Saint-Géran [1] qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une salle de spectacle très ornée, très bien entendue, et très commode. Deux choses me privent de ces plaisirs : ma déplorable vieillesse et votre absence. Je me console un peu en vous écrivant de cette main qui est bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grace à vous demander, et voici ce que c'est.

Vous vous souvenez du procès de M. de Morangiés. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé Gilbert [2], qui déposa effrontément contre le comte de Morangiés, et qui le fit condamner au bailliage du Palais par un polisson nommé Pigeon, et par quelques gens de cette espèce. La cabale mettait le cocher Gilbert au rang des grands hommes qui se sont immortalisés par la seule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce Caton-Gilbert a

[1] Voyez lettre 7153. B.

[2] Gilbert; voyez tome XLVII, pages 6, 63; et ci-après, lettre 7171. B.

été pris volant dans la poche, qu'il est convaincu d'être plus faussaire que madame de Saint-Vincent n'est accusée de l'être, qu'il est dans les cachots du Châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me suis un peu mêlé de l'affaire de M. de Morangiés, je m'intéresse à celle du cocher Gilbert, et je vous supplie instamment, madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il est très utile de connaître les gens qui se sont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du ministère. Je ne sais si M. Turgot est à la campagne chez madame la duchesse d'Enville. J'attendrai tristement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous serez toujours la divinité de nos cantons, soit qu'on nous favorise, soit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie[1], et nos cœurs, seront toujours à vos pieds.

7168. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 juin.

Mon cher ange, ce n'est pas de mon joli théâtre, ce n'est pas de Lekain que je veux parler, c'est d'un cocher. Hélas! ce n'est pas d'un cocher pour me mener à Paris à l'ombre de vos ailes, c'est d'un cocher nommé Gilbert, dont vous ne vous doutez pas. Ce Gilbert est le même qui déposa contre M. de Morangiés, qui le fit condamner, par le nommé Pigeon

[1] Voyez tome LXIX, page 369. B.

et consorts, à payer cent mille écus, à garder prison, à être admonesté, etc. La cabale avocassière, convulsionnaire, usurière, prônait dans tout Paris ce Gilbert comme un Caton : c'était le cocher qui conduisait le monde dans le chemin de la vertu. Ce Caton, Dieu merci, vient d'être pris volant dans la poche et fesant de faux billets : il est dans les prisons du Châtelet. Je vous demande en grace de vous en informer. Il est bien doux et bien utile de connaître à fond les gens qui ont séduit la canaille, comme les faux Messies et M. Gilbert : cela est important. Envoyez un valet de chambre demander des nouvelles de ce brave Gilbert.

Ne serez-vous pas charmé de voir tous ces impudents braillards du barreau humiliés? N'est-ce pas une grande consolation de confondre ceux qui avaient vu Du Jonquay porter à pied cent mille écus, et faire vingt-six voyages, l'espace de six lieues, en trois heures? N'est-il pas plaisant de confondre un peu ces témoins de miracles, et de pouvoir faire rougir tout Paris, si on ne peut le corriger? Ayez pitié de ma curiosité : c'est une grande passion.

On disait hier que mademoiselle Raucourt était à Genève; mais je n'en crois rien. On prétend qu'elle va en Russie, et que depuis long-temps elle avait fait son marché.

Je vous conjure d'être aussi curieux que moi sur le cocher Gilbert.

7169. DE M. DALEMBERT.

Ce 24 juin.

Je ne vous ai point appris mon malheur, mon très cher et très digne maître; d'abord parceque je n'avais pas la force d'écrire, et ensuite parceque je n'ai pas douté que nos amis communs ne vous en instruisissent. Je ne m'apercevrai du secours de la philosophie que lorsqu'elle aura pu réussir à me rendre le sommeil et l'appétit, que j'ai perdus. Ma vie et mon ame sont dans le vide, et l'abîme de douleur où je suis me paraît sans fond. J'essaie de me secouer et de me distraire, mais jusqu'à présent sans succès. Je n'ai pu m'occuper, depuis un mois que j'ai essuyé cet affreux malheur, qu'à un éloge[1] que j'ai lu à la réception de La Harpe, et dans lequel il y avait plusieurs choses relatives à ma situation, que le public a bien voulu sentir et partager. Ce succès n'a fait qu'augmenter mon affliction, puisqu'il sera ignoré pour jamais de la malheureuse amie qu'il aurait intéressée.

Adieu, mon cher maître; quand ma pauvre ame sera plus calme et moins flétrie, je vous parlerai des autres chagrins que je partage avec vous, mais qui, en ce moment, sont étouffés par une douleur plus vive et plus pénétrante. Conservez-vous, et aimez toujours *tuum ex animo*.

7170. DE CATHERINE II.

A Czarskozélo, 14-25 juin.

Monsieur, plus on vit dans ce monde, et plus on s'accoutume à voir alternativement les événements heureux céder la place aux plus tristes spectacles, et ceux-ci à leur tour suivis de scènes étonnantes. Les pertes dont vous me parlez[2], monsieur, m'ont touchée sensiblement en leur temps par toutes

[1] *Éloge de M. de Sacy*, lu à l'académie française le 20 juin 1776. B.

[2] La lettre où Voltaire en parle étant perdue, je n'ai pu découvrir quelles étaient les personnes dont il déplorait la perte. B.

les circonstances malheureuses qui les ont accompagnées, aucun secours humain n'ayant pu ni les prévoir, ni les prévenir, ni réussir à sauver tous les deux, ou au moins l'un des deux. La part que vous y prenez, monsieur, m'est une nouvelle preuve des sentiments que vous m'avez toujours témoignés, et pour lesquels je vous ai mille obligations. Nous sommes présentement très occupés à réparer nos pertes. Les réglements que vous me demandez ne sont encore traduits et imprimés qu'en allemand; rien n'est plus difficile que d'avoir une bonne traduction française de quoi que ce soit écrit en russe; cette dernière langue est si riche, si énergique, et souffre tant d'inversions et de compositions de termes, qu'on la manie comme l'on veut; la vôtre est si sage et si pauvre, qu'il faut être vous pour en avoir tiré le parti et l'usage que vous en avez su faire.

Dès que j'aurai une traduction passable, je vous l'enverrai; mais je vous avertis d'avance que cet ouvrage est très sec et très ennuyeux, et que qui y cherchera autre chose que de l'ordre et du sens commun sera trompé. Il n'y a certainement dans tout ce fatras ni esprit ni génie, mais seulement beaucoup d'utilité.

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez assuré que rien au monde ne peut changer ma façon de penser à votre égard.

CATERINE.

7171. A M.***[1].

Vers juin.

Il vous souvient, monsieur, de ce fameux procès de M. le comte de Morangiés, maréchal-de-camp, lequel vous donna tant d'occupation, et de cette cabale abjecte et terrible qui se déchaînait contre lui. Il vous souvient d'un fiacre nommé Gilbert qui était à la tête de la troupe, avec un ancien clerc de procureur nommé Aubriot, lequel était alors dans les

[1] Cette lettre doit avoir été adressée à Linguet. B.

grands remèdes. Ils ameutaient le peuple, ils séduisaient tous les esprits. Le cocher Gilbert avait vu maître Liégard Du Jonquay, son intime ami, ne sachant ni lire, ni écrire, reçu docteur ès lois, demeurant dans un grenier sans meubles, et prêt à acheter une charge de conseiller au parlement; il l'avait vu, dis-je, comptant cent mille écus, en or, dans son grenier; il avait aidé le docteur ès lois à ranger cette somme et à la mettre dans des sacs. Il avait vu ce jeune magistrat porter à pied cent mille écus en treize voyages à M. de Morangiés, et courir chargé d'or l'espace de six lieues en trois heures.

Le clerc de procureur, tout couvert de mercure, d'ulcères, et d'onguents, depuis les pieds jusqu'à la tête, s'était échappé de son chirurgien, au risque de sa vie, pour voir avec Gilbert cette course digne des jeux olympiques.

Toute la halle, toute la basoche, jointes à des restes de convulsionnaires, attestaient Dieu en faveur de Du Jonquay. Ils attestaient, après Dieu, le cocher et le clerc de procureur vérolé. Ces deux témoins, comme on dit, ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. Ils avaient vu, et ils déposaient en conscience. La cause du magistrat Du Jonquay était si juste, son droit si évident, qu'un usurier, nommé Aucour, acheta le procès et le poursuivit en son nom, comme un fripier achète un habit de gala pour le revendre.

En vain M. de Sartines, alors lieutenant général de la police, secondé du lieutenant criminel, avait commencé par réprimer sagement l'insolence et l'intrigue aussi absurde que coupable de Du Jonquay et

de ses complices. Le peuple cria que les Pilates opprimaient les justes. Les convulsionnaires écrivirent que les commandements de Dieu étaient impossibles aux maréchaux-de-camp, que tout homme de qualité était nécessairement un fripon, et qu'il n'y avait de vertu que dans les greniers, chez les fiacres, et chez les clercs de procureur attaqués de la maladie que dom Calmet attribue au saint homme Job. La voix du peuple est la voix de Dieu : cette voix fut si éclatante et si forte, que le procès ayant été d'abord envoyé par le parlement au bailliage du Palais pour être jugé en première instance, cette petite juridiction fit mettre le comte de Morangiés en prison, le condamna à rendre cent mille écus qu'il n'avait jamais pu recevoir, et adjugea trois mille six cents livres au généreux cocher pour récompenser sa vertu.

Le parlement eut bien de la peine à réparer l'horreur et le ridicule de cette sentence. La cabale accusa le parlement d'être cabale lui-même. Des avocats continuent à écrire que le maréchal-de-camp avait corrompu le parlement, le Châtelet et la police. Un des défenseurs du cocher Gilbert dit dans son mémoire que la présence de ce vertueux cocher fit trembler le juge qui l'interrogeait. C'était Caton que les satellites d'un tyran traînaient en prison.

Enfin, monsieur, on me mande de Paris que ce Gilbert, ce Caton des fiacres, après avoir souvent esquivé la corde, vient d'être surpris en flagrant délit, et convaincu d'être voleur et faussaire. Je ne sais pas si la cabale le sauvera d'un châtiment capital; mais je sais que, dès qu'un gueux est parvenu à se faire

un parti dans la populace, ce parti n'est pas toujours anéanti à la mort du chef. Un seul enthousiaste suffit pour en ranimer la cendre. Si la justice fesait pendre le cocher Gilbert, le fanatisme ferait son panégyrique au pied de la potence. On invoquerait Gilbert comme le martyr du peuple immolé à la cour; et qui sait où cette passion pourrait aller?

On conte qu'un prêtre irlandais,

Qui vivait à Paris d'arguments et de messes,

mit un jour, par mégarde, dans sa poche un calice d'or appartenant à une chapelle royale. Comme on allait l'exécuter, un de ses camarades cria au peuple: Voyez comme on traite ici les bons catholiques! Ce seul mot excita une sédition. Je ne garantis pas cette histoire, car de mille je puis à peine en croire une.

Si vous me demandez comment, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, une grande partie du public a été assez maligne et assez sotte pour soutenir la misérable cause des gredins qui ont accusé le comte de Morangiés, je vous répondrai que du moins on ne voit plus dans nos jours de ces procès criminels qui ressemblent à des champs de carnage, tels que celui des templiers, condamnés à mourir dans les flammes comme des apostats, après avoir combattu soixante ans pour la foi; tels que celui d'un prince d'Armagnac, dont le sang fut versé goutte à goutte sur la tête de ses enfants par les bourreaux de Louis XI; ou celui d'un comte de Montecuccoli, écartelé sous François Ier, parceque le dauphin avait bu imprudemment à la glace; ou d'un conseiller Du Bourg,

pendu pour avoir recommandé la vertu de la tolérance; ou d'un Ramus, dont le cadavre sanglant fut traîné aux portes de tous les colléges pour faire amende honorable aux quiddités et aux eccéités d'Aristote; ou d'un maréchal de Marillac, mené à la Grève dans un tombereau, parceque son frère déplaisait à un ministre, etc., etc.

Nous avons eu, à la vérité, il y a quelques années, deux exemples atroces[1], absurdes, exécrables, mais plus rarement qu'autrefois. La France et l'Europe en ont témoigné leur horreur. Nos pères regardèrent pendant douze siècles avec des yeux indifférents une suite non interrompue d'abominations publiques. Aujourd'hui la voix des sages semble en arrêter un peu le cours, etc. Mais qui sait si la voix des sages et des justes (c'est la même chose) l'emportera toujours sur le rugissement des pervers fanatiques?

7172. A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 juillet.

Le jour de votre réception[2], mon très cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure avec la vie active et glorieuse ne songent pas qu'il ne faut point comparer Atticus avec César.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos

[1] L'exécution de Calas (voyez tome XL, page 499) et le supplice de La Barre (voyez tome XLII, page 355). B.

[2] Le 20 juin; voyez page 50. B.

succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse, qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup *la Pharsale*, vous en tirerez un très bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour Philippe III: *Plus on lui ôte, plus il est grand*[1].

On m'a dit que vous aviez encore embelli *Menzicof* et *les Barmécides*. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles[2] à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

7173. A M. DE POMARET.

4 juillet.

J'avais de justes sujets d'espérance, monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous

[1] L'inscription s'appliquait à un fossé. B.

[2] Il paraît que La Harpe était au nombre des personnes à qui Domaschnieff (voyez lettre 7174) avait fait des envois. B.

deux se sont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux en si peu de temps :

Nimium vobis, ô *Galla* propago,
Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent[1] !

M. Turgot surtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous surprendra, monsieur, c'est que M. Turgot avait été bachelier de Sorbonne, et M. de Saint-Germain a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens partout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de Sorbonne qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes[2]. *Quot capita, tot sensus.* Moi-même, monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la morale, j'ai le malheur d'être très éloigné des sentiments que vous êtes obligé de professer[3]; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être attaché, et d'être de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

7174. A M. DOMASCHNIEFF[4].

Ferney, le 6 de juillet.

Monsieur, il est bien doux pour moi de recevoir de vous les médailles de vos victoires et de votre

[1] *Æn.*, VI, 870-71. B.

[2] Pomaret était ministre du saint Évangile à Ganges. B.

[3] La croyance à Jésus-Christ. B.

[4] M. Domaschnieff, gentilhomme de la chambre de l'impératrice des Russies, et directeur de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, a envoyé, au nom de cette souveraine, à plusieurs membres, des médailles

paix ; je crois voir sur cette médaille votre flotte, qui brûla celle des Turcs ; et je n'oublierai jamais que j'eus l'honneur de vous recevoir chez moi au milieu de vos triomphes. Si j'en croyais mon zèle, je viendrais vous en féliciter encore à Saint-Pétersbourg, et me mettre aux pieds de sa majesté impériale, victorieuse, pacificatrice, et législatrice ; mais, à mon âge de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, je ne puis vous applaudir que du bord de mon tombeau.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, etc. VOLTAIRE.

7175. A M. DE TRUDAINE.

Ferney, 9 juillet.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous présenter un de mes colons, qui fait le plus fleurir le petit coin de terre que vous voulez bien protéger? C'est le sieur Valentin, négociant et artiste très intelligent. Je crois qu'il a quelques graces à vous demander, et j'ose vous assurer qu'il est digne de les obtenir.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

en or, frappées à l'occasion de la glorieuse paix de la Russie avec les Turcs. (*Note de l'impression de* 1781.)

7176. A M. DE VAINES.

Ferney, 11 juillet.

Souffrez, monsieur, que je vous détourne un moment de vos occupations pour faire encore mon compliment au ministre[1] qui vous a conservé une place[2] dans laquelle vous pouvez faire du bien. C'est une de mes consolations, dans ma triste vieillesse, accablé de maladies, que vous m'ayez mis à portée de vous écrire quelquefois, et de vous dérober quelques instants.

Je m'imagine que mes amis, qui sont les vôtres, ont le bonheur de vous voir comme auparavant.

Je me persuade surtout que M. le marquis de Condorcet est celui qui a conservé avec vous la liaison la plus suivie. Trouvez bon que je vous adresse cette lettre pour lui[3], et surtout que je vous renouvelle le sincère attachement que vous m'avez inspiré.

Conservez un peu d'amitié pour le vieux malade.

7177. A M. LE COMTE D'ARGENTAL[4].

19 juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de Saint-Julien arrive dans mon désert avec Lekain. Si la

[1] Jean-Étienne-Bernard de Clugny avait succédé à Turgot dans le contrôle général des finances (voyez lettre 7200). Clugny mourut en 1776. B.

[2] De premier commis des finances. B.

[3] La lettre à Condorcet manque. B.

[4] Une partie de cette lettre est rapportée dans la *Correspondance* de Grimm (juin 1776), avec quelques différences très légères. Je m'en tiens au texte des éditions de Kehl. B.

chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du *tripot*, contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? il l'appelle le *dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce Shakespeare[1] qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine, et toute la famille royale, à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes[2]? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne,

[1] Les deux premiers volumes de la traduction de Shakespeare, par Le Tourneur, Catuelan, et Fontaine-Malherbe, parurent en 1776, in-8°, sous ce titre : *Shakespeare traduit de l'anglais*. B.

[2] Il y en eut *dix-huit* autres. La traduction de Shakespeare, 1776-81, est en vingt volumes in-8° ou vingt volumes in-4°. B.

assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et, pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare [1]; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi; sans quoi, je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à Lekain. On dit qu'il jouera six pièces pour les Genevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué *Olympie* à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de Richelieu fait paraître le précis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sache écrire.

[1] Voyez, tome XXXVII, page 220, la dix-huitième des *Lettres philosophiques*. B.

Quant à mon ami, M. le cocher Gilbert[1], je souhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue.*

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

7178. A M. DE MEUNIER[2].

24 juillet.

Pardonnez, monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt du très agréable présent que M. Panckoucke m'a fait de votre part[3]. Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant: car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les Plines anciens et modernes ont tant parlé, mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi, qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de

[1] Voyez lettres 7167 et 7171. B.

[2] Jean-Nicolas de Meunier, né à Noseroy le 15 mars 1751, membre de l'assemblée constituante en 1789, sénateur en 1802, mort le 7 février 1814. B.

[3] *L'Esprit des Usages et Coutumes des différents peuples;* Paris, 1776, trois volumes in-8°. K.

terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, monsieur, mes remerciements, etc.

7179. A M. DALEMBERT.

A Ferney, 26 juillet.

Secrétaire du bon goût plus que de l'académie, mon cher philosophe, mon cher ami, à mon secours. Lisez mon factum contre notre ennemi M. Le Tourneur [1]; faites-le lire à M. Marmontel et à M. de La Harpe, qui y sont intéressés. Voyez si vous pourrez et si vous oserez m'écrire une lettre ostensible, un mot de votre secrétairerie, en réponse de ma requête.

Je suis un peu indigné contre ce Le Tourneur; mais il faut retenir sa colère quand on plaide devant ses juges. On veut nous faire trop Anglais, et je plaide pour la France. J'ai dit exactement la vérité, c'est ce qui fait que je m'adresse à vous.

Je vous crois actuellement très occupé des prix, mais je vous demande un demi-quart d'heure d'audience. Je suis bien malheureux de vous la demander de cent lieues loin. Conservez-moi un peu d'amitié; elle est la consolation des derniers jours de ma vie. Je ne sais si la vôtre est heureuse; la mienne serait moins déplorable si je pouvais vous embrasser.

[1] *Lettre à l'académie française*, t. XLVIII, p. 403. B.

7180. A M. L'ABBÉ PEZZANA.

A Ferney, le 30 juillet.

Ecco il dotto Pezzana...

.... Che gran speme
Mi da che ancor del mio nativo nido
Udir farà da Calpe agli Indi il grido.

C'est à peu près, monsieur, ce que dit *questo divino Ariosto nel canto XLVI, stanza* 18. Vous me comblez d'honneurs et de plaisirs en me promettant un *Arioste* entier commenté par vous. *L'Orphelin de la Chine*[1] ne méritait pas vos bontés; mais l'*Arioste* mérite tous vos soins. Il a certainement besoin de vos commentaires en France, et vous rendez un très grand service à la littérature. Vous ferez connaître tous les personnages de la maison d'Este dont il parle, et tous les grands hommes de son temps qui ne sont que désignés au commencement du dernier chant. Ce dernier chant surtout est peu connu à Florence même, à ce que m'ont dit des gens de lettres toscans, qui en gémissaient.

Je n'ose vous remercier dans votre belle langue, et je n'ai point d'expressions dans la mienne pour vous exprimer l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

7181. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. Lekain, aussi en colère

[1] L'abbé Pezzana avait traduit en italien *l'Orphelin de la Chine*; voyez lettre 7271. B.

que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour Le Tourneur; que les échafauds et les b....ls anglais l'emportent sur le théâtre de Racine et sur les belles scènes de Corneille; qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les Gilles de Londres, et qu'enfin on va donner une tragédie en prose où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laissera pas sa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des sauvages et à des monstres. Je me flatte que M. le maréchal de Duras ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'académie pour nous voir mangés par des Hottentots. Je me suis quelquefois plaint des Welches; mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'académie un petit écrit[1] dans lequel j'ai essayé d'étouffer ma juste douleur, pour ne laisser parler que ma raison. Ce mémoire est entre les mains de M. Dalembert; mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de rassembler les feuilles éparses de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle.

[1] *Lettre à l'académie française*, t. XLVIII, p. 403. B.

Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes.

7182. A MADAME LA PRINCESSE D'HÉNIN.

Madame, madame de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander que, si je disputais Lekain à la reine, je devais demander votre protection. J'ai couru sur-le-champ au temple des Graces, pour me jeter à vos pieds. Une de vos compagnes m'a dit :

Imite-nous, tu feras bien.
A cette reine si chérie
Nous ne disputons jamais rien,
Et nous l'avons toujours servie.

Madame, me voilà justement comme les Graces, je ne dispute rien à sa majesté; mais malheureusement je ne puis rien faire dans mon métier qui soit digne de ses regards ni des vôtres. Je vous prie seulement de pardonner à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui vous importune, pour vous dire que, s'il avait la force de venir crier : Vive la reine! de vous faire sa cour, de vous voir, et de vous entendre avant de mourir, il mourrait heureux.

Je suis en attendant, avec un profond respect, madame, votre, etc.

7183. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 4 auguste.

J'ai lu hier à l'académie, mon cher et illustre confrère, l'excellent ouvrage [1] que vous m'avez adressé pour elle. Elle l'a écouté avec le plaisir que lui fait toujours ce qui vient de vous. Vos réflexions sur Shakespeare nous ont paru si intéressantes pour la littérature en général, et pour la littérature française en particulier, si utiles surtout au maintien du bon goût, que nous sommes persuadés que le public en entendrait la lecture avec la plus grande satisfaction, dans la séance du 25 de ce mois, où les prix doivent être distribués. Mais, comme nous ne pouvons disposer ainsi de votre ouvrage sans votre agrément, la compagnie m'a chargé de vous le demander, et je m'acquitte avec empressement d'une commission qui m'est si agréable. Vous sentez cependant, mon cher et illustre confrère, que cet écrit, dans l'état où il est, aurait besoin de quelques légers changements, sinon pour être imprimé, au moins pour être lu dans une assemblée publique. Il est indispensable de taire le nom du traducteur, que vous attaquez, et de mettre seulement à la place le nom général de traducteurs; car ils sont en effet au nombre de trois [2]. Il serait convenable encore, même en ne nommant point ces traducteurs, de supprimer tout ce qui pourrait avoir l'air de personnalité offensante. Il serait nécessaire enfin de retrancher dans les citations de Shakespeare quelques traits un peu trop libres pour être hasardés dans une pareille lecture. L'académie desire donc, mon cher et illustre confrère, ou que vous nous autorisiez à faire ces corrections, dans lesquelles nous mettrons à-la-fois toute la sobriété et toute la prudence possibles, ou, ce qui serait mieux encore, que vous fissiez vous-même ces légers changements, l'ouvrage ne pouvant que gagner de toute manière à être revu et corrigé par vous.

[1] La *Lettre à l'académie* qui est t. XLVIII, p. 403. B.

[2] Le Tourneur, Catuelan, et Fontaine-Malherbe; voyez lettre 7177. B.

J'attends incessamment votre réponse à ce sujet, et vous renouvelle, du fond de mon cœur, les assurances bien vives du tendre et respectueux attachement avec lequel je suis, depuis tant d'années, mon cher et illustre confrère, votre très humble et très obéissant serviteur,

DALEMBERT,
secrétaire perpétuel de l'académie française,
au Louvre.

P. S. Après vous avoir parlé au nom de l'académie, permettez-moi, mon cher maître, de vous parler pour mon compte, et seulement entre vous et moi. Votre ouvrage, excellent en lui-même, me paraît plus excellent encore pour être lu dans une assemblée publique de l'académie, comme une réclamation, au moins indirecte, de cette compagnie, contre le mauvais goût qu'une certaine classe de littérateurs s'efforce d'accréditer. Je m'attends bien que vous donnerez votre consentement à cette lecture, et que vous m'écrirez une lettre honnête pour l'académie. Vous pourriez, au lieu des grossièretés (inlisibles publiquement) que vous citez de Shakespeare, y substituer quelques autres passages ridicules et lisibles qui ne vous manqueront pas. Vous pourriez même ajouter à votre diatribe tout ce qui peut contribuer à la rendre piquante, quoiqu'elle le soit déjà beaucoup. Par malheur, le temps nous presse un peu; car notre assemblée publique est d'aujourd'hui en trois semaines, et il serait bon que votre diatribe corrigée me parvînt avant le lundi 19 de ce mois. Pour abréger le temps, envoyez-moi, si vous voulez, vos additions, en cas que vous en ayez à faire, et je me chargerai des retranchements, qui ne sont pas difficiles, et qui ne feront rien perdre à l'ouvrage. Au reste, si vous consentez à la lecture publique, comme je l'espère, il sera bon que l'ouvrage ne soit pas imprimé avant le 25, qui sera le jour de cette lecture.

Réponse, mon cher maître, sur tous ces points, et la plus prompte qu'il sera possible. Je vous embrasse tendrement.

7184. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 auguste.

Mon cher ange, vous avez veillé sur le printemps de ma vie, et vous veillez sur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère : on ne doit rien cacher à son ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux sur ma lettre à madame la princesse d'Hénin [1], et sur mes petits versiculets à la reine, que j'étais un vieux fou qui ne respirait que le plaisir. Le fait est qu'au fond, si j'étais gai, j'étais encore plus triste; car je volais un moment à mes douleurs pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là.

Vous savez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé Saint-Géran, protégé par madame de Saint-Julien, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magasin dont on pouvait faire une salle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suisse, a vite établi son théâtre (à mes dépens), et a fait son marché avec Lekain pour venir enchanter les treize cantons. Pendant qu'il négociait avec Lekain, et que madame Denis regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai si vous pouviez obtenir un congé pour Lekain [2]; mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réussi beaucoup plus que je n'aurais osé l'espérer. Lekain est venu, et a rendu Fer-

[1] Lettre 7182. B.
[2] Lettre 7162. B.

ney célèbre. Il a joué supérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, sur un autre théâtre appartenant encore au troubadour Saint-Géran. Les treize cantons ont accouru, et ont été ravis. Pour moi, misérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je suis non seulement dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiégent ma fin. J'ai manqué Lekain deux fois, par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé Lekain à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parceque je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitants dispersés, cent maisons que j'ai bâties, et qui vont être désertes; tout cela tourne la cervelle et tue son homme, surtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'*Olympie* ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olympie;* mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là.

Je vous lègue *Olympie*, mon cher ange, et à M. de Thibouville. Je me mets *sub umbra alarum tuarum.*

LE VIEUX MALADE.

7185. A M. DALEMBERT.

10 auguste.

Mon très cher grand homme, premièrement je vous supplie de présenter mes remerciements et mes profonds respects à l'académie.

Souffrez à présent que je vous dise que vous ne pouvez trop vous dissiper, et que ma guerre contre l'Angleterre vous amusera. Ceci devient sérieux. Le Tourneur seul a fait toute la préface, dans laquelle il nous insulte avec toute l'insolence d'un pédant qui régente des écoliers. Voyez, mon cher ami, le ton de Le Tourneur, qui est aussi ennuyeux que l'auteur de *l'Année sainte*[1], et qui est beaucoup plus impertinent. J'ai été inondé de lettres de Paris; tous les honnêtes gens sont irrités contre cet homme; plusieurs ont retiré leurs souscriptions. Il faudrait mettre au pilori du Parnasse un faquin qui nous donne, d'un ton de maître, des Gilles anglais pour mettre à la place des Corneille et des Racine, et qui nous traite comme tout le monde doit le traiter.

Ayez donc la bonté de ne point prononcer son vilain nom. A l'égard des turpitudes qu'il est nécessaire de faire connaître au public, et de ces gros mots de la canaille anglaise qu'on ne doit pas faire entendre au Louvre, serait-il mal de s'arrêter à ces petits défilés, de passer le mot en lisant, et de faire desirer au public qu'on le prononçât, afin de laisser voir le divin Shakespeare dans toute son horreur, et dans son incroyable bassesse? Si c'est vous qui daignez lire, vous saurez bien vous tirer de cet embarras, qui, après tout, est assez piquant. *Fils de p.....* est dans *Molière*[2]. Quand vous le trouverez dans les ad-

[1] Voltaire a voulu parler de *l'Année chrétienne*, dont l'auteur est Nicolas Letourneux (et non Le Tourneur), mort en 1685. B.

[2] Dans *M. de Pourceaugnac*, acte II, scène 10; et dans *Amphitryon*, acte III, scène 7. B.

ditions que je vous envoie, il ne vous en coûtera pas beaucoup de le supprimer; mais conservez, je vous en supplie, l'endroit où je demande justice à la reine[1]; je combats pour la nation. Je ressemble à M. Roux de Marseille, qui fit la guerre aux Anglais, en 1756, en son propre et privé nom. Donnez-moi permission d'aller en course; cela s'appelle, je crois, des lettres de marque.

J'ignore si la séance commencera ou finira par cette bagatelle. Je souhaiterais qu'elle fût lue au début, et qu'on pelotât en attendant partie.

Adieu; je me console de ma triste existence en vous fournissant un moment pour vous amuser. Je me recommande à tous mes confrères qui voudront bien se ressouvenir de moi, et soutenir un Français contre quelques Welches.

7186. A M. DALEMBERT.

13 auguste.

Je sens bien, mon cher ami, que je n'ai pas assez travaillé ma déclaration de guerre à l'Angleterre; elle ne peut réussir que par votre art, très peu connu, de faire valoir le médiocre, et d'escamoter le mauvais par un mot heureusement substitué à un autre, par une phrase heureusement accourcie, par une expression sous-entendue, enfin par tous les secrets que vous avez.

Tout le plaisant de l'affaire consiste assurément dans le contraste des morceaux admirables de Cor-

[1] Voyez tome XLVIII, page 425. B.

neille et de Racine avec les termes du b....l et de la halle que le divin Shakespeare met continuellement dans la bouche de ses héros et de ses héroïnes. Je suis toujours persuadé que, quand vous avertirez l'académie qu'on ne peut pas prononcer au Louvre ce que Shakespeare prononçait si familièrement devant la reine Élisabeth, l'auditeur, qui vous saura bon gré de votre retenue, laissera aller son imagination beaucoup au-delà des infamies anglaises, qui resteront sur le bout de votre langue.

Le grand point, mon cher philosophe, est d'inspirer à la nation le dégoût et l'horreur qu'elle doit avoir pour Gilles Le Tourneur, préconiseur de Gilles Shakespeare, de retirer nos jeunes gens de l'abominable bourbier où ils se précipitent, de conserver un peu notre honneur, s'il nous en reste. Je remets tout entre vos mains. Soyez aujourd'hui mon Raton; coupez, taillez, rognez, surtout effacez. Mais je vous conjure de laisser subsister mon invocation à la reine et à nos princesses. Il faut les engager à prendre notre parti. Je dois surtout prendre la reine pour ma protectrice, puisqu'elle a daigné renoncer à Lekain pendant un mois en ma faveur. Elle aime le théâtre tragique; elle distingue le bon du mauvais, comme si elle mangeait du beurre et du miel[1]; elle sera le soutien du bon goût.

Je vous prierai de me renvoyer la diatribe, quand vous aurez daigné la lire et l'embellir. J'y retravaillerai encore, j'ai des matériaux, et je vous la renverrai par M. De Vaines. Je crois que c'est au libraire

[1] Isaïe, chap. VII, verset 15. B.

de l'académie d'imprimer ce petit morceau. Il augmentera le nombre de mes ennemis; mais je dois mourir en combattant, quand vous êtes mon général.

7187. A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 auguste.

N'ayant pas été assez heureux, monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de Limon. Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de Platons semblables auprès des Denys. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive, et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire dans toute l'Europe aux honnêtes gens que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. Le roi de Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de La Barre[1], compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que

[1] Morival d'Étallonde. B.

les philosophes ne sont point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la cour, on a trouvé le secret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître : c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, monsieur, et puissiez-vous porter des coups mortels au monstre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau.

7188. A M. DE VAINES.

14 auguste.

Le 25 du mois, monsieur, je combats en champ clos, sous les étendards de M. Dalembert[1], contre Gilles Le Tourneur, écuyer de Gilles Shaskespeare. Je vous réitère ma prière d'assister à ce beau fait d'armes, et je vous prends pour juge du camp. A l'égard de l'édit des jurandes, j'ai toujours une grande curiosité de voir comment on s'y sera pris pour les conserver et pour les réprimer.

Je tremble pour mon petit pays dans les conjonctures où nous sommes.

[1] Ce fut Dalembert qui, en qualité de secrétaire perpétuel de l'académie française, lut, dans la séance publique du 25 auguste 1776, la *Lettre à l'académie française*, qui est tome XLVIII, page 403. B.

7189. A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Courage, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire: *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum*[1]. Le *Journal littéraire*[2], dont Panckoucke a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. Dalembert et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire d'oser défendre, en pleine académie, Sophocle, Corneille, Euripide, et Racine, contre Gilles Shakespeare et Pierrot Le Tourneur. Il faudra se laver les mains après cette bataille, car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abîme d'ordures où on l'a plongée: voilà l'abomination de la désolation[3] dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très-cher confrère, de donner à mon discours patriotique[4] la rondeur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sedaine; il a quitté la truelle pour la lyre; et moi, la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à-la-fois plus

[1] Psaume cix, verset 1. B.

[2] *Journal de Politique et de Littérature*. B.

[3] Daniel, chap. ix, verset 27. B.

[4] La *Lettre à l'académie française*, l. XLVIII, p. 403. B.

de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

Ma principale intention et le vrai but de mon travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on ose opposer à la majesté de notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat Shakespeare. Il est vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le Louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. Dalembert ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner, devant les dames, *la bête à deux dos*, *fils de putain*, *pisser*, *dépuceler*, etc.; mais M. Dalembert peut s'arrêter à ces mots sacramentaux; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent Shakespeare dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée, qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à peu près ce que j'ai mandé à M. Dalembert [1]; et je vous prie d'obtenir de lui la grace que je lui demande; après quoi je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du Théâtre-Français et de la foire de Londres. Je sais bien que Corneille a de grands défauts; je ne l'ai que trop dit: mais ce sont les défauts d'un grand homme, et Rymer [2] a eu bien raison de dire que Shakespeare n'était qu'un vilain singe.

[1] Lettre 7185. B.

[2] Voyez tome XLVIII, page 426. B.

Adieu, mon cher ami; je finis, car je suis trop en colère.

7190. A M. ***,

SUR DES QUESTIONS MÉTAPHYSIQUES.

Le solitaire à qui vous avez écrit, monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre; votre écrit respire la plus saine métaphysique; et si vous n'avez rien puisé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très bon; ce qui est extrêmement rare, surtout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques l'entendent, est en effet une chimère absurde. Pour peu qu'on écoute la raison, et qu'on ne veuille point se payer de mots, il est clair que tout ce qui existe et tout ce qui se fait est nécessaire; car s'il n'était pas nécessaire, il serait inutile. La respectable secte des stoïciens pensait ainsi; et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette vérité se trouve en cent endroits dans Homère, qui soumet Jupiter au Destin.

Il existe quelque chose, donc il est un Être éternel; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause : aussi tous les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière immortelle.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli; et je n'entends

nullement ce raisonnement de Clarke : « Ce qui existe « nécessairement en un lieu doit exister nécessaire- « ment en tout lieu. » On lui a fait sur cela, ce me semble, de très bonnes objections, auxquelles il n'a fait que de très faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein; ce dessein me fait connaître un moteur; ce moteur est sans doute très puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte, mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes et le roman de l'ame. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très peu d'idées claires, et cela doit être, puisque nous ne

sommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, monsieur, est le très humble serviteur du vôtre.

7191. A M. DE VAINES.

16 auguste.

On dit, monsieur, que vous êtes l'un des soixante[1]. Je vous crois plus fait pour être l'un des quarante. Je crois que je viendrais à Paris exprès pour vous donner mon suffrage. En attendant, je vous supplie de vouloir bien m'envoyer la nouvelle pièce d'éloquence sur les jurandes et maîtrises.

On dit qu'on va faire un recueil des édits de M. Turgot. Cela restera à la postérité.

7192. A M. DE BURE, PÈRE[2].

A Ferney, 19 auguste.

A mon âge, monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'ame est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez m'a paru plein de

[1] C'est-à-dire au nombre des fermiers généraux; voyez ma note, tome XXXIII, page 12. B.

[2] De Bure (Guillaume-François), libraire à Paris, auteur de la *Bibliographie instructive*, né en 1731, mort en 1782, avait envoyé à Voltaire un volume ayant pour titre *Observations sur un ouvrage intitulé* le Système de la Nature, *divisées en deux parties*, *par M. de B...*; Paris, De Bure, 1776, in-8°. Voltaire crut, d'après les initiales, que le libraire était l'auteur du livre. C'est à Louis-François Nonel de Buzonière, né à Orléans le 30 janvier 1737, mort le 6 mars 1819, que l'on doit ces *Observations*. B.

déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéisme : mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce*, et tout ce qu'on peut dire sur la divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de Platon.

Quant à la lettre du feu lord Bolyngbroke[1], qui dit qu'il n'y avait que lui, Pouilly, et Pope, qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie; et, s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres : « Mes sœurs, Bo« lyngbroke est déclaré aujourd'hui secrétaire d'état; « sept mille guinées de rente, mes sœurs, et tout pour « nous ! »

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc. LE VIEUX MALADE.

7193. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 20 auguste.

Vos ordres seront exécutés, mon cher et illustre maître; je vous lirai à l'assemblée de dimanche prochain, et je vous lirai de mon mieux, quoique vos ouvrages n'aient pas besoin d'être aidés par le lecteur. Je regarde ce jour comme un jour de bataille, où il faut tâcher de n'être pas vaincus comme à Crécy et à Poitiers, et où le sous-lieutenant Bertrand secondera de ses faibles pattes les griffes du feld-maréchal Raton. Bertrand est seulement bien fâché qu'on ait été obligé de couper quelques unes de ces griffes, par révérence pour les

[1] Dans la *Théorie des Sentiments agréables*, par Lévesque de Pouilly. K.

dames; mais l'imprimeur les rétablira, et Raton est prié de les aiguiser encore. Au reste, Bertrand ne pense pas qu'en laissant, comme de raison, subsister ces griffes, la grave académie puisse s'en charger, même à l'impression. Il vaudrait mieux imprimer l'ouvrage sans retranchements, en se contentant d'avertir qu'on en a retranché à la lecture publique, par respect pour l'assemblée et pour le Louvre, ce que le *divin Shakespeare prononçait si familièrement devant la reine Élisabeth*. Enfin, mon cher maître, voilà la bataille engagée, et le signal donné. Il faut que Shakespeare ou Racine demeure sur la place. Il faut faire voir à ces tristes et insolents Anglais que nos gens de lettres savent mieux se battre contre eux que nos soldats et nos généraux. Malheureusement il y a parmi ces gens de lettres bien des déserteurs et des faux frères; mais les déserteurs seront pris et pendus. Ce qui me fâche, c'est que la graisse de ces pendus ne sera bonne à rien, car ils sont bien secs et bien maigres. Adieu, mon cher et illustre ami; je crierai dimanche, en allant à la charge: Vive Saint-Denis-Voltaire, et meure George-Shakespeare!

7194. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 27 auguste.

M. le marquis de Villevieille a dû, mon cher et illustre maître, partir pour Ferney hier de grand matin. Il se proposait de crever quelques chevaux de poste, pour avoir le plaisir de vous rendre compte le premier de votre succès. Il a été tel que vous pouviez le desirer. Vos réflexions ont fait très grand plaisir, et ont été fort applaudies. Les citations de Shakespeare, *la Chronique de Metz, le roi Gorboduc*, etc., ont fort diverti l'assemblée. On m'en a fait répéter plusieurs endroits, et les gens de goût ont surtout écouté la fin avec beaucoup d'intérêt. Je n'ai pas besoin de vous dire que les Anglais qui étaient là sont sortis mécontents, et même quelques Français, qui ne se contentent pas d'être battus par eux sur terre et sur mer, et qui voudraient encore que nous le fussions sur

le théâtre. Ils ressemblent à la femme du *Médecin malgré lui :* « Je veux qu'il me batte, moi [1] ; » mais heureusement tous vos auditeurs n'étaient pas comme cette femme et comme eux. Je vous ai lu avec tout l'intérêt de l'amitié et tout le zèle que donne la bonne cause, j'ajoute même avec l'intérêt de ma petite vanité; car j'avais fort à cœur de ne pas voir rater ce canon, lorsque je m'étais chargé d'y mettre le feu. J'ai eu bien regret aux petits retranchements qu'il a fallu faire, pour ne pas trop scandaliser les dévots et les dames; mais ce que j'avais pu conserver a beaucoup fait rire, et a fort contribué, comme je l'espérais, au gain complet de la bataille. Je vais faire mettre au net l'ouvrage tel que je l'ai lu, afin de vous le renvoyer comme vous le desirez. Vous y ferez les additions que vous jugerez à propos; mais je vous préviens qu'il sera nécessaire de retrancher les ordures de Shakespeare, si vous voulez que l'académie fasse imprimer l'ouvrage par son libraire; et peut-être l'ouvrage y perdra-t-il quelque chose. Au reste, donnez-moi là-dessus vos ordres; et, quoique l'académie doive entrer en vacance le 1er de septembre, je prendrai mes mesures auparavant pour que cette impression puisse se faire de son aveu. Adieu, mon cher maître; je suis très flatté que vous m'ayez choisi pour sonner la charge sous vos ordres, et, en vérité, assez content de la manière dont je m'en suis acquitté. Je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.

7195. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 auguste.

Que vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 auguste? je vous dirai que, si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout-à-fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que

[1] Acte I, scene 2. B.

j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'*Olympie* paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître *Olympie* m'a été refusé. Il faut avouer que Lekain n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier Bayard à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curiosité, pour tout mérite. Lekain, pour m'achever, jouera *Scévola* [1] à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine qui a du goût ne sera pas trop contente de ce *Scévola,* qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de Hardy.

Lekain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien: aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en sais pas davantage.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur Le Tourneur aura été jugé le jour de la Saint-

[1] Tragédie de Du Ryer, jouée en 1646. B.

Louis[1]. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de feseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des Welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent Racine, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit, et d'une pareille turpitude. Les Gilles et les Pierrots de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des Cinna et des Polyeucte en comparaison des personnages de cet ivrogne de Shakespeare, que M. Le Tourneur appelle le *dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. Turgot. Me voilà complètement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut savoir souffrir; c'est un métier que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de Thibouville prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'est pas assez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. Le Tourneur.

Je crois que vous aurez bientôt madame Denis, qui entreprend un voyage bien pénible pour aller

[1] *Lettre à l'académie*, tome XLVIII, page 403. B.

consulter M. Tronchin; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable! Le gros abbé Mignot la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera [1]. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous.

7196. A M. DALEMBERT.

3 septembre.

Mon général, mes troupes ne peuvent actuellement recevoir leurs ordres immédiatement de vous. J'ai changé un peu mon ordre de bataille, et on imprime actuellement la campagne que j'ai faite sous vous. Je suis toujours émerveillé qu'une nation qui a produit des génies pleins de goût et même de délicatesse, aussi bien que des philosophes dignes de vous, veuille encore tirer vanité de cet abominable Shakespeare, qui n'est, en vérité, qu'un Gilles de village, et qui n'a pas écrit deux lignes honnêtes. Il y a, dans cet acharnement de mauvais goût, une fureur nationale dont il est difficile de rendre raison.

Je vois que M. de La Harpe fait la guerre de son côté, avec beaucoup de succès, contre messieurs les

[1] Madame Denis ne partit point. B.

feseurs de drames en prose. Il rend en cela un très grand service à la saine littérature, et je l'exhorte à ne jamais mettre les armes bas. Mais quel sera le brave chevalier qui nous délivrera des monstres chimériques dont on [1] accable la physique? Je vois des folies pires que celles de la matière subtile et de la matière rameuse, pires que les imaginations de Cyrano de Bergerac, et de M. Oufle, se débiter avec le plus grand succès, et marcher le front levé. Je vois les auteurs de ces extravagances aller à la fortune et à la gloire, comme s'ils avaient raison. Chaque genre a donc son Shakespeare; et on n'aura pas même la liberté de siffler ce qui est sifflable. Prions Dieu pour la résurrection du sens commun. Raton se met tant qu'il peut sous la patte de son cher et digne Bertrand. Raton n'en peut plus, il est bien malade; il fera place bientôt à un nouveau quarantième.

7197. A M. DE VAINES.

4 septembre.

Je ne sais, monsieur, si, après avoir déclaré la guerre à l'Angleterre, je pourrai faire ma paix avec elle. Je n'ai point de Canada à lui donner, ni de compagnie des Indes à lui sacrifier; mais je ne lui demanderai pas pardon d'avoir soutenu les beautés de Corneille et de Racine contre Gilles et Pierrot, et je ne crois pas que l'ambassadeur d'Angleterre demande au roi de France la suppression de ma déclaration de guerre [2].

[1] Mesmer. B.

[2] *Lettre à l'académie*, tome XLVIII, page 403. B.

Je n'ai pu encore trouver à Genève le petit *Commentaire historique*[1] dont vous me parlez. Il a été imprimé à Lausanne, et je crois que c'est Panckoucke qui en a toute l'édition. Je crois pourtant que j'en pourrai trouver incessamment.

Je suis actuellement bien malade, et je ne sors pas de mon lit.

Permettez-moi de mettre sous votre enveloppe un petit mot pour M. Dalembert[2].

Je vous supplie aussi de vouloir bien faire parvenir ce paquet au sieur Moureau, libraire, quai de Gèvres.

7198. A M. FABRY.

4 septembre.

M. de Trudaine me mande aujourd'hui, monsieur, que l'affaire de votre sel est réglée et consommée avec la ferme générale, et que M. de Fourqueux doit avoir la bonté de me faire part de cette nouvelle. Je vous supplie de vouloir m'instruire de ce que vous en savez; vos nouvelles seront plus sûres que les miennes, puisqu'elles vous seront probablement parvenues par monsieur l'intendant.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7199. A M. DE VAINES.

7 septembre.

Je ne suis, monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves Français qui se joindront à moi, s'il y a des

[1] Tome XLVIII, page 309. B.

[2] Il manque. B.

Welches qui m'abandonnent. M. de La Harpe répondra mieux que moi à M. Le Tourneur, en donnant son *Menzicof* et ses *Barmécides*.

Je suis très content de son journal [1]; il écrit aussi bien en prose qu'en vers; et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie [2], qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des Anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme qui n'est pas absolument fou ait pu, de sang-froid, préférer un Gilles tel que Shakespeare à Corneille et à Racine. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que Garrick a pu faire illusion par son jeu, qui est, dit-on, très pittoresque; il aura pu représenter très naturellement les passions que Shakespeare a défigurées, en les outrant d'une manière ridicule; et quelques Anglais se seront imaginé que Shakespeare vaut mieux que Corneille, parceque Garrick est supérieur à Molé.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur sens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, monsieur, sur un grand homme qui, sans doute, est toujours aimé de

[1] *Journal de Politique et de Littérature*, précédemment rédigé par Linguet. B.

[2] C'était le titre de Le Tourneur; voyez t. XLVIII, p. 414. B.

vous, et à qui je vous supplie, quand vous le verrez, de présenter ma respectueuse et inaltérable admiration.

7200. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 7 septembre.

On me fait bien de l'honneur de parler de moi en Suisse, et les gazetiers doivent prodigieusement manquer de matière, puisqu'ils emploient mon nom pour remplir leurs feuilles.

J'ai été malade, il est vrai, l'hiver passé; mais depuis ma convalescence je me porte à peu près comme auparavant. Il y a peut-être des gens au monde au gré desquels je vis trop long-temps, et qui calomnient ma santé dans l'espérance qu'à force d'en parler, je pourrais peut-être faire le saut périlleux aussi vite qu'ils le desirent. Louis XIV et Louis XV lassèrent la patience des Français : il y a trente-six ans que je suis en place; peut-être qu'à leur exemple j'abuse du privilége de vivre, et que je ne suis pas assez complaisant pour décamper quand on se lasse de moi.

Quant à ma méthode de ne me point ménager, elle est toujours la même. Plus on se soigne, et plus le corps devient délicat et faible. Mon métier veut du travail et de l'action, il faut que mon corps et mon esprit se plient à leur devoir. Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que j'agisse. Je m'en suis toujours bien trouvé. Cependant je ne prescris cette méthode à personne, et me contente de la suivre.

Enfin j'ai pu assister à toutes les fêtes qu'on a données au grand-duc[1]. Ce jeune prince est le digne fils de son auguste mère. On a fait ce qu'on a pu pour adoucir la fatigue et l'ennui d'un long voyage, et pour lui rendre ce séjour agréable. Il a paru content; nous le savons de retour à Pétersbourg, en parfaite santé. Sa promise[2] y sera le 12 de ce mois; et après

[1] Qui a été empereur de Russie sous le nom de Paul Ier. B.

[2] Marie Fœderowna de Wurtemberg, née le 25 octobre 1759. B.

quelques simagrées en l'honneur de saint Nicolas, les noces se célébreront.

Grimm a passé ici pendant le séjour du grand-duc : il vous a vu malade, cela m'a inquiété. Ensuite, après avoir supputé le temps, j'ai conclu que vous étiez entièrement remis. Nous avons de mauvaises gazettes à Berlin, comme vous en avez à Ferney : elles assurent que notre vieux patriarche s'était fait moine de Cluny[1]. En tout cas, vous ne garderez pas long-temps votre abbé. Mais je m'intéresse peu à ce dernier, et beaucoup au sort du prétendu moine.

Me voici de retour de la Silésie, où j'ai fait l'économe comme vous à Ferney. J'ai bâti des villages, défriché des marais, établi des manufactures, et rebâti quelques villes brûlées. Il s'est présenté à Breslau un M. de Ferrière, ingénieur du cabinet; il prétend vous connaître : il sait sans doute que cela vaut une recommandation auprès de moi. Il a été employé en Alsace, il a servi en Corse; actuellement il est à la suite[2] de M. de Breteuil, à Vienne. Vous l'aurez vu, et peut-être oublié; car, parmi ce peuple innombrable qui se présente à votre cour, des passe-volants doivent vous échapper. Des imbéciles fesaient autrefois des pélerinages à Jérusalem ou à Lorette; à présent quiconque se croit de l'esprit va à Ferney, pour dire, en revenant chez soi : *Je l'ai vu.*

Jouissez long-temps de votre gloire, marquis de Ferney, moine de Cluny, ou intendant du pays de Gex, sous quel titre il vous plaira; mais n'oubliez pas qu'au fond de l'Allemagne il est un vieillard qui vous a possédé autrefois, et qui vous regrettera toujours. *Vale.* FÉDÉRIC.

[1] On racontait que, lors de la nomination de M. de Clugny à la place de contrôleur général, Voltaire, jouant sur le mot, avait dit : Je me fais moine de Cluny. B.

[2] « Il est cavalier à la suite de M. de Breteuil. » (*Édit. de Berlin.*)

7201. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 septembre.

Je suppose, monseigneur, que, dans ce temps de vacances, votre procès ne prend pas tous vos moments, et que vous aurez peut-être assez de loisir pour jeter les yeux sur cette brochure qui fut lue à l'académie le jour de la Saint-Louis. Je suis persuadé que notre fondateur, qui n'aimait pas les Anglais, aurait protégé ce petit ouvrage; et j'ose croire que notre doyen, qui les a fait passer sous les fourches Caudines, ne prendra pas le parti de Shakespeare contre Corneille et Racine.

J'ignore si vous honorâtes l'académie de votre présence le jour qu'on y lut ce petit ouvrage. On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs Gilles et leurs Polichinelles; mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préférer des parades si basses, si dégoûtantes, et si absurdes, aux chefs-d'œuvre de *Cinna* et d'*Athalie?* Il me paraît que tous les honnêtes gens de Paris (car il y en a encore) sont indignés de cette méprisable insolence. Le sieur Le Tourneur a osé mettre le nom du roi et de la reine à la tête de son édition, qui doit déshonorer la France dans toute l'Europe. C'est assurément au petit-neveu de notre fondateur à protéger la nation dans cette guerre; mais il faut que vous commenciez par vous faire rendre justice avant de nous la rendre. Votre procès est aussi extraordinaire que l'insolence du sieur Le Tourneur, et doit vous occuper bien davantage; je dois même vous demander pardon de vous

parler d'autre chose que de ce qui vous intéresse de si près.

Madame de Saint-Julien m'a quitté pour aller aux eaux de Plombières, et j'ai bien peur qu'elle ne tombe sérieusement malade en chemin. Pour moi, je suis à peine en vie; mais je ne le serai pas encore long-temps. Je mourrai au moins comme j'ai vécu, en vous étant bien tendrement attaché.

7202. A M. DE CROMOT[1].

Ferney, 20 septembre.

Monsieur, en me donnant la plus agréable commission dont on pût jamais m'honorer, vous avez oublié une petite bagatelle; c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans passés. Vous êtes comme le dieu des jansénistes, qui donnait des commandements impossibles à exécuter; et, pour mieux ressembler à ce dieu-là, vous ne manquez pas de m'avertir qu'on n'aura que quinze jours pour se préparer; de sorte qu'il arrivera que la reine aura soupé avant que je puisse recevoir votre réponse à ma lettre.

Malgré le temps qui presse, il faut, monsieur, que je vous consulte sur l'idée qui me vient.

Il y a une fête fort célèbre à Vienne, qui est celle de *l'Hôte et de l'Hôtesse :* l'empereur est l'hôte, et

[1] Cromot Du Bourg, conseiller d'état et surintendant des bâtiments, finances, arts, et jardins de Monsieur, comte de Provence (depuis roi sous le nom de Louis XVIII), avait demandé à Voltaire un petit divertissement pour une fête que Monsieur voulait donner et donna à la reine à Brunoy, le 7 octobre 1776. Voyez ce divertissement, intitulé *l'Hôte et l'Hôtesse*, tome IX, page 459. B.

l'impératrice est l'hôtesse : ils reçoivent tous les voyageurs qui viennent souper et coucher chez eux, et donnent un bon repas à table d'hôte. Tous les voyageurs sont habillés à l'ancienne mode de leur pays; chacun fait de son mieux pour cajoler respectueusement l'hôtesse; après quoi tous dansent ensemble. Il y a juste soixante ans que cette fête n'a pas été célébrée à Vienne: Monsieur voudrait-il la donner à Brunoy?

Les voyageurs pourraient rencontrer des aventures : les uns feraient des vers pour la reine, les autres chanteraient quelques airs italiens; il y aurait des querelles, des rendez-vous manqués, des plaisanteries de toute espèce.

Un pareil divertissement est, ce me semble, d'autant plus commode, que chaque acteur peut inventer lui-même son rôle, et l'accourcir ou l'alonger comme il voudra.

Je vous répète, monsieur, qu'il me paraît impossible de préparer un ouvrage en forme pour le peu de temps que vous me donnez; mais voici ce que j'imagine : je vais faire une petite esquisse du ballet de *l'Hôte et de l'Hôtesse;* je vous enverrai des vers aussi mauvais que j'en fesais autrefois; vous me paraissez avoir beaucoup de goût, vous les corrigerez, vous les placerez, vous verrez *quid deceat*, *quid non* [1].

Je ferai partir, dans trois ou quatre jours, cette détestable esquisse, dont vous ferez très aisément un

[1] Horace, livre I, épître VI, vers 62; et *Art poét.*, vers 308. B.

joli tableau. Quand un homme d'esprit donne une fête, c'est à lui à mettre tout en place.

Vous pourriez, à tout hasard, monsieur, m'envoyer vos idées et vos ordres; mais je vous avertis qu'il y a cent vingt lieues de Brunoy à Ferney. Je vous demande le plus profond secret, parcequ'il n'est pas bien sûr que dans quatre jours je ne demande l'extrême-onction, au lieu de travailler à un ballet.

J'ai l'honneur d'être avec respect, et une envie, probablement inutile, de vous plaire, etc.

7203. A M. PASQUIER[1].

A Ferney, 20 septembre.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez. Mes yeux de quatre-vingts ans la lisent avec beaucoup de difficulté; mon cœur en est très touché, et ma vieille raison me fait comprendre que j'aurais dû ne jamais écrire.

Je vois évidemment que l'avarice de quelques libraires m'a imputé plusieurs ouvrages qui ne sont pas de moi, et a falsifié ceux dont j'ai eu le malheur d'être l'auteur. J'ai vu quatre éditions du même écrit dont vous voulez bien me parler[2], et ces quatre édi-

[1] Cette lettre a été publiée pour la première fois dans le *Journal des Débats* du 28 thermidor an IX (16 auguste 1801), par M. Pasquier, aujourd'hui président de la chambre des pairs, à l'occasion de la reproduction, dans le *Journal des Débats* du 25 thermidor, du passage de la *Correspondance littéraire*, etc., *de La Harpe*, où, en parlant de la mort de Voltaire, La Harpe raconte que Voltaire agonisant fit attacher à sa tapisserie un papier sur lequel se trouvait une phrase où était mêlé le nom de Pasquier. Cette lettre n'avait encore été recueillie par aucun éditeur. B.

[2] *Fragments historiques sur l'Inde et sur le général Lally;* voyez le chapitre XIX de cet écrit, tome XLVII, page 402. B.

tions sont absolument différentes[1]. Si je pouvais raisonnablement espérer ou craindre de vivre encore quelques années, je ferais moi-même une édition correcte que j'avouerais, et assurément vous n'en seriez pas mécontent.

Ma famille, monsieur, qui a eu l'honneur de jouir souvent de votre société, m'a appris ce qu'on doit à votre mérite personnel, à votre éloquence, et à la bonté réelle de votre caractère. J'ai tant de confiance en cette bonté, que je vous avouerai ingénuement la manière dont les choses dont vous me parlez se sont faites.

C'est le fils du brave, du malheureux, de l'indiscret officier[2] dont vous me parlez, qui, dans le désespoir le plus juste ou du moins le plus pardonnable, a écrit les mémoires dont on a fait usage; et vous excuserez sans doute un fils qui veut justifier son père.

Puisque vous m'enhardissez, monsieur, à vous faire des aveux, dont je suis très sûr qu'un homme de votre rang et de votre âge n'abusera pas, je vous dirai encore que le très vertueux ami[3] d'un jeune infortuné qui serait devenu un des meilleurs officiers de France ayant échappé à la catastrophe épouvantable de ce jeune ami, aussi imprudent que vertueux, a passé deux années entières chez moi, entre la Suisse et Genève. Ce jeune homme, traité aussi durement[4] que

[1] Aucune des éditions que j'ai vues ne présente de différences dans le passage concernant Pasquier, qui du reste n'y est pas nommé. B.

[2] Lally. Le fils de Lally a été collègue à la chambre des pairs du petit-fils du conseiller Pasquier. B.

[3] D'Étallonde de Morival, camarade du chevalier de La Barre. B.

[4] Avec cette différence qu'il ne fut exécuté qu'en effigie. B.

son ami, est devenu un des meilleurs ingénieurs de l'Europe. J'ai eu le bonheur de le placer auprès d'un grand roi, qui connaît et qui récompense son mérite.

Je vous demande en grace de lui pardonner aussi. En vérité, c'est tout ce que nous devons faire à l'âge où nous sommes vous et moi, monsieur, que de passer nos derniers jours à pardonner. Quand on regarde du bord de son tombeau tout ce qu'on a vu pendant sa vie, on frissonne de tant d'horribles désastres. Heureux ceux à qui on peut dire avec Horace [1] :

Lenior ac melior fis accedente senecta!

Je vous souhaite, monsieur, une santé plus forte que la mienne, une longue jouissance de l'extrême considération où vous êtes, du repos après le travail, et toute l'indulgence si nécessaire pour les hommes, dont vous connaissez les faiblesses et les misères.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, de véritable estime et de vénération, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

7204. A M. LE BARON DE TOTT.

A Ferney, 22 septembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, monsieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponse que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Bosphore au pont des Tuileries, vous

[1] Livre II, épître II, vers 211. B.

daignassiez vous souvenir de moi. Je fus votre voisin il y a quelques années; ce n'était pas chez des Turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des sultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des disciples qui ne passent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre disciple plus docile et plus digne de vos instructions; c'est mon neveu l'abbé Mignot, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade russe du Pruth. J'ai vu plusieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos musulmans plus heureusement que ceux de Pierre Ier; mais je n'en ai point vu qui pussent m'instruire comme vous.

Je suis très fâché que Ferney ne se soit pas trouvé sur la route de Constantinople à Versailles, c'eût été une grande consolation pour moi de vous entendre. C'est un bonheur que je ne puis espérer actuellement à mon âge.

Vous serez, monsieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai, en mourant, de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7205. A M. DE CROMOT.

Ferney, 22 septembre.

Si vous approuvez, monsieur, l'idée du divertissement que je vous propose, il vous sera très aisé d'y

mettre tous les agréments et toutes les convenances dont il est susceptible; vous verrez que le canevas peut être étendu ou resserré à volonté.

Je ne crois pas que cette fête exige de grandes dépenses, et qu'elle soit d'une difficile exécution. Je sens bien, monsieur, que je vous ai mal servi; mais j'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'il y a bien des années que je suis au monde; et je n'ai pas mis vingt-quatre heures à vous obéir. Si je n'ai pas rencontré votre goût, je vous prie de me pardonner : je ne crois pas qu'il y ait de cuisinier en France qui puisse faire un bon souper à cent vingt lieues des convives. Je suis d'ailleurs un cuisinier qui n'a plus ni sel ni sauce; je n'avais que l'envie extrême de mériter la confiance dont vous m'honoriez : or cela ne suffit pas pour que Monsieur fasse bonne chère. Permettez-moi seulement de vous demander le secret, de peur que mon *menu* ne soit décrié dans la bonne compagnie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7206. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 27 septembre.

Monseigneur, votre éminence croit peut-être que je suis mort : en ce cas, elle ne se trompe guère; mais, pour le peu de vie qui me reste, j'ai la hardiesse de vous présenter un jeune huguenot mon ami qui n'a nulle envie de se convertir, mais qui en a beaucoup de vous faire sa cour dans un des moments où vous daignez accueillir les étrangers. Il se nomme

Labat; il est capable de sentir votre mérite, et il cherche à augmenter le sien, en voyant la *bella Italia* et la *virtuosa e valente Eminenza: e bacio il sacro lembo de sua porpora.*

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7207. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 1er octobre.

Si vous desirez, mon cher maître, des nouvelles littéraires, j'en ai d'intéressantes à vous apprendre. Moureau, à qui j'ai donné votre lettre à l'académie, comme vous m'en aviez chargé, l'a imprimée sur-le-champ, ne doutant point qu'on ne lui accordât la permission de la vendre. Monsieur le garde-des-sceaux [1] a refusé cette permission; *quod erat primum.*

Nous avions demandé au roi, notre protecteur, quinze cents livres par an pour augmenter nos prix, et exciter l'émulation des jeunes gens. Le roi nous a refusé cette somme; *quod erat secundum.* On dit que les dévots de Versailles lui ont persuadé que votre morceau sur Shakespeare était injurieux à la religion, quoiqu'on ait retranché soigneusement à la lecture publique tous les passages indécents du tragique anglais; *quod erat tertium.* Et, sur ce, je vous embrasse tendrement, en gémissant avec vous du crédit des hypocrites calomniateurs; *quod erat quartum.* Et je suis fâché qu'ils nous empêchent d'apprendre aux gens de lettres que le roi desire de les encourager; *quod erat quintum.*

7208. A M. DE VAINES.

2 octobre.

Je vous ai envoyé, monsieur, des exemplaires d'une certaine lettre à l'académie. J'en ai envoyé à plusieurs de vos amis, sous votre enveloppe,

[1] Miromesnil. B.

comme à M. de Condorcet, à M. d'Argental, à M. de La Harpe. Il faut que quelque espion des Anglais ait arrêté mes paquets en chemin, ou qu'il y ait en France quelque homme considérable qui préfère Shakespeare à Corneille et à Racine, et qui prenne parti contre moi. Mes lettres ne sont point parvenues. Cependant je reçois le *Camoëns*[1] de M. de La Harpe, contre-signé *Cluny*[2]. La poste est plus favorable aux Portugais qu'aux Anglais. Je crois que c'est à vos bontés que je dois ce *Camoëns*, et je vous en remercie, quoique je ne le croie pas tout-à-fait digne d'avoir été traduit par M. de La Harpe.

Permettez-moi de vous adresser une lettre[3] pour cet homme de génie, qui me paraît plus fait pour être traduit que pour traduire. Je me flatte que ma lettre, vous étant adressée, sera plus heureuse que les autres.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney, qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre long-temps avec vous. Je ne sais rien des affaires de ce monde : aussi je ne vous en parle pas.

7209. A M. DE BACQUENCOURT.

4 octobre.

Monsieur, si j'avais soupçonné que les colons de Ferney demandassent une injustice, en implorant les

[1] *La Lusiade, poëme héroïque, traduit du portugais de Louis Camoëns* (par d'Hermilly et La Harpe), 1776, deux volumes in-8°. B.

[2] Ou plutôt *Clugny*, qui était le nom du contrôleur général; voyez lettre 7176. B.

[3] Cette lettre pour La Harpe manque. B.

graces du roi, je n'aurais jamais sollicité votre protection pour eux. Je sais trop qu'il ne vous faut demander que des choses justes; je vous supplie de pardonner à la compassion qu'ils m'inspirent, si je vous ai présenté leur requête. Ce sont, pour la plupart, des Genevois, des Suisses, des Savoyards, qui travaillaient autrefois à Genève; ils y étaient sur le pied d'habitants. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent; le roi daigna les protéger, et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragements qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents ames.

Vous savez, monsieur, que, sur une frontière, des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu, les deux dernières semaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grace dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'état, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre,

en travaillant au même titre que Genève. Les Genevois paient au roi un écu ; et, si la colonie de Ferney était encouragée, il est clair que les vingt sous de Ferney produiraient à la longue une somme plus forte que les écus de Genève, puisque les Genevois ne paient que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney paieraient pour toutes les montres qu'ils fournissent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, monsieur, de demander non seulement une chose juste, mais utile. Si vous la jugez telle, en la considérant sous ce point de vue, j'ose encore vous supplier de la favoriser.

Je ne vous parle point des dépenses immenses que j'ai faites pour établir cette colonie, sans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous voulussiez favoriser d'un mot cet établissement naissant auprès de monsieur le contrôleur général, vous le sauveriez de la ruine dont il est menacé. Vous feriez à-la-fois le bien d'un petit pays soumis à votre administration, et le bien de tout l'état; et par ce double bienfait vous satisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous supplie de me faire savoir si vous me permettez de vous adresser une autre requête conçue sur les idées que je viens de vous présenter.

7210. A M. DALEMBERT.

7 octobre.

Le vieux Raton, le malheureux Raton, est tout ébaubi d'avoir cette fois-ci brûlé ses pattes dans une occasion si honnête. Il n'y entend rien; il soupçonne que monsieur le traducteur [1], ne sachant comment se défendre, aura dit au hasard à l'homme dont il dépend [2]: Monseigneur, il y a là de l'hérésie, du déisme, de l'athéisme, car il y en a partout. On l'aura cru sur sa parole, sans lire l'ouvrage, car on ne lit point.

Je vois bien que ni vous ni vos amis vous n'avez reçu les exemplaires que je vous avais envoyés. Je ne sais plus comment faire; toute voie m'est interdite. La mauvaise volonté est plus forte que jamais. Je meurs désagréablement, mais je mourrai en vous aimant, mon très cher philosophe. J'aurai vu mourir la littérature en France; vivez pour la ressusciter.

J'avais projeté une seconde lettre plus intéressante que la première, mais il ne m'appartient de faire aucun projet.

Je vous embrasse douloureusement.

[1] Le Tourneur, traducteur de Shakespeare, et secrétaire général de la librairie. B.

[2] Le garde-des-sceaux, dans les attributions de qui se trouvait l'administration de la librairie et imprimerie, avait refusé le privilége pour l'impression de la *Lettre à l'académie;* voyez lettre 7207. B.

7211. A M. DE CROMOT.

Ferney, 10 octobre.

Loin de prendre, monsieur, la liberté de vous envoyer de cent vingt lieues l'esquisse d'une fête pour un palais et des jardins que je ne connais pas, je devais vous écrire. *Si vous voulez voir un beau saut, faites-le.* Vous me faites voir que vous savez admirablement profiter des temps, des lieux, et des personnes : votre disposition est charmante ; tout est varié et brillant.

Si vous voulez de mauvais vers et de plates chansons pour vos personnages, en voilà ; mais je vous supplie, monsieur, de ne pas déceler un pauvre vieillard de quatre-vingt-deux ans passés, très malade, qui meurt en fesant des chansons. Il n'y a point de ridicule quand on vous sert, mais c'en est un très grand de vous servir si mal.

Baucis et Philémon, s'adressant au roi et à la reine, ou à Monsieur et à Madame.

Baucis et Philémon sont votre heureux modèle;
Ils s'aimaient, ils étaient tous deux
Aussi tendres que généreux.
Que fit le ciel pour le prix de leur zèle?
A quels heureux destins étaient-ils réservés?
Le ciel leur accorda les dons que vous avez.

Les bohémiens chantent au roi et à la reine.

Autrefois dans ces retraites
Nous disions à contre-temps
La bonne aventure aux passants;
Mais c'est vous qui la faites.
Nous étions les interprètes

Du bonheur qu'on peut goûter :
Nous n'osons plus le chanter;
Car c'est vous qui le faites.

A Monsieur et à Madame, qui veulent se faire dire leur bonne aventure : une bohémienne regarde dans leur main.

Ma belle dame,
Mon beau monsieur,
Je lis dans votre ame;
Je vous sais par cœur.
La belle Nature
Forma votre humeur;
De vos frères le bonheur
Est votre bonne aventure.

Pour monseigneur et madame comtesse d'Artois.

Je vous en dirai tout autant.
Pour vous, mon prince, allez toujours gaiement,
Gaiement, gaiement.
Vous plairez toujours, je vous jure;
Et je vous prédirai souvent
Une bonne aventure.

Le chevalier de la reine peut chanter ou réciter :

Jadis de Bradamante on me vit chevalier;
On la croyait alors une beauté parfaite;
Et moi, très fidèle guerrier,
Je la quittai pour Antoinette.
Ce nom n'est pas, dit-on, trop heureux pour les vers;
Mais il le sera pour l'histoire :
Il est cher à la France, il l'est à l'univers;
Sitôt qu'on le prononce, il appelle à la gloire
Les plus brillants esprits et les plus fiers vainqueurs.
Quand on est gravé dans les cœurs,
On l'est dans l'avenir au temple de mémoire.

On peut écrire au-dessus du buste de la reine [1] *:*

Amours, Graces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent.

[1] D'après la lettre à madame de Saint-Julien, du 30 octobre 1776, ces vers, envoyés après la pièce, arrivèrent trop tard. B.

Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer:
Les Vertus vous le permettent.

Je soupçonne toujours que mes sottises arriveront trop tard. Vous êtes aussi le premier qui ait commandé son souper si loin de chez soi : votre souper sera excellent sans que je m'en mêle. Je suis trop heureux que cette aventure m'ait procuré l'honneur d'être en quelque relation avec un homme de votre mérite.

Je suis, etc.

7212. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 15 octobre.

Il faut que Bertrand rassure un peu Raton, qui ne sera pas absolument brûlé, mais seulement pendu, par la clémence des juges. On a levé apparemment la défense de rien dire contre le théâtre anglais et contre Shakespeare; car je vis, il y a quelques jours, la lettre exposée en vente aux Tuileries. Mais il n'est pas moins vrai que l'imbécile calomnie a persuadé à Versailles que cette lettre était un ouvrage impie, et qu'en conséquence on nous a refusé l'augmentation des prix que nous demandions, pour avoir une occasion (qui ne se présentera pas si tôt) de remercier et de louer le ministère présent, qui apparemment ne s'en soucie guère. Grand bien lui fasse! En attendant, je vais pousser, comme je pourrai, le temps avec l'épaule, jusqu'au printemps, où j'irai revoir votre ancien disciple, qui m'a écrit deux lettres [1] charmantes sur la perte que j'ai faite, et qui mérite bien que j'aille l'en remercier. Je suis à la veille de faire une autre perte qui m'est bien sensible, celle de madame Geoffrin, et d'autant plus sensible, que madame de La Ferté-Imbault, sa fille, qui joue la

[1] Les lettres de Frédéric à Dalembert sont des 9 juillet et 7 septembre. B.

dévotion, mais qui ne joue pas la sottise, a écarté du lit de sa mère tout ce qu'on appelle philosophes, et qui n'ont pas plus d'envie que de besoin de parler de religion à sa mère en l'état où elle est. On peut dire de la philosophie ce que Despréaux disait de Dieu, en entendant déraisonner deux sots athées : *Vous avez là de sots ennemis*. Mais ces ennemis sont aussi méchants que sots, et aussi dangereux par leurs calomnies que méprisables par leur imbécillité. Que le ciel nous assiste et les confonde ! Mais le ciel n'en fera rien ; et je ferai comme l'abbé Terrasson fesait, à ce qu'il disait, de la Providence, je m'en passerai ; et je vous exhorte, mon cher Raton, à vous en passer aussi, et surtout à ne pas nous priver de votre seconde lettre, dussions-nous être condamnés à ne plus couronner de mauvaise prose et de mauvais vers. Adieu ; je baise bien tendrement vos pattes, et je les exhorte à ne se laisser ni brûler ni engourdir.

7213. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

15 octobre.

Vous me grondez toujours, monseigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu hasarder devant votre tribunal, non seulement parce que je les crois très indignes de vous être présentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui ; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous fesant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma *Lettre à l'académie*[1]; c'est en vérité une chose très sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de Richelieu, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à Louis XIII un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur Gilles Shakespeare, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du *Commentaire historique*[2] sur mes misérables œuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux *Lettres* du pape Ganganelli[3], composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grace devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'Argenson la bête[4], ou plutôt de M. d'Argenson le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoy est très fidèlement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez[5], en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoy, que le maréchal de Saxe croyait perdue. Laissez faire, laissez dire;

[1] Tome XLVIII, page 403. B.
[2] Tome XLVIII, page 309. B.
[3] Voyez lettre 7140. B.
[4] J'ai placé celle lettre tome LV, pages 24-27. B.
[5] Voyez tome XXI, page 142; et LVII, 18. B.

ces vérités parviendront un jour à la postérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légèretés, et malgré madame de Saint-Vincent. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impossible; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très possible, on n'ôtera rien à votre gloire.

Je crois que madame de Saint-Julien est encore à Plombières, et qu'elle va incessamment à Paris se partager entre vous et M. le duc de Choiseul.

M. de La Vie, qui m'est venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des Erreurs et de la Vérité* [1], que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais, s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la seconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une assez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi se moquer de moi plus que jamais; car sûrement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, si jamais il y a une porte. M. de Trudaine avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naissante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reste. Je n'implore point votre protection dans mes misères : je les expose en soupirant. Conservez-moi gaîment vos bontés au bord de mon tombeau.

[1] Voyez lettre 7218. B.

7214. A M. DE VAINES.

18 octobre.

Je vous admire, monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément le premier de tous les talents. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens*[1] du sieur Moncrif.

Je vous remercie du *Camoëns;* je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inspiré de Dieu, en n'envoyant point à M. de Cluny des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il ressemblait alors à M. Turgot par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps; je laisserai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenses; je ne dirai point :

Urbem præclaram statui; mea mœnia vidi.
VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 655.

Ma consolation serait de vous voir dans votre maison, mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoie une lettre[2] pour un homme qui est aussi intrépide dans la philosophie qu'il est doux dans la société; cet homme-là paraît

[1] Voyez ma note, tome LXIX, page 37. B.

[2] C'est peut-être la lettre 7216, adressée à d'Argental. B.

tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux! je crois y être en vous écrivant.

7215. A M. DES ESSARTS [1].

18 octobre.

Le vieux malade, monsieur, à qui vous aviez eu la bonté d'envoyer, il y a quelques mois, votre éloquent mémoire, était alors aux eaux, et il en est revenu plus malade encore; son triste état ne lui a pas permis de vous remercier plus tôt; il vous fait son compliment sur le gain de votre procès; il ne doute pas que votre sage éloquence et votre attention à ne soutenir que de bonnes causes ne vous fassent une grande réputation, et ne contribuent à la gloire d'un ordre aussi estimable que libre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7216. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 octobre.

Mon cher ange, je soupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis de Caraccioli [2], fort différent du prétendu marquis Caraccioli, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie* de madame de Pompadour, et imprimeur des prétendues *Lettres* de ce pauvre pape Ganganelli.

Je suppose qu'en qualité d'ambassadeur de famille [3]

[1] A qui sont adressées les lettres 6993 et 7085. B.

[2] Ambassadeur de Naples à Paris, différent du Caraccioli auteur des *Lettres de Ganganelli;* voyez lettre 7140. B.

[3] Le comte d'Argental était ministre plénipotentiaire du duc de Parme, dont le père avait épousé une fille de Louis XV. B.

vous avez été de la fête de Brunoy [1], et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à Monsieur. Dites-moi, je vous prie, si on y a fait paraître le buste de la reine.

Cette idée de fêter le buste de la reine, tandis qu'on avait sa personne, n'était venue à messieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau souper; le souper fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inscription ne fut informé de tout cela que le 10; ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buste d'Antoinette. On récita quelques autres mauvais vers de lui qui étaient venus auparavant à bon port.

On lui mande que ces petits versiculets, tout plats qu'ils sont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante Antoinette, et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il ne soit pas courtisan. Il s'imagine qu'on pourrait aisément obtenir la protection de cette divine Antoinette en faveur d'*Olympie* la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occasions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait se mettre sous la sauvegarde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédants en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain solitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très sage, et de le confier à votre bon cœur; un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïssez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inscriptions pour des

[1] Où fut représenté *l'Hôte et l'Hôtesse*; voyez tome IX, page 459. B.

bustes, ni à de petits quatrains sur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins [1], dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, si Dieu me donne vie. Je ne suis pas bien sûr de cette vie, c'est ce qui fait que je vais me dépêcher; mais, en se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je souffre comme un damné; ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac; à ma droite, les montagnes du Jura; à ma gauche, les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps, le diable. Je me recommande à mon bon ange gardien, qui ne m'abandonnera jamais.

Je vous prie surtout de me mander comment je dois écrire à M. Pierre Zaguri [2], qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire.

7217. A M. FÉLIX NOGARET [3].

20 octobre.

Tout le monde, monsieur, ne sera pas de votre

[1] La tragédie d'*Irène* (tome IX, page 473); voyez les lettres 7223 et 7250. B.

[2] Ce personnage m'est inconnu. On n'a pas la lettre que devait lui écrire Voltaire. B.

[3] Félix Nogaret, surnommé *l'Aristenète français*, né en 1740, est mort le 2 juin 1831; auteur de beaucoup de poésies et de quelques opuscules en prose. B.

avis[1]. La vieillesse et l'enfance déposent trop contre vous. Rousseau, le feseur de stances[2], me revient en mémoire. Il a fait un tableau assez vrai des maux qui nous affligent. La peine que vous vous êtes donnée vous a fait tirer parti d'une thèse que d'autres ont soutenue avant vous[3], et que j'ai combattue. Mon sentiment ne doit ni vous fâcher, ni vous surprendre Je ne changerai pas d'opinion maintenant que je suis accablé par l'âge et les infirmités. Si, dans un bon moment, j'ai changé l'eau en vin[4], je l'oublie. J'aimerais assez qu'il ne fût plus question de ce miracle. Vous aurez des contradicteurs pour avoir soutenu sérieusement votre sentiment en prose. Le poëme suffisait; je me suis amusé en le lisant, et je vous en remercie.

Vous ne convenez pas dans vos notes que Fréron soit un animal à longues oreilles. Il m'a semblé pourtant que c'était une vérité reconnue dans Paris. Prenez garde que c'est consentir à passer pour poltron que de n'être pas de cet avis :

Auriculas asini Frero rex habet[5].

Ce qui le distinguera de ses confrères dans la

[1] Dans les *Vœux des Crétois, par Xanferligote*, 1776, in-8°, l'auteur a voulu prouver que nous avons dans la vie *plus de plaisirs que de peines*. B.

[2] Les stances de J.-B. Rousseau sont celles qui commencent ainsi:

Que l'homme est bien pendant sa vie. B.

[3] Voltaire avait combattu la thèse de *plus de plaisirs que de peines* dans *Candide* et dans *Jean qui pleure et qui rit* (voy. tome XXXIII, page 215; et XII, 310). B.

[4] Par *changé l'eau en vin*, Voltaire fait allusion à ce qu'il a dit des *plaisirs* de la vie dans *le Mondain* et dans l'*Apologie du Mondain*; voyez tome XIV, pages 126 et 135. B.

[5] Perse, I, 121. B.

suite des siècles, ce sera la paire d'ailes dont M. Palissot[1] l'a ingénieusement décoré. La qualification que je lui donne ne le prive point de son droit à l'immortalité. Qu'il soit immortel, j'y consens. Érostrate, Empédocle, Abraham Chaumeix, le P. Fidèle[2] et tant d'autres, le sont aussi. Il ne faut pour cela qu'avoir fait de grandes balourdises, de grandes folies ou de grands crimes. On parlera éternellement de Ganymède et d'Antinoüs. Il en sera de même de Desfontaines et de Fréron; et ce sera pour eux un grand honneur. La monture de la sottise a sujet de se glorifier d'aller de pair un jour avec le favori de Jupiter et le mignon de l'empereur Adrien.

7218. A M. DALEMBERT.

22 octobre.

Raton n'a plus ni pattes, ni griffes, ni barbe, ni dents. Le pauvre Raton est plus malingre que jamais; il est presque dans l'état d'un contrôleur général. C'est assez là le cas, comme vous dites, de se passer de la Providence. Madame Geoffrin est réellement une perte. Je ne crois pas qu'elle soit de mon âge; mais la mort consulte rarement les extraits baptistaires.

Si je suis encore en vie, mon cher philosophe, à votre retour de Berlin, n'oubliez pas, je vous en prie, votre vieux Raton.

[1] Les ailes données à Fréron par Palissot sont les ailes à l'envers; voyez le chant III (IX dans les dernières éditions) de *la Dunciade*. B.

[2] Le P. Fidele, de Pau, capucin, est auteur d'une *Oraison funèbre du Dauphin*, 1766, in-4°, écrite d'un style singulier, et qui devait être accompagnée de notes plus singulières encore; ces notes furent supprimées avant la publication; mais il en existe des copies manuscrites. B.

Votre doyen m'avait vanté un livre intitulé *les Erreurs et la Vérité*[1]; je l'ai fait venir, pour mon malheur. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, de plus fou, et de plus sot. Comment un tel ouvrage a-t-il pu réussir auprès de monsieur le doyen? vous me le direz. Dites-moi aussi, je vous prie, quel est le chrétien qui a fait trois volumes de lettres à moi adressées sous le nom de trois Juifs[2]; tâchez de vous en informer. Je viendrai à lui quand j'aurai achevé d'étriller Shakespeare. Je suis comme Beaumarchais: *A vous*[3], *M. Marin! à vous, M. Baculard!* Dieu merci, pour me consoler, j'ai lu Pascal-Condorcet[4]. Cela doit tenir lieu d'une bibliothèque entière. Rien n'est plus propre à instruire ceux qui veulent penser, à fortifier ceux qui pensent, et à raffermir ceux qui chancellent. On avait un grand besoin de cet ouvrage.

Adieu, mon cher ami; si vous m'écrivez, n'oubliez pas de me dire des nouvelles de la santé de monsieur le contrôleur général, de qui dépend, à ce que je crois, la faveur de vos quinze cents francs, pour encourager la jeunesse. Dites-moi aussi quelque chose de M. de Maurepas. Je suis honteux de paraître encore m'intéresser un peu à ce qui se passe dans le monde.

[1] Par L.-C. de Saint-Martin (né en 1743, mort en 1803), 1775, in-8°. B.

[2] *Lettres de quelques Juifs*, etc. (par l'abbé Guénée). Voyez la réponse qu'y fit Voltaire : *Un Chrétien contre six Juifs*, t. XLVIII, p. 441. B.

[3] Expressions de Beaumarchais dans ses *Mémoires*. B.

[4] L'édition des *Pensées de Pascal*, donnée par Condorcet, avec des notes et un *Éloge de Pascal*; voyez n° 7260. B.

Je ne vous demande plus des nouvelles de la santé de M. de Clugny[1], attendu qu'il est mort; mais je vous prie de me dire le nom d'un ancien recteur du collége du Plessis, auteur des trois volumes de lettres sous le nom de quelques Juifs. Cet homme[2] est un des plus mauvais chrétiens, et des plus insolents, qui soient dans l'Église de Dieu.

Vous savez que les troupes du docteur Franklin ont été battues par celles du roi d'Angleterre. Hélas! on bat les philosophes partout. La raison et la liberté sont mal reçues dans ce monde. Allons, courage, mon très cher philosophe.

7219. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 22 octobre.

Voici près de deux mois qu'aucune goutte de rosée du ciel de Ferney n'est tombée sur le rivage de la Baltique; les soi-disantes Muses et les habitants de notre Parnasse sablonneux dessèchent à vue d'œil, et ils seraient déjà diaphanes si certain commentaire sur je ne sais quelle bible[3] ne leur était tombé entre les mains. C'est à cet ouvrage qu'ils doivent l'existence et la vie. Tout le monde a ri, parceque par Nazareth il fallait entendre l'Égypte, et par l'Égypte, Nazareth. Cet éclat de rire s'est porté par l'écho depuis le Mansfeld jusqu'à Memel: il a dissipé les humeurs noires, et rapporté la joie dans nos contrées.

Que le ciel bénisse le plaisant commentateur de ce profond ouvrage! Je le crois aussi habile à expliquer les traités entre les nations que les visions hébraïques; et peut-être

[1] Contrôleur général des finances; voyez lettres 7176 et 7220. B.

[2] L'abbé Guénée. B.

[3] *La Bible enfin expliquée*, etc.; voyez tome XLIX. B.

que si les Français et les Anglais se fussent servis de lui pour régler leurs anciens démêlés sur le Canada, il les aurait accordés. On se serait épargné la dernière guerre; ce qui n'eût pas été une bagatelle.

Voici des vers [1] qu'un rêve-creux avait fabriqués ici avant l'arrivée du divin commentaire; ceux qu'il fera à présent seront plus gais. Il se propose de démontrer que quatre-vingts ans et vingt sont la même chose, et cela par l'exemple de personnes qui ne vieillissent point, et dont l'hiver des ans ressemble au printemps de leur jeunesse.

Vos Welches se préparent à faire la guerre sur mer à je ne sais qui; ils ont acheté beaucoup de bois dans mes chantiers, dont Dieu les bénisse! Voilà comme la chaîne des événements lie ensemble différents objets. Il fallait que les Portugais fissent les impertinents dans le Paraguay, pour que don Carlos se mît en colère; il fallait qu'un pacte de famille obligeât par conséquent Louis XVI à se fâcher, et à faire raccommoder sa flotte; et que, pour avoir du bois et des mâtures, il en fît chercher dans nos chantiers. Voilà du Wolf tout pur. Vous l'avez aussi commenté du temps de madame du Châtelet, sans adopter cependant tous les brillants écarts de Leibnitz.

Oh çà, commentez ou ne commentez pas, selon votre bon plaisir; mais faites-moi au moins savoir quelques nouvelles de la santé du vieux patriarche. Je n'entends pas raillerie sur son compte; je me flatte que le quart d'heure de Rabelais sonnera pour nous deux la même minute, et que nous pourrons aller métaphysiquer ensemble là-bas; ou du moins je n'aurai pas le chagrin de lui survivre et d'apprendre sa perte, qui en sera une pour toute l'Europe. Ceci est sérieux : ainsi je vous recommande à la sainte garde d'Apollon, des Graces, qui ne vous quittent jamais, et des Muses, qui veillent autour de vous. FÉDÉRIC.

[1] *Épître à Dalembert*, par Frédéric; voyez lettres 7226 et 7227. Je n'ai pas trouvé cette *Épître* dans les *OEuvres de Frédéric*. Voltaire en cite deux vers dans sa lettre 7227. B.

7220. A M. DE VAINES.

25 octobre.

Vous devez être, monsieur, trop occupé actuellement par votre troisième contrôleur général [1] pour que je vous importune d'une longue lettre. Si vous êtes l'ami du ministre nouveau, comme cela doit être, je ne serai pas toujours si discret. Je compte bien mettre sous vos yeux les malheurs de ma colonie. En attendant, je vous supplie de vouloir bien me permettre que je vous adresse une lettre pour M. Dalembert [2].

7221. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 octobre.

Je vous crois à présent, madame, à Paris, en bonne santé. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changements arrivés dans le ministère ne nous ont pas été favorables. Tout s'est déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grace; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre sang, selon l'usage. Nos colons désertent, nos belles maisons ne seront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'est une ruine entière; je me vois sans ressource et sans espérance. On dit qu'il faudrait que

[1] Turgot quitta le contrôle général des finances le 11 mai 1776; il fut remplacé par Clugny qui mourut le 18 octobre 1776, et eut pour successeur Taboureau des Réaux. B.

[2] Probablement celle du 22 octobre, n° 7218. B.

je vinsse à Paris pour montrer ma misère aux ministres, et faire entendre ma voix cassée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous savez comme on se moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde.

L'intendant, de qui l'autorité a augmenté dans les changements de ministère, nous abandonne à notre malheur. On est obligé de soutenir des mesures évidemment mal prises. L'ancien usage est de tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de Condé qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête[1] que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au conseil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puissamment soutenue par M. de Fourqueux et par M. de Trudaine : nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de Boullogne, qui préférera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. Necker[2]. Les intérêts de la colonie de Ferney passent pour être opposés aux intérêts de

[1] Probablement l'écrit qui est tome XLVIII, page 437. B.

[2] Il avait été nommé directeur du trésor et adjoint au contrôleur général. B.

Genève, que M. Necker est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, madame, de nous favoriser encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le serez pas du reste : je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que la main-d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité, cela est tout aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis pas comme Amphion, qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truelle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de Shakespeare, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer.

Vous êtes ma consolation, madame; je me mets à vos pieds. LE VIEUX MALADE.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine; et, comme les amants font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour sa majesté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy [1]. Il est vrai que je ne m'en sou-

[1] *L'Hôte et l'Hôtesse;* voyez tome IX, page 459. B.

viens plus; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parcequ'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représentaient les Graces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au-dessous du buste :

> **Amours, Graces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent:**
> **Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer;**
> **Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,**
> **Les Vertus vous le permettent** [1].

Ce dernier vers me paraissait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne sous sa sainte et digne garde! et vous aussi, madame.

7222. A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE [2].

A Ferney, 1er novembre.

Quatre-vingt-deux ans, monsieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maisons bâties dans un cloaque, voisin d'une ville où je crois que vous êtes né ; plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on est tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre; plus de quatre-vingt-deux petites affaires domestiques: tout cela, monsieur, a retardé la réponse que je vous dois depuis environ quinze jours :

[1] Voyez lettre 7211. B.

[2] Paul-Philippe Gudin de La Brenellerie, né à Paris le 6 juin 1738, mort le 26 février 1812, avait été secrétaire de Beaumarchais. B.

Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis [1].

J'ai lu avec bien de l'attention votre *Coriolan* [2] : c'est un ouvrage bien pensé et bien écrit d'un bout à l'autre. Il mérite l'estime de tous les honnêtes gens, qui sentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il soit possible de tirer une tragédie entière d'un sujet qui n'a qu'une scène, et d'y mieux réussir. Les gens de l'art surtout démêlent cet extrême mérite quand ils sont justes. *Bérénice*, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aisée à traiter, parceque l'amour est une source inépuisable, et parceque le spectacle est toujours rempli de quinze cents personnes qui aiment ou qui ont aimé, et que, parmi ces quinze cents spectateurs, il n'y a pas un ancien Romain.

Vous avez, dans votre *Coriolan*, comme dans votre *Royaume en interdit* [3], bien des traits qui décèlent une philosophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philosophie dans votre *Essai sur le progrès des Arts* [4]. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtrises et les jurandes que M. Turgot : je ne crois pas qu'on doive faire viser son esprit par

[1] Phèdre, prologue du livre III, vers 2 et 3. B.

[2] Tragédie, imprimée en 1776, in-8°. B.

[3] Voyez tome LXV, page 246. B.

[4] *Aux mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne*, 1776, deux volumes in-8°. B.

un censeur royal, et que les pensées aient besoin de cire jaune.

Ne doutez pas, monsieur, des sentiments, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7223. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 novembre.

Mon cher ange, il est vrai que, dans ma quatre-vingt-troisième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-dessus de mes forces[1]; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner, et attendre que je rajeunisse. Mon étrange destinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suisse, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me persécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écrase avec les pierres des maisons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a suscité des procès infiniment désagréables; le changement de ministère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie est devenu calamité. J'avais mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang à cet établissement très utile, sans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon sang est perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique : voilà une de mes situations.

Une autre tout aussi consolante est une meute

[1] La tragédie d'*Irène*; voyez lettre 7216. B.

de jansénistes qui aboie après moi depuis si longtemps, qui relaie les jésuites Nonotte et Patouillet, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains messieurs. Ces chiens me déchirent à mes derniers moments, et je meurs dévoré par les dogues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatissant, qu'il est difficile d'achever un ouvrage de poésie dans de pareilles circonstances.

Je vous prie donc de m'excuser auprès de M. de Thibouville, ainsi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être si vieux, si malheureux, si malade, et si sot : peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras.

7224. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 5 novembre.

Le triste Bertrand au malingre Raton, salut. Raton, tout malingre qu'il est, fera très bien de continuer à égratigner Gilles Shakespeare, quoique les coups de patte qu'il lui a donnés aient fait couper les vivres à la jeunesse studieuse, *studiosæ juventuti.* Il faut qu'au moins la philosophie et la raison fassent justice dans leur petit domaine, puisqu'elles sont battues à la Nouvelle-York; mais on aura beau faire, cette chienne de philosophie sera, comme le prince d'Orange, souvent battue et jamais défaite.

Quand Gilles Shakespeare aura été duement étrillé, Raton era très chattement d'en venir aux *Lettres des Juifs portugais*, qui ne valent pas les *Lettres portugaises*, même pour de pauvres diables éreintés comme Raton et Bertrand. Le secrétaire

de ces Juifs est un pauvre chrétien, nommé Guénée, ci-devant professeur au collége du Plessis, et aujourd'hui balayeur ou sacristain de la chapelle de Versailles. On dit que ses Lettres lui ont valu quelques pour-boire du cardinal de La Roche-Aymon, un des plus dignes prélats qui soient dans l'Église de Dieu, et à qui il ne manque rien que de savoir lire et écrire. On assure que ce saint Ambroise, qui, par humilité, a oublié d'apprendre l'orthographe (ce qui nous a empêchés de lui donner un de nos fauteuils, dont il avait grande envie, et nous fort peu); on assure donc que ce Chrysostome non lettré a représenté au gouvernement que choisir pour ministre des finances un homme qui ne va pas à la messe est un crime qui tient de la bestialité: on lui a répondu que sa remontrance tenait de la bêtise, et on l'a renvoyé dire sa messe, et Guénée la servir.

Bertrand reçoit journellement de l'ancien disciple de Raton de la prose charmante, et des vers qui ne valent pas tout-à-fait sa prose. Il me mande [1] qu'il m'attend à Berlin l'année prochaine; et Bertrand ira très volontiers faire avec lui de la prose, et même des vers, sur tout ce qui se passe depuis la Nouvelle-York jusqu'au Kamtschatka. En attendant, Bertrand finit ici sa prose à Raton, et l'exhorte à faire main-basse, en vers et en prose, sur les sots, dont ce meilleur des mondes fourmille.

7225. A M. DE VAINES.

6 novembre.

Je suis plus fâché que vous, monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène;

[1] Lettre 7219. B.

mais vous, qui avez de la santé, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires : je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de Condorcet[1] avant de recevoir votre lettre, dont je suis très touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle dame qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, qui est très bonne et très estimable[2].

Je ne sais si un ancien Romain[3], sous le portrait duquel j'ai écrit :

Ostendent terris hunc tantum fata[4],

est à Paris ou à La Roche-Guyon[5]. Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer, dans l'occasion, tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau.

Conservez-moi, monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité.

LE VIEUX MALADE.

[1] La lettre à Condorcet manque. B.
[2] Madame Necker. K. — Voyez tome LXVI, page 314. B.
[3] Turgot, qui n'avait fait presque que passer au ministère. B.
[4] *Æn.*, VI, 869. B.
[5] Turgot était à La Roche-Guyon, chez madame d'Enville. B.

7226. A M. DALEMBERT.

8 novembre.

Vous ne vous vantez pas des faveurs de votre maîtresse, mais elle s'en vante. Le roi de Prusse, mon cher philosophe, m'a envoyé la belle épître qu'il vous a adressée [1]. Je suis, malgré vous, le confident de vos amours; c'est le seul rôle que je puisse jouer à mon âge. Ce redoublement de coquetterie entre vous et Frédéric me fait juger que vous l'irez voir au printemps, comme vous me l'avez mandé [2]. J'espère, si je suis en vie, que Ferney sera une de vos auberges dans votre voyage; mais je ne vous réponds pas que ma vieille et frêle machine puisse durer jusqu'au printemps. Qui sera notre secrétaire pendant votre absence? Il eût été bien nécessaire que M. de Condorcet fût des nôtres. Je me flatte que, si je meurs cet hiver, j'aurai le plaisir de le voir remplir ma place. Je veux même croire que la noble liberté avec laquelle il a écrit ne lui fermerait pas la porte de l'académie.

Raton vous prie, encore une fois [3], de lui faire savoir le nom de ce docte janséniste qui a fait imprimer, chez Moutard, trois scientifiques volumes contre lui, sous le nom de six Juifs. Il me traite comme Antiochus, il me donne six Machabées à combattre. M. de La Harpe, qui a fait un petit extrait, ou plutôt qui a donné une simple notice de son livre, doit

[1] Voyez lettre 7219. B.

[2] Lettre 7212. B.

[3] Il en parlait déjà dans sa lettre 7218; la réponse de Dalembert (voyez lettre 7224) s'était croisée avec la nouvelle demande. B.

savoir le nom de l'auteur. Parlez-en, je vous en prie, à M. de La Harpe. Il est bon de savoir à qui l'on a affaire.

Je suis fâché que M. De Vaines quitte sa place; c'est une très belle action, si elle est absolument volontaire; mais elle me paraît triste pour la littérature. Restez-nous fidèle, mon cher ami.

Quum tu, inter scabiem tantam et contagia lucri,
Nil parvum sapias, et adhuc sublimia cures [1].

Souvenez-vous, au printemps, que Ferney est sur votre route. Ratou vous embrasse bien tendrement de ses pauvres pattes.

7227. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

8 novembre.

Sire, vous m'avez envoyé un ouvrage bien rare [2], car tout y est vrai. C'est au philosophe Dalembert à remercier en vers votre majesté philosophique. Hélas! ce ne sont pas mes quatre-vingt-deux ans qui m'empêchent de vous dire en vers que vous avez raison; c'est que j'éprouve, depuis plus de deux mois, ce que vous dites dans votre belle épître :

Et la pourpre et la bure éprouvent le malheur:
L'un pleure sur le trône; et l'autre, en sa chaumière.

Si je ne pleure pas dans ma chaumière, attendu que je suis trop sec, j'ai du moins de quoi pleurer; messieurs de Nazareth [3] ne rient point comme mes-

[1] Horace, livre I, épître XII, vers 14-15. B.
[2] L'*Épître à Dalembert;* voyez lettre 7219. B.
[3] Dans sa lettre du 25 novembre, n° 7237, le roi de Prusse dit ne pouvoir deviner les chagrins de Voltaire. B.

sieurs du rivage de la mer Baltique; ils persécutent les gens sourdement et cruellement; ils déterrent un pauvre homme dans sa tanière, et le punissent d'avoir ri autrefois à leurs dépens. Tous les malheurs qui peuvent accabler un pauvre homme ont fondu sur moi à-la-fois, procès, pertes de biens, tourments du corps, tourments de ce qu'on appelle ame; je suis absolument *l'autre dans sa chaumière;* mais pardieu, sire, vous n'êtes pas *l'un qui pleurez sur le trône :* vous tâtâtes un moment de l'adversité, il y a bien des années; mais avec quel courage, avec quelle grandeur d'ame vous avalâtes le calice! Comme ces épreuves servirent à votre gloire! comme, dans tous les temps, vous avez été par vous-même audessus du reste des hommes! je n'ose lever les yeux vers vous du sein de ma décrépitude et du fond de ma misère. Je ne sais plus où j'irai mourir. M. le duc de Wurtemberg régnant, oncle de la princesse que vous venez de marier si bien [1], me doit quelque argent qui aurait servi à me procurer une sépulture honnête; il ne me paie point; ce qui m'embarrassera beaucoup quand je serai mort. Si j'osais, je vous demanderais votre protection auprès de lui, mais je n'ose pas; j'aimerais mieux avoir votre majesté pour caution.

Sérieusement parlant, je ne sais pas où j'irai mourir. Je suis un petit Job ratatiné sur mon fumier de Suisse; et la différence de Job à moi, c'est que Job guérit, et finit par être heureux. Autant en arriva

[1] La princesse de Wurtemberg, mariée au grand-duc de Russie; voyez lettre 7200. B.

au bon homme Tobie, égaré comme moi dans un canton suisse du pays des Mèdes; et le plaisant de l'affaire est qu'il est dit dans la sainte Écriture que ses petits-enfants l'enterrèrent avec alégresse[1] : apparemment qu'ils trouvèrent une bonne succession.

Pardonnez-moi, sire, si, étant devenu presque aveugle comme Tobie, et misérable comme Job, je n'ai pas eu l'esprit assez libre pour oser vous écrire une lettre inutile.

Il est venu dans ma cabane un jeune baron ou comte saxon, qui s'appelle, je crois, Gesdorf. Il est très aimable, plein d'esprit et de graces, poli, circonspect. On dit que votre majesté a pris la peine de l'élever elle-même pour s'amuser. Il y paraît; c'est Achille qui élève Phénix, au lieu qu'autrefois Phénix fut le précepteur d'Achille.

Je me mets aux pieds de votre majesté. *De profundis.*

7228. A M. GERMAIN[2].

Ferney, 10 novembre.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, et plus près de quitter les misères de ce monde que d'y mettre ordre, a reçu les paquets que M. Germain et M. Lebègue ont bien voulu lui envoyer. Il connaissait depuis long-temps les talents de M. Germain, et il est très touché de son infortune; si quelque chose peut la diminuer, c'est sans

[1] On lit dans Tobie, XIV, 16, que ses petits-enfants l'enterreront avec alégresse. B.

[2] Écuyer, et orfèvre du roi, probablement fils de Thomas Germain, cité dans *le Mondain;* voyez tome XIV, page 129. B.

doute le *Mémoire* de M. Lebègne. Le vieillard qui se l'est fait lire l'a écouté avec beaucoup de sensibilité. Il est triste de n'être que sensible quand on voudrait être serviable. Ces messieurs sont priés de pardonner à un homme chargé de plus de peines que d'années, s'il est hors d'état de leur témoigner, par ses services, l'intérêt qu'il prend à eux. Il a l'honneur d'être leur très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, V.

7229. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 novembre.

Il ne faut pas s'étonner, monsieur, qu'un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Ferney, qui est sur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney absolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. Turgot. Les orages de la cour sont un peu retombés sur nous; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux si nous avions été toujours ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête [1] que

[1] *L'Hôte et l'Hôtesse* (voyez tome IX, page 459), divertissement joué à Brunoy devant la reine Marie-Antoinette et le comte d'Artois, depuis Charles X. B.

Monsieur a donnée à monsieur son frère et à sa belle-sœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune Chamfort [1]. Cela ne m'étonne point; ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grace, et fait des vers très heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas; mais qui l'est, au bout du compte? On dit que c'est M. Necker : il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de Montbarey; il est, dit-on, secrétaire d'état de la guerre; je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles, et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour long-temps.

Madame Denis est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

7230. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

[1] *Mustapha et Zéangir*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée à Fontainebleau pendant le séjour du roi en 1776, ne parut sur le Théâtre-Français que le 15 décembre 1777. B.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon[1]. Cela est plus fort que l'aventure du révérend père Girard, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin, et fanatique, pour se faire une grande réputation, il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les Gilles d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la Foire.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait; je sais seulement que cela m'a ruiné; mais il est plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville.

Je vous embrasse de mes faibles bras le plus tendrement du monde.

7231. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de Toulongeon[2]. Il m'a donné, monsieur, la plus grande envie de sa charmante société; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela sert-il? Je suis prensans *ne-*

[1] Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse. K.

[2] François-Emmanuel Tuulongeon, historien et littérateur, mort en avril 1812. B.

quicquam umbras et multa volens *dicere*[1]; et je suis réduit à ne rien dire.

M. de Toulongeon m'a paru infiniment aimable, et bien digne de votre amitié. Il a les graces, la politesse, les talents, que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en apprenant que vous passez votre vie avec M. de Saint-Lambert; mais j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville quand les feuilles sont tombées.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet, aut imbelle Tarentum [2].

Je suis très touché, monsieur, de votre souvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne sensibilité; elle ne finira qu'avec mes jours.

Posthume, Posthume!
Labuntur anni [3].

J'aime à citer Horace à un homme de sa famille. Mille tendres respects.

7232. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 novembre.

Nos malheurs, madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruelle-

[1] Virgile, *Géorg.*, IV, 501-2. B.
[2] Horace, livre I, épître VII, 44-45. B.
[3] Horace, livre II, ode XIV, vers 1 et 2. B.

ment. Nos colons, persécutés et presque détruits, ont présenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de Condé. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monsieur le contrôleur général par M. de La Touraille, gentilhomme de sa chambre; mais, si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monsieur le contrôleur général, ce serait, je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien d'ici à six mois. Monsieur le contrôleur général peut bien aisément engager M. de Boullogne à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville, qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie.

L'intendant de la province semble ne nous pas favoriser. Nous voudrions avoir son subdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'osons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble, et est prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état; mais, si vous me conservez vos bontés, je mourrai moins désespéré.

Quelle différence, bon Dieu! entre la situation où nous étions sous M. le duc de Choiseul, et le désastre que nous éprouvons aujourd'hui! Son extrême générosité et ses grandes vues s'étendirent sur nous,

et nous l'avons attesté à la postérité dans l'inscription d'un obélisque que nous élevions à Ferney, et qui lui est dédié. Il me suffit qu'il soit instruit de notre reconnaissance. Je n'ai jamais osé lui écrire, parcequ'il m'avait expressément défendu, par M. de Laponce[1], de lui écrire dans sa retraite. Le comble de mes chagrins est de mourir sans savoir s'il daigne encore se ressouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obélisque, je vous en conjure. Je suis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perspective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui se fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne sais pas plus de nouvelles de la cour sous ce règne que sous l'autre; mais, soit que M. le duc de Choiseul tienne sa cour à Chanteloup, soit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grace de me mettre à ses pieds. Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de Richelieu que de celui de Beaumarchais. Je sais seulement, madame, que je vous suis très tendrement, très respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence sur cette madame d'Hacqueville[2], qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de Pierre-le-Grand. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé; si vous m'oubliez, je ne me consolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien.

[1] Probablement celui qui depuis 1766 était inspecteur contrôleur général de l'Hôtel des Invalides. B.

[2] Voyez lettre 7163. B.

7233. A M. DALEMBERT.

18 novembre.

Mon très cher philosophe, on m'engage à vous prier de faire donner à M. l'abbé d'Espagnac la charge de panégyriste de saint Louis pour l'année prochaine. Si vous le pouvez, vous ferez une bonne action, dont je vous serai très obligé. S'il est vrai que vous soyez déjà engagé avec un autre concurrent, je retiens place pour l'année suivante. Ce jeune abbé d'Espagnac a eu les honneurs d'accessit à l'apothéose du maréchal de Catinat. Il a beaucoup d'esprit, il est né éloquent; car, à mon avis, il faut naître éloquent comme naître poëte. Son père est un homme d'un rare mérite; il est, de plus, neveu d'un conseiller de grand'chambre, qui rabat quelquefois les coups que le fanatisme porte à cette philosophie tant persécutée.

Raton joue actuellement avec la souris nommée Guénée[1], mais ses pattes sont bien faibles. Je ne sais si ce combat du chat et du rat d'église pourra amuser les spectateurs. Le parti du rat est bien fort; il est toujours prêt à étrangler Raton, et on viendrait le prendre dans sa chatière, si on ne disait pas quelquefois que ce n'est pas la peine, et que Raton est mort, ou autant vaut.

J'ai lu les deux lettres bien étonnantes[2] que vous avez reçues d'un grand roi, plus étonnant encore. Le petit billet du marquis de Condorcet à M. de La

[1] Voyez *Un Chrétien contre six Juifs*, tome XLVIII, page 441. B.

[2] Les lettres de Frédéric à Dalembert, des 9 juillet et 7 septembre. B.

Harpe[1] rend la philosophie bien respectable; je ne sais point de plus belle époque pour elle. En vérité, il n'y a rien au-dessus de la considération dont vous jouissez; c'est là ce qui doit faire frémir le fanatisme: il est écrasé sous votre char de triomphe.

Une autre gloire pour la philosophie, c'est que M. de Condorcet paraît tranquille dans les révolutions ministérielles. Je voudrais bien savoir de vous ce qu'il fait et ce qu'il pense.

Je voudrais bien encore que M. De Vaines restât en place. Je voudrais bien aussi que vous me mandassiez votre avis sur tout cela, si vous avez un moment de loisir. Les pattes de Raton se raniment un moment pour vous embrasser le plus tendrement du monde.

7234. A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, je reçois, le 16 novembre, la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 7. Je réponds aujourd'hui lundi 18, parceque la poste ne partait pas hier, jour du dimanche. Je réponds pour vous dire que je suis enchanté des ordres que vous me donnez. J'écris sur-le-champ à mes amis de l'académie, et surtout à M. Dalembert. Je ne doute pas que le héros malheureux qui mourut devant Tunis ne fît autant d'honneur à monsieur votre fils[2], que lui en a fait le héros heureux mort à Saint-Gratien[3].

[1] Imprimé dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 novembre 1776. B.

[2] L'abbé d'Espagnac desirait être choisi par l'académie française pour prononcer le panégyrique de saint Louis; voyez lettres 7246 et 7255. B.

[3] Catinat; voyez tome LXIX, page 355. B.

S'il est vrai que l'académie se soit engagée avec un autre pour l'année 1777, je retiens place pour l'année suivante; et si le délabrement de ma machine ne me permet pas de vivre jusqu'en 1778, je prie du moins qu'on ait égard à ma dernière volonté. Cette dernière volonté, monsieur, sera de vous témoigner, autant que je le pourrai, le respectueux attachement, l'estime, et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7235. A M. DE VAINES.

18 novembre.

Quoique j'achève ma vie, monsieur, au pied des grandes Alpes, à quatre cents toises de Genève et à un mille de la Suisse, je suis pourtant si bon Français, que je vous prie instamment de garder votre place[1]. Je suis persuadé que tous vos amis vous font la même prière. Je suis assez mal informé dans ma caverne de tout ce qui se passe à Paris.

Je ne sais si je dois m'adresser à monsieur le contrôleur général en faveur de ma colonie, qu'on veut écraser. J'ai bien peur d'être lapidé avec les pierres des maisons que j'ai bâties; mais je me tais, en attendant que le chaos de Paris se débrouille.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir ce petit billet à M. Dalembert. Conservez-moi un peu d'amitié, monsieur, car le vieillard malade vous aime plus que jamais.

[1] Dans les bureaux du contrôle général; voyez lettre 7239. B.

7236. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 23 novembre.

Nos lettres, mon cher maître, se sont croisées sans doute. Vous avez dû recevoir, peut-être le même jour que vous m'avez écrit, celle où je vous apprenais[1] le nom du pauvre chrétien devenu juif qui voudrait vous faire circoncire bien plus que le prépuce, s'il en était le maître. Je vous ai dit qu'il se nomme Guénée, ci-devant professeur de basses classes dans un collége de Paris, et aujourd'hui sous-sacristain de je ne sais quelle chapelle à Versailles. Je vous apprenais aussi, dans ma lettre, les nouvelles galanteries du roi de Prusse, et les vers qu'il m'a adressés. Mon projet est bien en effet de l'aller voir au printemps prochain, et de passer l'été avec lui. En allant ou en revenant, j'irai vous embrasser. M. de Condorcet a lu, à la rentrée de la Saint-Martin, un éloge charmant du P. Leseur, un des deux minimes commentateurs de Newton, et ami de notre pauvre P. Jacquier. Vous savez le triste état où est madame Geoffrin depuis trois mois. Sa fille, madame de La Ferté-Imbault, vendue à la cabale dévote, dont elle est la servante, a trouvé moyen d'écarter d'auprès de sa mère tous ses anciens et meilleurs amis, à commencer par moi. Elle m'a écrit à ce sujet une lettre qui ne vaut pas celles du roi de Prusse, mais qui est une pièce rare pour l'insolence et la bêtise. Croiriez-vous que je ne sais quelle canaille vient de faire imprimer une comédie intitulée *le Bureau d'esprit*[2], où cette pauvre femme mourante est fort dénigrée, à la vérité si platement, que cela ne se peut lire? On m'assure que cette rapsodie se trouve chez votre protégé Moureau, sur le quai de Gèvres. Ces libraires vendent de tout pour gagner de l'argent. O que de canailles, grandes et petites, dans ce meilleur des mondes possibles! Ce que je trouve de plus fâcheux, c'est qu'il fait un temps du diable,

[1] Lettre 7224. B.

[2] Comédie en cinq actes et en prose, du chevalier de Rutlidge. B.

et qu'il faut attendre six mois les beaux jours pour vous aller voir. Adieu, mon cher et illustre et ancien ami; je vous embrasse *corde et animo.*

7237. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 25 novembre.

J'ai été affligé de votre lettre[1], et je ne saurais deviner les sujets de chagrin que vous avez. Les gazettes sont muettes; les lettres de Genève et de la Suisse n'ont fait aucune mention de votre personne; de sorte que je devine en gros que l'*inf...*, plus *inf...* que jamais, s'acharne[2] à persécuter vos vieux jours. Mais vous avez Genève, Lausanne, Neuchâtel dans le voisinage, qui sont autant de ports contre l'orage.

Je ne devine pas les procès perdus. Vous avez la plupart de vos fonds placés à Cadix : il est sûr que la juridiction de l'évêque d'Annecy ne s'étend pas jusque là.

Vous aurait-on chagriné pour les changements que vous avez introduits dans le pays de Gex? La valetaille de Plutus se serait-elle liguée avec les charlatans de la messe pour vous susciter des affaires? Je n'en sais rien; mais voilà tout ce que l'art conjectural me permet d'entrevoir.

En attendant, j'ai écrit dans le Wurtemberg pour vous donner assistance pour une dette qui m'est connue. Je crois cependant vous devoir avertir que je ne suis pas trop bien en cour chez son altesse sérénissime. On fera néanmoins ce qu'on pourra. Il est singulier que ma destinée ait voulu me rendre le consolateur des philosophes. J'ai donné tous les lénitifs de ma boutique pour soulager la douleur de Dalembert. Je vous en donnerais volontiers de même, si je connaissais votre mal à fond. Mais j'ai appris d'Hippocrate qu'il ne faut pas se mêler de guérir un mal avant de l'avoir bien examiné et étudié. Ma pharmacie est à votre service : il vaudrait mieux que vous

[1] Lettre 7227. B.

[2] « Je devine en gros que plus que jamais on s'acharne.... » (*Édit. de Berlin.*)

n'en eussiez pas besoin. En attendant, je fais des vœux sincères pour votre contentement et votre longue conservation. *Vale.* Fédéric.

P. S. Bon Dieu, quelle cruauté de persécuter la vieillesse d'un homme qui illustre sa patrie, et sert de plus grand ornement à notre siècle! Quels barbares!

7238. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 novembre.

Votre lettre du 18 de novembre, mon cher marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragements. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province, sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, messieurs.

Voilà donc mademoiselle Sainval une actrice sublime, supérieure à mademoiselle Dumesnil. Le rôle qu'on lui préparait dans la pièce dont vous me parlez[1] ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvements du théâtre; et il avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet, si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais

[1] Dans la tragédie d'*Irène*. B.

une nouveauté froide n'est pas ce qu'il faut : vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de Melpomène. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'Argental comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui : une demi-douzaine d'affaires très désagréables me tiraille de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par hasard, M. de Boullogne, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serais très obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi madame de Polignac, accompagnée de madame Thierry, est partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je suis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du *tripot*. Je n'en peux plus, et je suis pourtant à vos ordres.

7239. A M. DE VAINES.

A Ferney, 30 novembre.

Je vous suis bien obligé, monsieur, du code do la marine. Je suis un peu embarrassé sur terre à la fin de ma vie, et je m'adresse à vous pour mourir en paix.

Restez-vous dans votre place de chef de bureau, ou la quittez-vous? Ne travaillez-vous pas ce mois-ci tous les jours avec monsieur le contrôleur général? Puis-je, sans avoir l'honneur de le connaître, vous envoyer un mémoire secret sur les affaires de notre province? Nous sommes un peu rivaux de Genève, et nous ne voulons nous adresser qu'à des Français[1], mais surtout à un Français tel que vous.

Votre très humble et obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE F., V.

7240. A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 décembre.

Le vieux malade soupçonne l'Italien dont M. Vasselier lui a parlé d'être un méchant cocu. Il est bon d'apprendre à vivre à ces gens-là. Nous espérons que ce cocu sera roué avant qu'il soit pen. Vous saurez, pour faire la contre-partie, qu'un officier de la reine ayant le malheur d'être le plus laid qui fût à Fontainebleau, et la reine s'étant expliquée sur sa laideur, quitta la cour il y a environ quinze jours, et alla dans sa maison de Paris, rue des Blancs-Manteaux, se jeter dans son puits, avec une grosse pierre au cou. Ce n'est pas là l'opéra-comique de *la Belle et la Bête*[2].

Outre la petite boîte pour Bourg, je recommande à vos bontés les incluses, et une boîte pour Marseille.

[1] Voyez lettre 7221. B.

[2] *Zémire et Azor, ou la Belle et la Bête*, comédie-ballet en vers, en quatre actes, mêlée de chants, paroles de Marmontel, musique de Grétry, représentée pour la première fois en 1771. B.

7241. A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 décembre.

J'ai toujours dit, monsieur, qu'il y a de vrais Français parmi les Welches. Ce sont ces Français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchisme de toute la jeunesse de France qui voudra s'instruire à bien penser et à bien parler. Ce que cet ouvrage surtout a d'utile, c'est qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité qui valent la peine d'être connus. Rollin ne peut servir qu'à former un petit janséniste, enthousiaste, ignorant, et phrasier: le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'état.

Je ne savais pas, monsieur, qu'on imprimât un supplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois avec douleur que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres de la littérature qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris[1]. Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde et de plus méprisable!

Ce qu'on appelle le jansénisme serait une inondation de barbares, si on le laissait faire. C'est une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours subsistant de soutenir les droits de la

[1] M. de Chastellux avait fait, pour le *Supplément de l'Encyclopédie*, l'article BONHEUR PUBLIC: il fut rayé à la censure par l'abbé Foucher, qui dit que cet article « était rempli de la philosophie moderne, et que le mot « de *Dieu* ne s'y trouvait pas une fois. » K.

nation contre les anciennes usurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le sens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptistes de Munster n'ont jamais été si dangereux que ces marauds-là : ils sont et ils seront toujours soutenus par quelques pédants en robe, qui ne peuvent avoir un reste de crédit qu'en armant continuellement le fanatisme contre la raison.

Rien ne peut mieux soutenir cette pauvre raison qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les jansénistes ont trouvé dans le siècle passé des hommes de considération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaisir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble est venu. Vous êtes appelé à un beau ministère, celui de rendre sages et heureux les gens qui seront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatisme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penser. Comptez-moi, je vous en prie, monsicur, parmi les penseurs qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect, et d'amitié.

7242. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province,

par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de Saint-Julien, qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux Flamand[1]; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place à Versailles, et qui font imprimer des trois volumes[2] contre les fidèles. Ils se déguisent en juifs pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beaucoup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe, nommé Delisle[3]. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais, quand je vous montrerai ces facéties[4], vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir de dents, et danser sans avoir de jambes.

[1] Cornélius Jansénius; voyez tome XX, page 406. B.

[2] L'abbé Guénée avait obtenu une place dans la chapelle du roi à Versailles. La quatrième édition de ses *Lettres de quelques Juifs*, etc., *à M. de Voltaire* est en trois volumes; voyez tome XLVIII, page 442. B.

[3] Voyez tome LXIX, page 509. B.

[4] *Le Vieillard du Caucase*, qu'il intitula depuis *Un Chrétien contre six Juifs*; voyez tome XLVIII, page 441. B.

M. de Thibouville m'a mandé que mademoiselle Sainval n'avait point du tout réussi dans la Cléopâtre de *Rodogune*. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? aurait-on senti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de Cléopâtre n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphèmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange!

7243. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 décembre.

Je reçois, madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi nous attestons qu'au 22 novembre 1776 vous nous avez comblés de bontés et de très bons raisonnements.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de

Boullogne par MM. de Fourqueux et de Trudaine. Elle peut avoir été recommandée à monsieur le contrôleur général par M. le prince de Condé. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, surtout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement messieurs les fermiers généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents fr. par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très lourd et très inégal dont on la charge. Non seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté. Au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes générales sans aucuns frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé Rose [1], ci-devant déserteur de la légion de Condé, aujourd'hui garde-magasin, pour les intérêts du roi, dans les ateliers de Racle. Cet homme, employé secrètement, est allé à Berne

[1] Voyez lettre 2948, tome LVIII, page 305. B.

solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné.

Messieurs des états, se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué [1], qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier, et fermier des terres du roi à Versoix, etc., etc. Messieurs, leur a-t-il dit, M. Rose est un galant homme; il lui est permis d'acheter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. — Quoi! monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait point à une province? — Non, messieurs; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient Rominagrobis; ils écrivent aux ministres. Les ministres, tout étonnés, consultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi, en Suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient; ils se sont eux-mêmes coupé la gorge et la bourse en croyant Rominagrobis, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. Rominagrobis actuellement se moque d'eux,

[1] Fabry. B.

établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey, et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la ferme.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes [1].

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques uns de nos étrangers, qui ont acheté des maisons à Ferney, vont les abandonner, et nous sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savants qui vont à Gex.

Si vous voulez, madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de Wurtemberg [2], qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a dans ce procédé je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'est que sûrement je serai mort de vieillesse et de misère; et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grace 1778. M. Racle se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui paient.

[1] *Cinna*, acte I, scène 3. B.

[2] On n'a pas cette lettre du duc de Wurtemberg. B.

Il y a bien loin de tout cela, madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect.

7244. A M. DE VAINES.

6 décembre.

J'use, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée. Voici deux paquets que je recommande à vos extrêmes bontés : l'un est pour M. de Condorcet [1]; l'autre pour mon pauvre neveu [2], jadis conseiller du parlement de passade.

Je souhaite toujours que votre place de chef de bureaux ne soit point de passade.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements du très vieux malade.

7245. A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 décembre.

Je suis toujours fâché, monsieur, quand je vois que dans le *Journal de politique et de littérature* la politique tient tant de place, et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence que toutes les nouvelles du

[1] C'est la lettre qui suit. B.

[2] L'abbé Mignot ; voyez tome XLVII, page 31 ; la lettre manque. B.

nord et du midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

Il est vrai que cette partie, qu'on nomme politique, est écrite par un homme supérieur [1]; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes, auxquels je n'entends rien.

Les dissertations de M. de La Harpe n'ont, à mon gré, qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare; c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr. Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en a fait d'excellents.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé Desfontaines n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait malheureusement traduit les *Psaumes* en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré [2], altéra son humeur et son goût, qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de *Mélanie* n'est pas dans ce cas. Si Racine a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de La Harpe et M. de Chamfort.

Je n'ai point vu le *Moustapha* [3] de ce dernier, et je suis fâché qu'on s'appelle Moustapha; mais je me

[1] Mallet Du Pan. B.
[2] Voyez ma note, tome XXXVII, page 558. B.
[3] Voyez lettre 7229. B.

souviens d'une jeune Indienne qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne: car, voyez-vous, sans Racine, point de salut. Il fut le premier, et long-temps le seul, qui alla au cœur par l'oreille:

Componit furtim subsequiturque decor [1].

A propos, il faut que vous jugiez entre le duc de La Rochefoucauld et Confucius qui des deux a le mieux défini la gravité. Le seigneur français a dit: « La gravité est un mystère de corps, inventé pour « cacher les défauts de l'esprit; » le seigneur chinois a dit: « La gravité n'est que l'écorce de la sagesse, « mais elle la conserve. »

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

7246. A M. DALEMBERT.

8 décembre.

C'est à votre lettre du 30 de novembre, mon très cher philosophe, que je réponds aujourd'hui, et nous ne nous croiserons plus. Je vous remercie de votre bonne volonté pour l'apprenti-prêtre et apprenti-évêque d'Espagnac. J'ai quelque lieu d'espérer qu'un jour il sera un prélat assez philosophe. Vous pouvez lui confier saint Louis pour l'année 1778. Je crois qu'il a trop d'esprit pour justifier les croisades devant l'académie. Il me semble qu'il avait parlé de la philosophie de Catinat avec effusion de cœur.

Luc est un singulier corps. Profitez de l'extrême

[1] Tibulle, livre IV, élégie XI, vers 8. B.

envie qu'il a de vous plaire. Il serait homme à faire comme Hume, si on avait le malheur de le perdre.

Le secrétaire juif, nommé Guénée, n'est pas sans esprit et sans connaissances; mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang, en fesant semblant de baiser la main. Il sera mordu de même. Heureusement un prêtre de la rue Saint-Jacques, desservant d'une chapelle à Versailles, qui se fait secrétaire des Juifs, ressemble assez à l'aumônier Poussatin [1] du comte de Grammont. Tout cela fait rire le petit nombre de lecteurs qui peut s'amuser de ces sottises.

Savez-vous bien que nos ennemis sont déchaînés contre nous d'un bout de l'univers à l'autre? Connaissez-vous le jésuite Ko [2], résidant actuellement à Pékin? C'est un petit Chinois, enfant trouvé, que les jésuites amenèrent, il y a environ vingt-cinq ans, à Paris. Il a de l'esprit; il parle français mieux que chinois, et il est plus fanatique que tous les missionnaires ensemble. Il prétend qu'il a vu beaucoup de philosophes à Paris, et dit qu'il ne les aime, ni ne les estime, ni ne les craint; et où dit-il cela? dans un gros livre dédié à monseigneur Bertin. Il paraît persuadé que Noé est le fondateur de la Chine. Tout cela est plus dangereux qu'on ne pense. Son livre, imprimé à Paris chez Nyon, ne peut être connu de

[1] Voyez les *Mémoires de Grammont*, chap. VIII. B.

[2] Celui dont il est parlé tome XXVI, page 338. C'est sous le nom du P. Ko que, dans le tome Ier des *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, et les usages des Chinois* (Paris, Nyon, 1776-89, quinze volumes in-4°), est imprimé un *Essai sur l'antiquité des Chinois*, dont le véritable auteur est le jésuite Cibot. B.

mon grand poëte Kien-long, empereur de la Chine; et il est difficile de l'en instruire. Les jésuites qu'il a eu la bonté de conserver à Pékin sont plus convertisseurs que mathématiciens; ils aiment à travailler de leur métier. Il ne faut que deux ou trois têtes chaudes pour troubler tout un empire. Il serait assez plaisant d'empêcher ces marauds-là de faire du mal à la Chine. On pourrait y parvenir par le moyen de la cour de Pétersbourg; mais commençons par songer à Paris.

Raton se jette en mourant entre les bras de Bertrand.

7247. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 9 décembre.

Sire, il n'est pas étonnant qu'un homme qui a passé sa vie à barbouiller du papier contre ceux qui trompent les hommes, qui les volent, et qui les persécutent, soit un peu poursuivi par ces gens-là sur la fin de ses jours. Il est encore moins étonnant que le Marc-Aurèle de notre siècle prenne pitié de ce vieil Épictète. Votre majesté daigne me consoler, d'un trait de plume, des cris de la canaille superstitieuse et implacable.

J'ai pris la liberté de déposer à vos pieds[1] les raisons qui m'avaient privé long-temps de l'honneur de vous écrire, et parmi ces raisons la première a été la nécessité où je suis réduit d'être un petit Libanius qui répond aux Grégoire de Nazianze et aux Cyrille.

[1] Lettre 7227. B.

La fourmillière que je fais bâtir dans ma retraite, et qui est rongée par les rats de la finance française, était le second motif de ma douleur et de mon silence; et l'oubli de votre ancien pupille M. le duc de Wurtemberg était le troisième.

Dans le chaos des petites affaires qui dérangent les petites têtes, je n'osais pas, à mon âge, écrire à votre majesté; je tremblais de radoter devant le maître de l'Europe.

La même main qui instruit les rois et qui console Dalembert daigne aussi s'étendre pour moi. Votre majesté est trop bonne d'avoir bien voulu écrire un mot en ma faveur dans le Wurtemberg; c'est malheureusement dans le comté de Montbéliard qu'est ma dette, et cette principauté de Montbéliard ressortit au parlement de Besançon : ce sont des affaires qui ne finissent point, et moi je vais bientôt finir. M. le duc de Wurtemberg me donne aujourd'hui sa parole de me satisfaire dans le courant de l'année prochaine; sa régence me doit cent mille francs; cela ruine un homme qui se ruinait déjà à faire bâtir une petite ville. Mais il faut que je prenne patience, et que j'attende le paiement de M. le duc de Wurtemberg, ou la mort, qui paie tout.

Je mets mes misères aux pieds de votre majesté, puisqu'elle daigne me l'ordonner. La postérité rira, si elle sait jamais qu'un chétif Parisien a conté ses affaires à Frédéric-le-Grand, et que Frédéric-le-Grand a daigné les entendre.

On vient d'imprimer à Paris un livre assez curieux sur la littérature de la Chine, sa religion, et ses usa-

ges. La plus grande partie de ce livre est composée par un Chinois [1] que les jésuites dérobèrent à ses parents dans son enfance, et qui a été élevé par eux à leur collége de Paris : il parle français parfaitement; mais malheureusement c'est un jésuite lui-même, et c'est le plus insolent énergumène qui soit parmi eux; il a la rage du *Contrains-les d'entrer*. Le scélérat est capable de bouleverser l'empire. Je me flatte que si votre écolier en poésie, et votre très plat écolier Kien-long [2], est instruit enfin de ce fanatisme qui couve dans sa ville capitale, il enverra bientôt tous ces convertisseurs en Occident.

Daignez conserver, sire, vos bontés pour ma vieille ame, qui va bientôt quitter son vieux corps.

7248. A M. DE TRUDAINE [3].

A Ferney, 10 décembre.

Monsieur, il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuie par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de Fourqueux comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait

[1] Ou du moins imprimé sous son nom; voyez ma note, page 187. B.
[2] Voyez tome XIII, page 277; et XLVIII, 187. B.
[3] Voyez ma note sur la lettre 7344. B.

en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie paierait le tiers de ce que paieraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes, effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de *la franchise;* les femmes commençaient à porter des rubans *à la franchise.*

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de Condé, nommé Rose, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoix, s'associa, il y a deux mois, avec un Brémond, commis de M. Fabry, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoix. Ces deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux

de sel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et surtout quelques syndics, furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. Fabry donnait dans cette affaire une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adresser à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déserteur avaient obtenue, et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux.

Ils consultèrent habilement M. Fabry, qui leur conseilla plus habilement de demander la permission au ministère. Le fruit de tant d'habileté a été que le ministère a prié messieurs du conseil de Berne de ne donner de sel ni à Rose ni à nos syndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raison péremptoire, c'est que je n'en ai plus, et que tout est en pierres de taille, en mortier, et en soliveaux. Nos pauvres syndics sont tous confondus. Les fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu se faire contrebandière, et acheter du sel suisse pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est la faute du déserteur Rose et de son conseil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, monsieur, vous devoir cette relation fidèle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonnerez à la simplicité de nos syndics, et à la ba-

varderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de Shakespeare, qui radote encore plus que moi!

Agréez, monsieur, le respect, la reconnaissance, et l'attachement du vieux malade.

7249. A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 13 décembre.

Un très vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers moments, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant, qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillants qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différents ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une

nouvelle coiffure à la mode; de même c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit pour mettre à la mode les beaux-arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je remercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX HIBOU.

7250. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'*Ancien* ni le *Nouveau Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très embrouillées et très mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise[1] dont madame de Saint-Julien vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé Mignot. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très grandes espérances; mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue, de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble

[1] La tragédie d'*Irène*, tome IX, page 473. B.

aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes, qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs la pièce, roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. Mercier. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées ; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. *Bérénice*, qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel : cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Thibouville ; il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéressantes sur mademoiselle Sainval, que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur *Rodogune*. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce, qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille. La dernière scène même, qui semble demander grace pour

le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale d'un bout à l'autre, que le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de Thibouville m'apprend qu'on va jouer *Oreste*, et qu'elle sera très bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait, si nous étions en Grèce; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très cher ange.

7251. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 décembre.

Mon cher marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle Sainval m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur; mais c'est montrer Vénus toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'Argental, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple, qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups; il en faut cinq pour mademoiselle Sainval.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend P. Patouillet, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du révérend P. Bourgeois, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de Boynes. Ce ma-

raud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la sainte Vierge, lui dit le P. Bourgeois; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut, pendant la nuit, de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer, au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et surtout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets.

Je me suis aperçu très tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfants; et celui-là aurait été intéressant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur Oreste peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de Boullogne. Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie surtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je suis enchanté de vous avoir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages: c'est beaucoup pour un malade dans un désert.

Conservez-moi vos bontés.

7252. A L'AUTEUR D'UN JOURNAL.

22 décembre.

Le plan de votre journal, monsieur, me paraît aussi sage que curieux et intéressant : mon grand âge, et les maladies dont je suis accablé, ne me laissent pas l'espérance de pouvoir produire quelque ouvrage qui mérite d'être annoncé par vous.

Si j'avais une prière à vous faire, ce serait de détromper le public sur tous les petits écrits qu'on m'impute continuellement. Il est parvenu dans ma retraite des volumes entiers, imprimés sous mon nom, dans lesquels il n'y a pas une ligne que je voulusse avoir composée. Je vous supplierai aussi, monsieur, de vouloir bien, par un mot d'avertissement, me délivrer de la foule de lettres anonymes qu'on m'adresse. Je suis obligé de renvoyer toutes les lettres dont les cachets me sont inconnus. Cet avertissement, inséré dans votre journal, m'excuserait auprès des personnes qui se plaignent que je ne leur ai pas répondu; je vous aurais beaucoup d'obligation.

Je ne doute pas que votre journal n'ait beaucoup de succès; je me compte déjà au nombre de vos souscripteurs. VOLTAIRE.

7253. A M. LE DOCTEUR PAUL VERGANI,

AUTEUR DU LIVRE SUR L'ÉNORMITÉ DU DUEL.

Ferney, 23 décembre.

Monsieur, un vieillard très malade, et qui a presque perdu les yeux, a l'honneur de vous remercier

du livre dont vous l'avez favorisé. C'est une grande consolation pour lui de se le faire lire. La guerre que vous faites au duel est juste et bien conduite; elle vous fera beaucoup d'honneur. La mort qui m'appelle depuis quelque temps ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme de la chambre du roi.

7254. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 26 décembre.

Pour écrire à Voltaire, il faut se servir de sa langue, celle des dieux. Faute de me bien exprimer dans ce langage, je bégaierai mes pensées.

Serez-vous donc toujours en butte
Au dévot qui vous persécute,
A l'envieux obscur, ébloui de l'éclat
Dont vos rares talents offusquent son état?
Quelque odieux que soit cet indigne manége,
Les exemples en sont nombreux;
On a poussé le sacrilège
Jusqu'au point d'insulter les dieux:
Ces dieux, dont les bienfaits enrichissent la terre,
Ont été déchirés par des blasphémateurs:
Est-il donc étonnant que l'immortel Voltaire
Ait à gémir des traits des calomniateurs?

Je ne m'en tiens pas à ces mauvais vers: j'ai fait écrire dans le Wurtemberg pour solliciter vos arrérages...

Au reste, je crois que pour vous soustraire à l'âcreté du zèle des bigots, vous pourriez vous réfugier en Suisse, où vous seriez à l'abri de toute persécution. Pour les désagré-

ments dont vous vous plaignez à l'égard de vos nouveaux établissements de Ferney, je les attribue à l'esprit de vengeance des commis de vos financiers, qui vous haïssent à cause du bien que vous avez voulu faire au pays de Gex, en le dérobant un temps à la voracité de ces gens-là.

Quant à ce point, je vous avoue que je suis embarrassé d'y trouver un remède, parcequ'on ne saurait inspirer des sentiments raisonnables à des drôles qui n'ont ni raison ni humanité. Toutefois soyez persuadé que si la terre de Ferney appartenait à Apollon même, cette race maudite ne l'eût pas mieux traitée. Quelle honte pour la France de persécuter un homme unique, qu'un destin favorable a fait naître dans son sein! un homme dont dix royaumes se disputeraient à qui pourrait le compter parmi ses citoyens, comme jadis tant de villes de la Grèce soutenaient qu'Homère était né chez elles! Mais quelle lâcheté plus révoltante de répandre l'amertume sur vos derniers jours! Ces indignes procédés me mettent en colère, et je suis fâché de ne pouvoir vous donner des secours plus efficaces que le souverain mépris que j'ai pour vos persécuteurs. Mais Maurepas n'est pas dévot[1]; M. de Vergennes se contente d'entendre la messe, quand il ne peut pas se dispenser d'y aller; Necker est hérétique: de quelle main peut donc partir le coup qui vous accable? L'archevêque de Paris est connu pour ce qu'il est, et j'ignore si son Mentor ex-jésuite est encore auprès de lui; personne ne connaît le nom du confesseur du roi: le diable incarné dans la personne de l'évêque du Puy aurait-il excité cette tempête? Enfin plus j'y pense, et moins je devine l'auteur de cette tracasserie.

Je n'ai point vu cet ouvrage sur la Chine, dont vous me parlez[2]. J'ajoute d'autant moins de foi à ce qui nous vient de contrées aussi éloignées, qu'on est souvent bien embarrassé de ce qu'on doit croire des nouvelles de notre Europe.

[1] « La reine n'est rien moins que cela; M. de Vergennes.... » (*Édit. de Berlin.*)

[2] Lettre 7247. B.

Cependant soyez sûr que le plus grand crève-cœur que vous puissiez faire à vos ennemis, c'est de vivre en dépit d'eux. Je vous prie de leur bien donner ce chagrin-là, et d'être persuadé que personne ne s'intéresse plus à la conservation du vieux patriarche de Ferney que le solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

7255. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 28 décembre.

Votre protégé[1] d'Espagnac, mon cher et illustre maître, m'a bien l'air d'attendre au moins l'année 1778 pour débiter devant notre académie les sottises ordinaires sur l'atroce absurdité des croisades, et sur ce roi plus moine que roi, qui voulait donner la moitié de son corps aux *frères prêcheurs*, et l'autre aux *frères mineurs*, et qui disait à Joinville qu'il ne fallait répondre aux hérétiques qu'en *leur enfonçant l'épée dans le ventre jusqu'à la garde.* Il eût été digne de protéger et d'ordonner, comme a fait le roi d'Espagne, son centième petit-fils, ce qui vient de se passer à Cadix. Vous savez que l'inquisition, que le roi d'Espagne a remise en honneur et en vigueur plus que jamais, vient de faire une belle procession, plus magnifique et plus solennelle qu'elle n'avait été depuis long-temps; que le peuple, prosterné dans les rues pendant cette belle cérémonie, criait, en se frappant la poitrine : *Viva la fe de Dios!* qu'ensuite on a publié les bulles de Paul IV et de Pie V, ces deux marauds de papes qui ont tant fait brûler d'hérétiques, et qui déclarent que tout le monde sera soumis à l'*inquisition, sans excepter le souverain.* C'est dommage qu'après cette insolence, cette canaille d'inquisiteurs n'ait pas donné les étrivières au roi d'Espagne, comme le pape les donna autrefois à notre Henri IV sur le dos du cardinal Du Perron, et comme les Algériens les ont données l'an passé à sa très fidèle majesté catholique, qui leur avait déclaré la

[1] Voyez lettres 7234 et 7246. B.

guerre, par ordre du puant récollet son confesseur. *O tempora, o mores!* Voilà, mon cher ami, le fruit des lumières que tant d'écrits ont répandues! voilà le fruit de l'expulsion de ces gueux de jésuites, remplacés par des gueux plus insolents! voilà où tant de princes en sont encore dans le siècle de la philosophie! Je crois que votre ancien disciple rira bien de tant de sottises, s'il n'en est pas encore plus indigné; et j'espère, dans quelques mois, lui entendre dire de fâcheuses vérités sur quelques uns de ses chers confrères. En attendant, je vous recommande le prépuce de Jacob-Éphraïm Guénée, et même ce qui tient à son prépuce, et dont ce prêtre circoncis n'a sûrement que faire. Vous ne feriez pas mal aussi de recommander à votre ami Kien-long, par votre autre amie Catherine, le jésuite mandarin qui écrit tant de sottises. Pour moi, je commence à être las et honteux de toutes celles que j'entends dire, que je vois faire, et que j'ai le malheur de lire. Je serais bien tenté d'en dire et d'en faire aussi quelques unes; mais je m'abstiens d'être lu, de peur d'être brûlé. Savez-vous bien que je craindrais pour vous, si vous étiez à Collioure au lieu d'être à Ferney, que la sainte Hermandad ne vous fît enlever contre le droit des gens, pour vous brûler suivant toutes les règles du droit canon? Hélas! je ris, et je n'en ai guère envie. Il vaut mieux finir par où j'aurais dû commencer, par me taire, et vous embrasser avec douleur et tendresse.

7256. A M. FABRY [1].

30 décembre.

Monsieur, le vieux malade de Ferney se proposait bien de vous prévenir, et de vous renouveler, en 1777, les sentiments qu'il a toujours eus pour vous depuis qu'il a choisi ce petit coin de terre pour sa patrie:

[1] Dans quelques éditions récentes des *OEuvres de Voltaire*, on trouve une lettre à De Vaines sous la date vague de *Ferney, décembre*. Je la supprime, parceque ce n'est qu'un composé de fragments de diverses lettres que j'ai données. B.

vous lui avez toujours rendu cette patrie chère; vous en êtes le soutien. Toutes vos occupations sont utiles au public, et les miennes n'ont été, pendant soixante ans, que de vains travaux d'un homme de lettres. Je me suis mis enfin à bâtir des maisons, afin de faire quelque chose de solide; mais les principaux fondements de ma colonie sont vos conseils et vos bontés.

Quoique la crainte des impôts m'ait ôté quelques habitants, il m'en revient d'autres plus utiles et plus considérables; c'est à votre sage administration principalement que je les dois : je dois commencer cette année par des remerciements. Recevez, avec votre bienveillance ordinaire, les assurances de la respectueuse amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

7257. A M. DE BACQUENCOURT.

1[er] janvier 1777.

Monsieur, depuis la journée des Calas, je vous ai bien des obligations. La plus grande est celle d'être notre intendant. Je vous remercie surtout de m'avoir instruit sur la petite patrie[1] que je me suis choisie je ne sais comment, et que je connais très peu.

Il me semble qu'on disputait sans beaucoup s'entendre. Ceux qui accusaient votre subdélégué de prendre secrètement le parti de son commis et de Rose[2] m'ont paru injustes. Ceux qui ont accusé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de Rose ne m'ont

[1] Ferney; voyez lettre 7209. B.
[2] Voyez lettre 7248. B.

pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma solitude, au milieu de mes souffrances continuelles, c'est que tout le monde avait raison en un seul point, celui de s'en rapporter à votre justice et à votre bonté.

Vous savez, monsieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, soit quand on soutient ses droits, soit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de se taxer elle-même. On avait persuadé le conseil que l'industrie, dans le pays de Gex, produisait plus que la culture des terres; et il s'est trouvé à l'examen que l'industrie, laquelle réside presque tout entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible; et on a reconnu qu'en fesant casser le marché de Rose, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne dans des besoins urgents.

Vous mettez tous les disputants d'accord en leur promettant votre protection dans ce besoin, qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlo-

gers de Ferney. Messieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoient cinq cents. M. de Fargès dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, serait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, monsieur, en vous parlant de toutes ces misères; je vous prie de me pardonner.

Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes,
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari [1].

Je suis avec respect, etc.

7258. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er janvier.

Ne criez pas tant, messieurs; il y a long-temps que votre dîner est prêt [2], mais je n'ai pas osé le servir sur table; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très mauvaise chère; il n'y a que trois services. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes assez plaisants et assez intéressants, à mon gré, du *Droit du Seigneur*, à souper, cela pourrait vous amuser quelque jour. Il est vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma petite drôlerie tragique; et ma peur a été si grande, que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame Denis.

[1] Virgile, *Géorg.*, I, 41. B.

[2] *Irène*, tragédie; voyez tome IX. K.

Hier j'ai surmonté mon dégoût et ma crainte, je lui ai donné la pièce à lire; elle a pleuré, et cela m'a rassuré. Quand je dis rassuré, ce n'est pas auprès du parterre; car vous savez qu'à présent votre ville est divisée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, la foule des méchants auteurs, tous les journalistes; et Dieu sait quelle joie quand toute cette canaille se réunira pour siffler un vieux fou qui, dans sa quatre-vingt-troisième année, abandonne toutes ses affaires pour donner un embryon de tragédie au public! Je suis assez fat pour croire que le rôle de mon impératrice est très honnête, très touchant, et même, si on veut, assez théâtral. Mais où mon gros abbé Mignot a-t-il pêché que le style est dans le goût de *Sémiramis* et de *Mahomet?* je vous jure qu'il n'en est rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du sublime: c'est un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe est agréable; mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient sur mademoiselle Sainval, que mon impératrice soit digne de ses talents. Et puis quand cette grande actrice voudrait se charger du rôle; quand Lekain voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux; quand Brizard voudrait jouer le père, qui, par parenthèse, est un moine; enfin, quand tous les comédiens seraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce passe à son rang? Les comédiens ont, je crois, en-

core quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécusse jusqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous sentez bien que la personne qui m'offre une place dans sa loge me fait quelque honneur et quelque plaisir. Je ne suis point ingrat; je me sens même beaucoup d'inclination pour cette personne; mais je vous supplie de considérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très sérieusement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des spectres de Shakespeare. Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'est une calomnie cruelle. Quand il serait vrai, selon un maudit extrait baptistaire, que je fusse né en 1694, au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma quatre-vingt-troisième année[1]. Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me sauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me persécutent; cependant ma remarque subsiste (comme dit Dacier). Tout ce que je sais, c'est que si j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère-goutte, et mon cœur est tout jeune quand je pense à vous.

[1] M. de Voltaire est né le 20 février 1694. Il vint au monde si faible, et l'on eut si peu d'espérance de le conserver, qu'on se contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptisé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les estampes, où l'époque de sa naissance est fixée, tantôt au 20 de février, tantôt au 20 ou 22 de novembre 1694. K.

Je vous souhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuses sont faites pour vous.

7259. A M. DE VAINES.

A Ferney, 1er de 1777.

Neglectæ dominus splendidior rei [1]
Intaminatis fulget honoribus [2].

Jouissez de votre repos, monsieur, et de l'amitié des honnêtes gens, qui rend ce repos si agréable. Je ne sais où est M. Turgot, ni ce qu'il fait. Je vous prie de lui dire, quand vous le verrez, qu'il y a sur la frontière de Suisse un mourant qui lui est plus attaché que tous les vivants de Paris.

Permettez que je vous adresse cette petite lettre pour M. de La Harpe[3].

Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne année, une vie plus heureuse que la mienne, et une santé meilleure.

Je finis dans les douleurs l'année 1776, et je commence l'autre de même.

Votre très humble et obéissant serviteur. V.

7260. A M. DALEMBERT.

4 janvier.

Mon très cher philosophe, il y a dans ma petite colonie un homme qui a passé vingt ans en Espagne, et qui m'assure que la cavalcade de la sainte inquisition

[1] Horace, III, ode xvi, 25. B.
[2] Id., ibid., II, 18. B.
[3] Elle paraît perdue. B.

est une cérémonie qui se pratique tous les ans pour vendre au peuple la bulle de la cruzade, moyennant laquelle on obtient le droit de manger gras les vendredis et samedis de l'année, et trois jours de la semaine en carême. Cela est consolant; mais si M. Benavidès ou Olavidès[1], qui est un philosophe très instruit et très aimable, est dans les prisons de l'inquisition, avec l'agrément de sa majesté catholique, il sera difficile de me consoler. Il a passé, il y a longtemps, huit jours aux Délices; cela m'attendrit pour lui : mais ne nous pressons pas de gémir, il n'y a peut-être pas un mot de vrai à tout ce qu'on nous dit.

Ce qui est très vrai, c'est que le *Pascal*, ou plutôt l'*Anti-Pascal*[2], d'un homme très supérieur à Pascal[3], a le succès qu'il mérite auprès des gens de bien qui ont eu le bonheur de le lire; cela ne doit pas vous décourager. Le petit nombre des élus subsistera toujours. Il est probable qu'il ne sera jamais puissant; mais il sera indestructible. Je voudrais bien savoir

[1] Paul-Antoine-Joseph Olavidé, né à Lima vers 1725, était en correspondance avec Voltaire; mais ses lettres sont perdues. Une phrase de l'une d'elles (*Il serait à desirer que l'Espagne eût quarante personnes comme vous*) fut un des motifs du jugement prononcé contre lui par l'inquisition espagnole, le 24 novembre 1778, après une instruction qui durait depuis deux ans. Étant parvenu à s'évader, il vint en France, mais y fut aussi victime du régime révolutionnaire; revenu aux idées religieuses, il obtint la permission de retourner en Espagne. Il est mort en 1803, après avoir publié *le Triomphe de l'Évangile*, livre de piété, dont il existe une traduction française par Buynand des Échelles. B.

[2] Condorcet avait publié un *Éloge et Pensées de Pascal*, 1776, in-8°, où il combat souvent les opinions du philosophe de Port-Royal. Voyez, dans le tome L, les *Dernières remarques* de Voltaire sur les *Pensées* de Pascal. B.

[3] Cet éloge de Condorcet est répété par Voltaire dans l'*Avertissement* qui est en tête des *Dernières remarques sur les Pensées de Pascal*, t. L. B.

quel est le protecteur du bon goût et de la probité qui a forcé MM. Palissot et Clément à augmenter le nombre des journaux. Nous avons, Dieu merci, plus de journaux que de livres : c'est avoir plus de juges que de plaideurs.

Je suis bien malade, mon cher ami, quoique nous ayons dans notre retraite M. de Villevieille, qui nous parle de vous et de M. de Condorcet. Je n'en peux plus au moment que je vous écris, et je finis, parceque la tête me tourne; mais je vous embrasse aussi tendrement que si je me portais bien.

7261. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A AUTUN.

A Ferney, 6 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait son compliment sur la compagnie de cavalerie[1]. Tel oncle, tel neveu.

La puissance démocratique de Genève vient de destituer trois syndics d'un coup de filet : cela ne fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne songe qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de Necker.

Le sieur Bérard, capitaine de notre vaisseau *l'Hercule*, et du *Carnatic*, que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à Lorient, vient de repartir avec notre argent, sans prendre congé de personne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui

[1] L'auteur d'*Estelle*, etc., neveu du marquis, avait obtenu une compagnie dans le régiment des dragons de Penthièvre. B.

la justice en pleine mer, comme dans *les Fourberies de Scapin*[1]. On dit que le scélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'ame de Labat[2], qui nous avait enjôlés, et qui s'est tiré d'affaire à nos dépens avant de mourir!

M. Forestier, médecin, demande une maison de six mille francs; nous la lui donnerons. M. de Crassy, de son côté, en demande une de douze mille pour ses frères. La maison de madame d'Hacqueville est bâtie, grace au beau temps; car nous jouissons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de La Borde aurait pu l'être, s'il avait voulu se déterminer; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprises. Je commence à espérer que la ville sera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuser, surtout si M. de La Borde se fait vassal du château de Bijou[3].

7262. A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 janvier.

Vous étiez né, monsieur, pour plaire aux princes et pour servir l'état. Vous remplissez votre vocation. Nous autres habitants des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez

[1] Acte II, scène 2. B.

[2] C'est peut-être le même dont Voltaire parle dans le chant cinquième de la *Guerre civile de Genève*, et dans une note; voy. t. XII, p. 299. B.

[3] Voltaire avait bâti à Ferney, pour le marquis de Florian, une maison à laquelle on donna le nom de Bijou-Ferney; voyez la lettre du 15 mars 1778. B.

à ce prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre[1]. Voilà toute votre famille un peu dispersée : monsieur votre père au fond du Languedoc, monsieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Sceaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort, que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentiments que madame Denis et moi nous conserverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7263. A M. DE MIRBECK[2].

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer : il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raison convaincante; mais vos clients ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence, c'est l'intérêt; et ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal entendu. Il est certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec

[1] M. le duc de Penthièvre. K.

[2] Ignace-François de Mirbeck, né en Lorraine le 1er mai 1732, mort à Paris le 26 décembre 1818, était avocat aux conseils du roi, lorsque, le 23 décembre 1777, il écrivit à Voltaire, et lui envoya un exemplaire d'une *Requête au roi* pour les habitants du mont Jura, contre les chanoines de Saint-Claude. B.

de bons fermiers qu'avec des esclaves : mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des mainmortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit divin; les autres, de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime respectueuse que je vous dois, etc.

7264. A M. DE PRUNAY,

CAPITAINE DE GRENADIERS, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

A Ferney, 9 de janvier.

Monsieur, vous devez être accablé de la foule des gens de lettres qui vous remercient de votre ouvrage[1]. Ils doivent tous être charmés autant qu'honorés de voir la langue française si heureusement cultivée par un homme de guerre, homme du monde. Mon extrême vieillesse et mes maladies continuelles ne m'ont pas encore permis la lecture entière de tout votre livre; mais ce que j'en ai lu m'a paru si vrai et si utile, que je ne puis différer les remerciements que je vous dois.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

[1] *Grammaire des dames*, 1776, in-12. B.

7265. A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 janvier.

Monseigneur, que votre altesse sérénissime daigne agréer mes remerciements, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cent mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre altesse sérénissime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parcequ'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux réglements ordinaires. On leur fesait la grace de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau, changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers, et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers, étant des Allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et, de douze cents pères de famille utiles

que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grace que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que monsieur l'intendant me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si votre altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés.

Je suis avec un profond respect, et une reconnaissance infinie, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

7266. A M. DU TERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

18 janvier.

Je vous suis très obligé, monsieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non seulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de La Borde de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépense de ma maison. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourser par cette

économie, et s'il faut en user de même pour le mois de mars, je me priverai encore du nécessaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illustres et injustes débiteurs le duc de Bouillon et le maréchal de Richelieu.

M. d'Ailly m'a fait signer avec M. le duc de Bouillon un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé sur son gouvernement d'Auvergne. Je croyais la chose en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de Bouillon ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers, qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous supplie, monsieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires.

J'espère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. de Laleu. Il est clair que, si j'étais payé de M. le duc de Bouillon, je ne devrais plus rien à personne dans Paris.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui me sont arrivés coup sur coup précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin; et des princes souverains qui me doivent beaucoup d'argent me laissent sans secours; de façon qu'avec un revenu considérable je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que

je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent comme moi le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778 de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et, si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

A l'égard de M. Marchand[1], s'il ne paie pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes générales sans difficulté, et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, monsieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me fesant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs.

Je vous réitère mes sensibles remerciements, etc.

7267. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 janvier.

J'ai recours à vous, monseigneur; après soixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je suis ruiné, et ce n'est pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou six ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'état. J'avais été protégé sous le ministère de M. le

[1] Fermier général qui devait à Voltaire une rente viagère dont il n'avait depuis long-temps payé aucun arrérage. B.

duc de Choiseul. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reste que la satisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, sans avoir le moindre intérêt dans l'entreprise; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-sept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grace de m'en faire payer neuf mille, pour apaiser des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres ressources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne pas me rebuter dans la détresse extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte assez à mon cœur.

7268. A CATHERINE II.

24 janvier.

Madame, votre sujet, moitié Suisse, moitié Gaulois, nommé Voltaire, était près de mourir il y a quelques jours : son confesseur catholique-apostolique-romain, c'est-à-dire universel, coureur de Rome, vint pour me préparer au voyage; le malade lui dit : Mon révérend père, Dieu pourrait bien me damner. Et pourquoi cela, vieux bon homme? me dit le prêtre. Hélas! lui répondis-je, c'est qu'on m'a accusé auprès de lui d'être un ingrat. J'ai été comblé des bontés d'une autocratrice qui est une de ses plus belles images dans ce monde, et je ne lui ai point écrit depuis plus d'un an[1]. Qu'est-ce qu'une autocratrice? me dit mon vilain. Eh pardieu! lui dis-je, c'est une impératrice. Vous êtes un grand ignorant; et cette

[1] La dernière lettre de Voltaire à Catherine est du 18 octobre 1775 : voyez tome LXIX, page 401. B.

impératrice fait du bien depuis le Kamtschatka jusqu'en Afrique. Oh! si cela est, repartit le prêtre, vous avez bien fait; elle n'a pas de temps à perdre. Il ne faut pas ennuyer une autocratrice-impératrice-bienfaitrice, occupée du soir au matin tantôt à battre les Turcs, tantôt à leur donner la paix, ou bien à couvrir de vaisseaux la mer Noire, et qui s'amuse à faire fleurir onze cent mille lieues carrées de pays. Allez, allez, je vous donne l'absolution.

7269. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1er février.

Il est bien juste, monsieur, que ma colonie et moi nous vous présentions nos remerciements. Nous vous devons la protection de monseigneur le prince de Condé, et la lettre de monsieur le contrôleur général, qui a dissipé les craintes de tous les artistes. Je ne dois plus à présent implorer le secours des grands Condé que contre les Anglais.

J'espère qu'on ne souffrira pas au palais Bourbon que Gilles Shakespeare l'emporte sur le grand Corneille. On dit que vous allez décider incessamment[1] entre Lulli, Piccini, Gluck, et Grétry : ce sera là une très jolie guerre. Je m'intéresse de loin à tous vos plaisirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conservez-moi vos bontés.

[1] La guerre musicale, ou querelle entre la musique allemande et la musique italienne, venait de commencer, et ne se termina qu'en 1779, lors du départ de Gluck. Piccini resta en France. Marmontel fit sur cette guerre le poëme de *Polymnie*. B.

7270. A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

1er février.

Monseigneur, l'autre grand Condé n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de monsieur le contrôleur général, suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés, car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitants de Genève[1], chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi.

Je suis, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

7271. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Mon cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. Sélis[2] dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé Pezzana[3], ni d'estampe de la part

[1] Voyez les lettres des 16, 19, 21 février et 30 mars 1770. B.

[2] Sélis avait publié *Épîtres en vers sur différents sujets*, 1776, in-8°. B.

[3] Le 18 juillet 1776, l'abbé Pezzana avait écrit à Voltaire une lettre à laquelle celui-ci répondit le 30 juillet; voyez page 94. Il s'agit ici d'une nouvelle lettre de cet abbé, qui avait dédié à Voltaire une édition de l'A-

du graveur Henriquez. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé Pezzana, par une lettre adressée à l'hôtel garni nommé *l'Ile d'Amour*, où il demeurait, il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de Thibouville, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services[1]; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq[2]. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives ; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper, j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je présente quelques ra-

rioste, en sept volumes in-12, faite à Paris. Voici quelle en est la dédicace :

Summo Musarum sacerdoti
Voltaire,
Universæ litteratorum reipublicæ
Facile principi,
Ut centum post hiemes
Jucundam agat senectutem,
Nec cithara carentem. B.

[1] La tragédie d'*Irène*, qui devait d'abord n'être qu'en trois actes; voyez lettre 7258. B.

[2] *Agathocle*. B.

fraîchissements [1] à six juifs, et à leur aumônier, M. l'abbé Guénée, qui me paraissent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long.

Il résulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez sans doute, quand vous saurez le triste état où je suis. Ma colonie me prend presque tout mon temps. Des débiteurs très grands seigneurs, comme MM. les ducs de Bouillon et de Richelieu, et M. le duc de Wurtemberg, m'ont manqué tous à-la-fois, et me laissent dans l'impossibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas jusqu'à un fermier général qui ne me laisse sans secours. Ils disent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très désagréable, c'est qu'ils auront bientôt raison. Or jugez si, dans de telles circonstances, je puis hasarder de vous donner à souper, surtout quand je suis presque sûr de vous faire une chère détestable.

Vous me parlez de madame du Deffand; vous sentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faiblesse, et des embarras dont je suis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris : *Sufficit diei malitia sua* [2]. Songez que j'ai presque autant de maladies que d'années, et presque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très cher ange; portez-vous bien, réjouis-

[1] *Le Vieillard du mont Caucase*, etc., ouvrage qu'il intitula depuis *Un chrétien contre six Juifs*; voyez tome XLVIII, page 442. B.

[2] Matthieu, VI, 34. B.

sez-vous, et aimez-moi : vous ferez toujours ma consolation.

7272. A M. HENNIN.

A Ferney, 5 février.

Le vieux malade compte bien d'avoir l'honneur d'entendre demain M. Hennin; mais il n'aura pas celui de lui parler, car il a une extinction de voix et extinction de tout, excepté des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels il a l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. V.

7273. A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, monsieur, a encore assez de vie pour être très touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentiments. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'état éclairés et tolérants augmente tous les jours, qu'on adoucit partout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle[1]. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le Dieu de toutes les sectes et de tous les êtres.

[1] Entre les catholiques et les protestants. B.

7274. A M. LE COMTE DE LAMBERG[1].

7 février.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations.

Mon état très douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très aimable *mondain* de tous les personnages que j'ai connus, et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de Ferney est aussi malade que lui; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

> .....Pendent opera interrupta, minæque
> Murorum *tenues*, æquataque *mœnia fimo* [2].

Le fondateur, entouré de ruines et de maux, vous présente, monsieur, ses très humbles respects.

[1] Maximilien-Joseph de Lamberg, né à Brunn en 1730, mort le 23 juin 1792, auteur de plusieurs ouvrages français, et, entre autres, du *Mémorial d'un mondain*, 1775, in-8°; 1776, deux volumes in-8°. B.

[2] Virgile, *Æn.*, IV, 88. B.

7275. A M. HENRIQUEZ,

GRAVEUR.

A Ferney, 7 février.

Vous avez, monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très malade, son portrait, qui n'était pas digne de vos grands talents. Les trois autres estampes[1] dont vous l'avez gratifié méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remerciements est si courte et si faible.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7276. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 28 janvier-8 février.

Monsieur, j'ai lu cet hiver deux traductions russes nouvellement faites, l'une du Tasse, et l'autre d'Homère. On les dit très bonnes; mais j'avoue que votre lettre du 24 janvier[2], que je viens de recevoir, m'a fait plus de plaisir que le Tasse et Homère. La gaîté et la vivacité qui y règnent me font espérer que votre maladie n'aura aucune suite, et que vous passerez très lestement au-delà des cent ans.

Votre souvenir m'est toujours aussi flatteur qu'agréable; mes sentiments pour vous sont toujours invariables.

[1] C'étaient les portraits de MM. de Montesquieu, Dalembert, et Diderot. K.

[2] Lettre 7268. B.

7277. A M. DE MIRBECK [1].

10 février.

Vous défendez, monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent, et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes: ils volent au-dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitants dont je suis entouré n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres; et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puissent votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes!

Agréez, monsieur, les sincères compliments et la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde.

[1] Sur un mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent. — Voyez lettre 7263. K.

7278. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 10 février.

Il vaut mieux que vous ayez terminé vous-même votre affaire avec le duc de Wurtemberg, que s'il avait fallu recourir à mon assistance[1]. Je vous félicite d'avoir cet embarras de moins, et je me réjouirai si j'apprends que tous vos sujets de chagrin sont dissipés.

L'âge où vous êtes devrait rendre votre personne sacrée et inviolable. Je m'indigne, je me mets en colère contre les malheureux qui empoisonnent la fin de vos jours. Je me suis dit souvent : Comment se peut-il que ce Voltaire, qui fait l'honneur de la France et de son siècle, soit né dans une patrie assez ingrate pour souffrir qu'on le persécute? Quel découragement pour la race future! où sera le Français qui voudra désormais vouer ses talents à la gloire d'une nation qui méconnaît les grands hommes qu'elle produit, et qui les punit au lieu de les récompenser?

Le mérite persécuté me touche, et je vole à son secours, fût-ce jusqu'au bout du monde. S'il faut renoncer à revoir l'immortel Voltaire, du moins pourrai-je m'entretenir cet été avec le sage Anaxagore[2]. Nous philosopherons ensemble; votre nom sera mêlé dans tous nos entretiens, et nous gémirons du triste destin des hommes qui, par faiblesse ou par stupidité, retombent dans le fanatisme.

Deux dominicains qui ont le roi d'Espagne[3] à leurs pieds disposent de tout le royaume : leur faux zèle sanguinaire a

[1] « Je jouis de peu de crédit à cette cour, et son altesse sérénissime, surchargée de dettes, a une fluxion d'oreilles qui l'assourdit toutes les fois qu'elle entend le mot *payez;* et, prononcé par ma bouche, ce mot lui répugnerait encore plus que par celle d'un autre. Il était réservé à votre éloquence victorieuse d'amollir le cœur de bronze dudit duc, et de le persuader à délier en votre faveur le cordon de sa bourse. » (*Edit. de Berlin.*)

[2] Dalembert.

[3] Charles III, qui régna de 1759 à 1788. B.

rétabli dans toute sa splendeur cette inquisition que M. d'Aranda avait si sagement abolie. Selon que le monde va, les superstitieux l'emportent sur les philosophes, parceque le gros des hommes n'a l'esprit ni cultivé, ni juste, ni géométrique. Le peuple sait qu'avec des présents on apaise ceux qu'on a offensés; il croit qu'il en est de même à l'égard de la Divinité, et qu'en lui donnant à flairer la fumée qui s'élève d'un bûcher où l'on brûle un hérétique, c'est un moyen infaillible de lui plaire. Ajoutez à cela des cérémonies, des déclamations de moines, les applaudissements des amis, et la dévotion stupide de la multitude[1], vous trouverez qu'il n'est pas surprenant que les Espagnols aveuglés aient encore de l'attachement pour ce culte digne des anthropophages.

Les philosophes pouvaient prospérer chez les Grecs et chez les Romains, parceque la religion des gentils n'avait point de dogmes; mais les dogmes de notre *inf...* gâtent tout[2]. Les auteurs sont obligés d'écrire avec une circonspection gênante pour la vérité. La prêtraille venge la moindre égratignure que souffre l'orthodoxie; l'on n'ose montrer la vérité à découvert; et les tyrans des ames veulent que les idées des citoyens soient toutes moulées dans le même moule.

Vous aurez toutefois eu l'avantage de surpasser tous vos prédécesseurs dans le noble héroïsme avec lequel vous avez combattu l'erreur. Et de même qu'on ne reproche pas au fameux Boërhaave de n'avoir pas détruit la fièvre chaude, ni l'étisie, ni le haut-mal, mais qu'il s'est borné à guérir de son temps quelques uns de ses contemporains; aussi peu pourra-t-on reprocher au savant médecin des ames de Ferney de n'avoir pu détruire la superstition ni le fanatisme, et de n'avoir appliqué son remède qu'à ceux qui étaient guérissables.

Mon individu, qui s'est mis à son régime, le bénit mille fois en lui souhaitant longue vie et prospérité : c'est dans ces

[1] « Et la dévotion de la multitude.... » (*Édit. de Berlin.*)

[2] « Mais les dogmes gâtent tout. » (*Édit. de Berlin.*)

sentiments que le solitaire de Sans-Souci salue le patriarche des incrédules [1]. *Vale.* FÉDÉRIC.

7279. A M. CHRISTIN.

10 février.

Mon cher ami, je doute fort que M. Turgot ait dit: *Il ne connaît pas ses forces.* Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop

[1] Voici ce que le roi de Prusse écrivait à Dalembert sur Voltaire, en 1777 et 1780 :

« 25 janvier 1777.

« Messieurs vos conseillers au parlement seront bien gens à protéger l'inquisition ; le zèle qui les anime contre Voltaire me paraît fort suspect : ce pourrait bien être la suite du ressentiment qu'ils lui conservent d'avoir célébré en beaux vers leur expulsion : ils devraient rougir de honte. Quel honneur ont-ils à persécuter un pauvre vieillard qui est au bord de sa tombe? Et, à bien examiner la chose, Voltaire n'a fait que recueillir les sentiments de quelques Anglais et leurs critiques de la *Bible;* lui même il gémit de leur audace, et il paraît n'avoir fait cet ouvrage que dans le dessein qu'on le réfute. On a tant dit de choses dans ce siècle contre la religion ! Ses *Commentaires sur la Bible* sont moins forts qu'une infinité d'autres ouvrages qui font crouler tout l'édifice, en sorte qu'on a de la peine à le relever. Mais il est plus aisé de condamner un livre à être brûlé que de le réfuter. Si l'on parlait sérieusement en France de mes chapelains, on rirait au nez de mon ministre ; tant ma réputation est mal établie en fait d'orthodoxie ! Cependant Voltaire me fait de la peine, son abattement perce dans ses lettres. Il faut qu'on le chicane sur ses établissements de Ferney. Il ajoute qu'il a perdu un procès, qu'il est ruiné, et qu'il terminera ses vieux jours dans la misère. C'est l'énigme du Sphinx ; il faudrait un autre OEdipe pour l'expliquer.

« Tout ce qui arrive à Voltaire me fait venir une réflexion, assez vraie malheureusement, qu'on fait souvent des vœux inconsidérés en souhaitant une longue vie à ses amis. Si Pompée était mort à Tarente, où il fut attaqué d'une fièvre chaude violente, il aurait été enterré avec toute sa réputation, et n'aurait pas vu périr sa république. Si le fameux Swift était mort à temps, ses domestiques ne l'auraient pas montré pour de l'argent, lorsqu'il devint imbécile. Si Voltaire était mort l'année passée, il n'aurait pas essuyé tous les chagrins dont il se plaint si amèrement. Laissons donc agir

éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de Montbarey rapportera l'affaire au conseil. Vous savez comme il pense; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé.

les vagues destinées, et, sans nous embarrasser de la durée de notre course, contentons-nous de souhaiter qu'elle soit heureuse. »

« 22 juin 1780.

« Pour Voltaire, je vous garantis qu'il n'est plus en purgatoire; après le service public pour le repos de son ame, célébré dans l'église catholique de Berlin, le Virgile français doit être maintenant resplendissant de gloire; la haine théologique ne saurait l'empêcher de se promener dans les Champs-Élysées en compagnie de Socrate, d'Homère, de Virgile, de Lucrèce. Appuyé d'un côté sur l'épaule de Bayle, de l'autre sur celle de Montaigne, et jetant un coup d'œil au loin, il verra les papes, les cardinaux, les persécuteurs, les fanatiques, souffrir dans le Tartare les peines des Ixion, des Tantale, des Prométhée, et de tous les fameux criminels de l'antiquité. Si les clefs du purgatoire eussent été uniquement entre les mains de vos évêques français, toute espérance pour Voltaire aurait été perdue; mais, par le moyen du passe-partout que nous ont fourni les messes pour le repos des ames, la serrure s'est ouverte, et il en est sorti, en dépit de Beaumont, des Pompignan, et de toute leur séquelle.

« Vous me faites plaisir de m'informer de l'édition nouvelle qu'on prépare des *OEuvres de Voltaire**: il serait à souhaiter que les éditeurs élaguassent ces sorties trop fréquentes sur les Nonotte, les Patouillet, et d'autres insectes de la littérature, dont les noms ne méritent pas de se trouver placés à côté de tant de morceaux inimitables, qui, dignes de la postérité, dureront autant, et plus peut-être, que la monarchie française. Les écrits de Virgile, d'Horace, et de Cicéron, ont vu détruire le Capitole, Rome même; ils subsistent, on les traduit dans toutes les langues, et ils resteront tant qu'il y aura dans le monde des hommes qui pensent, qui lisent, et qui aiment à s'instruire. Les ouvrages de Voltaire auront la même destinée; je lui fais tous les matins ma prière; je lui dis : Divin Voltaire, *ora pro nobis*.

« *P. S.* J'ai oublié de vous répondre touchant le buste de Voltaire. N'insultons pas à sa patrie, en lui donnant un habillement qui le ferait méconnaître; Voltaire pensait en Grec, mais il était Français. Ne défigurons pas nos contemporains, en leur donnant les livrées d'une nation maintenant avilie et dégradée sous la tyrannie des Turcs leurs vainqueurs. »

* L'édition des œuvres de Voltaire qu'on préparait alors était celle de Kehl. B.

J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé*[1]. M. le prince de Montbarey ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse.

7280. A M. DALEMBERT.

15 février.

Mon cher et grand philosophe, vous avez déchiré mon vieux cœur en m'apprenant[2] que je m'étais trompé sur l'Espagne. Je l'avais crue raisonnable; mais je vois bien qu'il faut attendre encore trois ou quatre cents ans. Je présume qu'en attendant cette époque, on pourra bien être aussi sage à Versailles qu'à Buen-Retiro. Il faudra bien qu'un jour les honnêtes gens gagnent leur cause; mais, avant que ce beau jour arrive, que de dégoûts il faudra essuyer! que de sourdes persécutions, sans compter les chevaliers de La Barre, dont on fera des auto-da-fé de temps en temps!

On n'est point en état de lire le Pascal-Condor...[3] à Madrid; mais il y a encore bien des gens dignes de le lire à Paris, et même en province: voilà ma consolation. Il serait bon qu'il y eu eût une édition un

[1] C'est-à-dire Voltaire lui-même, auteur de *la Voix du Curé*; voyez tome XLVII, page 143. B.

[2] Voyez lettre 7255. B.

[3] *Éloge et Pensées de Pascal*; voyez lettre 7260. B.

peu plus répandue. Je me flatte qu'à la fin le journal de M. de La Harpe[1] aura la faveur qu'il doit avoir; c'est le seul de tous les journaux où l'on trouve du goût et de la raison : mais ne fera-t-on pas quelque jour justice des comètes qui forment une terre avec une échancrure du soleil, des enfants qui se font avec des molécules organiques, des Alpes et des Apennins qui s'élèvent par un coup de mer? Je ne vois partout que du charlatanisme. Votre prédécesseur, l'abbé d'Olivet, disait toujours, quand il voyait de tels livres: Cela ne fait mal à personne. Je ne suis point de son avis : cela fait grand mal; car ces lectures rendent l'esprit faux, et donnent de l'humeur au petit nombre de ceux qui n'aiment que le vrai.

Adieu, mon cher ami; quand vous irez voir des rois[2], n'oubliez pas, en passant, le vieux chat-huant, qui se meurt dans son trou au milieu des neiges.

7281. A M. PANCKOUCKE.

15 février.

Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame Suard[3] votre sœur (si je suis en vie, s'entend; car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

[1] Le *Journal de politique et de littérature;* voyez page 233. B.

[2] Il était question d'un voyage de Dalembert à Berlin; voyez lettre 7278. B.

[3] A qui est adressée la lettre 6917. B.

Il me paraît que le journal de M. de La Harpe[1] reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la *Phèdre* de Racine anéantit la *Phèdre* de Pradon. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de La Harpe succéder à son ennemi[2]. Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très bon journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrents. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense: quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram Shandy*[3] en français, ni le livre *De l'Homme*[4] dont vous me parlez. On est en état de travailler aux extraits dont M. de La Harpe ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de La Harpe soit content de ce travail qui n'est entrepris que pour le soulager, parcequ'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas con-

[1] Le *Journal de politique et de littérature* entrepris par Panckoucke, qui en avait confié la rédaction à La Harpe pour la partie littéraire. B.

[2] Linguet. K.

[3] Il le reçut peu après; car le *Journal de politique et de littérature* du 25 avril contient, sur *la vie et les opinions de Tristram Shandy, traduites par Frenais*, un article qu'on peut voir tome L. B.

[4] Voyez aussi, t. L, l'article de Voltaire sur cet ouvrage de Marat. B.

venable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à *la Félicité publique* sur *l'Esprit des Lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de Montesquieu n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très bien dit madame du Deffand.

7282. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois[1], que je n'ai point entendu parler de M. Sélis. J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé Pezzana, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois[2], à l'Ile d'Amour. Je ne savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'est point ici le cas de M. Sélis et de M. Pezzana.

S'il y a quelqu'un à qui on puisse reprocher de ne point écrire, c'est madame Papillon-philosophe. Je comptais sur elle, je me flattais de l'honneur de son amitié; j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de Richelieu, et employer son éloquence auprès du ministère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai personne dont je

[1] Il l'avait déjà dit dans la lettre 7271. B.

[2] Voyez aussi lettre 7271. B.

puisse implorer le secours. Paris est devenu pour moi une ville aussi étrangère que Pékin. Il est vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jésuites missionnaires qui sont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jésuites dans ce seul endroit du monde, me tympanisent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illustre famille des Fréron, celle des Clément, et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de Richelieu, assez mal instruits pour me croire son favori, me punissent des bontés qu'ils lui supposent pour moi.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la solitude : il n'est nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de se consacrer au public, en quelque genre que ce puisse être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'ame, c'est de mourir. Il est bien triste, mon cher ange, de finir sa vie loin de vous. Votre amitié me soutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai sans regret tout le reste. J'oublierai surtout les plates et ridicules misères dont toute la littérature est infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon consolateur.

7283. A M. ***.

A Ferney, 25 février.

Quoique je sois bien vieux et bien malade, monsieur, je n'ai pas absolument perdu la mémoire. Je me souviens qu'il y a environ quinze ans M. Thieriot m'envoya une brochure intitulée *Anecdotes sur Fré-*

ron[1]. Il me manda que plusieurs personnes l'attribuaient à M. de La Harpe. Il se peut qu'avant de l'avoir examiné, j'aie cru et j'aie mandé que cet ouvrage était très véridique, et qu'il était de l'auteur à qui on l'attribuait. Mais je reconnus bientôt que cet ouvrage ne pouvait être ni de M. de La Harpe, ni d'aucun homme de lettres. Il n'y est principalement question que de marchés avec des colporteurs et des libraires, de querelles et de procès sur les objets les plus bas. Le style est digne du sujet qu'il traite.

M. l'abbé de La Porte, dont il est fort question dans cet ouvrage, et M. de Marmontel, dont il est aussi parlé, peuvent être consultés sur la vérité des faits énoncés dans la brochure. Il y était dit que le libraire Lambert avait un mémoire manuscrit concernant tout ce qu'on reprochait alors à Fréron.

Voilà, je crois, tous les éclaircissements que je puis vous donner. Si jamais je retrouve un exemplaire de cette brochure, vous verrez si elle est véridique ou non; mais vous verrez bien plus évidemment qu'elle n'est pas d'un homme de lettres. Je me souviens qu'il était parlé, à la fin de l'ouvrage, d'un procès pour des paires de souliers. Toutes ces pauvretés-là ne passent pas la cheville du pied.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

[1] Voyez ces *Anecdotes*, tome XL, page 229. B.

7284. A M. DALEMBERT.

26 février.

Voici, mon sage maître, la lettre ostensible[1], écrite à qui vous voudrez. Je me meurs de maladie et de chagrin. On n'est pas plus maître de chasser le chagrin que la fièvre. Ménagez votre santé. Dites avec Horace :

Gratia, fama, valetudo, contingit abunde[2].

Pour moi, je suis persécuté sur la fin de ma vie comme dans ma jeunesse. On dit que c'est le sort des gens de lettres. Cela est-il vrai ? Mon sort est de vous aimer tant que je vivrai. RATON.

7285. DU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, le 26 février.

Votre jeune huguenot, M. Labat[3], m'a remis, mon cher confrère, la lettre dont vous m'avez honoré le 27 septembre de l'année dernière[4]. Je ne doute pas que ce jeune homme ne soit homme d'esprit, puisque vous vous y intéressez. Il dîna hier chez moi. Je ferai toujours honneur à vos recommandations. Je ne vous ai pas cru mort, vous donnez assez souvent de bons signes de vie; mais j'ai cru que vous m'aimiez moins, puisque vous m'aviez retranché ces petites lettres qui de temps en temps me font voir que le goût et les graces ne sont pas totalement perdus pour nous, et que vous luttez heureu-

[1] C'est la lettre qui précède. B.

[2] Horace, livre I, épître IV, vers 10. B.

[3] Probablement fils ou parent de celui dont il est parlé dans la lettre 7261. B.

[4] Lettre 7206. B.

sement contre la décadence qui nous menace depuis quelque temps. Je m'intéresse à votre conservation plus que personne, parceque je jouis plus sincèrement que personne de votre gloire. Vivez encore long-temps pour l'honneur de la France, et pour la satisfaction de vos serviteurs et de vos amis.

7286. A M. BAILLY.

A Ferney, 27 février.

« Tradidit mundum disputationi eorum [1]. »

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos Français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow [2].

1° Le livre du Shasta, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science?

2° Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3° S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendants de Tamerlan, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce?

4° Zoroastre et Pythagore auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient

[1] *Ecclésiaste*, III, 11. B.

[2] Voyez sur Holwell t. XXI, p. 265; XLVI, 111; XLVII, 358, 423; sur Dow, t. XXI, p. 266; XLVII, 423. B.

pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes ?

5° Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, Brama, Wistnou, et Routren, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois Parques?

Clotho colum retinet, Lachesis net, Atropos occat.

La guerre de Moïsazor et des anges rebelles contre l'Éternel n'est-elle pas évidemment le modèle de la guerre de Briarée et des autres géants contre Jupiter?

6° N'est-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé aussi l'astronomie dans leur beau climat, puisqu'ils avaient bien plus besoin de cette astronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient besoin de fables pour gouverner les hommes?

7° Si c'était une nation étrangère qui eût enseigné l'Inde, ne resterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. Holwell et Dow n'en ont point parlé.

8° Je conçois qu'il est possible qu'un ancien peuple ait instruit les Indiens; mais n'est-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9° Voilà, monsieur, à peu près le précis des doutes que j'ai eus sur la philosophie des brachmanes, et que j'ai soumis à votre décision. Je vous avoue que je n'ai jamais lu le *Système* de M. de Mairan, *sur la chaleur interne de la terre, comparée avec*

celle que produit le soleil en été. J'étais seulement très persuadé qu'il y a partout du feu.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem [1].

Les artichauts et les asperges que nous avons mangés cette année au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits sans qu'un seul rayon du soleil s'en soit mêlé, et sans aucun feu artificiel, me prouvaient assez que la terre possède une chaleur intrinsèque très forte. Ce que vous en dites dans votre neuvième lettre [2] m'a beaucoup plus instruit que mon potager.

Vos deux livres, monsieur, sont deux trésors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuses ornées d'un style véritablement éloquent, qui est toujours convenable au sujet.

Je vous remercie surtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puisque c'est à moi que vous adressez des lettres où tout le monde peut s'instruire.

Agréez la reconnaissance et la respectueuse estime de votre très humble et très obéissant serviteur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, *puer centum annorum.*

[1] Ce vers est de Voltaire; voyez tome XXXVII, page 414. B.

[2] La neuvième des *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par Bailly*, 1777, in-8°, traite *Du feu central, ou de la chaleur propre et intérieure du globe.* B.

7287. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 mars.

J'ai reçu, monseigneur, votre lettre du 19 de février; je suis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchissez mes faibles sens, en me disant que mon neveu d'Hornoy ou Dampierre[1] ne s'est pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'est en aucune façon du parti des fanatiques; il songe même à se tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oser dire mon avis publiquement sur les injustices que vous essuyez: j'ai été retenu par la crainte de vous compromettre sans vous servir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison; c'est toujours mon avis.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*[2]. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de se déclarer contre vous.

Je ne sais plus où est madame de Saint-Julien, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une seule fois depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voisinage en Suisse.

Vous savez sans doute que M. de La Borde, l'an-

[1] Voyez t. LVI, p. 662. B.
[2] Madame de Saint-Vincent et la comtesse de Saint-Jean, son amie. B.

cien valet de chambre du roi, vent faire connaître cette Suisse[1] à vos Parisiens, par une description qu'il en fait, accompagnée de mille estampes, pour lesquelles toute la famille royale a souscrit. Il m'avait proposé de prendre une petite maison dans ma colonie, pour être plus à portée de son ouvrage; mais il a changé d'avis: c'était une idée bien singulière pour un fermier général.

J'ose croire que la requête du jeune Lally pour faire revoir le procès de son père ne servira pas peu à rendre la saine partie du parlement plus circonspecte que jamais dans ses décisions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public; il a de l'esprit, de la valeur, de l'opiniâtreté; il veut venger le sang de son père; le public sera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je pensais de la catastrophe du général Lally, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune Tolendal-Lally est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de De Thou demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrètement; je

[1] Les *Tableaux topographiques, pittoresques, historiques, moraux, politiques*, ont été publiés de 1780 à 1788, et forment quatre vol. in-folio. B.

m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous.

7288. A M. DE CHABANON.

5 mars.

Je remercie le Théocrite français, et non françois, qui va être mon successeur à l'académie. Montaigne dit quelque part[1] : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire Theocrite et Tibulle? Je réponds: Oui, quand ils sont traduits par M. de Chabanon. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous estime. Ce sont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles, du vieux malade de Ferney.

7289. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 6 mars.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, la lettre ostensible[2] que je vous demandais. J'en ai fait part à M. de La Harpe, qui doit vous écrire à ce sujet, et qui est très reconnaissant du témoignage que vous lui rendez.

Il pense pourtant, ainsi que moi, que vous pourriez dire

[1] Livre II, chap. 12. Montaigne dit : « Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sappho rient à un vieillard avaricieux et rechigné, comme à un jeune homme vigoureux et ardent? » B.

[2] Lettre 7283. B.

quelque chose de plus positif en sa faveur; par exemple, qu'il était trop jeune quand ce pamphlet a paru, pour avoir eu connaissance des faits et des personnes dont on parle; que ce pamphlet n'a ni son ton ni son style, et que c'est tout au plus l'ouvrage de quelque regrattier de la littérature que maître Aliboron aura maltraité dans ses feuilles. Au reste, il paraît que ses ennemis mêmes ont reconnu sur ce point la vérité des faits, et qu'ils ont renoncé à la querelle qu'ils voulaient lui faire. Mais des ennemis acharnés (vous l'avez éprouvé plus que personne) ne disent pas toujours la vérité; il est bon d'avoir un bouclier tout prêt contre leurs mensonges.

Je suis bien persuadé, comme vous, que le Pascal-Condor (vous savez que le condor est le plus grand et le plus fort des oiseaux) vaudra beaucoup mieux que le Pascal janséniste, et qu'il est destiné à jouer le rôle le plus distingué dans les sciences et dans les lettres. Ce qui m'enchante, c'est qu'on a cru lui faire grace en le choisissant pour secrétaire de l'académie des sciences, qui est plus heureuse qu'elle ne mérite d'avoir un tel secrétaire. Celui-là ne parlera ni d'éclaboussures du soleil, ni de molécules organiques, ni des taupinières apennines. Je ris, ainsi que vous, de ces sottises, et du style ampoulé, ou empoulé, dont on nous les étale; mais je ne ris pas moins d'un gros volume de lettres qui viennent de vous être adressées, et où l'on nous donne le feu central et le refroidissement de la terre comme des idées comparables au système de la gravitation[1]. Supplément de génie que toutes ces pauvretés; vains et ridicules efforts de quelques charlatans, qui, ne pouvant ajouter à la masse des connaissances une seule idée lumineuse et vraie, croient l'enrichir de leurs idées creuses, et nous persuader de l'existence d'un peuple qui nous a tout appris, excepté son histoire et son nom. Adieu, mon cher maître. En lisant tout ce qui s'imprime aujourd'hui (qu'heureusement pour moi je ne lis guère), je pourrais

[1] *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire, par M. Bailly*, 1777, in-8°. B.

dire, comme Pourceaugnac : « Jamais je n'ai été si soûl de « sottises[1]. » Continuez de nous en consoler en vivant, en vous portant bien, et en écrivant. *Tuus ex animo.*

BERTRAND.

7290. A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 mars.

J'ai reçu, monsieur, du directeur de l'imprimerie de Deux-Ponts, un livre[2] dont je viens de faire la lecture avec madame Denis et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaissances de l'auteur, cette philosophie hardie à-la-fois et circonspecte qui règne dans l'ouvrage, et ce style si clair, si noble, si simple, si éloigné de l'affectation, de l'obscurité, de la violence, qui caractérisent aujourd'hui l'esprit du siècle. Nous disions unanimement que ce siècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint seulement que son extrême indulgence pour deux ou trois personnages vivants ne fît un peu de tort à son goût. C'est ainsi que j'ai pensé, quoique je fusse pénétré d'estime et de reconnaissance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorsqu'une lettre de M. d'Argental nous a appris son nom. Je sais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudissements de la nation. Ce livre sera chéri de quiconque aime les beaux-arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

[1] Molière, *M. de Pourceaugnac*, acte II, scène 4. B.

[2] *Aux mânes de Louis XV*. K. — Voyez page 154. B.

Je vais bientôt quitter, monsieur, le siècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais surtout avec les sentiments que je vous dois : j'en suis pénétré; madame Denis les partage de tout son cœur.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7291. A M. DELISLE DE SALES.

7 mars.

Le vieux malade a reçu, monsieur, la nouvelle édition[1] d'un ouvrage qui doit vous faire beaucoup d'honneur. Je m'intéresse vivement à votre bonheur et à votre gloire. Je croyais l'injuste procès qu'on vous a fait entièrement terminé, et je suis bien indigné qu'il dure encore.

Je ne connais pas l'*Histoire philosophique de Rome*[2]. Je dois présumer que cet ouvrage sera aussi instructif et aussi agréable que l'autre. Vous allez vous faire un grand nom dans la littérature. Puisse votre réputation ne pas nuire à votre félicité! ce sont les vœux ardents de votre, etc.

7292. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de fé-

[1] L'édition de la *Philosophie de la nature*, 1777, six volumes in-8°, est la troisième de cet ouvrage; voyez tome LXIX, page 509. B.

[2] Il s'agit sans doute de l'*Histoire de l'ancienne Rome*, qui fut imprimée beaucoup plus tard en quinze volumes, fesant partie de l'*Histoire des hommes*. B.

vrier, écrite si menu, et d'un encre si blanc ou si blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez Papillon-philosophe[1], je vous supplie de lui dire que l'autre papillon[2] est le seul dont je sois content; il s'est arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'est beaucoup; les souverains n'en font pas tant.

Les ides de mars[3] sont venues, je suis tué. Je viens de revoir mes deux enfants nouveau-nés[4]. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes nécessaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nés. J'en suis honteux, mais je me console; je suis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour sous votre protection; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réussissent mieux que moi. La génération s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dise M. Gudin[5]. Je suis plein de reconnaissance pour lui, mais je n'en sens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je suis encore plus indigné qu'il ait osé mettre ce détestable *Émile* de Jean-Jacques au-dessus du *Télémaque*. Passe encore s'il s'en était tenu à cinq ou six pages du *Vicaire savoyard!* Je ne suis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encense d'autres dieux; mais je ne puis souffrir qu'on soit en même temps

[1] Madame de Saint-Julien. B.
[2] Le maréchal de Richelieu. K.
[3] C'est aux ides de mars que César fut tué. B.
[4] *Irène* et *Agathocle*. B.
[5] Dans l'ouvrage dont j'ai parlé page 154. B.

à Dieu et à Belzébuth. L'ouvrage sera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal, car il encouragera les talents médiocres.

On m'a envoyé un chevalier D'Éon, gravé en Minerve[1], accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de pension à cette amazone, et qui lui ordonne le silence respectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux jansénistes. Cela fera un beau problème dans l'histoire. Quelque académie des inscriptions prouvera que c'est un des monuments les plus authentiques. D'Éon sera une Pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs sont adoucies.

Je ronge mon frein et mon ame bien tristement loin de mon cher ange.

7293. A M. MARMONTEL.

8 mars.

Non, mon cher confrère, mon successeur, devenu mon maître; non, pour mon malheur, je n'ai point reçu de nouvelles du Pérou[2]; non, M. De Vaines ne m'a rien écrit et ne m'a rien envoyé. Il faut que je sois proscrit par l'inquisition, car notre ami Panckoucke m'avait dépêché, il y a près d'un mois, un livre par M. Moreau, secrétaire de M. de Vergennes, et je ne l'ai point reçu. Il y a quelque excommunication lancée sur les livres et sur moi.

Si vous conservez une bonne volonté, dont j'ai

[1] Gravé par Letellier, d'après Baader. B.

[2] C'est en 1777 que parut la première édition des *Incas*, par Marmontel. B.

grand besoin, vous m'enverrez votre ouvrage tout uniment par la diligence de Lyon. Ne me laissez point languir dans la misère, tandis que vous enrichissez Paris.

Pourriez-vous me dire si vous avez entendu parler de l'affaire d'un jeune philosophe, et par conséquent d'un jeune malheureux, nommé Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *De la Philosophie de la Nature?* Il a été violemment persécuté, et même décrété de prise de corps. Il y a un mauvais vent qui souffle sur la philosophie. On ne réussit, dit-on, qu'en fesant des journaux contre la tolérance, et le métier de Fréron est devenu une charge héréditaire dans l'état. Heureusement je suis loin de cette barbarie, et je vais m'en éloigner encore davantage en finissant une vie long-temps persécutée. Donnez-moi les *Incas* pour mon viatique, et que les Pizaro et les Almagro ne me privent point des précieuses marques de votre amitié.

P. S. Pourriez-vous me dire le nom d'un homme aimable[1] qui vint me voir à Ferney il y a quatre ans; qui avait un emploi considérable dans les fermes; qui demeurait à l'hôtel Bretonvilliers, ou à l'hôtel Lambert; qui était ami d'un ministre aujourd'hui disgracié; qui vous présenta à lui? Vous devez le connaître à toutes ces indications. Où est-il? que fait-il? Pardon.

[1] Garville, ami du duc d'Aiguillon; voyez t. LXVIII, p. 321. B.

7294. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 26 mars.

Des trois raisons qui vous ont empêché de me répondre [1], la première et la seconde sont une suite des lois de la nature, mais la troisième est un effet de la méchanceté des hommes, qui me les ferait haïr si, par bonheur pour l'humanité, il n'y avait encore des ames vertueuses en faveur desquelles on fait grace à l'espèce. Mais quelle cruelle méchanceté de persécuter un vieillard, et de prendre plaisir à empoisonner les derniers jours de sa vie! cela fait horreur, et me révolte de telle sorte contre les bourreaux tonsurés qui vous persécutent, que je les exterminerais de la face de la terre si j'en avais le pouvoir. Le pauvre Morival, qui, jeune encore, a essuyé leurs persécutions, en a eu le cœur si navré, et principalement de l'inhumanité de ses parents, qu'il a été, ces jours passés, attaqué d'apoplexie. On espère cependant qu'il s'en remettra. C'est un bon et honnête garçon qui mérite qu'on lui veuille du bien par son application et le desir qu'il a de bien faire. Je suis persuadé que vous compatirez à sa situation.

Ceux qui vous ont parlé du gouvernement français ont, ce me semble, un peu exagéré les choses. J'ai eu occasion de me mettre au fait des revenus et des dettes de ce royaume: ses dettes sont énormes, les ressources épuisées, et les impôts multipliés d'une manière excessive. Le seul moyen de diminuer, avec le temps, le fardeau de ces dettes, serait de resserrer les dépenses, et d'en retrancher tout le superflu. C'est à quoi on ne parviendra jamais; car, au lieu de dire: J'ai tant de revenu, et je puis dépenser tant, on dit: Il me faut tant, trouvez des ressources.

Une forte saignée faite à ces faquins tonsurés [2] pourrait

[1] Voyez lettre 7247. B.

[2] « A ces tonsurés pourrait en procurer une: cependant elle ne... » (*Édit. de Berlin.*)

procurer quelques ressources : cependant cela ne suffirait pas pour éteindre en peu les dettes, et procurer au peuple les soulagements dont il a le plus grand besoin. Cette situation fâcheuse a sa source dans les règnes précédents, qui ont contracté des dettes et ne les ont jamais acquittées [1].

C'est ce dérangement des finances qui influe maintenant sur toutes les branches du gouvernement; il a arrêté les sages projets de M. de Saint-Germain, qui ne sont pas même exécutés à demi; il empêche le ministère de reprendre cet ascendant, dans les affaires de l'Europe, dont la France était en possession depuis Henri IV. Enfin, pour ce qui est de votre parlement, en qualité de penseur, j'ai condamné son rappel, parcequ'il était contraire aux principes de la dialectique et du bon sens.

Tenez, voilà comme on découvre et comme on voit les fautes des autres, tandis que l'on est aveugle sur ses propres défauts. Je ferais bien mieux de régler mes actions, et de m'empêcher de faire des folies, que de disséquer les ressorts qui meuvent les grandes monarchies.

Vous me parlez [2] d'un auteur allemand qui se mêle aussi de diriger la politique européenne : je puis vous assurer que c'est un rêve-creux qui règle des partages à l'instar de ceux qui se firent en Pologne. Ce grand homme ignore que ces sortes de partages sont rares, et ne se répètent jamais durant

[1] « A présent la masse en est si énorme, qu'il ne reste plus qu'une banqueroute à faire pour s'en libérer. Si la guerre s'allume avec l'Angleterre, ce qui paraît inévitable, il faudra des fonds pour la soutenir; l'impossibilité d'en trouver fera suspendre le paiement des rentes; et voilà quarante mille familles au moins d'écrasées dans le royaume. Comptez qu'il ne reste d'autre moyen au gouvernement d'éviter une catastrophe aussi cruelle que de faire une banqueroute réfléchie; s'entend de réduire les rentes et le capital à la moitié de sa valeur. Vous me demandez si j'approuve ce parti. Non, certainement, si j'en voyais un meilleur. Toutefois, en examinant bien les conjonctures présentes, c'est le meilleur; et, comme dit le proverbe, de deux maux il faut choisir le moindre. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] Ce n'est ni dans la lettre 7227, ni dans la lettre 7247. Il faut donc qu'il y ait une lettre de perdue. B.

la vie des mêmes hommes. Le peu de vérités qu'il y a dans les assertions de ce grand politique se réduit à la possibilité de nouveaux troubles qui s'élèvent en Crimée entre la Russie et la Porte, et à l'envie démesurée de l'empereur [1] de s'agrandir vers Andrinople. Ce prince est jeune et ambitieux; mes soixante-cinq ans passés doivent mettre mes intentions hors de soupçon. Ai-je le temps encore de faire des projets?

Je vous envoie ci-joint, au lieu de mauvais vers que j'aurais pu faire, un choix des meilleures pièces de Chaulieu et de madame Des Houlières, que j'ai fait imprimer à mon usage et à celui de mes amis.

Pour en revenir au divin patriarche des incrédules, je crois qu'il fera bien de tromper ses ennemis: leur intention est de le chagriner; il ne doit leur opposer que de l'indifférence et du mépris. Et s'il se voit obligé de se retirer en Suisse, il pourra les régaler, dans ce pays libre, d'une pièce qui démasquera leur turpitude et leur scélératesse. Que la nature conserve *divum Voltarium*, et que j'aie encore long-temps la satisfaction de recevoir de ses nouvelles! *Vale.*

FÉDÉRIC.

Vous me prendrez pour un vieux fou politique en lisant ma lettre; je ne sais comment je me suis avisé de me constituer ministre du très chrétien roi des Welches.

7295. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 28 mars.

Je vous ai avoué, il y a bien long-temps, monseigneur, que Dieu, quand il lui prit fantaisie de me faire, n'employa rien de la belle pâte dont il vous a pétri. Je m'en suis aperçu, il y a quelques jours, plus que jamais. Je perdis, pendant deux jours, la

[1] Joseph II. B.

mémoire comme Bernard[1], et je la perdis si absolument, que je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue. Jamais la nature n'a joué un tour plus sanglant à un académicien. Il est ridicule que je tâte de l'apoplexie étant aussi maigre que je le suis; mais je vous jure que j'aurai beau essuyer ces petits accidents et perdre la mémoire, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré pendant ma misérable vie.

Je me ressouviens bien pourtant que j'avais prié madame de Saint-Julien, il y a plusieurs mois, de me recommander à vous[2]. Elle ne m'a point écrit depuis ce temps-là; mais elle vous a présenté ma requête fort mal à propos, et dans le temps que vous vous étiez rendu déjà à ma seule prière; de sorte que, dans mes malheurs, je n'ai qu'à vous remercier.

J'ai un procès au parlement de Dijon[3], probablement plus triste pour moi que le vôtre ne l'est pour vous; car je pourrais bien perdre le mien, et il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas la justice qu'on vous doit. Tout ce qu'on a fait contre vous est si criant et si absurde, qu'on ne peut s'empêcher d'en rougir, pour peu qu'on ait conservé une ombre de raison et d'équité. Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu venir faire un petit tour à Pâques vers mon héros. Tout indigne que je suis de paraître

[1] Gentil Bernard, mort en 1775, avait perdu la mémoire et la raison les quatre ou cinq dernières années de sa vie. B.

[2] Il faut que la lettre soit perdue; car Voltaire n'en parle ni dans le n° 7243, ni dans les lettres précédentes à madame de Saint-Julien. B.

[3] Voyez lettres 7311 et 7381. B.

devant lui, je me serais cru trop heureux; mais je mourrai fidèle envers lui à mon culte de latrie.

7296. A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES[1].

A Ferney, 30 mars.

Monseigneur, dans l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'est une grande consolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu monsieur le maréchal votre père, et à la vôtre. Votre maison est chère à la nation; je lui ai été bien respectueusement attaché. Un petit avertissement que j'ai reçu ces jours-ci de venir faire ma cour à vos ancêtres m'a laissé assez de force pour lire le livre le plus intéressant, le plus vrai, et le plus plein qu'on ait écrit sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit instruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, monseigneur, vous exprimer les remerciements que je vous dois. Je me suis mêlé autrefois de célébrer des héros; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profession. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre

[1] Louis, duc de Noailles, né en 1713, maréchal de France en 1775, mort à Saint-Germain le 22 auguste 1793, avait chargé l'abbé Millot de rédiger les *Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles, duc et pair, maréchal de France, ministre d'état,* qui parurent en 1777, six volumes in-12; voyez, tome L, le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature.* B.

chose à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous souhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand homme dont vous avez les dignités et le mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour; c'est une consolation à laquelle il faut que je renonce: mais je serai pénétré jusqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire.

Je suis, avec un profond respect et une juste reconnaissance, monseigneur, votre, etc.

7297. A M. AUDIBERT.

Mars.

Envoyer de beaux vers et de l'argent comptant,
Ce n'est pas au Parnasse une chose ordinaire.
Vous pensez bien solidement,
Et vous possédez l'art de plaire.
C'est l'*utile dulci* que dans Rome autrefois
Enseignait le galant Horace,
Et dont vous donnez avec grace
Des leçons chez les Marseillois[1].

Je vous remercie tendrement, mon cher confrère; j'aurais bien voulu passer mon hiver entre vous et M. Guys[2].

J'ai abusé plus d'une fois de vos bontés, monsieur; je les implore aujourd'hui en faveur de ma nièce, qui est toujours ou qui se croit toujours malade de la poitrine. Elle s'imagine que des branches de palmier d'Afrique, chargées de quelques dattes nouvelles,

[1] Voyez ma note, tome XIV, page 208. B.
[2] A qui est adressée l'épître cxxiv, tome XIII, page 329. B.

pourraient lui faire du bien. Je ne crois pas qu'un fruit d'Afrique rende la santé en Suisse; mais je vous demande cette grace pour ma pauvre nièce, qui pense que Maroc lui fera plus de bien que la nouvelle ville de Versoix.

On vous aura sans doute mandé, monsieur, que cette ville de Versoix, si long-temps abandonnée, se construit à la fin. Ferney lui a donné tant d'émulation, qu'elle s'élève à nos dépens, et même un peu, dit-on, à ceux de Berne, qui commence à en être effarouchée. On bâtit les portes de la ville avec les pierres qui étaient déjà taillées pour achever le port.

> Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis?
> Insanire putas[1].

7298. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril.

Je suis obligé d'avouer à ma protectrice et à mon papillon-philosophe que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement personnel qui me forcera de paraître bientôt devant elle en assez mauvaise posture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puisque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je sais qu'on s'adresse à notre protectrice pour toutes les mauvaises affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'est pour du sel gris, tantôt pour du sel blanc; c'est M. Racle qui demande à être payé de ce que le roi lui doit; c'est M. de Florian qui vous demande

[1] Horace, livre I, épître 1, vers 100-1. B.

des recommandations pour sa femme, laquelle est poursuivie par le procureur du roi de Sémur, auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracasserie qui ne peut faire de sensation que dans une petite ville de province; enfin, c'est madame Denis et moi qui nous adressons à la protectrice.

L'affaire de madame de Florian n'est rien, et la nôtre est considérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au-delà.

Vous nous avez déjà favorisés, madame, auprès de M. de Richelieu; voyez si vous pouvez nous protéger encore auprès de M. Quirot de Poligny [1], conseiller au parlement, notre rapporteur : c'est-à-dire souvenez-vous si vous avez à Dijon quelque commissionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puisse dire à M. de Poligny que vous daignez vous intéresser à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on est forcé d'importuner de ses misères les papillons philosophes qui ont un cœur compatissant et généreux. Je me suis trouvé à-la-fois assailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maisons qu'on avait commencées; et je tombe moi-même en ruine, quand je suis entouré de celle de ma colonie. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de Choiseul. Ferney est dans un état bien plus déplorable que Versoix.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je

[1] Nicolas Quirot de Poligny, né le 21 janvier 1753, reçu conseiller au parlement de Dijon le 20 mars 1776, y mourut le 22 février 1809. (*Note de feu Girault.*)

pense toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais si mal informé alors de tout ce qui se passait, que j'avais cru qu'il ne s'agissait que de diminuer le ressort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller se ruiner et se morfondre dans l'antichambre d'un conseiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie ;* qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est là ce qui dévore mon cœur du soir au matin ; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière.

Je vous demanderai à genoux une très grande grace, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle ame que la sienne : j'entends les ames des hommes; car, pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres.

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame Denis, et non pas au mien. Il suffi-

rait que votre mandataire, si vous en avez uu, recommandât à M. de Poligny l'affaire de madame Denis en général.

7299. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 avril.

Mon cher ange, il n'y a que vous à qui j'ose écrire, dans l'état assez désagréable où je suis. J'ai reçu, comme vous savez, un petit avertissement de la nature, qui m'a fait souvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à Melpomène. Vous vous souvenez peut-être du petit souper à trois services [1] que je préparais pour elle, pour vous, et pour M. de Thibouville. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait transpiré chez quelques cuisiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous destinais un autre souper à cinq services [2]. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je serai obligé de renoncer à mon métier de Martialo [3].

Si vous étiez voisin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permission de porter mon souper chez vous, ou plutôt mes deux soupers : celui qui est à cinq services me paraît assez honnête, si j'ose le dire. C'est un repas de santé; mais cela ne suffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nou-

[1] *Irène;* voyez page 221. B.

[2] *Agathocle.* B.

[3] Auteur du *Cuisinier français;* voyez tome XIV, page 127. B.

veautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il semble que je suis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuisine n'est point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie avant d'être en état de vous consulter. Cependant vous m'avouerez que ce serait une chose assez plaisante, si ma petite fête pouvait un jour réussir, et si même j'étais assez heureux pour venir quelque jour, dans un petit coin, vous faire toutes mes confidences. C'est une idée que je roule souvent dans ma tête, et qui me console:

> Et cette illusion pour quelque temps répare
> Le défaut des vrais biens que la nature avare
> N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes scrupules sur *les Incas*, que mon confrère de l'académie et en historiographerie[1] m'a fait parvenir. J'espérais que ces Incas m'amuseraient beaucoup dans ma convalescence; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des sujets auxquels il ne faut rien changer : le grand intérêt est dans le simple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelles et de Pharsale glacerait le lecteur, au lieu de l'échauffer. Personne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce silence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chose *aux Mânes de Louis XV*[2]? Ce titre un peu fastueux ne promet-il pas trop? et ne peut-il pas se faire que l'encens qu'il prodigue à tout

[1] Marmontel, auteur des *Incas* et historiographe de France; voyez tome XIII, page 326. B.

[2] Ouvrage de Gudin; voyez page 154. B.

le monde n'ait plu à personne? Cependant le style en est noble, et ne ressemble point au style insupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philosophie et à beaucoup de connaissances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon divin ange, si vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réussissent à Paris. Il me paraît que ce sont deux pièces dont la scène est l'univers entier. Pour moi, qui suis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous, dans quelque loge, et entendre notre ami Lekain! Faut-il que je sois séparé de vous pour jamais! c'est une privation que je ne puis supporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être si loin de vous m'est assurément le plus sensible. Je baise le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante.

7300. A M. DE LA HARPE.

8 avril.

Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver Horace, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre[1], m'a empêché, mon très cher confrère, de répondre plus tôt à celle que j'ai reçue de vous il y a trois semaines. Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes sur* feu Zoïle *Fréron*[2]. Il n'y a qu'un colporteur qui

[1] *Horace à Voltaire*, épître dont j'ai parlé t. XIII, p. 324. B.
[2] Voyez tome XL, page 229. B.

puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de *Warwick* et de *Mélanie* qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. Thieriot disait que c'était des vérités très connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusements jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. Phryné et Ninon n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas! j'ai même renoncé à voir les opéra comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations.

Si vous avez quelque chose à mander à Jean Racine, dont vous avez le style, pressez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous souhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les succès qui sont dus à vos grands talents, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

7301. A M. DALEMBERT.

8 avril.

Raton n'a pu répondre à la lettre du 6 de mars de ce vrai philosophe Bertrand, au sujet de l'ancienne anecdote touchant feu Cartouche-Fréron. La raison de son silence est qu'il reçut, il y a un mois, un avertissement de la nature qui le somma de comparaître bientôt au tribunal devant qui ce maraud de Fréron étale actuellement son ânerie littéraire. Il n'est pas encore bien rétabli de son accident, et il se trouve

même bien hardi, dans l'état où il est, d'oser écrire à Bertrand.

Les anecdotes dont il est question sont quelque chose de si bas, de si misérable, de si crasseux; c'est un ramas si dégoûtant d'aventures des halles et de sacristies, qu'il n'y a qu'un porte-dieu ou un crocheteur qui ait pu écrire une pareille histoire. J'en ai quelque part un exemplaire que Thieriot le fureteur m'envoya; et, dès que je pourrai retrouver ce rogaton, je le ferai parvenir à M. de La Harpe. Je ne conçois pas pourquoi son journal a moins de vogue que celui de Linguet[1]. Je suis persuadé qu'à la fin on préférera la raison et le bon goût à des paradoxes de forcené.

On m'a envoyé *la Philosophie de la Nature*, prétendue troisième édition en six volumes; et on m'apprend que l'auteur[2] a été condamné par le Châtelet au bannissement perpétuel, et qu'il est à présent au cachot, les fers aux pieds et aux mains. On m'a envoyé aussi les noms des juges. On ne sait pas encore à quoi ils seront condamnés.

Je ne sais pas quel opéra comique divise actuellement tout Paris. Je sais seulement que je mourrai bientôt, et que je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

[1] *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, commencées en 1777, et dont la collection se compose de 180 numéros formant 19 volumes. La Harpe rédigeait la partie littéraire du *Journal de politique et de littérature*. B.

[2] Delisle de Sales; voyez ma note, tome LXIX, page 509. B.

7302. A M. MARMONTEL.

8 avril.

L'accident qui m'est arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli, que je n'aie été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaisseau[1], et je ne saurais assez vous en témoigner ma reconnaissance.

Je n'entends point dire que la Sorbonne ait pris le parti du révérend père inquisiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca Atabalipa, et qui fit pendre et brûler sur-le-champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que messieurs du Châtelet soutiennent bien mieux notre sainte religion que messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre Delisle de Sales, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est révoltante; elle est du quatorzième siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du Châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la Nature?* je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes: ceux qui les trompent et qui les volent sont plus adroits que nous; ils sont mieux récompensés; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

[1] Le roman des *Incas*, par Marmontel. B.

7303. A M. DE VAINES.

A Ferney, 8 avril.

Le vieux malade de Ferney ressuscite un peu, pour assurer M. de Vaines qu'il est très affligé d'être à moitié mort sans avoir pu goûter la consolation de vivre pendant quelques jours avec lui et avec ses amis. Il le supplie de vouloir bien lui conserver l'amitié dont il l'a honoré, et de souffrir qu'il mette dans ce paquet ces deux billets, l'un pour M. Dalembert, l'autre pour M. Marmontel[1].

S'il n'est pas en état d'écrire une longue lettre, il n'en est pas moins attaché à M. De Vaines, et n'en est pas moins sensible à toutes ses bontés.

Je finis mes adieux en cas que je parte, et je serai très fâché, monsieur, de partir sans avoir pu embrasser un homme aussi aimable et aussi officieux que vous êtes. Me trouverez-vous un apoplectique trop importun, si je m'adresse à vous pour dire à M. Turgot que je lui serai attaché jusqu'à mon dernier moment? V.

7304. A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

9 avril.

Monsieur, la nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorsque j'ai reçu ma félicité dans le beau présent de *la Félicité publique*[2]. Il n'apparte-

[1] Les lettres 7301 et 7302. B.

[2] Voyez, tome L, l'article sur ce livre; c'est le troisième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*. B.

nait pas à un homme aussi maigre que moi d'être accusé d'une attaque d'apoplexie : ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma destinée; et il faut bien qu'en effet j'aie essuyé cette plaisanterie, puisque tout le monde me le dit, et puisque j'ai été si long-temps sans pouvoir vous écrire et vous remercier; mais enfin je peux lire, et c'est là ma félicité, dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix sur les Dettes publiques* sont des morceaux très instructifs. Vos remarques sur les esclaves sont d'autant plus belles, que vous aviez des esclaves autrefois, et actuellement ce sont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéressent et qui instruisent le lecteur.

Vous savez, monsieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être suspect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les graces que je lui dois; mais, dans l'état où je suis, je ne dois pas hasarder une trop longue lettre; un malade de mon âge doit se taire. Agréez sa très tendre et très respectueuse reconnaissance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. Madame Denis compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre souvenir.

7305. A M. DELISLE DE SALES.

10 avril.

Le vieillard malade, ou plutôt mourant, à qui M. Delisle a écrit, compte parmi ses plus grands maux celui de n'avoir pu lui répondre avec exactitude. M. Delisle ne doute pas que ce pauvre solitaire ne soit pénétré d'horreur au récit des méchancetés et des bêtises de ces cannibales. Une relation de cette grossièreté barbare figurerait très bien dans un de ces journaux où l'on instruit l'Europe de ce qui se passe dans l'île de Bornéo ou dans l'île de Formose.

Le vieux malade va bientôt partir de ce globe, habité encore par tant de sauvages; mais il regrettera ceux qui parlent comme M. Delisle et son ami[1]. L'apoplexie dont il a été attaqué n'a pas tout-à-fait pénétré jusqu'à son ame.

7306. A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 30 avril.

On vous envoie, monsieur, sous l'enveloppe de M. le comte de Vergennes, un extrait[2] assez intéressant des *Mémoires Noailles-Millot*. On souhaite passionnément que ces petits amusements vous soient de quelque utilité. J'avais déjà ces mémoires dans ma petite bibliothèque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. Luneau de Bois-

[1] L'abbé Du Vernet. B.

[2] C'est le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*, qui sont tome L. B.

jermain. Il est accompagné du fatras le plus savant et le plus impertinent que j'aie jamais lu ; c'est *l'Histoire véritable des temps fabuleux*[1]. Si j'étais plaisant, il y aurait un plaisant extrait à faire de ce déplaisant galimatias. Je n'ai pas envie de rire; cependant je m'égaierai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé Guérin du Rocher, prêtre.

Je suis bien en peine de l'affaire de M. Delisle de Sales. Son livre assurément ne méritait pas ce vacarme. Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement persécuté; car, il y a dix ans, il existait un chevalier de La Barre, petit-fils d'un lieutenant général des armées du roi. Les Français seront toujours moitié tigres et moitié singes. Ils se réjouiront également à la Grève et aux grands danseurs de corde du Boulevart.

Mes très humbles compliments, je vous en prie, à monsieur et à madame Suard, et à tous nos amis.

7307. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 avril.

Mon très aimable seigneur suisse, le vieux malade, qui se meurt sur les frontières de la Suisse, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des Horaces et des Curiaces[2], quoique son état ne lui donne pas envie de rire; mais il pleure cette pauvre philosophie qu'on persécute si cruellement.

[1] C'est le quatrième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*, qui sont tome L. B.

[2] C'est-à-dire de la *Chanson sur le ballet des Horaces et des Curiaces*, qui est rapportée dans les *Mémoires secrets* à la date du 22 février 1777. B.

J'ai lu les six volumes de *Noailles-Millot*[1]; je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de Bourgogne qu'il eût écrit à madame de Maintenon contre le duc de Vendôme, et qu'il se fût amusé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de Villette, qui veut bien commander une montre de Ferney; il n'a qu'à me donner ses ordres. La veut-il avec des diamants au poussoir, au bouton, et aux aiguilles? la veut-il à secondes? il sera servi sur-le-champ; vous savez combien je l'aime. Je suis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie; ce sont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui ressemblait fort. Cela est fort ridicule à un homme aussi maigre que moi; mais il faut que je passe par toutes les épreuves. Ce petit avertissement me dit que je ne vous suis pas attaché encore pour long-temps, mais ce sera avec la plus respectueuse tendresse.

7308. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Avril.

Quoi! c'est donc cet heureux vainqueur
Et de l'Autriche, et de la France;
C'est ce grave législateur
De qui la sublime éloquence
Parut égale à sa valeur;
C'est ce généreux défenseur
De la raison qu'à toute outrance
La fanatique extravagance

[1] Voyez ma note page 254. B.

Persécute avec tant d'ardeur;
C'est ce héros, mon protecteur,
Qui s'est fait, dit-on, l'imprimeur
Des idylles de Des Houlière.
Seigneur, je ne m'attendais guère
De voir César ou Cicéron
Sortir de sa brillante sphère
Pour devenir un Céladon.

Mais il faut que tous les goûts entrent dans votre ame universelle; elle sent mieux que personne qu'il y a dans les ouvrages de madame Des Houlières, quoique un peu faibles, des morceaux natureis et même philosophiques qui méritent d'être conservés; pour Chaulieu, il a fait quatre ou cinq pièces dignes de Frédéric-le-Grand.

Puisque vous protégez les philosophes après leur mort, votre majesté les protégera aussi pendant leur vie; la rage des pédants fanatiques en robe longue vient de condamner au bannissement perpétuel un jeune homme nommé Delisle[1], pour avoir fait un livre intitulé *la Philosophie de la Nature*. C'est, dit-on, un savant plein d'imagination, beaucoup plus vertueux que hardi. M. Dalembert est, je crois, instruit de son mérite et de son malheur.

Pour moi, si ces ennemis des sages me persécutent à quatre-vingt-trois ans, j'ai ma bière toute prête en Suisse, à une lieue de la France; j'ai quelque ressemblance avec Morival; je fus attaqué, il y a un mois, d'une espèce d'apoplexie dont les suites me tourmentent plus que les fanatiques ne me tourmenteront. J'emploierai, si je puis, mes derniers moments à

[1] Voyez tome LXIX, page 509. B.

rendre exécrables les assassins juridiques de Morival d'Étallonde, du chevalier de La Barre, du général Lally, de la maréchale d'Ancre, et de tant d'autres.

Tout ce que votre majesté daigne me dire[1] sur notre gouvernement et sur nos finances est bien vrai; c'est à Newton à parler de mathématiques, c'est à Frédéric-le-Grand à parler de gouverner les hommes: je serais étonné si la France attaquait aujourd'hui les Anglais sur mer, comme je serais surpris si notre puissance ou impuissance osait attaquer votre majesté sans avoir discipliné ses troupes pendant vingt années.

Daignez, sire, me conserver vos bontés jusqu'à mon dernier moment.

7309. DE M. DALEMBERT.

Ce 2 mai.

Vous avez cru, mon cher maître, aller voir les sombres bords, et moi j'ai un estomac qui, je crois, m'y mènera bientôt. Je viens d'écrire[2] à votre ancien disciple que cet estomac maudit ne me permettait plus de projeter d'autres voyages que celui de l'autre monde (si autre monde y a), et que j'irai bientôt attendre sa majesté sur les rives du Styx, en fesant néanmoins des vœux, comme de raison, pour ne l'y pas voir si tôt. J'ai autant de peine à digérer ce que je mange que ce que je vois et ce que j'entends; et je ferai mes adieux, sans beaucoup de regret, à un monde où il se fait et se dit tant de sottises. Le pauvre Delisle est actuellement *aux pieds de la cour;* nous attendons son jugement, qui suivra de près celui de votre Childebrand[3] et de sa gueuse[4]. Je suis

[1] Lettre 7294. B.

[2] La lettre de Dalembert au roi de Prusse est du 28 avril. B.

[3] Le maréchal de Richelieu. B.

[4] Madame de Saint-Vincent. B.

quelquefois tenté de croire à la Providence, quand je vois le sort de Cartouche-Fréron et de Mandrin-Childebrand; mais je change d'avis quand je vais à la garde-robe, et je ne vois pas quel plaisir cette Providence peut avoir à une mauvaise déjection. Quelque chose qu'elle fasse, je lui pardonnerai, mon cher et illustre ami, tant qu'elle vous conservera. Nous avons ici le comte de Falkenstein[1]; je ne sais s'il viendra à nos académies; il est déjà venu voir nos portraits, et peut-être aimera-t-il mieux nos portraits que nos personnes. Il est bien le maître, et peut-être aura-t-il raison. Adieu, mon cher et illustre philosophe; je vous aime mieux que tous les comtes, tous les empereurs, et tous les rois, et je vous embrasse bien tendrement. *Tuus* BERTRAND.

7310. A M. DELISLE DE SALES.

6 mai.

. . . .

Oui, c'est au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquisiteurs soit de Goa, soit de Paris, soit d'Espagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des suites d'une attaque d'apoplexie, c'est que si les grands chirurgiens vous font des incisions aussi profondes que les fraters subalternes vous en ont fait, vous ferez très bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez passé votre jeunesse dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous estimer : nous aimerons Dieu ensemble, et nous détesterons les injustices des hommes.

. . . .

[1] Nom sous lequel voyageait Joseph II. B.

7311. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 mai.

Il paraît un *Résumé*[1] de cent vingt-six pages. Je vous conjure, monseigneur, de me l'envoyer. Ne me tenez point rigueur; ne me punissez point de la mauvaise démarche de Papillon-philosophe[2], qui vous est venu demander des secours, après que vous m'en aviez donné, pour m'aider à soutenir le procès ridicule et ruineux que j'ai à la cour de Dijon pour une chaumière du pays de Genève. Je suis comme un vieux lapin qui combat pour un terrier; et vous, un aigle attaqué par cinq ou six chats-huants.

Je vous demande en grace, je vous supplie à genoux de me faire lire votre Résumé. Ordonnez qu'on me l'envoie, ou par la poste avec un contre-seing, ou par la diligence de Lyon. N'abandonnez pas absolument le persécuté de quatre-vingt-trois ans, tombé depuis peu en apoplexie, et ne soyez pas si fier de votre jeunesse de quatre-vingts ans. Conservez-moi vos bontés, comme je vous conserve mon très tendre respect, sur le point d'être enterré en Suisse.

7312. A M. DALEMBERT.

9 mai.

Votre estomac et votre cul, mon cher ami et mon cher philosophe, ne peuvent pas être en pire état que ma tête. Ma petite apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-

[1] Dans le procès du maréchal de Richelieu avec madame de Saint-Vincent. B.

[2] Madame de Saint-Julien. B.

trois ans, vaut bien vos déjections à l'âge de soixante ans. Mettons l'un et l'autre, dans le même plat, vos entrailles et mes méninges, et présentons-les à la philosophie. Je meurs accablé par la nature, qui m'attaque par en haut, quand elle vous lutine par le bas. Je meurs persécuté par la fortune, qui s'est moquée de moi dans la fondation de ma colonie. Je meurs poursuivi par les mauvais livres qui pleuvent. Je meurs aboyé par les dogues qui déchirent ce Delisle. Je sais qu'étant en curée, ils veulent me dévorer aussi; mais ils feront mauvaise chère. Je suis un vieux cerf plus que dix cors, et je leur donnerai de bons coups d'andouillers avant d'expirer sous leurs dents. La cervelle me tinte si prodigieusement, à l'heure que je vous écris, que l'*amanuensis* et moi ne nous entendons plus. Mon cœur est encore sain; il sera à vous jusqu'au dernier moment.

Adieu, sage, adieu; mes compliments à Pascal-Condorcet; il jouera un grand rôle. Adieu, cher Bertrand; souvenez-vous de Raton.

7313. A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 9 mai.

Monsieur, ces jours passés je rencontrai Eustache Prévôt, dit *La Flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle; je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était très malade; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'a-

voua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse; je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre parmi les invalides de votre hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grace pour moi; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tiré à des lapins.

Permettez donc que je vous présente ma requête pour *La Flamme*, qui me paraît en effet un peu éteinte. Ajoutez cette grace à toutes celles dont vous m'avez honoré, et soyez persuadé du respect, de l'attachement, et de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7314. A M. DE CROIX[1],

SECRÉTAIRE DU ROI, ANCIEN TRÉSORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, 12 mai.

On n'a rendu, monsieur, que depuis très peu de jours, au vieillard moribond dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir[2]. Il les a lus avec une extrême sensibilité; mais le déplorable état où il se voit réduit le prive du plaisir de vous remercier

[1] A qui est adressé le quatrain tome XIV, page 477. B.

[2] *L'Ami des arts, ou Justification de plusieurs grands hommes*, Amsterdam (Lille), 1776, in-12. C'est une apologie de Rameau et surtout de Voltaire. B.

de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement la *somme* de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance.

7315. A M. L'ABBÉ DU VERNET.

17 mai.

Le vieillard, très malade des suites de son apoplexie, se console de quitter bientôt le monde, où il n'entend parler que des extravagances barbares des fanatiques; mais il mourra bien plus consolé d'avoir appris, de science certaine, que les détestables coquins de convulsionnaires qui ont persécuté M. Delisle n'auront pas grand crédit au parlement, où ils sont prisés ce qu'ils valent. On ne dira même rien de désagréable à un homme aussi estimable que M. Delisle. On lui recommandera seulement de se conformer plus exactement aux réglements de la librairie.

Je présente mes très humbles remerciements à M. l'abbé Du Vernet, et je le prie d'embrasser pour moi son prisonnier[1], qui, je crois, est actuellement délivré.

7316. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

17 mai.

Le vieux malade de quatre-vingt-trois ans, affligé d'un reste d'apoplexie qui le mène au pays où est

[1] Delisle de Sales. B.

descendu Catherin Fréron, a été bien consolé par le souvenir et par la lettre de M. le marquis de Villette. Soit qu'il vive ou qu'il meure, M. de Villette aura dans deux mois son quantième[1] du mois avec répétition et belle boîte d'or de couleur, dont le centre sera garni d'une figure en émail très ressemblante. Le tout coûtera vingt-cinq ou vingt-six louis.

Le malade, qui n'a guère de force d'écrire ni de dicter, fait ses tendres compliments à M. le marquis de Villevieille, et peut-être ses derniers adieux. Il y a eu un reclus, nommé M. Delisle de Sales, en faveur de qui M. de Villette a fait une belle action. Je n'en suis pas surpris. Je ne le suis pas non plus de la persécution qu'il éprouve : elle est digne des Welches. V.

7317. A M. SÉLIS[2].

A Ferney,... mai.

Monsieur, un peintre des Gobelins[3] est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une

[1] A l'occasion de cette montre à quantième, Villette adressa à Voltaire une épître à laquelle celui-ci répondit par les vers qui sont tome XIII, page 334. B.

[2] Nicolas Joseph Sélis, né en 1737, était professeur au collége d'Harcourt quand il publia sa traduction en prose des *Satires de Perse*, 1776, in-12, contenant aussi quelques pièces en vers. Quinze ans auparavant, il avait fait imprimer sa *Relation de la maladie, de la confession, et de la fin de M. de Voltaire*; voy. t. XL, p. 12; et LIX, 345. B.

[3] Mézière, à qui est adressée la lettre 6753. Dans l'*Almanach littéraire* de 1783, page 49, où la lettre à Sélis est imprimée, elle commence ainsi: « Un peintre des Gobelins qui se nomme M. Mézière, que j'estime beaucoup, est venu me visiter le 28 de mai dans ma solitude, et m'a apporté, etc. » B.

traduction des *Satires* de Perse, et de très jolis vers français. M. d'Argental m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi [1]; mais je n'avais pas encore reçu votre ouvrage. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déjà votre très judicieuse préface, et la traduction de la première satire. Je vois que vos notes éclaircissent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'est avec reconnaissance que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7318. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si long-temps tendu les bras à vos ailes, qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas! ce n'est pas ma faute; je n'ai eu ni bras, ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement; mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services [2], qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il n'y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureusement madame de Saint-Julien avait

[1] Voyez lettre 7271. B.
[2] La tragédie d'*Agathocle*. B.

parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très bien fait de le supprimer; l'autre est meilleur[1]: mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris; qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique qui a été servi vingt fois sur table[2], et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelque jour la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil sept cent soixante-dix-huit? Je me berce de cette chimère, parcequ'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de Duras vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de *Zuma*, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du *Don Pèdre*[3]: le hasard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la

[1] La tragédie d'*Irène*; voyez tome IX. B.

[2] La tragédie de *Zuma*, par Lefèvre, jouée pour la première fois le 22 janvier 1777, avait eu vingt représentations. B.

[3] Tragédie de Voltaire; voyez tome IX. B.

nature et de la fortune; des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéri et Québec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à Thésée, Romulus, et M. Dupleix, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je suis. Ma tendre amitié n'est pas du moins une chimère; elle est la consolation très réelle du reste de mes jours.

7319. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 2 juin.

Ma protectrice, je ne me sers point de la main de l'ami Wagnière, qui est absent; je ne me sers point de la mienne, qui ne peut plus écrire. Je vous demande pardon de vous avoir remerciée si tard de m'avoir appris l'aventure du nasillonneur De Brosses [1], que je suivrai bientôt. Tous les malheurs se sont accumulés sur notre colonie depuis qu'elle a été privée de l'honneur de votre présence. Monsieur l'intendant fait bâtir une ville charmante à Versoix. Là, tandis que la nôtre, à peine commencée, tombe en ruine, on construit actuellement quatre portes magnifiques à la nouvelle ville de Versoix, avec des pierres aussi belles que le marbre, qui avaient été destinées pour le port par M. le duc de Choiseul. On donne à cette

[1] La mort du président De Brosses, arrivée en 1777; voyez tome LVII, page 647. B.

ville des priviléges immenses : ce sera un lieu de franchise et un lieu d'agrément, tandis qu'on ne nous a pas accordé la moindre concession ni le moindre privilége. Je me trouve ruiné de fond en comble, pour avoir donné de nouveaux sujets au roi. Que deviendra mon obélisque de marbre que j'avais déjà commandé au marbrier de Vevay? Le nom de M. le duc de Choiseul ne sera donc que sur des débris, et ne sera vu que par des gueux!

Je me crois aussi malheureux dans la petite entreprise que j'avais faite sous vos yeux avant que vous partissiez. Je n'étais pas plus propre à faire le métier de Pradon à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'à faire le métier de Mansard. Je vous demande en grace, pour que je meure moins désespéré, de mettre aux pieds de M. le duc de Choiseul ce pauvre sot qui, entre le mont Jura et les grandes Alpes, ne sut jamais de quoi il s'agissait à Paris et à Versailles, et qui ne connut pas mieux la France que l'ancienne Grèce. Il a été cruellement puni de son ignorance; mais il compte toujours sur vos bontés. Il vous sera attaché avec un bien tendre respect pour le peu de temps qu'il a encore à vivre sur les frontières de la Suisse. Et dites bien, je vous en prie, à M. le duc de Choiseul, qu'il mourra en le regardant comme celui qui fait toujours l'honneur de la France.

A vos genoux, votre fidèle sujet.

7320. A M. DE LA HARPE.

4 juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu presque à-la-fois deux lettres de vous, et *la Religieuse*[1]. Cette très attendrissante *Religieuse* était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal[2], il est le seul que je puisse lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux instances de l'ami Panckoucke, qui voulait absolument que je combattisse quelquefois sous vos étendards, et qui m'assurait que vous le trouveriez fort bon; mais aussi il m'avait promis le plus inviolable secret. Il ne me l'a point gardé; il m'a décelé très mal-à-propos, et m'a beaucoup plus exposé qu'il ne pense.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien résolument qu'il ne mette jamais rien sous mon nom; je ne suis pas en état de faire la guerre. Ce n'est pas que je manque de courage ni de bonnes raisons pour la faire; mais il faut de la santé, même pour la guerre de plume. J'ai besoin de repos, après mon accident, que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de Panckoucke avec son V. me fait une peine mortelle[3]. Il accoutume le public à croire que non seu-

[1] *Mélanie*, drame de La Harpe. B.

[2] *Journal de politique et de littérature*; voyez lettre 7301. B.

[3] En insérant, dans les numéros des 15 et 25 mai du *Journal de politique et de littérature*, les articles de Voltaire sur l'ouvrage de M. de Chastellux et sur celui de Guérin du Rocher (voy. ces articles, tome L), Panckoucke avait mis en note : « Cet article est de M. de V. » B.

lement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à messieurs les juges du Châtelet une philippique un peu forte [1] sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre Delisle, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Quand vous aurez un moment de loisir, dites-moi, je vous prie, quel est le polisson [2] que le libraire de la poste du soir a choisi pour son bel-esprit.

Je suis en peine de la santé de M. Dalembert. Pour la mienne, elle est bien déplorable; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

7321. A M. DE VAINES.

4 juin.

Je suis bien sensible, monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi; car je pense

[1] *Lettres de l'inquisiteur de Goa sur la Philosophie de la Nature*, 1776, in-8°. Il paraît que c'étaient les conseillers Clément qui voulaient qu'on poursuivît Voltaire pour cet écrit, qui est de Delisle de Sales; voyez lettre 7322. B.

[2] C'était Sautereau de Marsy. La poste du soir désigne le *Journal de Paris*, établi en 1777. B.

souvent à vous, et à l'homme unique[1] avec lequel vous avez travaillé, et dont vous serez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je serai bien fâché de mourir sans avoir eu la consolation de vous embrasser.

Des gens qui se croient bien instruits, et qui peut-être ne le sont point du tout, me disent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, sera bientôt aussi puissant dans la ville qu'il y est aimé et respecté. Je souhaite passionnément que cette prédiction soit véritable; mais c'est à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, si ces deux hommes-là étaient à leur véritable place.

Je ne sais si vous avez vu l'*Éloge de Pascal*[2], avec ses *Pensées*, mises en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur est, ce me semble, un homme égal à Pascal pour le génie, et supérieur par la raison. Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique; ce qui me console, c'est que saint Augustin l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet est un peu indiscret, mais je n'écris pas à un docteur de Sorbonne.

[1] Turgot, sous le ministère de qui De Vaines avait été premier commis des finances. B.

[2] Par Condorcet; voyez lettre 7260. B.

7322. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 juin.

Eh! mon Dieu, monseigneur, vous accusez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que madame Denis et moi nous soutenons à Dijon, presque sans sortir de notre lit, le procès le plus désagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me suis souvent plus occupé de l'injustice qu'on vous fesait que de toutes celles que j'essuie. Je vous ai supplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraissait dans votre affaire; vous n'avez jamais voulu me répondre sur cet article. Quand j'eus le bonheur de servir M. de Morangiés, quand j'affrontai la canaille des petits praticiens de Paris, qui se croient des Cicéron, M. de Morangiés m'avait envoyé tous ses papiers, sans en excepter un seul.

Je ne sais d'ailleurs si une petite anecdote de MM. Clément, conseillers au parlement, serait parvenue jusqu'à vous. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire, nommé Delisle[1], lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces restes de convulsionnaires, aboyaient d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi.

[1] Voyez lettre 7320. B.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parceque vous êtes au-dessus de tout. Il est certain que, dans cette maudite affaire, suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurés. Vous serez bientôt dans la première place de l'état qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura, qui me séparent de vous. Job sur son fumier, près du lac de Genève, vous crie: Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect.

7323. A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

7 juin.

J'ai trop tardé, monsieur, à vous remercier de vos remerciements. Si le triste état où j'ai été peut me laisser encore de la force et du loisir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne sous vos drapeaux[1]. Je ne vous sers pas comme font les Suisses, à qui il est très indifférent de se battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation; je ne suis pas même un volontaire qui fait une campagne pour son plaisir; je suis une espèce d'enthousiaste qui prend les armes pour la bonne cause.

Il est vrai que je ne sais pas quel est le chevalier de *la Poste du soir*[2] qui croit m'avoir abattu de sa lance enchantée. Il serait bon de savoir à qui on a affaire; mais, quel qu'il soit, si nous étions aux prises, je lui ferais bien voir que son héros est un charlatan qui en a imposé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu si fameux[3], n'a pas mis une citation dans son ouvrage qui ne soit fausse, ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raisonnables que ses raisonnements et ses systèmes sont aussi faux que ses

[1] Voltaire, qui avait, dans le *Journal de politique et de littérature* (voyez lettre 7320), donné un article sur l'ouvrage de Chastellux, intitulé *De la Félicité publique*, semble ici en promettre un autre. Mais je l'ai vainement cherché dans le *Journal encyclopédique*. B.

[2] Le *Journal de Paris*. K. — Voyez lettre 7320. B.

[3] Montesquieu. B.

citations; que des plaisanteries et des peintures brillantes ne sont pas des raisons, et qu'un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur.

Voilà ce qui m'occupe à présent, monsieur; mais, pour remplir mon projet, j'ai besoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juste que l'auteur de *l'Esprit des Lois;* et surtout je voudrais savoir quel est le bel-esprit de *la Poste du soir* contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuser de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de Lally, de faire rendre justice à la mémoire de son père?

Conservez vos bontés, monsieur, pour votre très attaché et très respectueux serviteur.

7324. A M. DE VAINES.

11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre[1] avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talents.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer[2]. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui

[1] Turgot. B.

[2] Voyez, tome L, le *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. B.

combattent l'opinion publique si souvent hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans *l'Esprit des Lois* vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien envoyer au sieur Panckoucke le manuscrit cacheté, avec la lettre pour lui ci-jointe [1].

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre de mes ennemis; mais je suis, comme M. de La Harpe, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de Condorcet m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme.

Je vous prie instamment, monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade.

7325. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, 17 juin.

Le talent est un don des dieux
Qu'en nos jours leur main trop avare
Rend plus estimable et plus rare
Qu'au temps des Quinaults, des Chaulieux.
Né sur les bords de la Baltique,
Sous un ciel chargé de frimas,
Admirateur du chant lyrique,
Mon ame épaisse et flegmatique
En s'efforçant n'en produit pas.

[1] La lettre à Panckoucke manque. B.

Que me restait-il donc à faire?
Ne pouvant être un bon auteur,
Je me rendis l'humble éditeur
D'Épicure et de Des Houlière [1].

Si j'étais Voltaire ou Apollon, j'aurais peut-être resserré le volume en le réduisant à moins de pages; mais m'aurait-il convenu d'être aussi sévère censeur, ne pouvant surpasser ceux que j'aurais ainsi mutilés? Il me serait arrivé comme à La Beaumelle et à Fréron. Ils jugèrent *la Henriade*, ils voulurent y substituer des vers; et il n'y eut [2] à y critiquer que ce qu'ils avaient ajouté à ce poëme.

J'en viens à vos chagrins et à vos peines: souvenez-vous bien que l'intention de ceux qui vous persécutent est d'abréger vos jours. Jouez-leur le tour de vivre à leur dam, et de vous porter mieux qu'eux.

Nous sommes ici tranquilles et aussi pacifiques que les quakers. Nous entendons parler du général Howe [3], dont chaque chien en aboyant prononce le nom. Nous lisons dans les gazettes ce qu'on raconte des hauts faits des *insurgents* d'Amérique. Les uns vantent la force de la flotte anglaise; d'autres disent que la France et l'Espagne ont plus de vaisseaux que ces insulaires.

Actuellement la politique des gazetiers se repose: il n'est plus question que du séjour du comte de Falkenstein [4] à Paris. Ce jeune prince y jouit des suffrages du public; on applaudit à son affabilité; et l'on est surpris de trouver tant de connaissances dans un des premiers souverains de l'Europe. Je vois avec quelque satisfaction que le jugement que j'avais porté de ce prince est ratifié par une nation aussi éclairée que la française. Ce soi-disant comte retournera chez lui par la

[1] L'original porte:

De l'épicurien et de la Des Houlière. B

[2] L'original porte: « Il n'y avait. » B.

[3] Williams Howe, commandant des troupes anglaises en Amérique, mort en 1814, était frère de l'amiral et pair Richard Howe. B.

[4] L'empereur Joseph II. K.

route de Lyon et de la Suisse. Je m'attends qu'il passera par Ferney, et qu'il voudra voir et entendre l'homme du siècle, le Virgile et le Cicéron de nos jours[1]. Si cela arrive, vous l'emporterez en tout sur Jésus. Il n'y eut que des rois, ou je ne sais quels mages, qui vinrent à son étable de Bethléem; et Ferney recevra les hommages d'un empereur.

Pour rendre le parallèle parfait, je substitue, à l'étoile qui guidait les mages, les lumières de la raison, qui conduit notre jeune monarque. Si cette visite a lieu, je me flatte que les nouvelles connaissances ne vous feront pas oublier les anciennes, et que vous vous souviendrez que parmi la foule de vos admirateurs il existe un solitaire à Sans-Souci qu'il faut séparer de la multitude. *Vale*. FÉDÉRIC.

J'ai lu cet ouvrage de Delisle; il y a sans doute de bonnes choses, mais peu de méthode, et, sur la fin, beaucoup de ce que les Italiens appellent *concetti*.

7326. A M. GIN[2].

Ferney, 20 juin.

En passant tout d'un coup par-dessus les compliments et les remerciements que je vous dois, monsieur, je commence par vous avouer que *despotique* et *monarchique* sont tout juste la même chose dans le cœur de tous les hommes et de tous les êtres sensibles. Despote (*herus*) signifie *maître*, et *monarque* signifie *seul maître*, ce qui est bien plus fort. Une mouche est monarque des animalcules imperceptibles qu'elle dévore; l'araignée est monarque des mouches, puisqu'elle les emprisonne et les mange; l'hirondelle

[1] Voyez ma note sur la lettre 7332. B.

[2] Pierre-Louis-Claude Gin, né à Paris en 1726, mort le 19 novembre 1807, avait envoyé à Voltaire son ouvrage intitulé *les Vrais principes du gouvernement français démontrés par la raison et par les faits*. B.

domine sur les araignées; les pies-grièches mangent les hirondelles: cela ne finit point. Vous ne disconviendrez pas que les fermiers généraux ne nous mangent; vous savez que le monde est ainsi fait depuis qu'il existe. Cela n'empêche pas que vous n'ayez très lumineusement raison contre l'abbé Mably, et je vous en rends, monsieur, mille actions de graces. Vous prouvez très bien que le gouvernement monarchique est le meilleur de tous; mais c'est pourvu que Marc-Aurèle soit le monarque; car d'ailleurs qu'importe à un pauvre homme d'être dévoré par un lion ou par cent rats? Vous paraissez, monsieur, être de l'avis de *l'Esprit des Lois*, en accordant que le principe des monarchies est *l'honneur*, et le principe des républiques, *la vertu*. Si vous n'étiez pas de cette opinion, je serais de celle de M. le duc d'Orléans, régent, qui disait d'un de nos grands seigneurs: « C'est « l'homme le plus parfait de la cour; il n'a ni humeur « ni honneur; » et je dirais au président de Montesquieu que, s'il veut prouver sa thèse en disant que dans un royaume on recherche les honneurs, on les recherche encore plus dans les républiques. On courait après les honneurs de l'ovation, du triomphe, et de toutes les dignités. On veut même être doge à Venise, quoique ce soit *vanitas vanitatum*. Au reste, monsieur, vous êtes beaucoup plus méthodique que cet *Esprit des Lois*, et vous ne citez jamais à faux, comme lui; ce qui est un point bien important; car, si vous voulez vérifier les citations de Montesquieu, vous n'en trouverez pas quatre de justes; je m'en

suis donné autrefois le plaisir[1]. Je suis édifié, monsieur, de la circonspection avec laquelle vous vous arrêtez, dans le texte, au règne de Henri IV: tout ce que vous dites m'instruit; et je prends la liberté de deviner ce que vous ne dites pas. Je vous remercie surtout de la manière dont vous pensez, et dont vous vous exprimez sur ce gouvernement tartare qu'on appelle féodal; il est perfectionné, dit-on, à la diète de Ratisbonne; il est abhorré à une demi-lieue de chez moi, à droite et à gauche: mais, par une de nos contradictions françaises, il subsiste, dans toute son horreur, derrière mon potager, dans les vallées du mont Jura; et douze mille esclaves des chanoines de Saint-Claude, qui ont eu l'insolence de ne vouloir être que sujets du roi, et non serfs et bêtes de somme appartenants à des moines, viennent de perdre leur procès au parlement de Besançon, attendu que plusieurs conseillers de grand'chambre ont des terres où la mainmorte est en vigueur, malgré les édits de nos rois: tant la jurisprudence est uniforme chez nous! Enfin votre livre m'instruit et me console; j'en chéris la méthode et le style. Vous n'écrivez point pour montrer de l'esprit, comme fait l'auteur de *l'Esprit des Lois* et des *Lettres persanes;* mais vous vous servez de votre esprit pour chercher la vérité. Jugez donc, monsieur, si je vous ai obligation de l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre ouvrage; jugez si je le lis avec délices, et si je n'emploie qu'une

[1] Voyez tome XLV, page 1; et XXXI, 86; Voltaire publia aussi, en 1777, un *Commentaire sur l'Esprit des Lois;* voyez tome L. B.

formule vaine en vous assurant que j'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, et la plus sensible reconnaissance, etc.

7327. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 23 juin.

Il y a un siècle, mon cher et illustre ami, que je ne vous ai ennuyé de mon bavardage; je suis bien sûr au moins de ne pas vous ennuyer aujourd'hui. Celui qui vous portera ma lettre la rendra intéressante pour vous : c'est M. Delisle, qui a pensé être la victime du fanatisme atroce et absurde de ces plats jansénistes du Châtelet, qui mériteraient bien d'y être enfermés. Il va, comme les anciens chrétiens après les persécutions, vous présenter les cicatrices des fers qu'il a portés et des coups qu'il a reçus; et il sera plus glorieux, et avec plus de raison, de vous montrer ces honorables marques de ce qu'il a souffert pour la raison, que ne l'étaient, au concile de Nicée, ces évêques qui montraient, avec complaisance, leurs oreilles coupées *pour la foi*, et qui méritaient bien de les montrer *tout entières*. M. Delisle joint à ses talents, à ses vertus, et au mérite d'avoir été persécuté, un caractère et une douceur de mœurs qui vous le rendront encore plus cher, et qui intéressent pour lui tous ceux qui le connaissent, à moins qu'ils ne soient jansénistes.

Vous aurez déjà appris que nous avons perdu Gresset [1], si le mot de *perdu* n'est pas trop fort pour un homme qui ne disait plus que des *oremus*. Je ne sais quel successeur nous lui donnerons. Je ne connais qu'un homme [2] qui en soit digne; mais il a des raisons pour ne pas se présenter en ce moment, et je crois qu'il fait bien. Il est bien fâcheux qu'ayant à prendre Pascal, nous soyons forcés de lui substituer quelque

[1] Gresset était mort le 16 juin : il fut remplacé à l'académie par l'abbé Millot, dont la réception se fit le 19 janvier 1778. B.

[2] C'est Condorcet que désigne Dalembert; mais Condorcet n'entra à l'académie française qu'en 1782, à la place de Saurin, mort en 1781. B.

Danchet ou quelque Flamen[1]. Heureusement l'académie vient de décider qu'attendu l'absence de plusieurs d'entre nous, l'élection ne se ferait qu'au mois de novembre, après Fontainebleau; et peut-être arrivera-t-il, dans cet intervalle de temps, quelque circonstance favorable à ce que je desire. « Multa quæ provideri non possunt, fortuito in melius cadent. » J'ai quelques raisons pour l'espérer, et je serais au comble de mes vœux, ainsi que vous.

On assure que cette canaille jésuitique va être rétablie en Portugal, à l'exception de l'habit. Cette nouvelle reine me paraît une superstitieuse imbécile, dirigée par des prêtres et par des moines. Si le roi d'Espagne vient à mourir, ou s'il devient tout-à-fait imbécile (ce qui est, dit-on, fort avancé), je ne réponds pas que ce royaume n'imite le Portugal. Cette canaille ressemble aux vers de terre, fort aisés à couper, mais fort difficiles à mourir. C'en est fait de la raison, si l'armée ennemie gagne cette grande bataille. Adieu, mon cher et illustre ami; je ne vous recommande pas M. Delisle; il est tout recommandé pour vous, et par sa personne, et par ses amis, et par ses ennemis. J'espère qu'il m'apportera de bonnes nouvelles de votre santé. Pour moi, je n'aurai bientôt plus ni tête ni estomac. Je pourrai bien ne pas tarder à aller joindre Gresset. Je ne serai guère plus seul en l'autre monde que je le suis en celui-ci, après la perte que j'ai faite[2], et qui m'est aussi nouvelle que le premier jour. Adieu; conservez-vous et aimez-moi.

7328. A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 juin.

Vous pourriez donc, monsieur,

Humiles habitare casas, *non* figere cervos[3];

vous pourriez venir avec M. Suard et M. de Gar-

[1] Premier prêtre.

[2] Mademoiselle Lespinasse, morte le 23 mai 1776. B.

[3] Virgile, *Bucol.*, II, 29. B.

ville dans ce coin de l'univers où j'achève ma vie loin du monde. Venez, vous prolongerez ma chétive carrière, ou vous en rendrez la fin heureuse. Venez, monsieur, me rendre, s'il est possible, aux beaux-arts et à la société. J'ai perdu *causas vivendi*, la santé, le sommeil, l'appétit, tout ce qui attache à la vie. Si quelque chose peut me ressusciter, ce sera assurément le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je suppose que vous allez voir le pays dont M. de La Borde fait la description, et les singulières montagnes qu'il met en taille-douce. La Suisse devient tous les jours digne de la curiosité des gens qui pensent. Je rendrai de grandes graces à la destinée de me trouver sur la route, et je commence par vous les rendre d'avoir bien voulu penser à moi. Je dois vous faire des excuses d'un fatras [1] dont je vous ai importuné, et que je vous ai supplié de faire passer à l'ami Panckoucke. Mais, selon ce qu'il me mande, il doit être actuellement en chemin pour Genève. Cramer et lui sont deux savants qui viennent se consulter de temps en temps.

Je ne sais, monsieur, si vous êtes un savant du premier ordre; mais je pense que les savants auraient beaucoup à apprendre avec vous. Hélas! que me servirait-il d'apprendre dans le triste état où je suis réduit! La science de digérer est assurément la première de toutes; mais tout me manque: vous serez ma consolation.

Votre projet du mois d'auguste est le fond de la

[1] Voyez lettre 7324. B.

boîte de Pandore pour un homme qui est assiégé de tous les maux.

7329. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 juin.

Votre vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très étonné d'être encore en vie : cependant il ne voudrait pas mourir sans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris; mais mon dégoût ne prouve point que j'aie mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que personne au monde, hors M. de Thibouville, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je puis me mettre au rang des pâtissiers modernes qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie; mais vous m'avez appris qu'on avait servi

du *Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenstein[1], et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout; mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier.

7330. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 juin.

Mon cher marquis, votre vieux malade ne tâte point du ridicule qu'on lui veut donner dans Paris de recevoir une visite du comte de Falkenstein. Il sait trop bien que l'église de son village n'est pas assez belle pour attirer les regards d'un homme qui devrait avoir l'église de Saint-Pierre de Rome pour sa paroisse, et que de misérables manufactures de montres ne valent pas la peine d'être regardées par le protecteur de tous les beaux-arts. Pour ma manufacture de vers français, il y a long-temps qu'elle est à bas. En un mot, je puis vous assurer qu'un seigneur rempli de goût, comme M. le comte de Falkenstein, ne se détournera pas pour voir un mourant qui n'a d'autre mérite que d'aimer tendrement ceux qui pensent comme vous. L'état où je suis ne me permettrait

[1] L'empereur Joseph II, dans son séjour à Paris. K.

pas même de me présenter devant lui. Je ferais une étrange figure en sa présence, avec mes quatre-vingt-trois ans et mes quatre-vingt-trois maladies. Je ne dois songer qu'à paraître devant Dieu, et non devant les puissances de la terre.

Adieu, mon digne et respectable ami.

7331. A M. DE VAINES.

2 juillet.

Je n'ai, monsieur, qu'à vous remercier, et à attendre cette fin du mois d'auguste. Si je suis encore en vie dans ce mois-là, j'apprendrai de vous comment on pense à Paris, et surtout comment on doit penser; car, en vérité, je n'en sais rien.

Permettez-moi de glisser dans ma lettre un petit billet pour votre ami M. le marquis de Condorcet. Mon ame et mon corps sont dans un état bien triste. On dit que c'est ce qui arrive à la plupart des gens de mon âge. Vous ferez ma consolation.

7332. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 9 juillet.

Oui, vous verrez cet empereur [1],
Qui voyage afin de s'instruire,
Porter son hommage à l'auteur
De *Henri quatre* et de *Zaire*.
Votre génie est un aimant
Qui, tel que le soleil attire
A soi les corps du firmament,
Par sa force victorieuse
Amène les esprits à soi:

[1] Joseph II n'alla pas visiter Voltaire; voyez lettres 7334, 7341, 7345, et 7348. B.

Et Thérèse la scrupuleuse [1]
Ne peut renverser cette loi.

Joseph a bien passé par Rome,
Sans qu'il fût jamais introduit
Chez le prêtre que Jurieu nomme
Très civilement l'Ante-Christ.
Mais à Genève qu'on renomme,
Joseph, plus fortement séduit,
Révérera le plus grand homme
Que tous les siècles aient produit.

Cependant les Autrichiens ont jusqu'à présent encore mal profité des leçons de tolérance que vous avez données à l'Europe. Voilà en Moravie, dans le cercle de Préraw, quarante villages qui se déclarent tous à-la-fois protestants. La cour, pour les ramener au giron de l'Église, a fait marcher des convertisseurs avec des arguments à poudre et à balle, qui ont fusillé une douzaine de ces malheureux, en attendant qu'on brûle les autres. Ces faits, que nous vous communiquons, sont par malheur peu consolants pour l'humanité.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble qu'il y a un levain de férocité dans le cœur de l'homme, qui reparaît souvent quand on croit l'avoir détruit. Ceux que les sciences et les arts ont décrassés sont comme ces ours que les conducteurs ont appris à danser sur les pattes de derrière; les ignorants sont comme les ours qui ne dansent point. Les Autrichiens (j'en excepte l'empereur) pourraient bien être de cette dernière classe.

Il est bien fâcheux que les Français, d'ailleurs si aimables, si polis, ne puissent pas dompter cette fougue barbare qui les porte si souvent à persécuter les innocents. En vérité, plus on examine les fables absurdes sur lesquelles toutes les religions sont fondées, plus on prend en pitié ceux qui se passionnent pour ces balivernes.

[1] Marie-Thérèse, impératrice, et mère de Joseph II; voyez lettre 7341. B.

Voici un rêve[1] que je vous envoie, qui peut-être vous amusera un moment. Vous donner de tels ouvrages d'une imagination tudesque, c'est jeter une goutte d'eau dans la mer.

Je vous remercie du beau projet de politique[2] dont vous me faites l'ouverture; ce serait une chose à exécuter si j'avais vingt ans. Le pape et les moines finiront sans doute; leur chute ne sera pas l'ouvrage de la raison; mais ils périront à mesure que les finances des grands potentats se dérangeront. En France, quand on aura épuisé tous les expédients pour avoir des espèces, on sera forcé de séculariser des abbayes et des couvents. Cet exemple sera imité, et le nombre des *cucullati* réduit à peu de chose. En Autriche, le même besoin d'argent donnera l'idée d'avoir recours à la conquête facile des états du saint-siége pour avoir de quoi fournir aux dépenses extraordinaires, et l'on fera une grosse pension au saint-père[3].

Mais qu'arrivera-t-il? la France, l'Espagne, la Pologne, en un mot toutes les puissances catholiques, ne voudront pas reconnaître un vicaire de Jésus, subordonné à la main impériale. Chacun alors créera un patriarche chez soi. On assemblera des conciles nationaux. Petit à petit chacun s'écartera de l'unité de l'Église, et l'on finira par avoir dans son royaume sa religion, comme sa langue, à part.

Comme je ne fixe aucune époque à cette prophétie, personne ne pourra me reprendre. Cependant il est très probable qu'avec le temps les choses prendront le tour que je viens d'indiquer.

Je suis fort sensible aux marques de votre souvenir, et des vieux temps dont vous rappelez la mémoire. Hélas! que re-

[1] Il s'agit de l'*Essai sur les formes du gouvernement et sur les devoirs des souverains*, qui fait partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II*. B.

[2] La lettre qui le contenait manque. B.

[3] C'est ce que voulait faire Napoléon; mais les événements de 1814 renversèrent ses projets, qu'il avait déjà commencé à executer. B.

trouveriez-vous à Sans-Souci, s'il était possible que je pusse espérer de vous y revoir?

Un vieillard glacé par les ans,
Froid, taciturne, et flegmatique,
Dont le propos soporifique
Fait bâiller tous les assistants;
Au lieu de mots assez plaisants,
Assaisonnés d'un sel attique,
Qu'il débitait dans son bon temps,
Un radotage politique,
Et d'obscure métaphysique,
Plus ennuyeux, plus révoltants
Que ne sont les nouveaux romans.
Ainsi, quand le moelleux Zéphyre
Des airs cede l'immense empire
Au fougueux souffle d'Aquilon,
La nature aux abois expire;
Le champ qui portait la moisson
A perdu sa belle parure;
L'arbre est dépouillé de verdure;
Les jardins sont privés de fleurs:
L'homme ainsi ressent les rigueurs
Du temps qui vient miner son être.
Si, jeune, il se nourrit d'erreurs,
Dès qu'il juge et qu'il sait connaître,
L'âge, les maux, et les langueurs
Le font pour toujours disparaître.

Toutes ces variations sont pour le commun de l'espèce, mais non pour le divin Voltaire. Il est comme madame Sara, qui fesait tourner la tête aux roitelets arabes à l'âge de cent soixante ans. Son esprit rajeunit au lieu de vieillir: pour lui le Temps n'a point d'ailes; mais il est à craindre que la nature n'ait perdu le moule où elle l'a jeté. On nous conte que Jupiter prolongea la nuit qu'il coucha avec Alcmène, pour se donner le temps de fabriquer[1] Hercule: je suis persuadé que si l'on examinait les phénomènes de l'année 1694, pareille merveille s'y trouverait[2]. Enfin jouissez long-temps

[1] « De produire. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] L'année 1694 est celle de la naissance de Voltaire. B.

des prodigalités de la nature; personne ne s'intéresse plus à votre conservation que le solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

Il fallait les charmes de l'enchanteur de Ferney pour tirer des vers de ma vieille et stérile cervelle.

7333. A M. DUTERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

16 juillet.

Ayant encore, monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de Bouillon, altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par son altesse sérénissime monseigneur son père.

Son altesse sérénissime monseigneur le duc de Wurtemberg, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paie en politesses. Mes maçons, mes charpentiers, et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si Dieu ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de Laleu. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse que de me les faire payer par

feu M. le duc de Bouillon. Il est encore plus étonnant que M. d'Ailly m'ait fait perdre l'hypothèque privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince : c'est un malheur irréparable.

Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse, dans votre exactitude, et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, si mon âge, ma santé, et ma bourse, me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville, que je n'ai vue depuis trente années.

7334. A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 18 juillet.

M. de Villette, monsieur, m'ayant écrit, il y a deux mois, que vous auriez la bonté de vous charger d'une montre pour lui, et que je n'avais qu'à vous l'envoyer, souffrez que j'use de la permission que vous avez donnée. Je joins à cette boîte le reçu de l'horloger.

Je n'ai point eu le bonheur de voir passer le grand homme qui est venu dans nos quartiers. Mon âge, mes maladies, et ma discrétion, m'ont empêché de me trouver sur sa route. Je vous confie que deux horlogers genevois, habitants de Ferney, moins discrets et plus jeunes que moi, s'avisèrent, après boire, d'aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Genis, arrêtèrent son carrosse, lui demandèrent où il allait, et s'il ne

venait pas chez moi. L'empereur, qui les prit pour des Français étourdis, leur dit qu'il n'avait pas encore été interrogé sur la route de France. L'un de ces républicains polis lui dit que c'était une députation de ma part. L'empereur, ayant appris depuis que ces messieurs étaient des natifs de Genève, n'a point voulu coucher dans la ville, ni même voir les syndics, qui se sont présentés à lui. Il a refusé des chevaux que les Bernois lui avaient préparés, et n'a pas même voulu passer par Berne.

Voilà toutes les nouvelles que peut vous mander votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE.

7335. A M. DE MESSANGE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ[1].

A Ferney.

J'ai reçu, monsieur, ma condamnation par livres, sous, et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre sagacité, et je me soumets à mon arrêt sans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge; car il est absolument égal, quand on en est là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille siècles. M. l'abbé Terray avait sans doute notre néant devant les yeux, quand il a établi ses rentes viagères. J'ai fait mettre

[1] Auteur des *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques autres villes du royaume*, 1766, in-4°, ouvrage dont Voltaire fait l'éloge dans une note de *l'Homme aux quarante écus* (voyez tome XXXIV, page 15). B.

au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'est plus propre à me consoler des misères de cette vie que de songer continuellement que tout est zéro. Ce qui est très réel, c'est l'exactitude de votre travail, son utilité, et la reconnaissance que je vous dois; ce sont les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7336. A M. DALEMBERT.

3 auguste.

Notre martyr[1] ne vous reverra pas si tôt, mon cher et sage confesseur. Il s'en va à Paris par Strasbourg et par Nanci, ce qui n'est pas le plus court chemin. J'ai imaginé que son véritable refuge devait être à Sans-Souci. Il me semble que c'est à Julien à prendre soin de Libanius, d'autant plus que Julien, second du nom, vient de faire un petit ouvrage[2] beaucoup plus fort que tous ceux de son brave prédécesseur, et qu'il doit être bien content d'avoir un tel officier dans son armée. Il faut absolument que ce soit vous, mon très cher philosophe, qui lui ouvriez les portes de ce sanctuaire. Dieu vous a conservé pour secourir ceux qui souffrent pour son nom et pour sa gloire. J'ai actuellement avec Julien[3] une petite affaire qui ne me permet pas de lui écrire sur d'autres objets. Je ne pourrai lui écrire sur M. Delisle que dans cinq ou six semaines. Je vous

[1] Delisle de Sales, qui était porteur de la lettre. B.

[2] L'*Essai sur les formes du gouvernement;* voyez ma note, page 301. B.

[3] Frédéric sollicitait le duc de Wurtemberg, son neveu et pupille, de payer les arrérages qu'il devait à Voltaire; voyez lettres 7361 et 7403. B.

supplie de commencer cette sainte négociation. Ce n'est pas assez de fuir loin de MM. Clément et compagnie, il faut vivre à son aise.

> Nam si *Libanio* puer et tolerabile desit
> Hospitium [1].

Libanius ne pourra peut-être plus servir si bien la bonne cause. Les stoïciens, quoi qu'on en dise, ont des besoins comme les autres hommes.

Ayez donc la bonté, mon cher ami, de dire à Luc que, n'ayant pu le venir voir, vous lui envoyez un de vos disciples. Dès que vous aurez bien voulu m'instruire que votre lettre sera partie, je presserai Luc, je le conjurerai « per patrem suum Julianum, per « omnes apostolos nostros, et per sanctum Evange- « lium nostrum, » et encore plus par son propre intérêt, d'admettre auprès de lui un homme aimable, qui lui sera nécessaire; car, après tout, Luc devient vieux; il a besoin d'un homme qui l'entende et qui l'amuse, qui lui serve quelquefois de secrétaire, de bibliothécaire.

Est-il vrai que nous serons assez heureux pour être renforcés par Pascal-Condor...[2]? Si vous venez à bout de cette grande affaire, les portes de l'enfer ne prévaudront plus contre nous. *Vale, et miserere mei*[3].

[1] Juvénal, satire VII, vers 60-61. B.
[2] Condorcet; voyez lettres 7260 et 7327. B.
[3] Matthieu, chap. XVI, verset 18. B.

7337. A MME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE[1].

3 auguste.

Madame, je joins aux regrets que me laisse votre illustre ami[2] les remerciements que je vous dois. Il a été opprimé, mais il n'a point été malheureux, puisque vous êtes à la tête de tous ceux qui lui ont rendu justice. J'ai vu par un petit écrit[3] combien de sortes de mérites vous possédez.

Agréez mes faibles hommages : ils sont bien sincères. Je vois qu'avec un esprit supérieur, et avec les charmes de votre sexe, vous connaissez toutes les vertus de l'amitié. Elle est la plus grande des consolations dans les malheurs dont cette vie n'est que trop traversée. J'ose vous dire que j'ai éprouvé cette consolation dans le peu de jours que j'ai passés avec M. Delisle. Je me sens véritablement attaché à lui, et je me flatte, madame, qu'il voudra bien faire valoir auprès de vous les sentiments de l'estime que vous m'inspirez, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

7338. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 auguste.

J'ai jugé, monsieur, que vous n'aviez point reçu

[1] A qui est adressée la lettre 7146. B.

[2] Delisle de Sales. B.

[3] *Mélanges de poésie et de prose, par madame la comtesse de Vidamp.....* (avec une préface par Delisle de Sales), 1777, in-16. Je crois Delisle de Sales auteur d'*Isménide et Hylas*, conte (en prose) qui est dans le même volume. B.

une lettre[1] que je vous avais écrite pour vous remercier d'un présent très précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confesseur et martyr M. Delisle, qui prend son plus long pour retourner à Paris. Il est impossible de ne pas s'intéresser à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont persécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils seraient devenus ses plus ardents défenseurs.

Je pense qu'à présent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un souverain qui me paraît avoir besoin d'un homme comme lui. M. Dalembert peut le servir très efficacement, et je ne m'y épargnerai pas; car, si je suis rentré en grace auprès de ce prince[2] si connu en Europe par ses armes victorieuses, par son coffre-fort, et par sa manière de penser, je dois faire usage de ce petit moment de bonne fortune pour servir votre ami, et, j'ose dire, à présent le mien.

Il est vrai que les agréments de sa société sont plus faits pour la France que pour l'Allemagne; mais je ne vois à présent de porte ouverte pour lui que celle que je propose. Il trouvera dans Paris des soupers, des plaisanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des espérances trompeuses, et du temps perdu. Peu de personnes savent, comme vous, consoler leurs amis par des services toujours constants.

[1] Elle manque. B.

[2] Frédéric II, roi de Prusse. B.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez sans doute auprès de M. Dalembert, et nous parviendrons à la faire réussir.

Que puis-je à présent vous souhaiter de mieux, monsieur, après que vous avez fait du bien? Jouissez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation, et de tous les amusements qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles saluent de loin votre belle vallée de Montmorency, et ma décrépite vieillesse s'incline profondément devant vous avec le respect le plus tendre.

7339. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mon cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué *l'Égoïsme*[1] bien ou mal dans votre *tripot* de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y a environ soixante-six ans que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour; et on m'a ôté je ne sais comment, du moins on ne me paie plus, une pension de deux mille livres que j'avais avant que Louis XV fût sacré.

Je suis retiré depuis trente ans ou environ sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en

[1] *L'Égoïsme*, comédie en cinq actes et en vers, par Cailhava, jouée le 19 juin 1777. B.

France, c'était M. Turgot, on me l'a ôté; il me restait M. de Trudaine, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuisine pour me consoler; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je suis devenu imbécile, au point que j'ai pris pour une chose sérieuse la plaisanterie de M. de Thibouville, qui me demandait des pastilles d'épine-vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogryphe; j'ai cru me ressouvenir qu'on fesait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté est bien froid; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de Thibouville, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai pas combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine m'ont paru dégoûtants; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le fesant réchauffer on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les hon-

neurs d'un pâté comme mademoiselle Adrienne les fesait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi *subito*, *subito*.

Je ne vous parle point du voyageur[1] que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville[2] qui a été représentée quelques années par un grand homme de finances[3], et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu, et je ne compte point cette disgrace parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

7340. A M. DE VAINES.

5 auguste.

Il vous est échappé, monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement août dans la langue des Welches. Plus je me sens indigne d'une telle vi-

[1] L'empereur Joseph II. K.
[2] Genève; voyez lettre 7334. B.
[3] Necker. B.

site, et plus je la desire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables; mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances, compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'Argental; il est assez bon pour m'aimer depuis soixante-dix ans, et c'est le seul ami qui me reste dans Paris. Vous me faites sentir combien il serait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous adressant un si gros paquet; vous avez bien voulu depuis longtemps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés.

Agréez, monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous. Tout le monde m'assure qu'ils seraient bien plus forts, si j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres.

7341. DE M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au Palais-Bourbon, 6 auguste [1].

On nous dit, monsieur, qu'Auguste et Mécène ont quelque-

[1] Cette lettre est datée du 1er août, page 52 du tome II du *Nouveau*

fois été boire du vin de Falerne chez Horace; cet honneur ne l'aurait pas immortalisé, si ses talents ne l'avaient seuls rendu digne des hommages de la postérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit souvent l'orgueil, j'ose croire, monsieur, que feu M. Jupiter, qui était plus grand seigneur qu'Auguste, donna plus d'embarras que de vanité à Baucis et à Philémon, quand, pour s'amuser, il fut, selon Chaulieu, manger un plat d'asperges[1] dans leur pauvre taudis.

Charles IX, voulant combler de joie son bon ami Ronsard, avait formé le dessein de l'aller voir *dans sa maison des champs*. « Cette marque de protection me serait glo« rieuse, dit le poëte, mais ne rendrait pas mes vers meil« leurs. »

D'après cela, monsieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur[2] dans sa maison? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les opinions des gens sensés de ce pays-ci, qui s'intéressent à votre satisfaction, sans avoir assurément la moindre idée de manquer de respect aux dieux et aux souverains.

M. le prince de Condé, monsieur, sera toujours disposé à seconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter sur l'assidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en est, comme vous le dites, le Titus adoré.

Je quitte les superbes fêtes de Chantilly pour rentrer sans regret dans ma quiète solitude du Palais-Bourbon, où j'ignore assez souvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je suis un peu comme ce paysan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richesses du roi de

recueil de gaîté et de philosophie, par un gentilhomme retiré du monde (le comte de La Touraille), 1785, deux parties in-12. B.

[1] Voyez la lettre de Chaulieu à la duchesse de Bouillon. B.

[2] A la sollicitation des prêtres, il avait promis à sa mère de ne point voir M. de Voltaire dans son voyage. K.

France : « Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de si belles vaches que « les miennes. »

Recevez, monsieur, l'hommage de ma sincère et constante vénération.

7342. A M. LAUS DE BOISSY[1].

A Ferney, 7 auguste.

Je suis condamné, monsieur, à des souffrances intolérables dans les derniers jours de ma vie. Votre lettre du 2 juillet et votre très jolie comédie[2] m'auraient fait oublier mes maux, si quelque chose pouvait les adoucir. Il m'a fallu passer plus d'un mois sans pouvoir vous remercier, et c'est pour moi une nouvelle peine. Si j'ai encore quelques jours à vivre, et si ces jours sont un peu moins douloureux, soyez sûr, monsieur, que je les passerai à nourrir dans mon cœur tous les sentiments que je dois à vos bontés, et à un mérite aussi reconnu que le vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement respectueux, etc. VOLTAIRE.

7343. A M. DE LA SAUVAGÈRE[3].

A Ferney, 10 auguste.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt de vos bontés, et des nouvelles instructions[4] que vous

[1] A qui sont adressées les lettres 6012, 6526, 6888, et 7144. B.

[2] *La Course, ou les Jockeis*, comédie en un acte et en prose, 1777, in-8°. La pièce avait été jouée le 24 août 1776. B.

[3] A qui sont adressées les lettres 4130, 5953, 5980. B.

[4] Une longue lettre de M. de La Sauvagère à Voltaire, datée du 20 juin 1777, et qui est imprimée dans le *Journal encyclopédique*, 1778, second cahier de février, pages 133-138. B.

voulez bien me donner sur les phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre terre. J'ai été long-temps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été sur le point de faire pousser les herbes de mon cimetière; sans cela, je vous aurais remercié plus tôt.

Un jour viendra, monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berce. On rougira d'avoir dit que les Alpes et les Pyrénées ont été formées par les mers, comme on rougit aujourd'hui de la matière subtile, rameuse, et cannelée de René Descartes. Notre siècle se vante d'étudier l'histoire naturelle : hélas ! il n'étudie que des fables contre nature.

Je vous invite, monsieur, à faire des protestations dans quelque journal sage et digne de vous. Mon peu d'érudition, mon âge, et les maladies qui me persécutent, ne me permettent pas de vous seconder, et ne m'empêchent pas d'être infiniment sensible à votre mérite, à votre amour de la vérité, et aux services que vous êtes à portée de lui rendre.

7344. A M. DE VAINES.

12 auguste.

La mort de M. de Trudaine[1], monsieur, comble mon désespoir et achève ma vie. J'ai vécu, c'est-à-dire souffert, trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il est

[1] Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny, conseiller d'état et aux conseils royaux des finances, du commerce, mort à Montigny le 5 auguste 1777, dans sa quarante-cinquième année. B.

vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une solitude. Votre voyage sera une belle action de charité; vous serez entre un malade et un mourant[1]. Si je ne savais que M. de Trudaine était malade depuis long-temps, je croirais que le chagrin a avancé ses jours. On m'a dit que M. de Condorcet a remis la place qu'il avait acceptée de M. Turgot. Je vous prie de présenter mes tendres respects à ces deux grands hommes, et de recevoir les miens, puisque vous pensez comme eux.

7345. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Auguste.

Monsieur le grand rêveur, personne n'a jamais fait un plus beau songe que vous[2]. Si Nabuchodonosor avait rêvé ainsi, il n'aurait jamais oublié un pareil songe, et n'aurait point proposé à ses mages de les faire pendre s'ils ne devinaient pas ce qu'il avait oublié. L'empereur Julien, tout grand philosophe, tout homme d'esprit, et tout apostat qu'il était, n'eut pas le bonheur de raisonner aussi bien étant éveillé, que vous étant endormi. On reproche à ce grand homme d'avoir fait enchérir les bœufs et les vaches par ses fréquents sacrifices, dans les temps qu'il se moquait du saint sacrifice de la messe et des autres facéties des christicoles. Pour vous, monsieur, vous vous moquez de toute la terre, et vous avez grande raison. Il y a même quelque apparence que vous la corrigerez

[1] Madame Denis et Voltaire. B.
[2] Voyez lettre 7332. B.

de ses ridicules avant qu'il soit trois ou quatre mille ans ; et en vérité vous méritez de vivre jusqu'à cette heureuse révolution. Je ne désespère pas que vous ne montriez ce nouveau prodige au monde. En effet, s'il y a quelque secret pour l'opérer, c'est le beau précepte que vous rapportez à la fin de votre rêve : Réjouis-toi, car tu n'es pas sûr d'en faire autant demain.

Si vos productions de la nuit m'ont fait un si grand plaisir, celles du jour ne m'en font pas moins. Vos petits vers[1] sont délicieux, mais vous n'avez pas prophétisé aussi juste sur moi que sur le reste de l'univers. Je n'ai point vu M. le comte de Falkenstein[2], et vous verrez pourquoi dans la lettre[3] que j'eus l'honneur de vous écrire avant celle-ci, et que je mets à la suite. Je vous y demande une grace singulière, mais qui me paraît nécessaire, et dont il peut résulter un très grand bien.

Je me jette à vos pieds, etc.

7346. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 13 auguste.

Je reçois vos deux jolies lettres la veille de mon départ pour la Silésie, de sorte que je me hâte de vous répondre. J'avais cru que les oracles étant, dans leur origine, rendus en vers, Apollon inspirait tous les poëtes; mais il n'inspire que les Voltaire et les Virgile, et les poëtes obotrites prédisent de travers, comme il m'est quelquefois arrivé. Je dis

[1] Lettre 7332. B.
[2] Joseph II. B.
[3] Cette lettre manque. B.

tant pis pour l'empereur s'il ne vous a pas vu : des ports de mer, des vaisseaux, des arsenaux, se trouvent partout ; mais il n'y a qu'un Voltaire que notre siècle ait produit ; et quiconque a pu l'entendre et ne l'a pas fait en aura des regrets éternels ; mais j'ai appris de bonne part de Vienne que l'impératrice a défendu à son fils de voir le vieux patriarche de la tolérance.

Les Suisses font sagement de réformer leurs lois, si elles sont trop sévères ; cela est déjà fait chez nous : j'ai aussi médité sur cette matière pour ma propre direction ; j'ai même barbouillé quelque bagatelle sur le gouvernement[1], que je vous enverrai à mon retour, sous le sceau du secret. S'il s'agit de contribuer au bien public, au progrès de la raison, je m'y prêterai avec plaisir. La banque vous fera passer par Neuchâtel l'argent nécessaire pour le prix proposé par messieurs les Suisses. Tout homme doit s'intéresser au bien de l'humanité.

Vous savez que je ne me suis jamais rendu garant du duc de Wurtemberg ; je le connais pour ce qu'il est. Si vous croyez que mon intercession puisse vous être utile[2], j'écrirai volontiers à ce prince, quoique vous sachiez tout comme moi qu'à l'exemple des grandes puissances il a embrouillé le système de ses finances de telle sorte, que peut-être ses arrière-héritiers seront occupés à payer ses dettes. J'attends votre réponse sur cet article.

Je pars pour la Silésie, où je m'occuperai de la justice, qui veut être veillée et surveillée ; j'aurai des arrangements de finance à prendre, des défrichements à examiner, des affaires de commerce à décider, des troupes à voir, et des malheureux à soulager : je ne pourrai finir ma tournée que vers le 4 ou 5 du mois prochain, vers lequel temps je me flatte d'avoir votre réponse. Si ma lettre est courte, ne l'attribuez qu'au voyage que je dois faire. Il faudrait avoir le

[1] Voyez une note de la lettre 7332. B.

[2] Précédemment on a vu Voltaire réclamer des arrérages du prince de Wurtemberg. Il paraît qu'il s'agissait, depuis, du capital. B.

cerveau bien desséché et bien stérile pour manquer de matière quand on écrit à Voltaire, surtout quand on chérit ses ouvrages, et l'estime autant que le fait le philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

7347. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Les voilà enfin ces cinq pâtés[1] trop froids et trop insipides, qui ne sont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéissance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être servies sur aucune table. Ne les montrez à personne. Ayez pitié de votre ancienne créature, qui a perdu la tête, et à qui il ne reste que son cœur.

7348[2]. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 auguste.

Si Charles IX, dont vous me parlez, monsieur, était allé près de la maison de Ronsard, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point désemparé de la portière de son carrosse, et qui l'eût regardé sous le nez; si le moment d'après deux Genevois, habitués dans le village de Ronsard, se fussent présentés à Charles IX étant ivres, et lui eussent demandé familièrement où il allait, Charles IX, à mon

[1] La tragédie d'*Agathocle*, tome IX. B.

[2] Cette lettre, qui est une réponse au n° 7341, est datée du 8 août, t. II, p. 57 du *Nouveau recueil de gaîté et de philosophie*. B.

avis, eût très bien fait de se fâcher, et de ne point aller chez Ronsard.

C'est ce qui est arrivé au grand voyageur[1] dont vous me parlez, sur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raison. Il ne soupa et ne coucha ni à Genève ni chez Ronsard; il ne vit personne. Le résident de France se présenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très mauvaise humeur sur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilly est plus affable, et que la vie est plus agréable dans ce beau séjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez passé d'un ciel dans un autre.

Vraiment je crierai à M. le prince de Condé, du fond de mon purgatoire, si on persécute ma colonie, et je vous adresserai mes plaintes; mais actuellement je ne puis crier que des maux que la nature me fait souffrir. Je suis assurément votre supérieur en fait de tourments, comme je suis votre doyen. Je suis à vos pieds en tout le reste, pénétré de vos bontés et de vos graces, me recommandant d'ailleurs à Dieu dans ma misère, et rempli pour vous du plus respectueux attachement.

7349. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 23 auguste.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre[2] du premier de

[1] Joseph II; voyez lettre 7334. B.
[2] Elle manque. B.

ce mois. J'espère que vous aurez reçu la mienne, par laquelle j'accepte de bon cœur la proposition que vous me faites d'encourager l'institut de la société de Berne. Il est étonnant que dans un royaume de notre Europe qui se dit policé on pense encore à un tribunal aussi cruel que celui de l'inquisition, qui serait digne des Iroquois et des anthropophages.

Je suis avec l'amitié la plus sincère, monsieur, votre, etc.

7350. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 auguste.

Un peu volé, dans de semblables occasions, signifie beaucoup volé. C'est la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui signifie adoucissement, ménagement. Un doyen d'académie sait ces choses-là mieux que moi, quoiqu'il ne soit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'est point pédant du tout.

Après cette discussion académique, je viens, monseigneur, à la morale. Je conçois très bien qu'un esprit comme le vôtre est au-dessus de toutes les petites misères, de toutes les tracasseries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidents de la vie. Quand on a été élevé dans son berceau par madame de Maintenon, quand on a vu Louis XIV et la régence, on est sans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, possesseur du palais de Richelieu, peut jouir du soir serein d'un jour mêlé d'orages, et de très belles heures. Je ne suis pas au-dessus de Saint-Évremond comme vous êtes au-dessus du comte de Grammont, mais je voudrais repasser avec vous toute votre brillante et singulière vie. Il me paraît que

la Providence m'avait réservé pour cette dernière besogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

Mille graces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette, qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien, mais dans lequel il y a encore je ne sais quel être sentant et pensant, et tout-à-fait attaché à votre grand être. Il est vrai que, dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres; mais ces pierres-là me retombent sur le nez, et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaîment que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur, est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très tendre et très vieux respect, et de jouir de vos bontés.

7351. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 auguste.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage[1] que vous prenez sous votre protec-

[1] *Agathocle.* K.

tion? vous savez que M. De Vaines ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui conservera sa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de Villequier qu'un moment; c'était un de mes plus mauvais jours; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funestes ont suivi ce désagrément. M. de Villequier avait oublié une lettre de M. de Malesherbes, écrite de Montigny, au mois de juillet; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suisse.

La mort de M. de Trudaine, chez qui M. de Malesherbes m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers pressants et de débiteurs insolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéressants et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne sont pas aisés à supporter, avec les maladies qui me désolent, et qui me privent de la consolation de venir vous embrasser. Il faut combattre jusqu'au dernier moment la nature et la fortune, et ne jamais désespérer de rien jusqu'à ce qu'on soit bien mort. Commençons par mes Syracusains; voyons comment je pourrais vous les envoyer; tout le reste sera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, sera d'être le plénipotentiaire de Syracuse aussi bien que de Parme.

Madame de Saint-Julien m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en disant mon secret de Constan-

tinople. Serais-je assez heureux pour que vous engageassiez M. le duc d'Aumont à faire son affaire de cette *Sicile* que vous semblez aimer, et de la faire paraître à Paris sous sa protection?

Je suis persuadé que vos conseils et ceux de M. de Thibouville suffiraient pour faire représenter l'ouvrage de manière à lui assurer quelque succès, et que peut-être même la singularité d'une pareille entreprise à mon âge désarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'ose dire que c'est à vous et à M. de Thibouville, l'élève de Baron, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours seraient trop heureux, si j'avais quelque part à une telle victoire. Il me semble qu'il serait digne de M. le duc d'Aumont de se joindre à vous. Vous êtes tous trois très capables d'ajouter le plaisir du secret à celui de conduire cette affaire, dont le succès serait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choses que vous devinez bien, et dont je vous parlerais si j'avais assez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai, cette force, mon cher ange, si vous avez celle de réussir dans la négociation que je vous propose. Oui, vous y réussirez; car vous êtes et vous serez mon ange gardien jusqu'au moment où j'irai, comme de raison, à tous les diables.

7352. A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 septembre.

Je réponds d'abord, monsieur, à la fin de la lettre dont vous m'honorez, du 19 auguste, ou peut-être

du 29; car je perds les yeux comme tout le reste. Je pleure bien amèrement la mort de M. de Trudaine[1], et ce n'est pas seulement parcequ'il était le seul homme en place qui me fût resté de tous ceux qui pouvaient favoriser ma colonie et adoucir la fin de mes jours, c'est parceque sa vertu aimable et son goût pour les belles-lettres me le rendaient infiniment cher. Je passerai le peu de temps qui me reste à regretter monsieur et madame de Trudaine. J'ose me flatter que vous daignerez faire souvenir de moi M. de Fourqueux et madame d'Invau. Je ne sais si elle aura reçu dans son temps une lettre[2] dans laquelle je pris la liberté de mêler ma douleur à la sienne.

Je n'aurai pas la consolation de voir monsieur et madame De Vaines dans mon malheureux désert. Le changement qu'on fait dans les postes les retient à Paris. Ils amenaient probablement avec eux M. Barthe[3], dont vous me parlez. Je me fesais un grand plaisir de voir son ouvrage, qui doit être plein d'esprit et de raison; car tout ce que je connais de lui est dans ce goût.

Je ne puis jamais avoir l'honneur de vous écrire, monsieur, sans vous parler de cette *Félicité publique* qui a fait la mienne. Je pense et je dis hautement que ce livre est rempli de plus de vérités utiles que *l'Esprit des Lois*, et je ne veux point mourir sans le prouver.

[1] Voyez lettre 7344. B.
[2] La lettre à madame d'Invau manque. B.
[3] Celui dont j'ai parlé tome XLIII, page 618. B.

Conservez-moi, monsieur, les bontés consolantes dont j'ai besoin, et agréez mon respect.

7353. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 5 septembre.

Vous aurez sûrement reçu à présent le prix destiné en Suisse [1] à celui qui aura le mieux apprécié la justesse des punitions : mais il me semble que M. Beccaria n'a guère laissé à glaner après lui. Il n'y a qu'à s'en tenir à ce qu'il a si judicieusement proposé. Dès que les peines sont proportionnées au délit, tout est en règle.

Je ne m'étonne point de ce qu'on fait en Espagne [2] : on y rétablit l'inquisition, on se gendarme contre le bon sens, en un mot, on y fait des sottises. Au lieu du philosophe d'Aranda, c'est un confesseur, ou capucin, ou cordelier, qui gouverne le roi [3] : *ex ungue leonem*.

Je reviens de la Silésie, dont j'ai été très content : l'agriculture y fait des progrès très sensibles; les manufactures prospèrent; nous avons débité à l'étranger pour cinq millions de toile, et pour un million deux cent mille écus de draps. On a trouvé une mine de cobolt dans les montagnes qui fournit à toute la Silésie. Nous fesons du vitriol aussi bon que l'étranger. Un homme fort industrieux y fait de l'indigo tel que celui des Indes; on change le fer en acier avec avantage, et bien plus simplement que de la façon que Réaumur le propose. Notre population est augmentée, depuis 1756 (qui était l'année de la guerre), de cent quatre-vingt mille ames. Enfin tous les fléaux qui avaient abîmé ce pauvre pays sont comme s'ils n'avaient jamais été, et je vous avoue que je ressens une douce satisfaction à voir une province revenir de si loin.

[1] Voyez, tome L, l'ouvrage intitulé *Prix de la justice et de l'humanité*. B.

[2] Voyez lettre 7278. B.

[3] « Et la monarchie. » (*Édit. de Berlin.*)

Ces occupations ne m'ont point empêché de barbouiller mes idées sur le papier; et pour épargner la peine de les transcrire, j'ai fait imprimer six exemplaires de mes rêveries: je vous en envoie un. Je n'ai eu que le temps de faire une esquisse; cela devrait être plus étendu; mais c'est à de vrais savants à y mettre la dernière main. Messieurs les encyclopédistes ne seront peut-être pas toujours de mon avis: chacun peut avoir le sien. Toutefois, si l'expérience est le plus sûr des guides, j'ose dire que mes assertions [1] sont uniquement fondées sur ce que j'ai vu et sur [2] ce que j'ai réfléchi.

Vivez, patriarche des êtres pensants, et continuez, comme l'astre de la lumière, à éclairer l'univers. *Vale.* FÉDÉRIC.

7354. A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Au château de Ferney, 5 septembre.

Je mérite, monsieur, d'être oublié de vous, ayant perdu tant d'années sans avoir eu l'honneur de vous voir et de vous écrire; mais vous pardonnerez à un homme qui n'a pas eu un moment de santé. Je suis près de terminer ma douloureuse carrière, et d'aller retrouver mon ancien ami et le vôtre, M. de La Marche[3].

Il faut, avant que je meure, implorer votre assistance dans les misérables affaires de ce monde. M. de Florian, ancien officier de cavalerie, qui avait épousé une de mes nièces en premières noces, a un procès à Dijon. Ma nièce, madame Denis, en a un autre assez considérable. Monsieur votre fils [4] est leur juge.

[1] Voyez lettre 7332. B.

[2] « Et sur mes réflexions. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] Voyez la note, tome LIX, page 252. B.

[4] Frédéric-Henri-Richard de Ruffey, premier des fils du magistrat à qui

Je ne vous en dis pas davantage, et je ne peux vous demander que ce que l'exacte justice peut vous engager à faire.

Je vous souhaite, monsieur, une santé meilleure que la mienne, et une vie plus longue. Je serai jusqu'au dernier moment de la mienne, avec tous les sentiments que je vous dois, et qui sont dans mon cœur, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

7355. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Messieurs du comité de Syracuse, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne suis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaiblissement total de mes fibres pensantes, de remplir si tôt la tâche très difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talents. Vous devez sentir qu'il n'est pas aisé de bien dire ce qu'on ne

cette lettre est écrite, était né à Dijon le 29 mai 1750; il fut reçu conseiller au parlement le 8 août 1768, et président en la même cour le 5 mars 1776. Ce président était connu à Dijon par de nombreux actes de bienfesance : quoiqu'il n'eût jamais quitté le sol de la France, et que ce fait fût démontré, il n'en fut pas moins condamné à mort pour cause d'émigration, et fut décapité à Dijon le 10 avril 1794. Ce supplice immérité produisit un tel effet sur son épouse, qu'elle en perdit la raison, et, nouvelle Nina, elle attendit long-temps chaque jour le retour d'un époux qu'elle chérissait. (*Note de C.-X. Girault.*)

voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une statue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre uu stoïcien, et vous me proposez de le changer contre un Sybarite, ou du moins contre un Grec élevé à la française, ct accoutumé, sur le théâtre de Paris, à parler de son amour à son inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à sa chère maîtresse, en lui fesant sa déclaration amoureuse. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par Racine. Il est le seul qui ait pu faire passer des églogues sur lc théâtre, à la faveur de son style enchanteur; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté ne fût insupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

Voudriez-vous qu'un héros sauvage et philosophe combattît son amour, comme Titus combat le sieu? voudriez-vous mêmc qu'il songeât s'il est amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philosophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fillc d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemplc à son frère? Quels scrupules aurait-il à combattre? Il est beau de voir un homme luttcr contre sa passion, quand cette passion est criminelle et funeste; mais hors de là le combat est ridicule, il est d'un froid insoutenable.

Quand on a jeté sa statue cn moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un satyre un Apollon. Chaque chose doit rester dans son caractère, sans quoi tout est perdu. De plus, soyez très persuadé qu'on écrit

toujours très mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas, sans doute, le mérite continu dont il a besoin pour obtenir un jour un succès véritable, succès si rare, et qui dépend de mille circonstances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loisir ; il faut surtout de la santé et des moments heureux; mais, dans l'état où je suis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite besogne que vous commenciez à favoriser.

Je me meurs, mon cher ange.

7356. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame[1] ou la demoiselle aimable et respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le secret du gouvernement de votre maison. Les ministres des princes sont discrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aie la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en

[1] Madame de Vimeux.

France pour quelque temps par nos maîtres; si on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût dans l'ouvrage[1] dont le fond ne vous a pas déplu; si cet ouvrage retravaillé avec soin pouvait trouver place au milieu des enchantements des boulevards et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang[2]; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ouvrage, donné à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques Mathusalems.

Cette idée me paraît assez plaisante; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de Thibouville dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de Thibouville. Je m'intéresse vivement à sa santé; je compte que ma lettre est pour vous deux.

[1] *Agathocle;* voyez cette tragédie, tome IX. B.

[2] *Gabrielle de Vergy,* tragédie de De Belloy, jouée le 12 juillet 1777. B.

N. B. Je reçois dans l'instant la lettre de mon divin ange; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant selon vos vues, si Dieu m'en donne la force.

7357. A M. DE VAINES.

20 septembre.

Je me flatte, monsieur, que vous êtes un des administrateurs des *veredarii*[1]; mais je n'espère plus que ces *veredarii* puissent jamais vous amener de mon vivant vers le beau lac de Genève, dans le plus joli petit canton de la terre, entouré des plus horribles montagnes et des plus affreux précipices. Je vous avais attendu dans mon lit, dont je ne sors presque plus. Je vous aurais parlé avec confiance, et j'aurais peut-être mérité la vôtre. Cette consolation m'est ravie. Donnez-moi, je vous en prie, celle de faire parvenir cette lettre à un de vos amis bien digne de l'être. Conservez-moi un peu d'amitié. Je présente mes respects et mes regrets à madame De Vaines.

7358. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 septembre.

Je ne sais, monseigneur, ce qui m'est arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je serais témoin de vos amours avec l'abbesse de Rennes; mais j'ai été tout près

[1] De Vaines conserva l'administration des postes jusqu'au 1[er] janvier 1778; voyez lettre 7396. B.

d'aller demander là-bas un congé à Lucifer. Il m'envoie quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de Beauvau qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête, et mon estomac, m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au-dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au-dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clairvoyant. Les décorations sont changées; le nouveau spectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma caverne, qu'avec de bien mauvaises lunettes. Je suis un pauvre Suisse mort, et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet singulier de la sympathie, le roi de Prusse est la seule correspondance qui me soit restée. Ce mot de sympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aie rien de commun avec le vainqueur de Rosbach, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque : cependant il y a une certaine façon de penser qui a rapproché de moi, chétif, ce héros du Nord; comme il y a eu

dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Prusse m'a donné des marques solides de sa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me serais pas attendu à cette générosité, lorsque je me brouillai si impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais désespérer de rien?

Je me souviens que je vous écrivis plusieurs fois sur la catastrophe de cet infortuné Lally. Je vous demandai votre avis; vous eûtes la discrétion de ne me jamais répondre; mais enfin Lally trouve un vengeur dans son fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de son père. Il poursuit la révision du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraissent mériter l'applaudissement universel. Il a beaucoup d'esprit; son style est vigoureux comme son ame; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il est vrai que la requête [1] en cassation soit admise. Je suis bien persuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de La Barre et de d'Étallonde méritait bien aussi qu'on se pourvût en cassation. L'un de ces deux martyrs est vivant, et est un très bon et très brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Prusse; il est son ingénieur. Qui sait s'il ne vien-

[1] Elle fut admise, et l'arrêt de condamnation contre Lally cassé; voyez lettre 7474. B.

dra pas un jour assiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries. Je ne sors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*.

7359. A M. DALEMBERT.

22 septembre.

Je vous prie, mon véritable et cher philosophe, d'avoir pitié de votre pauvre Suisse. Votre santé est, dit-on, raffermie, quand la mienne est rongée par le temps. Je vous ai écrit [1] pour ce Delisle, qui me paraît un si bon enfant, et tout fait pour votre royal ami des bords de la Sprée.

Je ne sais si votre protégé est à Paris, s'il vous a vu, si vous avez écrit en sa faveur, s'il veut que j'écrive. Je n'entends parler ni de vous ni de lui.

J'ignore ce que c'est que M. Remy[2]. Je ne connais point son ouvrage; mais il faut qu'il soit le philosophe le plus éloquent du royaume, puisqu'il l'a emporté sur le concurrent que vous connaissez[3]. Comment cela s'est-il fait? a-t-on eu tort, a-t-on eu raison? cassera-t-on le jugement de l'académie? cette étrange aventure nous privera-t-elle d'un confrère dont nous avons tant de besoin? Mettez-moi, je vous en prie, au fait avant que je meure. Je ne me soucie point

[1] Lettre 7336. B.

[2] Le sujet du prix était l'éloge du chancelier Lhospital. Remy avait pour concurrent Condorcet, et aussi Guibert et Doigny du Ponceau. B.

[3] Condorcet. B.

des querelles sur la musique, je ne songe et je ne songerai à mon agonie qu'à la bonne cause, dont il paraît qu'on ne se soucie plus guère. Chacun a pris son parti tout doucement, et je crois qu'on en restera là. Les charlatans en tout genre débiteront toujours leur orviétan; les sages, en petit nombre, s'en moqueront. Les fripons adroits feront leur fortune. On brûlera de temps en temps quelque apôtre indiscret. Le monde ira toujours comme il est toujours allé; mais conservez-moi votre amitié, mon très cher philosophe.

7360. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 23 septembre.

M. Pindare-Théocrite sait sans doute que M. De Vaines et M. Suard n'ont point paru dans le petit coin du monde que vous avez, monsieur, embelli quelque temps par les agréments de votre société et par le charme de vos talents aimables. Moi, qui suis actuellement condamné à la solitude et aux souffrances que la vieillesse traîne après elle, j'y ajoute encore l'oubli du monde. Je ne sais plus ce qu'on fait dans la compagnie à laquelle vous feriez tant d'honneur. On ne m'instruit plus de rien; on me regarde comme mort, et on ne se trompe pas de beaucoup. Les personnes que j'aurais pu faire souvenir de mon existence, et qui devaient passer par chez moi, n'y sont pas plus venues que M. De Vaines et M. Suard. On ne me consulte pas plus sur la place qui vous est si bien due, que s'il s'agissait de nommer un chef d'escadron ou un maréchal-de-camp. Je vous

avoue toute ma décadence : il ne faut pas faire le fier. Mais, quoique je n'espère rien de mon crédit, j'espère tout de votre mérite. On a deux mois encore pour se décider. Il m'est revenu qu'on emploie le clergé, les dames, et les plus grandes princesses. En vérité c'est Jeannot Lapin qui implore les dieux et les déesses pour être en possession de son terrier. Je m'imagine que vous entrerez de plein saut, sans tant de cérémonies. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien que vous pussiez, pour ma consolation, faire encore quelque apparition dans nos retraites. Notre hameau commence à être changé en une jolie ville. Il y a un spectacle qui n'est pas mauvais; la salle est très jolie et de fort bon goût; je ne la fréquente guère, car je ne sors pas de mon lit. J'attends la fin de ma carrière, et c'est en vous aimant de tout mon cœur.

7361. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 24 septembre.

Si j'exécute votre commission, j'aurai opéré un miracle plus grand que celui de Jean-Jacques à Venise : j'aurai, comme Bacchus ou Moïse, fait jaillir une fontaine d'un rocher. Mais ce rocher, sur lequel je dois faire mes opérations, est plus dur que le diamant; et vous voulez que j'en fasse sortir[1] les eaux du Pactole! Je crains que mon soi-disant pupille[2] ne me perde de réputation, et qu'il ne m'arrive comme à ces prophètes des Cévennes qui voulurent à Londres ressusciter un mort, et qui n'en purent venir à bout. Cependant j'ai re-

[1] « Que j'en fasse sourdre les eaux du Pactole! » (*Édit. de Berlin.*)
[2] Le duc de Wurtemberg; voyez lettres 7336 et 7403. B.

passé tout mon Cicéron et tout mon Démosthène pour composer une lettre bien pathétique à son altesse sérénissime, où par une belle péroraison je m'efforce d'amollir ses entrailles d'airain, lui représentant que le grand homme auquel il doit a mérité la reconnaissance de toute l'Europe, et qu'ainsi c'est une double dette dont il doit s'acquitter envers lui. Je lui parle d'une vieillesse respectable qu'il faut honorer et soulager, et de la réputation qui rejaillira sur lui d'avoir aidé à tranquilliser sur la fin de sa carrière ce patriarche des êtres pensants, et un homme dont le nom durera plus long-temps que celui de la Forêt-Noire et du Wurtemberg. Enfin, si des phrases peuvent trouver quelque chose dans des bourses vides, peut-être en ferai-je sortir les derniers écus. Mais je n'en réponds pas, car *de nihilo nihil*[1], etc., comme vous savez.

Grimm est arrivé ici de Pétersbourg. Nous avons beaucoup parlé de votre pantocratrice[2], de ses lois, des grandes mesures qu'elle prend pour civiliser sa nation. Grimm est devenu colonel : je vous en avertis pour ne pas omettre[3] ce titre, qui de philosophe l'a rendu militaire. Apparemment que nous entendrons parler de ses hauts faits d'armes en Crimée, si le délire porte les Turcs à déclarer la guerre à l'impératrice.

Mais l'incertitude où je suis de ce que deviendra mon miracle m'occupe plus que tout ceci. Je crains quelque mauvais tour de mon pupille, qui, jaloux de ma réputation, me fera manquer mon miracle. Vivez, vivez cependant, et conservez-vous pour la consolation des êtres pensants, et pour le grand contentement du solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

[1] Commencement d'un vers de Perse; voyez t. XXXIX, p. 589. B.

[2] « Autocratrice. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] « Pour que vous n'omettiez pas. » (*Édit. de Berlin.*)

7362. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 septembre.

Quand l'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare s'écrivaient des billets en vers, soit pour aller souper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant*[1]; les cafés de Paris ne devenaient point les confidents et les juges de leurs amusements; enfin on ne les exposait point aux impertinents discours de la canaille de la littérature, plus insolente et plus dangereuse que la canaille des halles. Il eût été à souhaiter que M. le marquis de Villette, qui écrit comme les Chaulieu et les La Fare dans leur bon temps, n'eût pas prodigué sa charmante facilité à un public toujours très malin, très injuste, et dont il faut se garder comme de la morsure des singes.

Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois[2], mourant, et ne devant écrire que son testament, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmants de M. le marquis de Villette, sur les mêmes rimes, et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni, et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté

[1] On avait imprimé dans le *Mercure* de septembre 1777 les vers de Villette à Voltaire, et la réponse de celui-ci, qui est t. XIII, p. 334. B.

[2] Dans l'édition de 1784, in-12, des *OEuvres du marquis de Villette*, page 105, on lit ici *trois mois*. Dans l'édition de 1788, in-8°, des mêmes *OEuvres*, page 91, on lit *six mois*. B.

par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot :

Je ne crains point qu'une coquine[1],

est relevé dans les deux *tripots* avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et malheureusement ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite; il n'y a plus de remède. La seule pénitence est de venir chez le bon homme[2] avec le marquis de Villevieille, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* aussi joli que la charmante lettre.

Soit qu'il vive ou qu'il meure, M. de Villette aura dans deux mois son quantième avec répétition et belle boîte d'or de couleur, dont le centre sera garni d'une figure en émail très ressemblante. Le tout coûtera vingt-cinq ou vingt-six louis.

Il y a un reclus, nommé M. Del.... de S....[3], en faveur de qui M. de Villette a fait une belle action. Je n'en suis pas surpris. Je ne le suis pas non plus de la persécution qu'il éprouve : elle est digne des Welches. V.

7363. A M. PETRINI[4].

Du château de Ferney, 25 septembre.

J'ai toujours pensé que les barbares avaient tout

[1] Vers de l'épître de Voltaire; voyez tome XIII, page 335. B.
[2] VARIANTE : chez le vieux malade.
[3] Delisle de Sales. B.
[4] Il venait de publier en tercets une traduction de l'*Art poétique* d'Ho-

bouleversé dans l'*Art poétique* d'Horace, comme ils ont fait dans Rome; et voilà pourquoi je tenais Boileau pour supérieur à Flaccus, parcequ'il est plus régulier. Aujourd'hui je préfère l'auteur de l'*Art poétique* en *terzetti :* vous avez fait la même chose que les souverains pontifes, vous avez rebâti Rome. Je vous remercie, monsieur, et je suis très sincèrement votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

7364. A M. SAURIN.

26 septembre.

Votre lettre, mon cher confrère, me console de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font souffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parceque c'est celui qui m'intéresse le plus. Je ne sais pas quel est l'homme, ou très méchant ou très malavisé, qui a pu consigner un si sot mensonge dans un livre [1] qui est regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'est pas assez de l'avoir réfuté dans un journal [2] bientôt effacé par les journaux suivants : il serait juste et nécessaire que le coupable se rétractât dans le livre même où il a inséré

race, sous ce titre: *la Poetica di Q. Orazio, restituita all' ordine suo,* Rome, 1777, in-8°. B.

[1] La *Bibliothèque historique de la France, par Jacques Lelong et Fevret de Fontette*, en cinq volumes in-folio. Dans le tome IV de la nouvelle édition (n° 47,650), il était dit que Saurin père, à l'article de la mort, déclara et signa qu'il était l'auteur des couplets pour lesquels Rousseau avait été condamné; voyez tome XIX, page 205; et XXXIX, 617. B.

[2] Saurin avait adressé à La Harpe une réclamation qui est insérée dans le *Journal de politique et de littérature* du 25 août 1777, p. 551-52. B.

cette calomnie. Elle fut inventée par Fréron *major*, et sera répétée par Fréron *minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle Fréron, parcequ'il aboie toujours. Je ferai dévorer Fréron *minor* par mon chien, s'il ose jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du P. Lelong.

Ces prétendues anecdotes sont la ressource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédants d'Allemagne, une calomnie aussi affreuse qu'absurde sur M. de La Harpe, que ses ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fournissent de nouvelles [1]. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de mensonges littéraires et politiques. Ils seront recueillis un jour par quelque savant en *us*, qui se croira dépositaire de tous les secrets de la cour de Louis XVI.

Je vous sais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de Trudaine; c'était le seul homme d'état dans Paris sur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'*Agathocle* dont vous a parlé M. d'Argental est une témérité qui n'est pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me suis amusé à faire jouer cette rapsodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans pour mettre cette pièce en état d'être sifflée à Paris. Je n'en aurai assurément ni le temps ni la force. Si je fesais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

[1] Je n'ai rien vu dans la *Correspondance* de Grimm. B.

La loi de l'univers est : Malheur au vaincu...[1].
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux...[2].
Il rougit de sa gloire...[3], etc., etc., etc.

Adieu, mon très cher confrère.

7365. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, le 20 septembre-1er octobre.

Monsieur, pour répondre à vos lettres[4], il faut que je vous dise premièrement que si vous êtes content du prince Ioussoupof, je dois lui rendre le témoignage qu'il est enchanté de l'accueil que vous avez bien voulu lui faire, et de tout ce que vous avez dit pendant le temps qu'il a eu le plaisir de vous voir.

Secondement, monsieur, je ne puis vous envoyer le recueil de nos lois, parcequ'il n'existe pas encore. L'année 1775, j'ai fait publier des réglements pour le gouvernement des provinces; ceux-ci ne sont traduits qu'en allemand. La pièce qui est à la tête rend raison du pourquoi de ces arrangements; c'est une pièce estimée à cause de la manière concise dont y sont décrits les faits historiques des différentes époques. Je ne crois pas que ces réglements puissent servir aux Treize-Cantons : j'en envoie un exemplaire pour la bibliothèque du château de Ferney.

Notre édifice législatif s'élève peu à peu : l'instruction pour le code en est le fondement : je vous l'ai envoyée il y a dix ans. Vous verrez que ces réglements ne dérogent point aux principes, mais qu'ils en découlent; bientôt ils seront suivis de ceux de finances, de commerce, de police, etc., lesquels nous

[1] *Spartacus*, tragédie de Saurin, acte III, scène 4. B.

[2] Id., acte IV, scène 3. B.

[3] C'est dans la scène 1re de l'acte II de la même pièce, et à la fin d'un vers, qu'on lit :

Indigné de sa gloire. B.

[4] Celles dont il s'agit ici manquent. B.

occupent depuis deux ans; après quoi le code ne sera qu'un ouvrage aisé et facile à rédiger.

Voici l'idée que je m'en fais pour le criminel. Les crimes ne sauraient être en grand nombre; mais de proportionner les peines aux crimes, cela demande, je crois, un travail à part et beaucoup de réflexions. Je pense que la nature et la force des preuves pourraient être réduites à une forme de demandes très méthodique, très simple, qui éclaircirait le fait. Je suis persuadée, et je l'ai établi, que la meilleure des procédures criminelles et la plus sûre est celle qui fait passer ces sortes de matières par trois instances dans un temps fixé; sans quoi la sûreté personnelle des accusés pourrait être à la merci des passions, de l'ignorance, des balourdises involontaires, et des têtes chaudes.

Voilà des précautions qui pourraient ne pas plaire au soi-disant saint-office; mais la raison a ses droits, contre lesquels il faut que tôt ou tard la sottise et les préjugés viennent échouer.

Je me flatte que la société de Berne[1] approuvera cette façon de penser. Soyez persuadé, monsieur, que la mienne à votre égard n'est soumise à aucune variation. CATERINE.

J'oubliais de vous dire que l'expérience, depuis deux ans, nous confirme que la cour d'équité établie par mes réglements devient le tombeau de la chicane.

7366. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me plongez, messieurs, dans le plus grand embarras où je puisse me trouver. M. Saurin et M. de La Harpe m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me disent même du bien d'*Agathocle*. Voilà mon

[1] La société économique de Berne avait proposé un prix sur la question des crimes et des peines; voyez, tome L, le *Prix de la justice et de l'humanité*. B.

secret connu, et tout ce que j'osais espérer de cet *Agathocle* renversé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me persécutent, et qui me poursuivront jusqu'à la mort. Peut-être le succès d'un ouvrage honnête, dans un âge si avancé, aurait pu, non pas désarmer des ennemis acharnés, mais émousser un peu la pointe du poignard qu'ils aiguisent depuis si long-temps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de soins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'exposer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent suivre un tel désagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, sur le bord du précipice où je suis, que de m'y jeter aveuglément, en comptant que votre amitié me soutiendra, et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le seul usage que je pouvais faire de vos remarques, et je sens même qu'il m'est impossible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon *Sicilien;* et je vous demande en grace, au nom de votre ancienne amitié, d'inspirer à M. le duc d'Aumont autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'est pas favorable; mais je suis forcé à combattre dans la saison qui se présente. Si M. le duc d'Aumont est content de l'ouvrage, et s'il vous

promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai sans doute, et de la manière dont je dois lui écrire; mais je ne me hasarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je suis dans une crise violente. Vous m'y avez mis, c'est à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

7367. A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 octobre.

Je vous crois, monsieur, toujours administrateur des postes, et toujours ami de M. d'Argental; car je sais, par mon expérience, que quand on l'aime c'est pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adresser ce petit paquet pour lui.

Je ne me console point d'avoir vu votre pélerinage manqué. Ce sera un grand hasard si je suis en état de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite; mais à quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci avant de le quitter.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le *L'Hospital*[1] de M. de Condorcet. Tout ce qu'il fait

[1] *Éloge de Michel de L'Hospital, chancelier de France, ouvrage présenté à l'académie française*, 1777, in-8°. B.

est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui!

Mes respects et mes regrets à madame De Vaines.

7368. A M. LE MARQUIS DE CUBIÈRES[1].

A Ferney, le 5 octobre.

Un beau siècle commence, et vous me l'annoncez.
Un jeune Titus le fait naître,
Et c'est vous qui l'embellissez :
L'écuyer est digne du maître.
Pégase, ayant su qu'aujourd'hui
Vous commandez dans l'écurie,
Vient s'offrir à vous, et vous prie
De vous servir souvent de lui ;
Il aime votre grace et votre humeur légère ;
Sous d'autres écuyers il fit plus d'un faux pas ;
Sous vous il vole, il sait nous plaire,
Il ne vous égarera pas.

Je vois, monsieur, que vous avez ressaisi votre droit d'aînesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que monsieur votre frère le chevalier[2]. Je ne puis vous remercier à mon âge qu'en mauvaise prose rimée, et c'est à moi qu'il faudra dire :

Solve senescentem[3], etc.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] Simon-Louis-Pierre, marquis de Cubières, né à Roquemaure le 12 octobre 1747, mort le 1er auguste 1821; il était écuyer cavalcadour du roi; il cultivait la poésie et les sciences naturelles. B.

[2] A qui sont adressées les lettres 6772 et 6986, tome LXIX. B.

[3] Horace, livre I, épître I, vers 8. B.

7369. A M. DE LA HARPE.

6 octobre.

Votre lettre, mon très cher confrère, m'a été rendue par M. Panckoucke. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille graces à M. de Marmontel de m'avoir fourré dans ses caquets[1] d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de Condorcet dans votre journal[2], et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et de la raison. C'est ce que M. le prince de Beauvau et M. de Villette, qui ont passé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous lassez pas. Nous avons un extrême besoin de vous, pour ne pas devenir des barbares subsistant uniquement de musique italienne et allemande. Voyez ce qui est arrivé aux Italiens après le siècle des Médicis: ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'Argental est un petit indiscret volage, qui a pris sérieusement un petit divertissement ridicule, dont nous nous sommes amusés à Ferney, selon notre

[1] Il s'agit des vers dont Voltaire remercie Marmontel dans sa lettre 7371. B.

[2] Le *Journal de politique et de littérature*, du 25 septembre 1777, contient un article de La Harpe sur l'*Éloge de Michel de L'Hospital*, par Condorcet. B.

usage, c'est-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je sais bien bon gré à M. de Saint-Lambert[1] d'avoir soutenu Racine et Boileau en pleine académie. Si vous êtes assez sages et assez heureux pour élire M. de Condorcet, je ne désespère plus du siècle; mais, si vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le siècle à tous les diables.

7370. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Je vous ai envoyé, mon cher ange, les cinq anciens petits pâtés, avec une lettre douloureuse; le tout sous l'enveloppe de M. De Vaines, le 3 d'octobre; et, comme la vieillesse est timide et que tout me fait peur, j'ai grand'peur en effet que vous n'ayez rien reçu, attendu qu'on m'a informé que M. De Vaines n'était plus administrateur des postes. Je me souviens d'une autre sottise que j'ai faite: j'ai mis dans ma lettre M. le duc d'Aumont au lieu de M. le maréchal de Duras. Ce n'est pas ma seule bévue; il y en a bien d'autres dans ce que je vous ai envoyé. L'impossibilité de les corriger est ce qui me désespère. Vous aurez cinq autres pâtés de Constantinople[2], si Dieu me prête vie; mais ceux-là sont beaucoup plus difficiles à cuire. Réchauffez les premiers: vous n'aurez les

[1] A la séance de l'académie française du 25 août 1777, Saint-Lambert, chancelier de l'académie, fesant les fonctions de directeur en l'absence de M. le duc de Nivernois, avait porté la parole; et c'est sans doute de cette circonstance que parle Voltaire. B.

[2] *Irène*, tragédie, où la scène est à Constantinople; voyez t. IX. B.

derniers qu'à la fin de l'hiver où nous allons entrer. Je ne tombe point en jeunesse; je tombe réellement en enfance. Ayez pitié de moi; mais êtes-vous capable de vous remuer bien vivement pour votre ancienne créature, qui a tant besoin de vous, et qui se met toujours à l'ombre de vos ailes?

Je fais mille remerciements à votre aimable secrétaire. Je vois que le caractère de son ame l'emporte encore sur celui de son écriture. Je lui demande sa protection auprès de vous.

7371. A M. MARMONTEL.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher confrère, je vous fais mon compliment[1]. J'aime mieux que vous soyez marié que moi. Vous êtes fait pour le sacrement de mariage. On dit que vous avez un très beau signe visible d'une chose invisible. Pour moi, je ne suis fait que pour le sacrement de l'extrême-onction. C'est un bon parti que vous prenez de vivre avec M. l'abbé Morellet. Vous devriez bien, quelque jour, nous le donner pour confrère, quand l'académie aura dégorgé les prêtres qui l'ont pestiférée. L'abbé Morellet ou Mord-les, sa nièce et vous, vous ferez une société charmante. Je voudrais venir vous voir dans votre ménage, si j'étais un homme transportable.

Notre ami M. de La Harpe m'a instruit des obligations que je vous ai. J'ai vu des vers charmants[2], dont

[1] Marmontel venait d'épouser une nièce de l'abbé Morellet. B.

[2] Dans le quatrième chant de son poëme de *Polymnie* (vers 13-63), Marmontel avait amené l'éloge de Voltaire. Il avait communiqué le morceau à

je suis aussi reconnaissant qu'indigne. Il n'y a pas moyen que j'ose vous répondre sur le même ton ; j'ai perdu mon *b-fa-si*.

Son rauco, e perdo il canto e la favella.

Mais je ne perdrai qu'avec la vie la tendre amitié qui m'attache à vous. VOLTAIRE.

7372. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher ami, soyez sûr que je n'écris point de lettre qui ne soit pleine de la sensibilité qui est dans mon cœur, et de la justice si bien méritée que je vous rends. On ne me donne que des espérances, parce-qu'au bout du compte trois ou quatre personnes avec qui je suis un peu lié ne sont pas trente-neuf personnes[1], parmi lesquelles il y en a une trentaine que je ne connais point du tout. Je suis regardé comme un homme mort mais vous êtes très vivant. Si je n'ai pas le bonheur de vous appeler mon confrère dans un mois, vous serez mon successeur dans très peu de mois.

J'apprends qu'on se bat au Parnasse pour des croches et des rondes[2]. Vous qui êtes un vrai maître dans tous les arts de ce Parnasse, c'est à vous à juger les combattants. Je vous demanderai bientôt un *Requiem ;* mais, quand je lis quelque chose de vous, je

La Harpe, qui l'envoya au philosophe de Ferney (voyez lettre 7369). La Harpe le transcrit dans la lettre LXXIV de sa *Correspondance littéraire*. B.

[1] Les trente-neuf autres membres de l'académie française. B.

[2] Voyez page 219. B.

lis des *Laudate*[1]. Comptez qu'il n'y a personne dans cet hémisphère qui soit pénétré plus que moi de l'honneur que vous faites aux deux mondes, et qui soit plus votre ami.

7373. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 11 octobre.

Je suis très persuadé que si Marc-Aurèle s'était avisé d'écrire sur le gouvernement, son ouvrage aurait été bien supérieur à ma brochure[2]; l'expérience qu'il avait acquise en gouvernant cet immense empire romain devait être bien au-dessus des notions que peut avoir résumées un chef des Obotrites et des Vandales; et Marc-Aurèle personnellement était si supérieur par sa morale pratique aux souverains, et j'ose dire aux philosophes mêmes, que toute comparaison qu'on fait avec lui est téméraire. Laissons donc Marc-Aurèle, en l'admirant tous deux, sans pouvoir atteindre à sa perfection; et, en nous mettant au niveau de notre médiocrité, rabaissons-nous à la stérilité de notre siècle, qui, s'épuisant pour donner Voltaire au monde, n'a pas eu la force de lui fournir des émules.

Je vois donc que les Suisses pensent sérieusement à réformer leurs lois. Ce code Carolin[3] m'est connu; j'ai fourré le nez dans ces anciennes législations, lorsque j'ai cru nécessaire de réformer les lois des habitants des bords de la Baltique. Ces lois étaient des lois de sang, ainsi qu'on nommait celles de Dracon: et, à mesure que les peuples se civilisent, il faut adoucir leurs lois. Nous l'avons fait, et nous nous en sommes bien trouvés. J'ai cru, en suivant les sentiments des plus sages législateurs, qu'il valait mieux empêcher et prévenir les crimes que de les punir; cela m'a réussi,

[1] Allusion au goût de Chabanon pour la musique. B.

[2] Voyez lettres 7332 et 7353. B.

[3] Voyez le dernier alinéa de la lettre 7421. B.

et, pour vous en donner une idée nette, il faut vous mettre au fait de notre popluation, qui ne va qu'à cinq millions deux cent mille ames. Si la France a vingt millions d'habitants, cela fait à peu près le quart; depuis donc que nos lois ont été modérées, nous n'avons, année commune, que quatorze, tout au plus quinze arrêts de mort; je puis vous en répondre d'autant plus affirmativement, que personne ne peut être arrêté sans ma signature, ni personne justicié, à moins que je n'aie ratifié la sentence. Parmi ces délinquants, la plupart sont des filles qui ont tué leurs enfants; peu de meurtres, encore moins de vols de grands chemins. Mais parmi ces créatures qui en usent si cruellement envers leur postérité, ce ne sont que celles dont on a pu avérer le meurtre qui sont exécutées. J'ai fait ce que j'ai pu pour empêcher ces malheureuses de se défaire de leur fruit. Les maîtres sont obligés de dénoncer leurs servantes dès qu'elles sont enceintes; autrefois on avait assujetti ces pauvres filles à faire dans les églises des pénitences publiques; je les en ai dispensées : il y a des maisons dans chaque province où elles peuvent accoucher, et où l'on se charge d'élever leurs enfants. Nonobstant toutes ces facilités, je n'ai pas encore pu parvenir à déraciner de leur esprit le préjugé dénaturé qui les porte à se défaire de leurs enfants; je suis même maintenant occupé de l'idée d'abolir la honte jadis attachée à ceux qui épousaient des créatures qui étaient mères sans être mariées; je ne sais si peut-être cela ne me réussira pas. Pour la question, nous l'avons entièrement abolie, et il y a plus de trente ans qu'on n'en fait plus usage; mais, dans des états républicains, il y aura peut-être quelque exception à faire pour les cas qui sont des crimes de haute trahison; comme, par exemple, s'il se trouvait à Genève des citoyens assez pervers pour former un complot avec le roi de Sardaigne, pour lui livrer leur patrie. Supposé qu'on découvrît un des coupables, et qu'il fallût s'éclaircir nécessairement de ses complices pour trancher la racine de la conjuration, dans ce cas je crois que le bien public voudrait qu'on donnât la question au délinquant. Dans les matières civiles il

faut suivre la maxime qui veut qu'on sauve un coupable plutôt que de punir un innocent. Après tout, dans l'incertitude sur l'innocence d'un homme, ne vaut-il pas mieux le tenir arrêté que de l'exécuter? La vérité est au fond d'un puits; il faut du temps pour l'en tirer, et elle est souvent tardive à paraître; mais en suspendant son jugement jusqu'à ce qu'on soit entièrement éclairci du fait, on ne perd rien, et l'on assure la tranquillité de sa conscience, ce à quoi chaque honnête homme doit penser. Pardon de mon bavardage de légiste. C'est vous qui m'avez mis sur cette matière; je ne l'aurais pas hasardé de moi-même. Ces sortes de matières font mes occupations journalières; je me suis fait des principes d'après lesquels j'agis, et je vous les expose.

J'oublie dans ce moment que j'écris à l'auteur de *la Henriade;* je crois adresser ma lettre à feu le président de Lamoignon; mais vous réunissez toutes ces connaissances; ainsi nulle matière ne vous est étrangère. Si vous voulez encore du Cujas et du Barthole des Obotrites, vous n'avez qu'à parler; je vous donnerai toutes les notions que vous desirez. C'est en fesant des vœux pour la conservation du patriarche de la tolérance que le solitaire de Sans-Souci espère qu'il ne l'oubliera pas. *Vale.*

7374. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 octobre.

Messieurs et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne savait de quoi il était question. Ma folie est à présent publique. C'est à votre sagesse et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verser quelques larmes; mais ce sera pour une autre fois. Je suis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne sais quoi de philosophique dans celle que vous protégez. Cela est attachant, cela

n'est pas mal écrit ; mais élégance et raison ne suffisent pas. Ce n'est pas assez d'un intérêt de curiosité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce est sage ; mais qui n'est que sage n'est pas grand'chose. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté Lekain et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conseils, sont supérieurement plats. On dit que la plupart de ces messieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, messieurs, dans l'occasion, d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarise.

Je viens d'écrire [1] à M. le maréchal de Duras, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raison, que la consultation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile [2]. Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma *Syracuse* ne sortira pas des vôtres : tout serait perdu si elle en sortait ; autant vaudrait jeter Agathocle et

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Lieu de la scène d'*Agathocle*. B.

Idace dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes; mais je n'ai que faire de me tuer; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile et Constantinople, me tuent assez; et, si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

7375. A M. DE LA HARPE.

25 octobre.

Mon cher confrère, vous avez toujours raison, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je suis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de *Mérope* et de La Noue est comme bien d'autres anecdotes; il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque chose à vous envoyer, et je ne sais comment m'y prendre. J'ignore si l'on peut encore s'adresser à M. De Vaines. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune.

Il est plaisant que M. Luneau de Boisjermain puisse envoyer par la poste tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puisse pas faire parvenir quatre feuilles d'impression à son ami, sans courir le risque de la confiscation.

Un polisson, qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour est de casser l'académie

française, et de la joindre avec l'académie des inscriptions. Cela est absurde, mais cela n'est pas impossible : *verum quia absurdum ; credo quia impossibile*[1]. En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaisir de vous trouver confrère de M. de Condorcet, du rival de Pascal, plus grand géomètre assurément, meilleur philosophe, et homme beaucoup plus raisonnable. On m'avait mandé qu'il allait être des vôtres ; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parceque vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits ? Je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. Dalembert que M. Delisle, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés[2].

Bonsoir, mon très cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

[1] C'est ce que dit saint Augustin. B.

[2] La troisième édition de la *Philosophie de la nature*, par Delisle de Sales, était en six volumes ; voyez page 246. B.

7376. A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 octobre.

Si vous n'avez pas, monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacrements. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'Argental, votre ami; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez; parlez-moi de vos jouissances, ou du moins de vos espérances. Je m'intéresse à vous comme si je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux sur des portraits; je le suis de votre caractère et de votre esprit: nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais; il n'y a point de plus malheureuse passion que la mienne.

7377. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 octobre.

Messieurs et anges, laissez-là votre *Agathocle;* cela n'est bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque chose de plus passionné, de plus théâtral, et de plus intéressant. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions. On dit qu'Alexis [1] est ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous. Si on ne me trompe pas, si cela déchire l'ame d'un bout à

[1] Nom d'un personnage de la tragédie d'*Irène*. B.

l'autre, comme on me l'assure, c'est donc pour Alexis que je vous implore ; c'est ma dernière volonté, c'est mon testament ; il est plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat Marchand [1]. Je vous supplie donc, messieurs et anges, d'être mes exécuteurs testamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant : tâchez que M. le maréchal de Duras fasse sa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître, et être souffert en faveur de son frère Alexis ; mais à présent, mes chers anges, il n'y a qu'Alexis qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras, et de pouvoir m'y consoler.

M. de Villette, votre voisin, qui est à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naissance d'Alexis, prétend que le nom de Basile est très dangereux, depuis qu'il y a eu un Basile dans *le Barbier de Séville* [2]. Il dit que le parterre crie quelquefois : *Basile, allez vous coucher,* et qu'il ne faut, avec des Welches, qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je ne connais point *le Barbier de Séville*, je ne l'ai jamais vu ; mais je crois que M. de Villette a raison. Il n'y aura qu'à faire mettre Léonce au lieu de Basile par le copiste de la comédie, supposé que ce copiste puisse être employé. Heureusement le nom de Basile ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et Léonce peut suppléer partout. Voilà, je crois, le seul embarras que

[1] Voyez ma note, tome XXXI, page 401. B.

[2] Comédie de Beaumarchais ; voyez tome LXIX, page 219. C'est dans la scène XI du troisième acte qu'est le : *Allez vous coucher*. B.

cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait soupçonner d'hérésie; mais, si quelques théologiens s'en scandalisent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre ressource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je suis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien sérieusement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. De Vaines. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de V.

7378. A M. DALEMBERT.

A Ferney, 27 octobre.

Je vous écris n'en pouvant plus, mon très cher et très grand philosophe. M. de Bitaubé l'homérique est venu à Ferney, comme Ulysse alla voir les ombres dans *l'Odyssée;* je n'ai jamais été si ombre qu'à présent. A peine ai-je eu la force de m'entretenir avec M. de Bitaubé de ce qui s'est passé autrefois à Troie. Je suis encore plus étranger à tout ce qui se fait aujourd'hui à Paris. J'entre passionnément dans vos vues sur le panégyriste très raisonnable de Pascal [1]. Je ne me flatte pas de les seconder; mais je crois que nous n'avons de salut à espérer qu'en ayant pour notre confrère cet homme supérieur, que je ne compare qu'à vous.

[1] Condorcet; voyez page 209. B.

Quoiqu'il ne soit pas rare que les gens de lettres oublient leurs amis, cependant il est assez étonnant que le martyr du Châtelet[1] ait si fort oublié des gens qui ne l'ont pas mal reçu, et qui se sont empressés de le servir.

Je vous embrasse de bien loin, mon cher ami. Je ne compte plus vous embrasser de près. Ma vie n'aura été qu'une longue mort.

7379. A M. DOIGNY DU PONCEAU.

29 octobre.

Le solitaire de Ferney, accablé d'années et de maladies, a été hors d'état d'écrire depuis trois mois. Il profite dans ses souffrances d'un moment de relâche pour remercier M. Doigny, et pour lui témoigner avec reconnaissance combien il a reçu de consolation en lisant le *Panégyrique du chancelier de L'Hospital*[2]. Il voudrait pouvoir donner plus d'étendue à l'expression de ses sentiments. Il supplie M. Doigny de lui pardonner si le misérable état où il est ne lui permet pas de lui dire plus au long combien il est son très humble et très obligé serviteur. V.

7380. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 octobre.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de voir monsieur votre

[1] Delisle de Sales; voyez tome LXIX, page 509. B.

[2] Ouvrage de Doigny du Ponceau, qui avait concouru pour le prix de l'académie française, et obtenu une mention honorable. B.

fils, qui est digne de son père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre conversation toujours brillante et toujours intéressante. Madame Denis lui a fait mieux que moi les honneurs de la maison, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur est tout ce qui me reste. J'ai perdu l'imagination et la pensée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'est de partir sans douleur; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me fasse cette grace, après m'avoir fait souffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'existence, et de m'avoir procuré la consolation de vous voir dans ma chaumière. Mon seul bonheur à présent est de me flatter que vous vous souvenez de moi.

7381. A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 30 octobre.

Je ne me doutais pas, monsieur, quand j'avais l'honneur, il y a environ quinze ans, de vous voir dans ma retraite de Ferney avec feu M. le premier président de La Marche, que je lui survivrais si longtemps, et que je finirais ma carrière par des procès au parlement de Dijon, soit pour M. de Florian,

soit pour moi-même. J'ai été jeté hors de mon élément, et je vais mourir dans une terre étrangère. Vos extrêmes bontés font ma consolation dans l'état assez triste où je me trouve, ayant perdu dans mes derniers jours mon bien et mon repos.

Vous trouverez peut-être le procès de madame Denis, ma nièce, aussi mauvais que l'était celui de M. de Florian. Il me paraît indubitable pour le fond, mais je tremble pour la forme, que je ne connais pas du tout, et dans laquelle je crains que madame Denis et moi nous n'ayons commis bien des fautes. Nous étions tous deux malades à la mort lorsqu'on nous intenta ce malheureux procès. Nous sommes à trois lieues de Gex, où nous étions obligés de plaider; par conséquent c'était un voyage de six lieues d'avoir audience d'un procureur.

Nous avons été condamnés, nous avons payé, et il faut que nous soyons condamnés et que nous payions une seconde fois à Dijon. Je ne puis faire le voyage de Dijon, attendu qu'ayant quatre-vingt-quatre ans et quatre-vingt-quatre maladies, mon seul voyage sera celui de l'autre monde.

Je prends la liberté de vous envoyer notre plaidoyer, qui n'est pas selon les usages du barreau, mais qui est, à mon avis, selon la raison et selon l'équité. Maurier [1] est mon procureur, qui ne peut, ce me

[1] André Maurier, reçu procureur au parlement le 23 juillet 1748, mort doyen de la communauté des procureurs de cette cour, jouissait de beaucoup de considération dans son état; son fils, Honoré-François Maurier, est aujourd'hui sous-doyen des conseillers à la cour royale de Dijon. (*Note de C.-X. Girault en 1819.*)

semble, se dispenser de signer le mémoire de madame Denis. M. Arnoult[1], doyen de l'université, est mon avocat, qui ne peut signer un mémoire qu'il n'a point fait, et qui était à Paris pendant que nous étions obligés de travailler nous-mêmes à notre défense.

L'affaire est portée à une chambre du parlement; M. Quirot de Poligny[2] en est le rapporteur. Voilà à peu près tout ce que je sais de cette affaire. Elle est assez extraordinaire et très embarrassante. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'accommoder, je n'ai pu en venir à bout. J'ai affaire à un homme qui me croit très riche, et qui, en conséquence, me demande des sommes trop fortes que je ne puis lui donner; il ne sait pas que je me suis ruiné à fonder une colonie et à bâtir une ville. *Linquenda*[3] hæc *et domus et placens* Denis. Je mourrai peut-être avant que le procès[4] soit jugé.

Ayez la bonté, je vous en prie, monsieur, de lire notre mémoire, en attendant que vous me disiez un

[1] Jean-Marie Arnoult aîné, reçu avocat au parlement le 21 juillet 1732, professeur en l'université de droit de Dijon en 1746, doyen de celle faculté en 1767, mourut à Dijon en 1782, laissant la réputation d'un très habile avocat et d'un jurisconsulte profond. (*Note de C.-X. Girault.*)

[2] Voyez page 257. B.

[3] Linquenda tellus, et domus, et placens
Uxor.
Horat., l. II, od. xiv, v. 21. B.

[4] Le procès dont il est ici question était une demande en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié dans le prix de la vente d'une mauvaise maison de cultivateur, achetée par madame Denis, démolie de suite, et réunie au pourpris du château de Ferney. Ce procès ne fut point jugé, parcequ'après la mort de Voltaire les parties convinrent d'un arrangement à l'amiable. (*Note de C.-X. Girault.*)

De profundis. Si vous avez quelques amis parmi mes juges, je vous prie de parler autant que vous pourrez en faveur de la dame Denis la persécutée. Je ne me trouve compromis dans ce procès que parceque je suis son oncle, que je demeure avec elle, et que c'est moi qu'on veut rançonner. J'aurais bien mieux aimé vous envoyer un mémoire pour notre académie que pour le parlement.

Je vous demande bien pardon de tout l'ennui que je vous cause. Mais enfin, à qui m'adresserai-je, qu'à celui qui a bien voulu me mettre au rang de ses confrères? En un mot, daignez lire le mémoire, et faites tout ce que l'équité, la bienfesance et l'amitié vous dicteront. J'ai la vanité de compter sur vos bons offices, et j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

7382. A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 novembre.

Soyez le bienvenu dans Babylone, monsieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre sans m'intéresser tendrement à vous. Je vois qu'il est temps que vous preniez un parti, et que vous songiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Prusse me paraît favorablement disposé pour vous. Voyez si vous avez quelque chose de meilleur à espérer à Paris. S'il ne se présente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler

à vous faire un sort en Prusse. M. Dalembert et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere *prudens*[1].

Quelque chose qui arrive, il ne me paraît guère possible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je souhaite passionnément que vous ayez à choisir entre Babylone et Sans-Souci.

M. de Villette est chez moi. Il est assurément plus puissant que moi; il peut vous servir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame Denis pense comme nous, et vous est très attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de Villette épouse cette demoiselle de Varicour que vous avez vue chez nous. Il la préfère aux partis les plus brillants et les plus riches qu'on lui a proposés; et quoiqu'elle n'ait précisément rien, elle mérite cette préférence. M. de Villette fait un très bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente comme elle est née belle; qui le sauvera de tous les piéges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, madame Denis et moi, du bonheur de faire deux heureux.

7383. A MADAME DU BOCCAGE.

A Ferney, 2 novembre.

Génie vous-même, madame; je suis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être

[1] Horace, livre I, épître VI, vers 67-68. B.

qu'un objet de pitié, étant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies; et étant très près, par conséquent, d'aller voir mes anciens maîtres, que j'ai bien mal imités, les Socrate et les Sophocle. Quand je verrai Corinne, je lui soutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle voulût briller dans la société, soit qu'elle voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne suis point étonné qu'*Alzire* m'ait valu votre lettre, qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, madame, et les insurgents, me rendez l'Amérique précieuse.

Madame Denis est aussi sensible à votre souvenir qu'elle est loin de jouer encore Alzire. Elle a été presque aussi malade que moi, et c'est beaucoup dire. S'il me restait la force de desirer, je desirerais d'être à Paris, pour jouir de l'honneur de votre société aussi souvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette simplicité qui relèvent vos talents, et pour vous dire, avec la même simplicité, que je serai du fond de mon cœur, avec le plus sincère respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, jusqu'au dernier moment de ma vie. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7384. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 2 novembre.

Monsieur, il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du

13 de septembre, sept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande consolation pour moi, dans les souffrances continuelles qui persécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaîté naturelle à opposer à ces tribulations, ainsi qu'aux six Juifs[1] qui m'ont traité comme un Amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un Juif. Je suis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les musulmans dans la dernière guerre de la Russie contre les Turcs.

Je suis bien de votre avis, monsieur, sur le ministre dont vous me parlez[2]: il est gai, donc le fond du cœur est bon. Il ne m'aime pas, parcequ'il m'a cru ame damnée de M. de Richelieu. Il est bien vrai que je serai damné, et lui aussi; mais il se trompait très-fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé, mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre académie, parcequ'elle est libre. Le cardinal de Richelieu l'a créée avec cette liberté, comme Dieu créa l'homme. Il faut lui laisser son libre arbitre, dont elle n'a jamais abusé. C'est un corps plus utile qu'on ne pense, en ne fesant rien, parcequ'il sera toujours le dépôt du bon goût, qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister, comme

[1] L'abbé Guénée; voyez tome XLVIII, page 442. B.
[2] M. de Maurepas. K.

ces anciens monuments qui ne servaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière D'Eon, dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres son intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiselle D'Éon, m'avait leurré de cette espérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire sa cour à madame de Blot et à madame d'Ennery, on ne desire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds, comme je leur demanderai leur protection auprès de vous. Je suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de Foncemagne fût mon aîné. Je le respectais assez déjà, sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'académie, si sa santé lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aie jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de Richelieu avait au moins quelque part à son malheureux Testament. Il voulut plaire à feu madame la duchesse d'Aiguillon, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, monsieur, si vous voulez faire passer quelques moments heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

7385. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 novembre.

Mon cher ange, je vous importune de mes petits chiffons. Voici un *errata* pour la Sicile et pour Constantinople[1]. Je sens bien que vous me direz: L'*errata* devait être cent fois plus long; et moi je vous répondrai qu'il est encore plus aisé de faire des fautes que de les corriger, et qu'il faut souffrir ses amis avec leurs défauts, surtout quand ils sont accablés de vieillesse et de maladies: alors le temps de s'amender est passé; on peut se repentir, mais non pas se corriger. Qu'en pense M. de Thibouville? N'a-t-il pas pitié de moi?

Nous aurons grand soin, madame Denis et moi, autant qu'il sera en nous, de lui conserver l'appartement de l'hôtel des Fées-Villettes. Notre chaumière de Ferney n'est pas faite pour garder des filles. En voilà trois que nous avons mariées : mademoiselle Corneille, sa belle-sœur mademoiselle Dupuits, et mademoiselle Varicour, que M. de Villette nous enlève. Elle n'a pas un denier, et son mari fait un excellent marché. Il épouse de l'innocence, de la vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est bon, une égalité d'ame inaltérable, avec de la sensibilité; le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la beauté.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] Les tragédies d'*Agathocle*, où la scène est en Sicile, et d'*Irène*, où la scène est à Constantinople. B.

7386. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 9 novembre.

Monsieur Bitaubé [1] doit se trouver fort heureux d'avoir vu le patriarche de Ferney. Vous êtes l'aimant qui attirez à vous tous les êtres qui pensent: chacun veut voir cet homme unique qui fait la gloire de notre siècle. Le comte de Falkenstein a senti la même attraction; mais, dans sa course, l'astre de Thérèse lui imprima un mouvement centrifuge, qui, de tangente en tangente, l'attira à Genève. Un traducteur d'Homère se croit gentilhomme de la chambre de Melpomène, ou marmiton dans les offices d'Apollon; et, muni de ce caractère, il se présente hardiment à la cour de l'auteur de *la Henriade;* et celui-là sait abaisser son génie pour se mettre au niveau de ceux qui lui rendent leurs hommages.

Bitaubé vous a dit vrai: j'ai fait construire à Berlin une bibliothèque publique. Les œuvres de Voltaire étaient trop maussadement logées auparavant: un laboratoire chimique qui se trouvait au rez-de-chaussée menaçait d'incendier toute notre collection. Alexandre-le-Grand plaça bien les œuvres d'Homère dans la cassette la plus précieuse qu'il avait trouvée parmi les dépouilles de Darius: pour moi, qui ne suis ni Alexandre ni grand, et qui n'ai dépouillé personne, j'ai fait, selon mes petites facultés, construire le plus bel étui possible pour y placer les œuvres de l'Homère de nos jours.

Si, pour compléter cette bibliothèque, vous vouliez bien y ajouter ce que vous avez composé sur les lois [2], vous me feriez plaisir, d'autant plus que je ne crains pas les ports. Je crois vous avoir donné, dans ma dernière lettre [3], des notions générales à l'égard de nos lois, et du nombre des punitions qui se font annuellement. Je dois cependant y ajou-

[1] Voyez la lettre 7378; mais la lettre à laquelle répond Frédéric manque. B.

[2] *Prix de la justice et de l'humanité.* B.

[3] Lettre 7373. B.

ter nécessairement que la bonne police empêche autant de crimes que la douceur des lois. La police est ce que les moralistes appellent le principe réprimant. Si l'on ne vole point, si l'on n'assassine point, c'est qu'on est sûr d'être incontinent découvert et saisi. Cela retient les scélérats timides. Ceux qui sont plus aguerris vont chercher fortune dans l'Empire, où la proximité des frontières de tant de petits états leur offre des asiles en assez grand nombre.

Vous voyez que dans l'Empire on ne restitue pas même l'argent qu'on a emprunté des philosophes. Je vous envoie ci-joint la copie de la réponse que j'ai reçue de M. le duc de Wurtemberg. Ce prince, qui tend au sublime, veut imiter en tout les grandes puissances: et comme la France, l'Angleterre, la Hollande, et l'Autriche, sont surchargées de dettes, il veut ranger son duché de Wurtemberg dans la même catégorie. Et s'il arrive que quelqu'une de ces puissances fasse banqueroute, je ne garantirais pas que, piqué d'honneur, il n'en fît autant. Cependant je ne crois pas que maintenant vous ayez à craindre pour votre capital, vu que les états de Wurtemberg ont garanti les dettes de son altesse sérénissime, et qu'au demeurant il vous reste libre de vous adresser aux parlements de Lorraine et d'Alsace. J'avais bien prévu que son altesse sérénissime serait récalcitrante sur le fait des remboursements, et je vous assure de plus que ce soi-disant pupille n'a jamais écouté mes avis ni suivi des conseils.

Que ces misères ne troublent point la sérénité de vos jours: tranquille, du palais des sages, vous pouvez contempler de cette élévation les défauts et les faiblesses du genre humain, les égarements des uns, et les folies des autres: heureux dans la possession de vous-même, vous vous conserverez pour ceux qui savent vous admirer, au nombre desquels, et en première ligne, vous compterez, comme je l'espère, le solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

7387. A M. ***.

Ferney, 9 novembre.

Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian; vous verriez aujourd'hui celui de M. le marquis de Villette; je dis *marquis*, parcequ'il a une terre effectivement érigée en marquisat, comme seigneur de sept grosses paroisses, suivant les lois de l'ancienne chevalerie. Il est en outre possesseur de quarante mille écus de rente. Il partage tout cela avec mademoiselle de Varicour, qui demeure chez madame Denis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la naissance, des graces, de la vertu, de la prudence. M. de Villette fait un excellent marché. Cet événement égaie ma vieillesse[1]....

7388. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre Irène: il prétend qu'elle sera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parcequ'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raison si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant; mais elle en demande pardon à Dieu, elle lui dit:

Dieu, prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort!

Elle ajoute même, en fesant un dernier effort :

[1] Le reste de cette lettre manque. B.

Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle;
Je meurs pour t'obéir: mourrais-je criminelle?

Son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés, son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru nécessaires; mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de Duras ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer *Irène* pour les noces de madame de Villette; on la jouera derrière des paravents, au coin du feu; et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à M. Baron [1] que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquents de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fournissent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il

[1] Voyez la note, tome LV, page 439. B.

commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait. Je ne veux point non plus essuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amusés, messieurs, je me tiens payé de mes peines. Il est vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris, à la suite d'*Irène;* mais je crains bien de mourir sans avoir tâté de cette consolation.

J'ajoute encore un petit mot sur *Irène :* c'est que M. Baron a la plus grande raison du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera si le suicide est chrétien ou non. De plus, il est bon de dire à l'ange exterminateur que le suicide n'est défendu dans aucun endroit de l'*Ancien* ni du *Nouveau Testament.* Il y a une loi de Marc-Aurèle qui ordonne de ne point confisquer les biens de ceux qui se sont tués. Je me flatte que si nous sommes barbares au Châtelet, nous ne le sommes point au théâtre.

7389. A M. DE VAINES.

Ferney, 11 novembre.

Je suis fâché, monsieur, de n'être point instruit de votre destinée. Vous savez combien j'ai été affligé de ne vous pas voir dans la liste des conservés. Pour moi, je vous conserve ma véritable et inutile amitié. Vous jouissez du moins du contre-seing jusqu'au pre-

mier janvier. J'en profite pour vous envoyer deux exemplaires d'un ouvrage[1] qui n'est que très peu de chose, mais avec lequel on peut gagner cent louis d'or. Si vous connaissez quelque jeune jurisconsulte un peu nécessiteux et un peu éloquent, à qui vous vous intéressiez, vous pouvez lui donner un exemplaire de ce programme. A l'égard de l'autre exemplaire, je crois que vous avez des affaires trop importantes pour qu'il vous reste le temps de le lire; je n'ose vous en prier. Je suis plus occupé de votre situation que de tous les ouvrages du temps.

Conservez-moi vos bontés, quelque chose qui arrive. V.

7390. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 15 novembre.

Monsieur, pendant que M. de Villette se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami[2]: j'ai vu partout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage.

[1] *Prix de la justice et de l'humanité;* voyez tome L. B.

[2] Ce devait être un écrit sur le comte d'Ennery, administrateur successif de plusieurs colonies, dont Voltaire fait un grand éloge dans le chapitre XL de son *Précis du Siècle de Louis XV;* voy. t. XXI, p. 403-404. B.

Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'art de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de Foncemagne, il vous aura sans doute conseillé de le faire imprimer : ce sera une consolation pour madame de Blot et pour madame d'Ennery. Cette espèce d'oraison funèbre, faite par l'amitié, sera éternellement chère aux îles de l'Amérique, où elle parviendra bientôt. L'accablement où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me serait difficile de vous bien exprimer le plaisir que j'ai eu en lisant ce beau morceau, et l'estime respectueuse que je conserverai pour l'auteur jusqu'au moment où j'achèverai ma languissante vie.

7391. A M. DE VAINES.

17 novembre.

Puisque vous avez, monsieur, le droit de faire plaisir jusqu'au premier janvier, je vous procure cet émolument de votre charge, en vous suppliant de faire tenir le présent paquet à votre ami M. d'Argental. C'est à moi surtout qu'on a fait du mal par le changement arrivé dans les postes. Cela m'a privé du bonheur que j'espérais. Je ne compte sur rien pour l'année prochaine; je compte actuellement par semaines tout au plus. V.

7392. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 novembre.

Ne soyez point l'ange exterminateur; soyez l'ange sauveur. Secourez-moi, vous qui daignez m'aimer depuis environ soixante-dix ans, et empêchez-moi de mourir de douleur à quatre-vingt-quatre.

Tout ce que je demande, c'est que M. le maréchal de Duras puisse lire *Irène* mise dans son cadre.

Souffrez que je vous envoie des emplâtres pour mettre à toutes les blessures d'*Irène*. J'ose supplier instamment la secrétaire aimable que vous avez élevée de vouloir bien placer ces petits papiers que j'envoie. Il n'y a qu'à lire l'indication de chacun; ensuite on coupe avec des ciseaux cette indication, et on met la correction avec quatre petits pains à cacheter à la place convenable.

Par exemple, à l'acte second, on coupe le petit avertissement qui finit par *mettez ainsi;* et on colle proprement les vers ajoutés qui commencent par ces mots, *au premier coup porté,* et qui finissent par ces mots, *de mes scrupules vains*[1]. Quand on a pris ce petit soin, la pièce est en état d'être lue sans peine; les yeux du lecteur sont contents; il faut qu'ils le soient pour qu'on puisse bien juger.

Je ne me suis pressé de rien; je veux seulement vous plaire et à M. le maréchal de Duras. Après avoir goûté cette satisfaction, je mourrai consolé, si cette pièce peut servir un jour à rétablir le seul spectacle

[1] Ces vers n'existent ni dans le texte d'*Irène*, ni dans les variantes. B.

qui fasse un véritable honneur à la France. C'est un malheur qu'il n'y ait aucun acteur qui s'y connaisse, et qu'aucun d'eux, excepté Lekain, ne sache mettre les nuances nécessaires dans ses rôles. Nous les avons fait sentir dans Ferney, ces nuances, sans lesquelles tout est perdu.

Adieu, mon cher ange; c'est moi qui suis perdu si vous ne me soutenez pas.

N. B. Voyez comme à la fin Irène demande pardon à Dieu de son suicide, et devinez quel effet prodigieux un père respectable et tendre, et un amant désespéré, ont fait par leurs cris douloureux en arrosant de leurs larmes Irène, tandis qu'Irène demande deux fois pardon à Dieu d'une voix mourante. Tout est froid à votre théâtre à côté de cette catastrophe.

7393. DE M. DALEMBERT.

Paris, 18 novembre.

Mon cher et illustre maître, M. Delisle et M. Bitaubé m'ont rendu vos lettres[1]. J'ai beaucoup causé avec le premier sur son projet et son desir de s'attacher à votre ancien disciple, et j'écris[2] en conséquence à cet ancien disciple tout le bien que je pense de M. Delisle, et tout l'avantage que le monarque trouverait à se l'attacher; je lui demande à quelles conditions il le voudrait, et je lui fais entendre que ces conditions doivent être avantageuses. Nous verrons sa réponse, qui sera, à ce que j'espère, telle que nous la desirons. Joignez-vous à moi de votre côté, et écrivez tout de suite; car ma lettre est partie d'hier.

Voilà la Sorbonne qui veut condamner l'abbé Remy comme

[1] Les lettres 7359 et 7378. B.

[2] La lettre de Dalembert à Frédéric est du 17 novembre. B.

hérétique pour son *Éloge de L'Hospital*[1]; mais ces messieurs sont, à ce qu'on dit, divisés entre eux, et d'ailleurs ils craignent le parlement, dont on les menace.

Nous n'aurons pas Pascal[2] cette fois-ci; j'ai frappé à la porte de Rufin, et il m'a fait dire qu'il fallait encore attendre; mais j'espère au moins que nous n'aurons pas Cotin-Chabanon, qui demande l'académie tout à-la-fois comme on demande l'aumône et comme on demande la bourse, et qui veut accumuler sur sa tête des titres au lieu de talents.

J'ai vu avec grand plaisir que vous avez donné cinquante louis à Berne pour ce prix intéressant[3], et j'ai lu avec plus de plaisir encore l'ouvrage que vous m'avez envoyé, et qui serait bien digne du prix. Mais je pense, mon cher et illustre maître, sauf votre meilleur avis, qu'il aurait fallu ne pas proposer les trois questions à-la-fois, et qu'il eût été bon de les séparer: 1° parceque la besogne est trop considérable, et que chacune des trois questions séparément vaut bien cent louis au moins; 2° parceque la troisième question ne peut guère être traitée à fond que par un jurisconsulte, et que les deux premières, et la première surtout, peuvent l'être par un homme qui ne serait que philosophe. Peut-être serait-il temps d'écrire encore là-dessus à l'académie de Berne, et personne n'y est plus propre que vous.

Voilà encore la querelle sur la musique recommencée entre La Harpe et un de nos confrères, ou plutôt deux; car Suard et l'abbé Arnaud font bourse commune. Je pense que La Harpe a toute raison[4]; mais cette querelle met bien de l'aigreur parmi nous. Nous sommes comme ces marauds de Grecs qui, pendant que Mahomet les assiégeait, s'égorgeaient entre eux pour la transfiguration. Pauvre espèce humaine! Tout

[1] Couronné par l'académie française. B.

[2] Condorcet (voyez page 209), que Voltaire desirait voir entrer à l'académie. C'est peut-être Maurepas qui est désigné par le nom de Rufin. B.

[3] Voyez, tome L, *Prix de la justice et de l'humanité*. B.

[4] Il avait donné, dans le *Journal de politique et de littérature*, du 5 novembre, une *Réponse à l'anonyme de Vaugirard*. B.

cela ne sera rien, mon cher confrère, si vous vous conservez pour la philosophie et pour vos amis; pour moi, je deviens imbécile, et incapable d'écrire deux mots qui aient le sens commun. Quand je pense à tout ce que vous faites avec vingt-quatre ans de plus que moi, je dis avec Térence: *Homo homini quid præstat*[1] ! «Quelle distance entre un homme et un autre!» Mais je permets à nos esprits, mon cher et illustre maître, d'être à si grande distance qu'ils voudront, pourvu que nos cœurs soient bien proches: vous savez combien le mien a été de tout temps attiré vers le vôtre. Sur ce, je vous embrasse tendrement et vous demande votre bénédiction.

Tuus Bertrand.

7394. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 18 novembre.

J'attends votre ouvrage instructif sur les abus de la législation[2], et avec impatience, persuadé que j'y trouverai l'utile et l'agréable. Il paraît que l'Europe est à présent en train de s'éclairer sur tous les objets qui influent le plus au bien de l'humanité, et il faut vous rendre le témoignage que vous avez plus contribué qu'aucun de vos contemporains à l'éclairer au flambeau de la philosophie. Pour vos Welches, sur lesquels vous glosez, je croirais qu'en les prenant en masse, ils sont à peu près semblables aux autres habitants de ce globe: ils ont peut-être quelque chose de trop impétueux dans leur vivacité, qui dégénère même en férocité. D'ailleurs l'homme est une espèce assez méchante, à laquelle il faut partout des principes réprimants, ou sa méchanceté foncière renverserait toutes les bornes de l'honnêteté et même de la bienséance. Souvenez-vous que si vos Français vont de l'échafaud au spectacle, Cicéron, Atticus, Varron, Catulle, assistaient au spectacle barbare des combats de gladiateurs, et qu'ensuite

[1] Térence, *Eunuch.*, acte II, scène 2, vers 1. B.

[2] *Prix de la justice et de l'humanité*; voyez tome L. B.

ils allaient entendre les tragédies d'Ennius et les comédies de Térence. L'habitude gouverne les hommes : la curiosité les attire à l'exécution d'un coupable, et l'ennui les promène à l'Opéra, faute de pouvoir autrement tuer le temps.

Il y a des fainéants dans toutes les grandes villes, et peu de gens qui aient acquis assez de connaissances pour se former le goût. Quelques personnes, qui passent pour habiles, décident du sort des pièces; et des ignorants, incapables de juger par eux-mêmes, répètent ce que les autres ont dit. Ces jugements ne se bornent pas aux pièces de théâtre, ils se font remarquer universellement, et constituent ce qu'on appelle la réputation des hommes. Et voilà les solides appuis sur lesquels est fondée la renommée. Vanité des vanités[1] !

Vous voulez savoir ce que sont devenus les jésuites chez nous. J'ignorais l'anecdote du régiment levé de cet ordre, et qui probablement aura eu sa part à l'aventure des chèvres[2]; mais, comme ces animaux sont très rares en Silésie, je ne crois pas que nos bons pères se soient avilis en fréquentant cette espèce. J'ai conservé cet ordre tant bien que mal, tout hérétique que je suis, et puis encore incrédule[3]. En voici les raisons :

On ne trouve dans nos contrées aucun catholique lettré, si ce n'est parmi les jésuites; nous n'avions personne capable de tenir les classes; nous n'avions ni pères de l'Oratoire ni piaristes; le reste des moines est d'une ignorance crasse; il fallait donc conserver les jésuites, ou laisser périr toutes les écoles. Il fallait donc que l'ordre subsistât, pour fournir des professeurs à mesure qu'il venait à en manquer; et la fondation pouvait fournir la dépense à ces frais. Elle n'aurait pas été suffisante pour payer des professeurs laïques. De plus,

[1] *Ecclésiaste*, I, 2. B.

[2] Allusion à une armée levée par le pape et les jésuites contre Henri IV; elle amena des chèvres à sa suite, et fit connaître en France cette turpitude, jusque là ignorée des Welches. C'est, avec la théologie, la seule chose que Rome moderne ait pu enseigner. K.

[3] « Et pis encore, incrédule. » (*Édit. de Berlin.*)

c'était à l'université des jésuites que se formaient les théologiens destinés à remplir les cures. Si l'ordre avait été supprimé, l'université ne subsisterait plus, et l'on aurait été nécessité d'envoyer les Silésiens étudier la théologie en Bohême, ce qui aurait été contraire aux principes fondamentaux du gouvernement.

Toutes ces raisons valables m'ont fait le paladin de cet ordre. Et j'ai si bien combattu pour lui que je l'ai soutenu, à quelques modifications près, tel qu'il se trouve à présent, sans général, sans troisième vœu, et décoré d'un nouvel uniforme que le pape lui a conféré. Le malheur de cet ordre a influé sur un général qui en avait été dans sa jeunesse : ce M. de Saint-Germain avait de grands et de beaux desseins très avantageux à vos Welches; mais tout le monde l'a traversé, parceque les réformes qu'il se proposait de faire auraient obligé des freluquets à une exactitude qui leur répugnait. Il lui fallait de l'argent pour supprimer la maison du roi : on le lui a refusé. Voilà donc quarante mille hommes, dont la France pouvait augmenter ses forces sans payer un sou de plus, perdus pour vos Welches, afin de conserver dix mille fainéants bien chamarrés et bien galonnés. Et vous voulez que je n'estime pas un homme qui pense si juste? Le mépris ne peut tomber que sur les mauvais citoyens qui l'ont contrecarré.

Souvenez-vous, je vous prie, du P. Tournemine votre nourricier (vous avez sucé chez lui le doux lait des Muses), et réconciliez-vous avec un ordre qui a porté, et qui, le siècle passé, a fourni à la France des hommes du plus grand mérite. Je sais très bien qu'ils ont cabalé et se sont mêlés d'affaires; mais c'est la faute du gouvernement. Pourquoi l'a-t-il souffert? Je ne m'en prends pas au P. Le Tellier, mais à Louis XIV.

Mais tout cela m'embarrasse moins que le patriarche de Ferney : il faut qu'il vive, qu'il soit heureux, et qu'il n'oublie pas les absents. Ce sont les vœux du solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

7395. A M. DE LA HARPE.

19 novembre.

Votre lettre du 12 de novembre, mon très cher confrère, m'apprend les petites persécutions que notre compagnie essuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracasseries qu'on m'a faites auprès de M. de Chabanon. On a voulu le rendre mon ennemi en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié : cela est bien injuste; mais peut-on attendre des hommes autre chose que des injustices?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les *Barmécides* et les *Menzicof*. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuse un moment, par la rareté du fait:

Dulce est desipere in loco[1].

C'est le mariage de M. de Villette, très connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il est venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maison. Il épouse une jeune et belle demoiselle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoiselle n'a d'autre dot que sa beauté et sa sagesse. M. de Villette, qui possède cinquante mille écus de rente, fait un très bon marché. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose.

[1] Horace, livre IV, ode XII, vers 28. B.

Je vous envoie un ouvrage plus sérieux[1] que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéresser, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de Suisse du pays de Vaud; car enfin vous êtes mon compatriote. Je suis membre d'une société de Berne. Un des membres de la société a donné cinquante louis et moi cinquante autres, pour un prix qui sera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plusieurs états de l'Allemagne. Nous venons au secours de l'humanité et de la raison, bien cruellement traitées.

Si vous connaissez quelque jeune candidat de la chicane à qui vous vous intéressiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez, dans ce programme, des choses que vous connaissez, et qui doivent faire dresser les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens.

Je voudrais que les grands juges de toutes choses, les Dalembert et les Condorcet, eussent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère; combattez, triomphez, et prospérez.

[1] Le *Prix de la justice et de l'humanité*; voyez tome L. K.

7396. A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 novembre.

Le vieux malade persiste à profiter des bontés de M. De Vaines jusqu'au premier jour de janvier 1778, et à l'aimer toute sa vie.

7397. A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU[1].

20 novembre.

Je n'ai reçu, monsieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de Villette, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers, et de vérités, dont vous m'avez gratifié[2]. Je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable, et je ne suis point surpris qu'on vous ait refusé la permission d'imprimer l'éloge que vous faites d'un homme[3] peu agréable au ministère et à l'ordre des avocats : vous sentez que des ennemis se tiennent pour insultés quand on loue leurs ennemis.

Vous ne trouverez pas, monsieur, beaucoup de secours pour votre édition parmi les libraires de Suisse et de Genève : il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothèque ; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs,

[1] Voyez tome LXIX, page 52. B.

[2] *Discours sur les dégoûts de la littérature;* cette pièce de vers est imprimée dans l'*Almanach des Muses* pour 1778. B.

[3] Linguet. B.

mais aucun qui sache encourager le mérite d'un homme de lettres. Vous ne trouverez nulle ressource pour vos œuvres dans toute la librairie de ce pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis; vous pourrez dire de moi:

In qua scribebat barbara terra fuit[1].

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. Dupaty[2]. Il daigna autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son éloquence et de son courage: c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

7398. A M. DE VAINES.

23 novembre.

Le vieux malade trouve toujours sa consolation dans les bontés de M. De Vaines. Il lui adresse cet envoi pour M. de Condorcet son ami, et lui en adressera encore un autre avant l'expiration du bail des postes.

Extremum... quod te alloquor, hoc est[3].

[1] Ovide, *Tristes*, liv. III, eleg. 1, v. 18. B.
[2] Voyez tome LXVI, page 522. B.
[3] Virgile, *Æn.*, VI, 466. B.

7399. A M. HENNIN.

....novembre.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie de toutes vos bontés. Il vous renvoie l'édit du roi [1], qui n'est pas une extrême bonté pour la nation, mais qui est du moins un petit soulagement pour quelques pauvres petites familles. On n'est pas en état de faire de grandes choses quand on n'a que de grandes dettes.

Je supplie monsieur et madame Hennin d'agréer mes respects. V.

7400. A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 24 novembre.

Je n'ai autre chose à vous mander, monsieur, sinon que j'écris aujourd'hui au même homme qui recevra la lettre de M. Dalembert.

Le gros paquet qui contiendra vos ouvrages ne pourra lui parvenir que dans deux ou trois mois, par les voitures de Suisse et par les chariots d'Allemagne. Ma lettre lui sera rendue dans quinze jours. Je compte beaucoup plus sur la recommandation de M. Dalembert que sur la mienne; mais je mets à cette négociation autant d'intérêt que lui. Il vaudrait mieux, sans doute, lui dédier un ouvrage de philosophie qu'à Palmyre [2]. La galanterie française n'a que faire ici:

[1] L'*Arrêt du conseil d'état du roi*, du 2 novembre 1777, concernant la répartition des vingtièmes, et portant suppression des vingtièmes d'industrie dans les bourgs, les villages, et les campagnes. B.

[2] Delisle de Sales avait dédié sa *Philosophie de la nature*, *A la femme que j'aurai*, et qu'il appelait Palmyre. B.

Non erat hic locus...[1].

Au reste, le roi de Prusse fait bâtir une magnifique bibliothèque à Berlin. C'est à vous à lui fournir des ouvrages dignes de l'Apollon palatin. Le vieux malade vous embrasse sans cérémonie.

7401. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, 24 novembre.

Monsieur, j'ai reçu la lettre[2] du 27 du mois passé, avec le *Prix de la justice et de l'humanité*[3]. Je me suis empressé de le lire, et j'y ai vu la justice et l'humanité tracées l'une et l'autre sur le papier avec la plume la plus éloquente et la prose la plus belle. Il serait à souhaiter que les jurisconsultes pensassent comme vous sur cette matière. Je viens d'en perdre un dans la personne de M. le conseiller privé Koop, qui réunissait tous les talents que l'on peut souhaiter dans une charge de cette importance. Homme juste, éclairé, laborieux, intègre, compatissant au malheur d'autrui, la mort nous l'a enlevé, et il n'avait pas encore cinquante ans. Il était entièrement revenu du sentiment barbare et inutile d'arracher le propre aveu du criminel par des supplices plus cruels que la mort.

Je voudrais pouvoir mériter les éloges que vous me donnez à cette occasion, et je les attribue uniquement à votre amitié pour moi, qui a trop d'indulgence.

Je suis avec la plus parfaite considération, monsieur, votre, etc.

[1] Horace, *Art poétique*, vers 19. B.

[2] Cette lettre manque, ainsi que presque toutes celles de Voltaire à ce prince. B.

[3] Voyez tome L. B.

7402. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

25 novembre [1].

Grand homme en tout, et sans rival
Depuis Paris jusqu'à la Mecque,
Vous fondez donc un hôpital
Pour la langue latine et grecque!
Vous placez leur bibliothèque [2]
Vis-à-vis de votre arsenal.
Vous avez passé votre vie
Entre le dieu des grenadiers
Et le dieu de la poésie.
Tous deux, épris de jalousie,
Vous ont accablé de lauriers.
Vous les avez aimés en sage;
Vous les caressez tour-à-tour;
Et l'on pourra douter un jour
Qui des deux vous plut davantage.

J'apprends, sire, que M. Dalembert [3] vous a proposé un des martyrs de la philosophie pour un de vos bibliothécaires. C'est ce Delisle [4], dont votre majesté a entendu parler, qui a été tout près d'être condamné comme Morival par un sanhédrin de barbares imbéciles. Ce Delisle est assez savant pour un bel esprit; il est très laborieux; il a autant de véritable vertu que les bigots en affectent de fausse. Je le crois très digne de servir votre majesté dans toutes les parties de la littérature; votre vocation est de réparer nos sottises et nos injustices.

[1] Je laisse à cette lettre la date du 25; d'après le dernier alinéa, on pourrait la croire du 20; mais Voltaire y mentionne une lettre du 18. B.

[2] Voyez lettre 7386. B.

[3] Voyez lettre 7393. B.

[4] Voyez tome LXIX, page 509; Frédéric refusa; voyez lettre 7413. B.

J'ai mis aux chariots de poste des exemplaires du *Prix de la justice et de l'humanité*, pour lequel vous avez contribué si généreusement; ils arriveront quand il plaira à Dieu.

J'ai aujourd'hui quatre-vingt-quatre ans. J'ai plus d'aversion que jamais pour l'extrême-onction et pour ceux qui la donnent. En attendant, je suis à vos pieds, et je vous invoque comme mon consolateur dans cette vie et dans l'autre. LE VIEUX MALADE.

7403. A M. DALEMBERT.

26 novembre.

Non, vous n'êtes plus Bertrand, vous êtes Caton; vous êtes juste et intrépide....; mais je suis très fâché de tout ce qui se passe.

A l'égard d'un des martyrs de la raison, condamné par les petits cuistres, et à peine sauvé par les grands cuistres, je me joins à vous auprès de Julien *minor* ou *major*, que vous appelez mon ancien disciple. Je lui écris le plus fortement qu'il m'est possible en faveur du martyr dont j'espère de nouvelles homélies moins longues, moins décousues, plus solides, plus neuves, et plus dignes d'un homme qui sera auprès de Julien. La belle bibliothèque qu'a fait bâtir cet homme amoureux de toute sorte de gloire est une belle occasion de placer Delisle très avantageusement. Julien est en train de faire du bien. Il vient de m'accorder deux grandes bontés : l'une a été de daigner être mon solliciteur auprès de son neveu le duc régnant de Wurtemberg, sur lequel j'ai placé tout mon

bien, et qui veut que je meure de faim, moi qui ne voulais mourir que de vieillesse.

Je m'occupe actuellement de la conversion de M. de Villette, à qui j'ai fait faire le meilleur marché qu'on puisse jamais conclure. Il a épousé, dans ma chaumière de Ferney, une fille qui n'a pas un sou, et dont la dot est de la vertu, de la philosophie, de la candeur, de la sensibilité, une extrême beauté, l'air le plus noble; le tout à dix-neuf ans. Les nouveaux mariés s'occupent jour et nuit à me faire un petit philosophe. Cela me ragaillardit dans mes horribles souffrances, et cela ne m'empêche pas de vous regretter tous les jours de ma vie. Vous savez que ma plus grande consolation est de vous aimer.

7404. A M. DE VAINES.

A Ferney, 26 novembre.

Le vieux malade a encore recours aux bontés de M. De Vaines, en lui demandant bien pardon de tant d'importunités.

7405. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 novembre.

Je dois autant de reconnaissance que d'estime au vrai Baron, plus connaisseur que Baron. Nous sommes encore bien loin de livrer *Irène* aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très grands défauts que vous aviez trouvés au second acte, quand on vient annoncer au prince

Alexis Comnène, en présence d'Irène, qu'il est mandé par l'empereur. C'est assurément un coup de théâtre qui méritait qu'Alexis en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange sauveur.

Permettez-moi de résister obstinément aux autres critiques qui sont trop contraires à l'esprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre son mari tout-à-fait odieux, afin de la justifier. Je m'aperçus bien vite qu'alors elle devenait ridicule de s'obstiner à être fidèle, et de se tuer très sottement, pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant.

A l'égard de la catastrophe, il faut bien se donner de garde de l'alonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne est morte. Il ne faut que le spectacle attendrissant de l'amant et du père, qui disent chacun deux mots aux genoux de la mourante.

Omne supervacuum pleno de pectore manat [1].

L'ascendant d'un vieillard fanatique sur une enfant, c'est-à-dire sur une fille et non pas sur un garçon, ne peut fournir aucune allusion. Vous savez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne sa fille enfant.

Mon imagination décrépite est d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuse, et mon cœur est encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heu-

[1] Horace, *de Art. poet.*, v. 337. B.

reusement corrigé de l'habitude affreuse de m'écrire, deux fois par an, quatre mots indéchiffrables qui ne signifiaient rien. Cela est bon pour la petite poste de Paris, pour avertir un homme oisif qu'il est prié à souper chez une femme oisive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je suis accablé de travaux incroyables, de maladies, et d'années, et cependant je trouve encore des moments pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse, et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin; mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame Denis, avec monsieur et madame de Villette; nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame Denis vous écrit à la fin : vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas.

7406. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 23 novembre-4 décembre.

Monsieur, j'ai reçu les trois feuillets [1] imprimés qui ac-

[1] Probablement les trois premières feuilles du *Prix de la justice et de l'humanité;* voyez tome L. B.

compagnaient votre lettre du 28 octobre[1]. Le sujet que vous proposez est digne de vous : il est à desirer qu'il soit entièrement rempli. Les inquisitions d'état et d'église n'auraient pas besoin du grand fatras de règles et de formes, si les princes étaient instruits ou éclairés. J'attends avec une grande impatience les exemplaires complets que vous me promettez; je vous avoue que ceux de vos écrits me seraient les plus précieux : ils me délasseraient de certains réglements de finance dont la base porte sur ces mots : *Vivre et laisser écrire*. On y travaille depuis deux ans, et je n'en vois pas la fin.

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et souvenez-vous quelquefois de moi.

M. de Schowalow est revenu plus enchanté de vous que jamais.

7407. A CATHERINE II.

A Ferney, 5 décembre.

Madame, je reçus hier au soir un des gages de votre immortalité, le code de vos lois en allemand, dont votre majesté impériale daigne me gratifier. J'ai commencé, dès ce matin, à le faire traduire dans la langue des Welches; il le sera en chinois, il le sera dans toutes les langues : ce sera l'évangile de l'univers.

J'avais bien raison de dire, il y a treize ans[2], que tout nous viendrait de l'étoile du Nord.

[1] Cette lettre manque. B.

[2] L'expression d'*étoile du Nord* se trouve dans une réponse de Catherine à Voltaire, du 29 juin-9 juillet 1766; il est à croire qu'elle était dans la lettre de Voltaire, qu'on n'a pas. Dans celle du 27 février 1767 (voyez tome LXIX, page 70), Voltaire dit qu'il fait sa majesté impériale *étoile*, et qu'*un temps viendra où toute lumière nous viendra du Nord*. Dans son épître à Catherine, qui est de 1771, il a dit (voyez t. XIII, p. 309) :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. B.

J'ai pris la liberté d'adresser, il y a quinze jours, à votre majesté, par des chariots de poste d'Allemagne, le *Prix de la justice et de l'humanité*. C'est un petit coup de cloche qui annonce vos bienfaits au genre humain. Nous sommes deux membres de la société de Berne qui avons déposé chacun cinquante louis d'or pour le concurrent qui fera le projet d'un code criminel le plus approchant de vos lois, et le plus convenable au pays où nous vivons.

Je voudrais qu'on proposât un prix pour celui qui trouvera la manière la plus prompte et la plus sûre de renvoyer les Turcs dans le pays d'où ils sont venus; mais je crois toujours que ce secret n'est réservé qu'à la première personne du genre humain, qui s'appelle Catherine II. Je me prosterne à ses pieds, et je crie dans mon agonie: *Allah allah!* Catherine *reçoul ullah*[1].

7408. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfants que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent: vous les laisserez mourir s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre: c'est de cet animal amphibie qui n'est ni fille, ni garçon; qui est, dit-on, habillé actuellement en fille[2], qui porte la croix de Saint-Louis sur son

[1] Formule de la profession de foi des mahométans; voy. t. XL, p. 341. B.
[2] Le chevalier D'Éon. B.

corset, et qui a, comme vous, douze mille francs de pension. Tout cela est-il bien vrai? je ne crois pas que vous soyez de ses amis, s'il est de votre sexe; ni de ses amants, s'il est de l'autre. Vous êtes à portée, plus que personne, de m'expliquer ce mystère. Il ou elle m'avait fait dire, par un Anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en suis très embarrassé.

Je vous demande en grace de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelle de la santé de M. de Thibouville; vous croyez bien que je m'y intéresse. La mienne est bien déplorable; vous savez que je n'ai pas besoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très aimable secrétaire, qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, si celui-là ne mourait pas en nourrice? Il est plaisant que je sois si prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon Constantinopolitain chez M. le maréchal de Duras? Je ne vous fais cette question, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne suis pressé de rien. Si j'avais des passions vives, ce serait de venir me mettre à Paris sous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de Thibouville.

7409. A M. DELAUNAY,

MAÎTRE DES REQUÊTES [1].

8 décembre.

LE VIEUX MALADE TRÈS MORTEL [2],

AU BRILLANT ET SOLIDE AUTEUR DU PANÉGYRIQUE DE LA PITIÉ.

Oui, la pitié est un don de Dieu; oui, son panégyriste a raison, et d'autant plus qu'il est très éloquent; car, s'il ne l'était pas, à quoi servirait-il d'avoir raison?

Oui, la pitié est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi Jean Racine prit pour sa devise, dans l'édition de ses tragédies: Φόϐος καὶ ἔλεος, *Crainte et pitié;* voilà pourquoi on dit à notre messe latine le *Kyrie eleïson* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inspirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux; et la plupart de ces orateurs mêmes font pitié.

L'illustre maître de l'assemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais, dans mon triste état, faire un voyage à Paris, mon plus grand desir serait que le panégyriste de la pitié en eût un peu pour moi.

[1] La qualité donnée ici à Delaunay me fait croire que le personnage est Louis-Guillaume-René Cordier-Delaunay de Valery, maître des requêtes dès 1753, intendant de Caen depuis 1783 jusqu'en 1790, puis conseiller d'état au service de Russie, mort à Saint-Pétersbourg le 26 janvier 1820, auteur d'une traduction de *l'Iliade*, publiée pour la première fois en 1782. Je n'ai pu me procurer la vue de son *Panégyrique de la Pitié*, dont l'existence, au moins en manuscrit, me paraît incontestable. B.

[2] Ce texte est celui qu'on lit à la page 106 de l'édition de 1784, in-12, des *OEuvres du marquis de Villette*. Dans l'édition in-8° de 1788, on lit, page 93 : « Salut au brillant, etc. » B.

Pour M. de Villette, il est sans pitié pour sa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de respirer.

7410. A MADAME LA MARQUISE D'AZY[1].

Les deux heureux, madame, me permettent de vous féliciter de leur bonheur. Mademoiselle de Varicour a bien voulu être ma fille quelque temps; madame de Villette jouit d'un sort plus beau, elle devient aujourd'hui votre nièce; et j'ose vous assurer qu'elle en est très digne. Je vous rends votre bien, la vertu, le bon esprit, et les graces.

Mon âge m'empêchera d'aller vous la présenter moi-même, et vous faire ma cour. Affligé dans ma retraite d'un reste d'apoplexie qui m'entraîne au pays où est descendu Catherin Fréron, j'ai été bien consolé par votre aimable lettre. Je n'ai jamais perdu l'habitude de vous être véritablement attaché, et rien n'altérera la sensibilité et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7411. A M. FABRY.

12 décembre.

Monsieur, on me demande de Paris une copie circulaire imprimée que nous reçûmes de la part du ministère, dans tout le pays de Gex, il y a plusieurs

[1] Cette dame était tante de M. de Villette. Dans l'édition de 1788 des *OEuvres du marquis de Villette*, ce billet est donné à la suite de la lettre qui précède, et intitulé *Post-scriptum de la main de M. de Voltaire à la marquise d'Azy*. C'était sans doute le post-scriptum d'une lettre de Villette, qui n'est pas dans ses *OEuvres*. B.

années. C'était dans le temps que M. le duc de Praslin avait le département de la marine, et que la France envoya une petite flotte contre l'empereur de Maroc. La flotte fut prise; les soldats et les officiers qui la montaient furent mis aux fers. La lettre circulaire dont je vous parle nous exhortait à une contribution volontaire que nous fimes. J'ai perdu l'exemplaire qui m'était adressé.

Comme vous êtes plus exact que moi, et que vous êtes un homme d'ordre, ce que je suis bien loin d'être, j'ai recours à vos bontés, pour tâcher de retrouver cette copie qu'on me demande. Je présume qu'elle pourrait être dans vos archives, ou dans celles des états de la province. Je vous serais très obligé de cette complaisance, et je vous demande bien pardon de mon importunité.

Je vous souhaite d'avance, monsieur, une bonne année de 1778, quoique nous ne soyons encore qu'au jour de l'escalade de 1777[1]. Il n'y a plus de bonne année pour moi, qui suis accablé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies.

Je n'en suis pas moins avec un sincère attachement, monsieur, votre, etc.

7412. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Messieurs mes anges, il ne faut qu'une critique vraisemblable, faite par un homme d'esprit et imposant, pour séduire quelquefois les esprits les plus

[1] Voyez la note, tome LVII, page 404. B.

éclairés, et les cœurs les plus sensibles. Nous sommes tous dans notre retraite d'un avis absolument contraire au vôtre. Soyez juge entre vous et nous. On pense ici unanimement que, si Alexis n'était pas coupable, Irène ne serait qu'une dévote impertinente qui se tuerait par piété.

On pense, et il est très vrai, que l'exemple de Massinisse, dans la *Sophonisbe*, n'a rien de commun avec Alexis. Autrefois *Sophonisbe* réussit en Italie[1] et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière, et la *Sophonisbe* de Mairet l'emporta toujours sur la *Sophonisbe* de Corneille. Les esprits sont devenus depuis beaucoup plus raffinés et moins naturels. La *Sophonisbe* de Mairet, quoique corrigée avec le plus grand soin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un esclave par un Romain, obligé par ce Romain de quitter sa femme, et se déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'est ici tout le contraire. Je vous prie, messieurs les anges, de bien peser cette vérité; je vous prie de bien sentir que toute la tragédie d'*Irène* est d'amour, et d'amour effréné. La mort de Nicéphore n'en est que l'occasion, et n'en est point le sujet. Le cœur ne raisonne point; et une critique de réflexion, quelque plausible qu'elle puisse être, ne détruit jamais le sentiment.

[1] Voyez ce que Voltaire dit de la tragédie italienne du Trissin, tome V, page 474; et IX, 121. B.

Certainement l'amour d'Irène doit faire cent fois plus d'effet, si ce rôle est joué par une actrice passionnée, que l'amour de ma petite Idace, laquelle, au bout du compte, n'est qu'une Agnès tragique. Idace est très honnête; mais Irène est déchirante, ou je suis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru nécessaires à cette pièce, et qui semblent satisfaire, autant qu'il m'est possible, à la critique qui s'est élevée chez vous. Ils se ressentent peut-être de ma vieillesse et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit, dont je ne sors point; mais, s'ils ne sont pas beaux, ils sont du moins raisonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la censure. On dira toujours qu'Alexis a tort de vouloir épouser Irène immédiatement après avoir tué son mari. Je dirai, comme les autres, qu'il a grand tort, et que c'est ce tort inexcusable que j'ai voulu mettre sur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de sa passion, et non pas un homme raisonnable.

Il y a dans la pièce un raisonneur, c'est bien assez; et ce raisonneur fait, ce me semble, un assez beau contraste avec le fougueux, l'écervelé, et le tendre Alexis. C'est un rôle que je voudrais jouer sur mon petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans, au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

7413. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 17 décembre.

Il est agréable d'avoir le monument de toutes les pensées des hommes qu'on a pu recueillir : pour les ouvrages d'imagination, je prévois qu'il faudra s'en tenir à Homère, Virgile, le Tasse, Voltaire, et l'Arioste. Il semble qu'en tout pays les cervelles se dessèchent, et ne produisent plus ni fleurs ni fruits. Pour les ouvrages historiques, il faudrait, pour les rendre utiles, les purger, si l'on pouvait, de l'esprit de parti, des fausses anecdotes, et des mensonges. Quant aux métaphysiciens, on n'apprend chez eux que l'incompréhensibilité de nombre d'objets que la nature a mis hors de la portée de notre esprit; et quant à tout le fatras théologique d'auteurs hypocondriaques et fanatiques, il ne mérite pas qu'on perde son temps à lire les chimères ineptes qui leur ont passé par le cerveau; je ne dis rien de messieurs les géomètres, qui carrent éternellement des courbes inutiles : je les laisse avec leurs points sans étendue et leurs lignes sans profondeur, ainsi que messieurs les médecins, qui s'érigent en arbitres de notre vie, et qui ne sont que les témoins de nos maux. Que vous dirai-je des chimistes, qui, au lieu de créer de l'or, le dissipent en fumée par leurs opérations?

Il ne reste donc, pour notre utilité et pour notre consolation, que les belles-lettres, qu'on a nommées à juste titre *les lettres humaines* [1]; et c'est à elles que je m'en tiens. Le reste peut être utile dans une capitale, où des amateurs mal partagés des dons de la fortune ne peuvent pas vérifier des citations qu'ils ont trouvées en d'autres livres, et dont ils trouvent là les originaux : et voilà à quoi cette bibliothèque est destinée. Mais les œuvres de Voltaire y occupent la place la plus brillante; la belle [2] édition in-4° y est étalée dans toute sa pompe.

[1] Quintilien les appelle *humaniores litteræ*. B.
[2] Voyez ma note, tome LXV, page 128. B.

Vous me proposez[1] un M. Delisle pour bibliothécaire; mais je dois vous apprendre que nous en avons déjà trois, et que, selon l'axiome des nominaux, il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. Je crois qu'il faudra nous en tenir au nombre que nous en avons[2].

Pour mon très indigne pupille, le duc de Wurtemberg, je suis bien loin de vouloir excuser ses mauvais procédés. Il ne faut pas le rebuter[3]; on gagne plus avec lui en l'importunant qu'en le convainquant de son droit. Et j'espère encore de pouvoir ériger un trophée *à Voltaire vainqueur du duc.*

Je suis sur le point d'aller à Berlin donner le carnaval aux autres sans y participer moi-même. Il s'y trouve un comte de Montmorency-Laval, très aimable garçon que j'ai vu en Silésie. Je me dispute avec lui : il veut apprendre l'allemand; je lui dis que cela n'en vaut pas la peine, parceque nous n'avons pas de bons auteurs, et qu'il ne veut apprendre cette langue que pour nous faire la guerre. Il entend raillerie, et n'est certainement pas ennemi des Prussiens.

Puisse la nature fortifier les fibres du vieux patriarche! Je ne m'intéresse qu'à son corps, car son esprit est immortel. *Vale.* FÉDÉRIC.

[1] Lettre 7402. B.

[2] « Je vous avouerai que j'ai eu la bêtise de lire cet ouvrage de ce Delisle, pour lequel il a été banni de France : c'est une rapsodie informe, ce sont des raisonnements sans dialectique, et des idées chimériques qu'on ne saurait pardonner qu'à un homme qui écrit dans l'ivresse, et non à un homme qui se donne pour un penseur. S'il se fait folliculaire à Amsterdam ou bien à Leyde, il pourra y gagner de quoi subsister, sans sacrifier sa liberté aux caprices d'un despote en venant s'établir ici. Il y a eu des ex-jésuites à Paris qui, après la suppression de l'ordre, se sont faits fiacres. Je n'ose proposer un tel métier à M. De***; mais il se pourrait qu'il fût habile cocher; et, à tout prendre, il vaut mieux être le premier cocher de l'Europe que le dernier des auteurs. Je vous parle avec une entière franchise; et si vous connaissez l'original en question, vous conviendrez peut-être qu'il ne perdrait rien au troc. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] « Il ne faut pas se rebuter. » (*Édit. de Berlin.*)

7414. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi bien qu'à M. de Thibouville. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très aimable secrétaire de fatiguer à ce point sa belle main, que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement Alexis, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'Alexis ne paraisse trop innocent, et qu'Irène ne soit regardée comme une bégueule de dévote, qui aime mieux se tuer pour plaire à Dieu que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si mademoiselle D'Éon couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette D'Éon, ayant le menton garni d'une barbe noire très épaisse et très piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se dérober à la vengeance de la maison de Guerchy, comme Pourceaugnac s'habillait en femme pour se dérober à la justice et aux apothicaires.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni D'Éon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets sous vos ailes Byzance et ses faubourgs; je m'y mets surtout moi-même.

7415. A M. DALEMBERT.

19 décembre.

Mon très cher philosophe, j'ai lu *la Bienfesance prouvée par les faits*[1]. On a dit jusqu'à présent que la philosophie n'est pas sensible : vous démontrez bien le contraire. Vous et l'abbé Morellet m'apprenez des choses dont on ne se doutait pas à Genève. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'exemple dans Paris de tant de générosité. Une femme d'un actionnaire de Saint-Gobin a fait plus de bien qu'aucune reine de France, et a fait ce bien avec une raison supérieure, qui n'était pas le partage de Marie Leczinska. Vous rendez son nom immortel, tandis que nous avons des grands seigneurs qui aspirent aux premières charges de l'état en friponnant au jeu, et en volant dans la poche.

On dit qu'il paraît un troisième éloge fait par M. Thomas[2]. Je ne l'ai point encore. Je ferai relier ce trio respectable, et vous serez à la tête. Je ne puis trop vous remercier, mon cher ami, de m'avoir fait lire le chef-d'œuvre de votre cœur. Je ne sais pas encore si vous avez réussi auprès de Frédéric pour

[1] Il s'agit d'un éloge de madame Geoffrin, par M. Dalembert. Cette dame avait des actions dans la manufacture des glaces de Saint-Gobin. Thomas et l'abbé Morellet ont aussi écrit son éloge. Ces trois morceaux ont été réunis et réimprimés par les soins de l'abbé Morellet, 1812, in-8°. L'écrit de Dalembert se compose de deux lettres adressées à Condorcet. Le titre que lui donne Voltaire rappelle celui d'un ouvrage de l'abbé Houteville, *la Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*; voyez tome XXXIV, page 312. B.

[2] Il est intitulé *A la mémoire de madame G...*, Paris, Moutard, 1777, in-8°, anonyme. B.

le martyr du Châtelet. Vous avez pourtant bien pris votre temps; car, en bâtissant une très belle bibliothèque, il a besoin d'un bibliothécaire, et Delisle est tout propre pour cet emploi. J'ai écrit à Frédéric dans cette idée; je n'ai point encore de réponse: mais sûrement Frédéric vous répoudra, car il est coquet, il veut vous plaire. Vous avez dans Paris une voix prépondérante, et Alexandre voulait plaire aux Athéniens. Je ne sais si c'est en donnant douze cents francs de pension qu'il s'écriait : « O gens d'Athènes, « voyez ce qu'il m'en coûte pour être loué de vous ! »

M. de Villette a consommé son mariage dans la chaumière que vous avez daigné habiter quelque temps. C'est une belle conversion, et qui fera grand honneur à la philosophie si elle dure.

Je vous embrasse de toutes mes forces, et je suis fâché que ce soit de si loin.

7416. A M. CHRISTIN.

23 décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de Chastellux[1]; mais j'avertis mon très cher correspondant, le protecteur des persécutés, que M. Daguesseau n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique;* qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique son neveu; et que le grand-oncle de *la Félicité publique* est un homme un peu difficile en affaires.

Je souhaite à mon cher défenseur des infortunés tout le succès que sa constance mérite. J'avoue que

[1] La dernière lettre qui lui est adressée est du 4 septembre, n° 7352. B.

je crains toujours ces vingt-quatre personnages qui déclarèrent leur communauté esclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant, et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui est tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne suis-je à portée d'intéresser M. Necker dans cette affaire! il est, je crois, le seul qui pourrait engager M. de Maurepas à signaler son ministère par l'abolition de la servitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embrasse bien tendrement mon très cher ami le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres.

7417. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 27 décembre.

Ma négociation pour M. Delisle n'a pas été heureuse, mon cher maître. Le roi de Prusse me répond[1] sèchement et laconiquement qu'il n'y a point de place à Berlin qui lui convienne, et qu'il lui conseille d'aller en Hollande, où il pourra faire le métier de tant d'autres qui lui ressemblent. Je vous adoucis même les termes de sa lettre, dont vous croyez bien que je n'ai pas régalé le pauvre Delisle. Notre Salomon a de l'humeur, et je le crois mécontent ou malade. Sa réponse est de nature à ne pas me permettre d'insister, et vous pouvez me dire, comme Châtillon à Nérestan :

> Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine[2].

Peut-être au reste M. Delisle n'aurait-il pas été heureux dans la place que nous voulions lui procurer. Vous savez, ainsi

[1] La lettre de Frédéric à Dalembert est du 20 décembre. Le roi de Prusse avait écrit dans le même sens à Voltaire le 17; voyez lettre 7413. B.

[2] *Zaïre*, acte II, scène I. B.

que moi, à quel maître il aurait eu affaire, sans compter qu'il eût été pour tous les entours un grand objet de jalousie, et par conséquent de calomnie. Voyez si vous jugez à propos de faire, pour votre compte, une nouvelle tentative. On craindra plus de vous désobliger que moi; mais je doute que vous ne soyez pas éconduit sans doute avec politesse. Je suis étonné que M. Thomas ne vous ait pas envoyé ce qu'il a écrit sur notre vertueuse et respectable amie. Je crois que si elle revenait au monde, et qu'elle lût ses trois éloges, son esprit serait content de Thomas; son ame, de l'abbé Morellet; et son cœur, de moi : et il est bien vrai que c'est le cœur seul qui m'a dicté cette petite lettre.

Nous avons préféré, ne pouvant pas avoir Pascal-Condorcet, à Chapclain-Le-Mierre et à Cotin-Chabanon, Eutrope-Millot, qui a du moins le mérite d'avoir écrit l'histoire en philosophe, et de ne s'être jamais souvenu qu'il était jésuite et prêtre. C'est moi qui suis chargé de le recevoir. Buffon, directeur, s'en va à Montbard. Le prince Louis, chancelier, a des affaires; c'est comme dans le Chapitre des Rats :

> L'un dit : Je n'y vas pas, je ne suis pas si sot;
> L'autre : Je ne saurais [1];

si bien que me voilà endossé de l'oraison funèbre de Gresset. Je me tirerai de tout cela comme je pourrai.

On dit que vous aurez chez vous tout l'hiver monsieur et madame de Villette. Ce catéchumène a besoin, pour assurer sa conversion, de passer quelques mois dans votre église, et d'aller chez vous au catéchisme. Je desire fort que vos instructions achèvent cette cure.

Adieu, mon cher et illustre ami; je vous embrasse tendrement, et suis plus que jamais *tuus ex animo*.

BERTRAND.

[1] La Fontaine, livre II, fable II. B.

7418. A M. DERREY DE ROCQUEVILLE,

AVOCAT AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

Vous êtes une preuve, monsieur, de ce que j'ai dit publiquement[1], que l'éloquence qui régnait à Paris sous le grand siècle de Louis XIV se réfugie aujourd'hui en province. Je serai bien étonné si Louis Dussol[2] ne vous doit pas sa fortune. Il est pauvre, il doit partager avec les pauvres; il est de la famille, il doit donc avoir la meilleure part. Voilà comme la nature jugerait ce procès, si on lui fesait l'honneur de la consulter. Toute loi qui contredit la nature est bien injuste........................

....

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

[1] Chapitre XLIII du *Précis du Siècle de Louis XV*, t. XXI, p. 424-25. B.

[2] Les conjectures de Voltaire ne se réalisèrent pas. Le 18 mai 1778, un arrêt du parlement de Toulouse adjugea à l'hôpital de Montpellier la riche succession de Dussol aîné, qui, parti de France avant la naissance de Louis Dussol son frère, avait, à son retour, ignorant son existence, institué pour son légataire universel l'hôpital de Montpellier. Cette générosité fit du bruit dans le pays: Louis Dussol, chargé d'une nombreuse famille, dans un état voisin de la misère, réclama la succession, et comme frère du défunt, et comme étant au rang des pauvres dont Dussol aîné avait voulu être le bienfaiteur. Mais Louis Dussol ne fut pas trouvé dans l'état de pauvreté absolue qu'exige la jurisprudence pour faire participer les parents pauvres aux libéralités de leurs parents; et l'hôpital de Montpellier resta propriétaire de la succession. B.

7419. A M. LE PELLETIER DE MORFONTAINE[1].

Le marquis de Villette permet, monsieur, que je me joigne à lui pour vous dire que je n'ai jamais oublié l'honneur que vous m'avez fait, et la protection utile que vous avez accordée aux malheureux Calas. Je me rappelle vos bontés pour mère Madeleine, ma cousine, supérieure des sœurs grises de votre ville, laquelle m'écrivait, autant qu'il m'en souvient, qu'elle aimait Jésus et Marie plus que sa vie.

Je me réjouis quelquefois par les pensées de ma vie sociale; elle est finie pour moi. Je ne supporte plus que ma vie pédantesque. Je fais mon testament, tandis que M. de Villette signe son contrat de mariage.

Je suis entièrement de son avis quand il dit que l'on souhaite à Ferney de vivre sous vos lois : vous êtes estimé des riches et adoré des pauvres. Mais je le désavoue tout-à-fait dans le bien qu'il dit de deux ouvrages[2] qui ne se ressentent que trop de mes années. Je n'ai pas encore achevé tous ceux que j'ai entrepris à Ferney, et je ne les verrai pas finir.

Felices queis mœnia surgunt[3]!

Ce vers de Virgile m'a coûté quinze cent mille livres. V.

[1] Louis Le Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons de 1765 à 1784. Ce que lui écrit ici Voltaire est le post-scriptum d'une lettre du marquis de Villette, datée seulement de 1777. Il se peut que cette lettre et le post-scriptum de Voltaire soient du mois de novembre. B.

[2] Dans sa lettre à Le Pelletier de Morfontaine, Villette parlait avec éloge des tragédies d'*Agathocle* et d'*Irène*. B.

[3] Virgile, *Æn.*, I, 437. B.

7420. A M. DALEMBERT.

4 janvier 1778.

Ce héros, mon cher philosophe, n'aime pas la métaphysique, et peut-être n'a-t-il pas grand tort; mais, croyez-moi, il n'aime pas davantage la géométrie; il me mande à peu près les mêmes choses qu'à vous[1].

Je crois qu'il se trompe sur notre pauvre Delisle, et que ce serait un sujet dont il serait fort content. Il est laborieux et exact :

Ad nutus aptus heriles.
Hor., lib. II, ep. II, v. 6.

Il serait assurément plus satisfait de lui que d'un petit laquais qu'il me prit autrefois pour en faire son secrétaire[2].

Que voulez-vous, mon cher ami? il faut prendre les rois comme ils sont, et Dieu aussi. Il est triste que Delisle ne puisse prétendre à rien, et que Sabotier et Polissot aient fait une fortune; cela est capable de dégoûter les honnêtes gens. Peut-être se trouvera-t-il à Paris quelque soi-disant grand seigneur qui aura besoin d'un précepteur pour son fils. Le président de Maisons prit chez lui Du Marsais, sur ce qu'on disait qu'il était athée; Delisle, qui n'est que déiste, pourrait trouver pratique.

J'ai lu les trois éloges[3], et surtout le vôtre, avec plaisir. Il me semble que le grand Condé et M. de

[1] Voyez lettre 7413. B.
[2] Il s'appelait Villaume; voyez tome LVI, pages 651 et 665. B.
[3] Voyez page 407. B.

Turenne n'avaient eu que deux oraisons funèbres. Il est beau qu'une simple citoyenne en ait eu trois : aussi avait-elle fait beaucoup plus de bien qu'aucune de vos princesses, et même de vos reines. Cet exemple unique sera-t-il imité? Je ne crois pas que ce soit par sa fille.

Je ne suis ni fâché ni bien aise que le rédacteur[1] des *Mémoires de Noailles* soit des nôtres; mais je voudrais bien mourir confrère de Pascal-Condorcet, ou, si vous voulez, d'Anti-Pascal.

Je vous souhaite, comme on dit, la bonne année, et je suis bien étonné d'avoir vu finir l'année des trois sept.

J'ai donné à Villette la plus belle et la meilleure femme du monde. J'ose espérer qu'il en sera digne; car, après tout, il a bien de l'esprit, et il est très aimable dans la société. Vivez heureux, mon très cher philosophe.

7421. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 6 janvier.

Sire, grand homme, que vous m'instruisez, que vous me consolez, que vous me fortifiez dans toutes mes idées au bout de ma carrière! Votre majesté, ou plutôt votre humanité, a bien raison; le fatras métaphysique, théologique, fanatique, est sans doute ce que nous avons de plus méprisable, et cependant on écrira sur ces chimères absurdes tant qu'il y aura

[1] Millot; voyez pages 23 et 254. B.

des universités, des esprits faux, et de l'argent à gagner.

Parmi les géomètres, il n'y a guère eu qu'Archimède et Newton qui aient acquis une véritable gloire, parcequ'ils ont inventé des choses très difficiles, très inconnues, et très utiles; il n'y a point de gloire pour ceux qui ne savent que diviser A — B plus C, par X moins Z, et qui passent leur vie à écrire ce que les autres ont imaginé.

Pour l'histoire, ce n'est, après tout, qu'une gazette; la plus vraie est remplie de faussetés; et elle ne peut avoir de mérite que celui du style. Ce style est le fruit de la littérature : c'est donc à la littérature qu'il faut s'en tenir. C'est ainsi que pensa le grand Condé dans sa retraite de Chantilly; c'est ainsi que pense le grand Frédéric à Sans-Souci.

Quand j'ai proposé à votre majesté le sieur Delisle pour arranger votre nouvelle bibliothèque, je ne savais pas que vous aviez déjà plusieurs gens de lettres occupés de ce service. Je le proposais comme un homme laborieux et exact, très capable de faire des extraits et de tenir tout en ordre. J'avais éprouvé ses talents dans ce travail, et j'osais vous le présenter comme un subalterne qui aurait bien servi dans cette partie.

Je vous ai plus d'obligation que vous ne pensez; votre pupille vient enfin de se laisser un peu attendrir; il m'a payé vingt mille francs sur les quatre-vingt mille que je lui avais prêtés, et peut-être avant ma mort me paiera-t-il le reste; c'est vous que j'en dois remercier.

M. le comte de Montmorency-Laval saura bientôt assez d'allemand pour faire tourner à droite et à gauche, et pour commander l'exercice; mais en vous entendant parler français, il donnera la préférence à la langue des Montmorency; sans doute les hommes de sa maison doivent aimer les Prussiens. Il n'y a jamais eu que le cardinal de Bernis qui ait imaginé d'unir la France avec la maison d'Autriche contre la maison de Brandebourg; il en a été bien puni. Sa politique a été aussi malheureuse que les chimères théologiques de trente autres cardinaux ont été ridicules.

Je ne sais si les chariots de poste ont apporté à votre majesté le petit paquet contenant deux exemplaires du petit livre[1] contre la torture et contre la Caroline de Charles-Quint : nous allons tâcher d'être humains chez nos Suisses, ce sera à votre exemple; vous en donnez à la terre entière dans tous les genres. Je me jette à vos pieds du fond de mon trou, avec tout le respect, toute la reconnaissance, toute l'admiration, que vous ne pouvez pas m'empêcher de ressentir, quoique cela doive vous être fort indifférent dans le comble de votre grandeur et de votre gloire.

7422. A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 10 janvier.

Je suis plus fâché que vous, monsieur, du refus que nous avons essuyé. Vous n'avez perdu que ce que j'ai quitté. Je me flatte que vous trouverez dans votre

[1] Le *Prix de la justice et de l'humanité*; voyez tome L. B.

patrie ce que nous cherchions ailleurs pour vous. Je deviens malheureusement tous les jours plus inutile. La mort m'a enlevé presque tous mes amis, et me rejoindra bientôt à eux. Mais il est impossible que votre mérite ne vous procure pas bientôt quelque place. Vous n'aurez jamais de recommandation plus forte que vous-même; montrez-vous, et vous réussirez. Il me semble d'ailleurs que du pain dans sa patrie vaut encore mieux que des biscuits en pays étrangers.

La manière dont on vous a refusé des biscuits est un peu dure. J'espère que vous trouverez plus de douceur chez les Français; car tous ne sont pas Welches, et je crois qu'il y en a beaucoup dignes de vous connaître et de vous accueillir. Je vous embrasse avec douleur, mais avec espérance.

7423. A M. DE LA HARPE.

14 janvier.

Mon très cher confrère, je suis fâché et honteux qu'on ait montré au salon de la Comédie française l'esquisse[1] dont j'aurais pu faire un tableau, si j'avais été à portée de vous consulter. Mon dessein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieillesse eût à Paris cette célébrité. Théophraste, à cent ans, disait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre ans, qu'on peut encore se corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de

[1] La tragédie d'*Irène*. B.

votre ami[1]; mais, puisqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire sérieuse. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, sans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaise grace à vouloir passer avant vous[2]. Rien ne serait plus injuste et plus maladroit. C'est à vous, s'il vous plaît, à vous exposer aux bêtes le premier, parceque vous êtes un excellent gladiateur; mais j'ai peur que vous ne soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on est jugé par la plus effrénée canaille, qui ne veut plus que des pièces qui lui ressemblent.

Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du siècle d'Auguste, et je suis déjà dans le Bas-Empire. Vous qui êtes

Spes altera Romæ,
VIRG., *Æneid.*, lib. XII, v. 168.

faites revivre le bon goût; combattez hardiment en vers et en prose. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone; ils trouveront des fleurs partout où vous les conduirez.

Je vous parle très sérieusement; je ne passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien.

M. de Villette est très sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidèle à sa tendresse pour sa

[1] Le marquis de Villette. B.

[2] La tragédie des *Barmécides*, par La Harpe, déjà reçue, ne fut jouée que le 11 juillet 1778, quatre mois après *Irène*. B.

femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime; et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la suite[1] de votre réponse à cette Montagu, la Shakespearienne. Je vous avoue que la barbarie de De Belloy[2] et consorts m'est presque aussi insupportable que la barbarie de Shakespeare. De Belloy est cent fois plus inexcusable, puisqu'il avait des modèles, et que le Gilles anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur.

7424. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 janvier.

Mon cher ange, M. de La Harpe m'a mandé qu'on avait lu *Irène* au *tripot*. Je serais bien fâché qu'elle fût représentée dans l'état où elle est; c'est une esquisse qui n'est pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, sans laquelle il n'y a jamais

[1] Elle parut en plusieurs fois dans le *Journal de politique et de littérature*, dans divers cahiers de janvier 1778 au 15 juin 1778. A cette époque le *Journal de politique et de littérature* fut réuni au *Mercure*; et rien ne parut depuis cette *suite*, quoique le dernier article imprimé en promît la continuation. B.

[2] On avait joué sa *Gabrielle de Vergy* en juillet 1777; voy. p. 332. B.

de véritable succès. Je suis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable secrétaire. Je vais faire transcrire bientôt la pièce entière, que je soumettrai en dernier ressort à votre juridiction.

Vous sentez combien il est difficile de nuancer tellement les choses qu'Alexis soit intéressant en étant pourtant un peu coupable, et que Nicéphore ne soit point odieux, afin qu'ils servent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour Irène.

Ce mélange de couleurs n'est pas aisé à saisir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans; mais j'ai toujours pensé qu'on pouvait se corriger à tout âge, et que si Mathusalem avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans passés.

Je vous demande en grace d'être mon ange gardien jusqu'à mon dernier jour; de garder mon esquisse jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le tableau. Je vous supplie de ne montrer la pièce à personne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie; j'en serais désespéré, et je conjurerais M. de Thibouville de la retirer de leurs mains. Ce serait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de Duras.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage et que je n'y travaille encore que pour avoir une occasion de venir à Paris jouir, après trente ans d'absence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours : c'est là le véritable dénoûment de la pièce. Il est triste d'être pressé, et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce sont deux choses plus difficiles à concilier que les rôles de Nicéphore et d'Alexis.

Sub umbra alarum tuarum[1] plus que jamais. J'en dis autant à M. de Thibouville, que je mets dans votre hiérarchie.

7425. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 janvier.

Tandis que je travaillais jour et nuit pour M. Baron, que j'effaçais, corrigeais, ajoutais, retranchais, j'ai appris que Monvel a lu la chose au *tripot* assemblé, et je ne sais pas si le *tripot* a ri ou pleuré: je ne crois pas que mes deux anges aient laissé le manuscrit à Monvel; je ne crois pas non plus que le *tripot* s'en soit emparé. Ce serait alors que je pleurerais et que je me tuerais comme Irène. Attendez, messieurs, attendez; vous êtes des jeunes gens bien pressés; vous aurez par la poste une Irène toute décrassée et sortant de sa toilette, dans quinze jours ou trois semaines. Vous avez pris des esquisses pour des tableaux. Pour Dieu, attendez que le peintre ait fini!

Je conjure instamment l'autre ange, M. d'Argental, de ne laisser voir ces croquis à personne. Je me défie de tous les prétendus connaisseurs qui crient: Voilà un bras trop long, quand il est trop court, et qui vont vilipender dans tout Paris un nez aquilin qu'ils disent être retroussé. Un pauvre peintre est déclaré barbouilleur avant que son ouvrage ait paru dans son jour. Mandez-moi, je vous en supplie, où j'en suis et où vous en êtes; mais j'ai peur que votre santé ne vous le permette pas.

[1] Psaume XVI, verset 8. B.

M. d'Argental me manda, il y a près d'un mois, que vous n'étiez pas très content de votre vache, et que vous étiez très enrhumé : votre santé m'est plus chère que celle d'Alexis. Je me suis mis à vous aimer passionnément depuis que je vous ai connu comme un homme essentiel, au lieu qu'auparavant je ne vous regardais que comme un homme aimable. Tâchez donc que je puisse venir vous voir cet été dans cette maison que j'ai habitée autrefois; car l'hiver je ne peux sortir de mon lit. Je suis pénétré pour vous de tendresse et de reconnaissance.

7426. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

17 janvier.

Je vous ai écrit hier, illustre et généreux Baron, et je suis forcé de vous écrire encore aujourd'hui, parceque je viens de recevoir tout-à-l'heure une lettre de vous du 3 janvier, qui apparemment a fait le tour de la France avant de m'être rendue.

Je suis bien plus étonné encore de ce que m'écrit M. d'Argental. Je ne conçois rien à Lekain; je n'entends rien à tout ce qui se passe; je vois seulement que je vous ai une obligation extrême de la chaleur et de la bonté que vous avez mises dans cette affaire, qui m'est essentielle. Je vois qu'il faudra que je vienne à Pâques vous remercier, si je suis en vie.

Je n'ai pu lire la ligne où vous me dites : Madame.... aura le manuscrit ce matin. Je ne sais point quelle est cette madame : c'est peut-être un monsieur, car il n'y a qu'une M fort mal faite. Je ne suis point

étonné que, dans un siècle où tous nos auteurs écrivent pour n'être point entendus, ceux qui écrivent à leurs amis écrivent pour n'être point lus.

Je persiste dans la prière que je vous ai faite de retirer tous les rôles et la pièce, et de mettre le tout dans un profond oubli et dans le feu, jusqu'à ce que je puisse venir vous témoigner ma tendre reconnaissance.

Je soupçonne que le nom que je n'ai pas pu lire est Suard; je soupçonne qu'il en a fait la critique avec M. de Condorcet; je soupçonne qu'elle pourra être imprimée malgré moi dans peu de temps, et que cela serait bien cruel; je soupçonne qu'il faut absolument que j'y travaille avec la plus grande attention, et que je prévienne toutes les tracasseries que je prévois.

Je soupçonne que je serai fort embarrassé.

J'ajoute à tous mes soupçons que je n'ai entendu parler ni de madame Vestris, ni de mademoiselle Sainval; que je ne connais personne, excepté Lekain, qui devrait, par reconnaissance, avoir un peu plus d'attention pour moi.

Je me jette entre vos bras; car, en vérité, vous êtes un homme essentiel.

Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

7427. A M. LEKAIN[1].

Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, monsieur. Il est vrai que

[1] Il mourut le 8 février de cette année, âgé de quarante-neuf ans. B.

j'avais envoyé à des amis que je respecte l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui, après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu, par ma docilité et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de Léonce, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très imposant par vos talents sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle n'ont fait lire à l'assemblée de messieurs vos camarades cette esquisse encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

Les papiers publics disent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très sincère. Je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'ermite Léonce, qui n'a pas de ces passions

qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis très sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentiments qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame Denis et moi nous vous sommes dévoués, pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur. LE VIEUX MALADE.

7428. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier.

Mon cher ange, en voici bien d'une autre! il faut, pour le coup, que je me jette entre les bras de votre providence, de votre sagesse, et de cette constante amitié qui fait la consolation de ma vie. Je suis trop jeune, je ne sais pas me conduire, à moins que je ne sois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponse que je lui fais[1]. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de Thibouville à mettre sous ses pieds cet oubli de toutes les bienséances. Je lui mande qu'autrefois M. de Fériol, votre oncle, l'ambassadeur à Constantinople, disait, s'il m'en sou-

[1] C'est la lettre qui précède. B.

vient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni a perdre avec les Turcs.*

Si vous trouvez ma réponse à votre ancien protégé convenable et mesurée, puis-je vous supplier de la lui faire tenir, aussi bien que celles que j'ai dû écrire à M. Suard et à madame Vestris, et à un M. Monvel[1] qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de sensibilité, et beaucoup de talents, avec très-peu de poitrine?

Une chose encore bien importante pour moi, c'est de demander très humblement pardon à madame votre secrétaire de lui avoir fait écrire des choses qui certainement ne subsisteront pas, car tout ne sera fini que vers Pâques; et c'est vers ce saint temps que je compte vous apparaître comme Lazare sortant de son tombeau.

Je vous conjure ensuite plus que jamais de faire retirer la copie qui est peut-être au *tripot*, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses. Je suis réellement perdu, s'il reste dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous sentez que la publicité de ces misères est très à craindre: elle arrêterait tout-à-coup un jeune homme dans le commencement de sa carrière; mais, soit au commencement, soit à la fin, il est certain que cela me ferait un tort irréparable.

[1] Les lettres à madame Vestris, à Suard, et a Monvel, manquent. Madame Vestris jouait le rôle de Gabrielle de Vergy dans la tragédie de ce nom. Ce fut elle qui joua le rôle de la grande-prêtresse dans la tragédie d'*Agathocle*; elle avait débuté, en 1768, par le rôle d'Aménaïde (de *Tancrède*; voyez tome LXV, page 310). Monvel, auteur et acteur, né en 1745, est mort le 13 février 1811; il était membre de l'institut. B.

Songez, mon divin ange, que je passe les jours et les nuits à remplir la tâche très difficile, mais très nécessaire, que vous m'avez donnée. Songez que je marche sur des charbons ardents. J'ose espérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parceque je vous invoquerai en subissant une épreuve qui surpasse mes forces.

Vous savez, de plus, combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à observer, d'expressions familières à supprimer, de petites choses à préparer pour les faire servir à de plus grandes, enfin combien l'esquisse était indigne de vous. Vous avez été trop bon; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois au moins par-devant moi, et je vais les employer à vous plaire; mais suis-je sûr de deux mois de ma vie?

Sub umbra alarum tuarum.

7429. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 janvier.

J'ai dû être un peu étonné, je vous l'avoue, de tout ce que vous avez bien voulu me mander sur un homme dont je devais attendre quelque reconnaissance et quelque amitié[1].

Vos deux lettres du 13 janvier me parvinrent hier dimanche, 19 janvier. Je reçus en même temps celle de l'homme en question, et je crois que mon devoir est de vous l'envoyer. Je vous la dépêche donc sous le couvert de M. d'Argental, et je vous

[1] Lekain; voyez les lettres 7427 et 7428. B.

répète que son oncle, M. de Fériol, ambassadeur à Constantinople, disait des Turcs : « Il n'y a d'honneur « ni à gagner ni à perdre avec eux. »

Je pense en effet, monsieur le marquis, que vous ne devez en aucune façon vous compromettre. Pour moi, je suis bien loin de ressembler à l'homme dont vous avez tant sujet de vous plaindre : je suis pénétré de vos bontés; je ne les oublierai de ma vie, et je travaillerai sans relâche, jusqu'à Pâques, à mériter l'honneur que vous m'avez fait d'être mon chevalier.

Oubliez, encore une fois, les ingrats, et ne vous ressouvenez que des cœurs reconnaissants.

Madame Denis et M. de Villette sont tout aussi étonnés que moi, et ils sont persuadés qu'il faut tout oublier jusqu'à nouvel ordre.

J'écris à M. d'Argental en conformité, et je le supplie de tout retirer et de tout abandonner jusqu'à ce saint temps de Pâques.

J'écris à madame Vestris et à M. Monvel, selon les avis que vous voulez bien me donner. Je ne manque pas surtout à M. Suard[1]. Je les remercie tous des soins qu'ils ont bien voulu se donner pour une malheureuse esquisse qui ne sera finie de plus de deux mois.

J'envoie toutes ces paperasses à M. d'Argental, afin que vous en jugiez. Je les adresse à M. De Vaines, pour épargner des ports de lettres trop considérables. Ne sachant point d'ailleurs la demeure

[1] Ces trois lettres sont perdues, comme je l'ai dit page 426. B.

d'aucun de ces messieurs, je supplie M. d'Argental de leur faire tenir ces lettres par la petite poste, ou par un de ses gens, en cas que vous soyez contents l'un et l'autre de la manière dont je conduis cette petite affaire.

Je vous exhorte à ne songer qu'à votre santé; il n'y a que cela de précieux; mais j'y ajoute encore l'amitié.

Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

Nous croyons tous que madame de Villette est grosse.

7430. A M. DE CROIX.

A Ferney, 23 janvier.

Je ne sais, monsieur, ce que vous avez fait à ce grand-pontife des Muses qui nous a bénis[1], mais il est entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas hésité de lui proposer la solution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de résoudre.

M. le marquis de Villette, monsieur, n'a point vu, comme moi, le vieux Baron, ni Beaubourg, ni même Dufresne. Ce Dufresne n'avait qu'une belle voix et un beau visage; Beaubourg était un énergumène; Baron était plein de noblesse, de graces, et de finesse; Lekain seul a été véritablement tragique.

[1] Le premier alinéa est de M. le marquis de Villette, à qui l'on avait demandé le sentiment de M. de Voltaire sur les plus célèbres acteurs tragiques français. (*Note de feu Decroix.*)

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons madame Denis et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre, aux portes de Genève pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats[1].

J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je vous dois, etc.

7431. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 janvier.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame Denis et les dames qui passent l'hiver avec nous vous en doivent bien davantage, car elles s'en sont crevées, et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit, en tout genre, à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de Sainte-Aldegonde, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à

[1] Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney, où, sur l'offre qu'ils avaient faite à M. de Voltaire d'y établir des plantations et des fabriques de lin et de tabac, ils avaient obtenu des concessions avantageuses. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voisins, et M. de Voltaire lui-même. Mais, se voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées. (*Note de feu Decroix.*)

une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'est le seul pythagoricien qui reste dans les Gaules. Sa vie est la condamnation de notre gourmandise. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui; mais je serai, jusqu'au dernier moment, de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remerciements pour quatre perdrix; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent.

7432. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 24 janvier.

Mon cher et illustre confrère, vous recevrez vraisemblablement, avec cette lettre, le long cancan que je viens de faire à l'académie [1] pour la réception de l'ex-jésuite Millot, qui a du moins, le mérite d'être tout-à-fait ex-jésuite, et dans tous les sens. J'aimerais bien mieux avoir eu à recevoir le Pascal dont vous me parlez, qui vaut mieux que tous les ex-jésuites ensemble; mais j'espère que nous ne tarderons pas à faire cet acte de justice, qui devrait être déjà fait, et qui le serait déjà si la chose ne dépendait que de nous.

Vous croyez donc que le héros dont vous me parlez n'aime ni la métaphysique ni la géométrie; j'ai bien peur, et j'ai plus d'une raison pour le craindre, qu'il ne pousse ses haines encore plus loin, et que la philosophie ne soit guère mieux sur ses papiers. Il ne lui a pas pardonné le *Système de la Na-*

[1] En l'absence du chancelier et du directeur, c'était Dalembert qui, en qualité de secrétaire perpétuel, avait répondu au récipiendaire Millot le 19 janvier. Millot succédait dans l'académie française à Gresset. B.

ture, dont l'auteur en effet a fait une grande sottise de réunir, contre la philosophie, les princes et les prêtres, en leur persuadant, très mal à propos, selon moi, qu'ils font bourse et cause communes. Il y a partout des gâte-métiers, et cet écrivain en est un. Je vois que vous n'avez pas eu plus de crédit que moi pour ce pauvre diable de Delisle; c'était pourtant bien l'homme qu'il fallait à votre disciple. Je suis fâché qu'à force d'humeur et de mauvaise santé, qui en est la cause, il connaisse si mal ce qui peut lui convenir : ce sont ses affaires. Tout cela n'est rien, si vous continuez à vous bien porter, et surtout à m'aimer comme je vous aime.

La petite diatribe que je vous envoie a été fort applaudie à la représentation; mais gare la lecture! J'ai bien peur d'être comme le fils de Dieu, triomphant le dimanche sur un âne, crucifié le vendredi, et enterré le samedi, pour ne pas ressusciter comme lui dans la huitaine.

Si ce rogaton ne vous ennuie pas à la mort (car c'est là toute mon ambition),

Sublimi feriam sidera vertice [1].

Adieu, mon cher et illustre maître. Votre Bertrand embrasse bien tendrement les pattes de son cher et respectable Raton.

7433. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Monseigneur, la dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène ma décrépitude, à l'incapacité de

[1] Horace, livre I, ode 1, vers dernier. B.

vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentiments, lorsque vous suiviez ce procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrètement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné; mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de Thibouville une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de Villette et sa jeune femme. M. de Thibouville demeure à Paris dans la maison de M. de Villette. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement, il devait jouer dans cette pièce en société, s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de Villette et de Thibouville ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce rado-

tage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de Crébillon [1]. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles plaisanteries vous auriez égayé mon agonie; et vous auriez eu raison.

Pour goûter les vers ou la musique, il faut avoir l'esprit tranquille et du loisir. Je doute que vos affaires et votre situation vous laissent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et si vous me commandiez absolument de vous envoyer la pauvre sotte *Irène*, je la retravaillerais de toutes mes forces, je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous supplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiselle Raucourt [2]. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amusants dans la société, mais qui sont mortels quand on est exposé à ce public cruel. Je suis si honteux de mon énorme sottise, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir, ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me resteraient encore, et de les passer à vous témoigner la très respectueuse et tendre reconnaissance que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

[1] Crébillon était dans sa quatre-vingt-unième année (voyez tome XL, page 496) quand, le 23 décembre 1754, il fit jouer *le Triumvirat*. B.

[2] Voyez ma note, tome LXVIII, page 154. B.

7434. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

25 janvier.

J'ai reçu la brochure d'un sage, d'un philosophe, d'un citoyen zélé, qui éclaire modestement le gouvernement sur les défauts des lois de sa patrie, et qui démontre la nécessité de les réformer. Cet ouvrage mérite d'être approuvé par tout le monde. En fait d'équité naturelle et de droite raison, il n'y a qu'un sentiment, qui est celui de la vérité, lequel vous avez lumineusement démontré. Pourquoi ne le suivra-t-on pas? A cause qu'on craint plus le travail qu'on n'aime le bien public, à cause de l'ancienneté des abus, et peut-être encore pour ne point ajouter un fleuron à la couronne qu'un vieux philosophe a su se faire, en usant du grand nombre de talents dont la nature, prodigue envers lui, l'avait doué. Cet ouvrage entrera dans ma bibliothèque comme un monument de l'amour que vous avez pour l'humanité. Copernic, ne vous en déplaise, y tiendra aussi son petit coin en qualité de Prussien; il pourra trouver place entre Archimède et Newton. Quant à votre Newton, je vous confesse que je n'entends rien à son vide ni à son attraction; il a démontré avec plus d'exactitude que ses devanciers le mouvement des corps célestes, j'en conviens; mais vous m'avouerez pourtant que c'est une absurdité en forme que de soutenir l'existence du rien. Ne sortons pas des bornes que nous donne le peu de connaissance que nous avons de la matière. A mon sens, la doctrine du vide, et des esprits qui existent sans organes, sont le comble de l'égarement de l'esprit humain. Si un pauvre ignorant de ma classe s'avisait de dire: Entre ce globe et celui de Saturne, ce qui n'a point d'existence existe, on lui rirait au nez; mais le sieur Isaac, qui dit la même chose, a hérissé le tout d'un fatras de calculs que peu de géomètres ont suivi; ils aiment mieux l'en croire sur sa parole, et admettre des contre-vérités, que de se perdre avec lui dans le labyrinthe du calcul intégral et du calcul infinitésimal. Les Anglais ont construit des vais-

seaux sur la coupe la plus avantageuse que Newton avait indiquée, et leurs amiraux m'ont assuré que ces vaisseaux étaient beaucoup moins bons voiliers que ceux qui sont fabriqués selon les règles de l'expérience. Je voulus faire un jet d'eau dans mon jardin; Euler calcula l'effort des roues pour faire monter l'eau dans un bassin, d'où elle devait retomber par des canaux, afin de jaillir à Sans-Souci. Mon moulin a été exécuté géométriquement, et il n'a pu élever une goutte d'eau à cinquante pas du bassin. Vanité des vanités! vanité de la géométrie!

Je crois que la Suède conviendra mieux à votre peu systématique Delisle que notre pays; s'il s'y rend, il sera regardé dans peu comme le plus bel esprit de Stockholm: il pourra rendre les Lapons d'Uma, de Torneo, de Kimigroad, métaphysiciens, et adoucir les mœurs sauvages des habitants des rivages polaires. Descartes a long-temps habité ce royaume; pourquoi Delisle ne s'y fixerait-il pas? Je crois de plus que les glaces septentrionales pourront calmer l'ardeur d'un sang provençal qui l'expose souvent à des attaques de fièvre chaude. Ce conseil physico-politique et la religion universelle pourront très bien s'amalgamer avec le système des tourbillons.

Voici la première fois que mon soi-disant élève [1] se conduit bien; c'est une belle chose de payer quand on doit, une plus belle encore est de ne point usurper ce qui ne nous appartient pas. La mort de l'électeur de Bavière pourrait donner lieu à tels procédés qui pourront causer de violentes convulsions à la tranquillité publique. Jamais le traité de paix de Westphalie n'a été autant relu, étudié, et commenté, qu'il l'est à présent. Un brouillard plus épais que celui de nos frimas nous cache l'avenir, et l'incertitude des événements redouble la curiosité du public. Ces grandes distractions ne m'ont pas empêché de trembler pour les jours du patriarche de Ferney; d'impitoyables gazetiers avaient annoncé votre mort; tout ce qui tient à la république des lettres, et moi indigne, nous avons été

[1] Le duc de Wurtemberg, débiteur de Voltaire. B.

frappés de terreur; mais vous avez surpassé le héros du christianisme; il ressuscita le troisième jour, vous n'êtes point mort. Vivez, vivez pour continuer votre brillante carrière, pour ma satisfaction, et pour celle de tous les êtres qui pensent. Ce sont les vœux du solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

7435. A M. COLINI.

A Ferney, 26 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon ame un étui très faible et très mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes et les inondations de neige. Ma décrépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales[1].

La nouvelle de trente mille Autrichiens campés à Straubingen alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir trente mille hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Par la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, arrivée le 31 décembre 1777 (voyez tome XXIII, page 29), Charles-Philippe-Théodore, électeur palatin, se trouvait titulaire de deux couronnes électorales (voyez tome XXIII, page 26). B.

7436. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Mon cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de Montsauge, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. De Vaines. Il contient la lettre de Lekain, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déjà publiques; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point; les autres, que le dernier était d'une froideur insupportable. Lekain a soutenu que son rôle ne pouvait pas être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner *Irène* dans des conjonctures si humiliantes. Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de Thibouville, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse *Irène* jusqu'à ce que je l'aie finie, et que vous en soyez contents. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parceque tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. Crébillon donna son *Catilina* à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante, et moi j'ai commencé *Irène* à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de Thibouville a un empressement inconcevable; il ne me parle que de madame la duchesse de Bourbon et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuser. Je dois répondre comme Molière aux empressés qui lui criaient: *Le roi attend. Il est le maître*, dit-il; *qu'il attende.*

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris, où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner

un écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives; car de dents je n'en ai plus: mais il faut mourir comme j'ai vécu, en fesant des sottises.

Étendez bien vos ailes, afin que je me cache dessous. Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé, et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature? *Miserere mei.*

7437. A M. DE TRESSÉOL[1].

Janvier.

J'ai reçu, monsieur, les deux volumes que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ma solitude, mon âge, et mes infirmités, m'ont laissé un cœur toujours plein de la mémoire de M. Desmahis. Je suis très sensible aux soins que vous prenez de faire connaître au public le mérite d'un homme si aimable. Il fut trop tôt enlevé[2] aux gens de goût et de bonne compagnie. Le juste éloge que vous faites de ses ouvrages et de sa personne fait également aimer l'auteur et

[1] Pierre-Ignace Roubaud de Tresséol (frère du Roubaud à qui est adressée la lettre 5609, tome LXV, page 485), né en 1740, mort en 1788, éditeur des *OEuvres de Desmahis*, 1778, deux volumes in-12, qu'il avait envoyés à Voltaire. B.

[2] En 1761, à trente-neuf ans; voyez tome LVII, page 108. B.

l'éditeur. Vous augmentez mes regrets par le présent que vous voulez bien me faire, et votre style me console de sa perte.

7438. A M. DE VAINES.

2 février.

Je voudrais, monsieur, que vous eussiez le contre-seing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-seing d'un directeur général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages : vous m'attendrissez, et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité, car je suis roué; et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople : j'ai été si horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville; je ne la connais que comme un Allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazettes sur les Charniers Saints-Innocents. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de

l'eau de la Seine, parcequ'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Église grecque sur l'Église latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli;* je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très volontiers *litteras proscriptionis*.

Franchement je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantes*[1], si j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux solitaire vous remercie bien tendrement, et salue madame De Vaines.

7439. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 février.

Mon cher ange, c'est moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'est pas madame Denis; c'est moi qui suis désespéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'âme supporte des fatigues que le corps ne soutient pas; mais, avec le

[1] Premiers mots de l'introït de la messe du premier dimanche après Pâques. Dans la première épître de saint Pierre, chapitre II, verset 2, on lit : « Sicut modo geniti infantes. » B.

temps, on vient à bout de tout; et, quand les cent lieues mènent dans votre voisinage, on les fait gaîment. Je ne suis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maisons, qui est ruiné, qui a dix procès, et dix actes de tragédie[1] sur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand est-ce donc que ce pauvre éclopé aura le bonheur de vous embrasser, vous et votre aimable secrétaire? Je vais accompagner madame Denis jusqu'à la première poste. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de Thibouville: ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

7440. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Paris, 11 février.

J'arrive mort[2], et je ne veux ressusciter que pour me jeter aux genoux de madame la marquise du Deffand.

7441. A MADAME D'ÉPINAI.

Le vieux malade, arrivé mourant, ressent les douleurs de madame d'Épinai encore plus que les siennes, et il ressent encore plus l'honneur de son souvenir. S'il n'accompagne pas Lekain, il viendra

[1] Les deux tragédies d'*Irène* et d'*Agathocle*. B.

[2] Parti de Ferney le 5 février, Voltaire était arrivé à Paris le 10, à trois heures et demie du soir. Il reçut le même jour une lettre de madame du Deffand, à laquelle répond ce billet. B.

assurément lui renouveler ses anciens hommages avec la plus respectueuse tendresse.

7442. A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Paris, 15 février.

Le vieux voyageur très malade n'a pu remercier qu'aujourd'hui M. François de Neufchâteau de la lettre qu'il a bien voulu lui écrire le 11 de ce mois.

Quand M. François de Neufchâteau aura la bonté de venir voir ce malade, il espère lui faire quelques propositions qui peut-être ne lui déplairont pas.

Il est, avec tous les sentiments qu'il lui doit, son très humble et très obéissant serviteur, V.

7443. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Paris, 16 février.

Je reçois votre lettre, mon cher ami, et le plaisir de la lire est un peu gâté par les souffrances horribles qui me tourmentent : elles sont un peu l'effet de la fatigue et du tourbillon bruyant où je me trouve. Je puis malheureusement en accuser aussi mon grand âge et ma faiblesse. Je vis comme je vivais à Ferney. Madame Denis, qui se porte mieux que jamais, fait les honneurs, et je me couche à peu près avec le soleil. Je quitterai ce chaos brillant le plus tôt que je pourrai, pour venir auprès de monsieur et de madame de Florian, dans le séjour de la paix. V.

7444. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, 19 février.

Monsieur le maréchal de Richelieu sort de chez moi; il est touché des larmes de M. Molé; il m'a assuré que madame Molé n'était pas absolument détestable. Il a tant fait, que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de Zoé à madame Molé. On m'assure qu'on peut donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de Zoé, au cinquième acte, est de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'Irène est un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce serait une chose essentielle d'obtenir de mademoiselle Sainval qu'elle daignât le jouer, comme mademoiselle Clairon débita le récit de Mérope; que cela seul pourrait faire réussir la pièce, et que M. Molé ne devrait point s'y opposer, puisque Zoé n'est point une simple confidente, mais une princesse favorite de l'impératrice; et que c'est en effet madame Molé qui ôterait le rôle à mademoiselle Sainval.

Voilà *donc, mon cher ange*, à quel point nous en sommes[1].

J'ai besoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du soir.

Mademoiselle Arnould revient de chez mademoiselle Sainval la cadette, qui lui a promis de jouer Zoé[2]. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. Molé de

[1] *Cinna*, acte I, scène 3. B.

[2] Dans la tragédie d'*Irène*. B.

convertir sa femme, à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans *le Droit du Seigneur*, qui est entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la suite d'*Irène*, si cette *Irène* avait un peu de succès; sinon je dirai comme Sosie:

O juste ciel! j'ai fait une belle ambassade [1].

7445. A M. PALISSOT,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ L'ÉDITION DE SES ŒUVRES, FAITE A LIÉGE EN 1777.

Paris, 19 février.

Je suis arrivé mourant, monsieur, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je suis très fâché de votre rhume:

Non ignara mali, miseris succurrere disco [2].

Je vais relire vos ouvrages, ils me consoleront: c'est un bienfait dont je vous dois mille remerciements. M. Tronchin qui est chez moi, et qui me défend d'écrire, ne me défend pas de lire, encore moins de vous témoigner l'estime et la reconnaissance dont le cœur de ce pauvre vieillard est rempli pour vous.

7446. A M. DE LA DIXMERIE [3].

A Paris, 19 février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que monsieur

[1] *Amphitryon*, acte I, scène 2. B.

[2] Virgile, *Æn.*, I, 630. B.

[3] Nicolas Bricaire de La Dixmerie, né à La Motte d'Allencourt en Champagne vers 1731, mort à Paris le 26 novembre 1791, avait adressé à Voltaire des vers sur son retour à Paris. B.

de La Dixmerie honore d'une épître si flatteuse rajeunirait à cette lecture. Il est arrivé extrêmement malade. M. Tronchin lui défend d'écrire, mais il ne lui défend pas de sentir avec la plus extrême reconnaissance les bontés que M. de La Dixmerie lui témoigne avec tant d'esprit.

7447. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Paris, 19 février.

Le vieux malade de Ferney est incapable d'avoir passé trois jours sans répondre aux bontés de M. le comte de Tressan, et sans lui avoir témoigné sa tendre et respectueuse reconnaissance.

Je suis entre les mains de M. Tronchin; mais, quoiqu'il m'ait défendu tout, il ne pourra m'empêcher de vous écrire. Je suis dans un tourbillon qui ne convient ni à mon âge ni à ma faiblesse. Mon ame serait plus à son aise à Franconville.

Votre ami, M. de Villette, a raison d'aimer le monde; il y brille dans son étonnante maison; il l'a purifiée par l'arrivée d'une femme aussi honnête que belle. Je l'abandonnerai bientôt à son nouveau bonheur; mais je compte bien être témoin du vôtre dans votre retraite, si je puis disposer de moi un moment. Il y a long-temps que j'aspire à cette consolation. Je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur le comte, le plus attaché, le plus respectueux de vos serviteurs.

7448. A MADAME D'ÉPINAI.

Le vieux malade oubliera tous ses maux pour venir jouir de toutes les consolations qu'on trouve dans la société de la respectable philosophe. Il est bien affligé qu'elle ressente comme lui des misères attachées à la condition humaine.

7449. A M. LE DOCTEUR MARET,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

A Paris, 20 février.

Monsieur, le vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui passa par Dijon[1] n'eut que le temps de voir le rapporteur d'un procès qui est presque le sien, étant celui de sa nièce. Il fut obligé de partir immédiatement après avoir rempli ce triste devoir. Si j'avais été le maître d'un moment, je l'aurais employé à me mettre aux pieds de l'académie. Ce n'est pas en courant la poste que je dois la remercier de toutes ses bontés. J'espère d'être en vie jusqu'à la mi-carême, et que M. Tronchin daignera prolonger mes jours jusqu'à ce temps. Alors je viendrai mourir à mon aise entre mes honorés confrères, à qui je présente mon respect ainsi qu'à vous, monsieur. Votre très humble et très obéissant serviteur, LE VIEUX MALADE. V.

[1] C.-X. Girault, qui le premier publia cette lettre, dit que Voltaire passa à Dijon le 12 février. Ce fut la nuit du 7 au 8 que Voltaire coucha à Dijon. B.

7450. DE M. L'ABBÉ GAULTIER[1].

A Paris, ce 20 février.

Beaucoup de personnes, monsieur, vous admirent; je desire, du plus profond de mon cœur, être de leur nombre; j'aurai cet avantage si vous le voulez, et cela dépend de vous. Il en est encore temps; je vous en dirai davantage si vous me permettez de m'entretenir avec vous. Quoique je sois le plus indigne de tous les ministres, je ne vous dirai cependant rien qui ne soit digne de mon ministère, et qui ne doive vous faire plaisir. Quoique je n'ose me flatter que vous me procuriez un si grand bonheur, je ne vous oublierai pas pour cela au très saint sacrifice de la messe, et je prierai, avec le plus de ferveur qu'il me sera possible, le Dieu juste et miséricordieux pour le salut de votre ame immortelle, qui est peut-être sur le point d'être jugée sur toutes ses actions. Pardonnez-moi, monsieur, si j'ai pris la liberté de vous écrire : mon intention est de vous rendre le plus grand de tous les services; je le puis avec le secours de celui qui choisit ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Que je me croirai heureux si votre réponse est analogue aux sentimens avec lesquels, etc.! GAULTIER, prêtre.

7451. A M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 21 février.

Votre lettre, monsieur, me paraît celle d'un honnête homme; et cela me suffit pour me déterminer à recevoir l'honneur de votre visite le jour et les moments qu'il vous plaira me la faire. Je vous dirai la

[1] « J'avais été jésuite pendant dix-sept ans, et curé de Saint-Marc dans le diocèse de Rouen pendant près de vingt ans, » disait l'abbé Gaultier à Voltaire dans la visite qu'il lui fit le 21 février. L'abbé ajouta qu'il s'occupait alors du ministère apostolique dans Paris, et qu'il célébrait la sainte messe tous les jours aux Incurables. B.

même chose que j'ai dite en donnant la bénédiction au petit-fils de l'illustre et sage Franklin, l'homme le plus respectable de l'Amérique; je ne prononçai que ces mots : *Dieu et la liberté*[1]. Tous les assistants versèrent des larmes d'attendrissement. Je me flatte que vous êtes dans les mêmes principes.

J'ai quatre-vingt-quatre ans; je vais bientôt paraître devant Dieu, créateur de tous les mondes. Si vous avez quelque chose à me communiquer, je me ferai un devoir et un honneur de recevoir votre visite, malgré les souffrances qui m'accablent. J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7452. A M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 26 février.

Vous m'avez promis, monsieur, de venir pour m'entendre : je vous prie de venir le plus tôt que vous pourrez. VOLTAIRE[2].

7453. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme blessé qui crie, ne pouvant parler.

[1] Voltaire prononça sa bénédiction en anglais : *God and liberty;* voyez, tome I de la présente édition, la *Vie de Voltaire*, par Condorcet. B.

[2] Le lendemain, madame Denis écrivit à l'abbé Gaultier ce billet:

« 27 février 1778.

« Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, prie M. l'abbé Gaultier de vouloir bien le venir voir : elle lui sera très obligée. » B.

Songez que je meurs, songez qu'en mourant j'ai achevé *Irène*, *Agathocle*, *le Droit du Seigneur*, et fait quatre actes d'*Atrée*[1]. Songez que Molé m'a mutilé indignement, sottement, et insolemment; qu'il ne veut point jouer son rôle dans *le Droit du Seigneur*, etc. Je suis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'est pas permis de crier: cependant j'avoue que je ne devrais pas crier si fort.

Je suis à vous, mon ange, à toute heure.

7454. A MADEMOISELLE DIONIS[2].

Mars.

Mademoiselle, vous avez eu la bonté de m'envoyer un livre qui contient, à ce que je présume, l'origine de votre maison. Mais, en ajoutant à ce bienfait celui de m'écrire, vous ne m'avez point iustruit de votre demeure. Je n'ai pu, même après avoir lu votre origine avec tant de plaisir, trouver le nom du libraire qui la débite; ainsi il m'a été impossible d'avoir un moyen de vous écrire et de vous remercier. M. de La Harpe, qui se connaît en graces et en style, vient de me dire qu'il était assez heureux pour vous connaître, et qu'il se chargerait de mettre à vos pieds la reconnaissance de votre très humble, etc.

[1] Voltaire retouchait alors *le Droit du Seigneur* (voy. tome VII, page 213) et *les Pélopides* (voyez tome IX, page 197). B.

[2] Mademoiselle Dionis, née vers 1757, est auteur de l'*Origine des Graces, poëme en cinq chants*, 1778, in-8°. Cet ouvrage est en prose. B.

7455. A M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE[1].

4 mars.

M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même, monsieur, pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir, et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé Gaultier[2] avait commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie; il était venu ensuite s'offrir de lui-même, et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'État. Je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et votre état, plus je crains d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère, et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner de n'avoir pas prévu la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi; pardonnez aussi l'importunité de cette lettre: elle n'exige pas l'embarras d'une réponse, votre temps est trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] Jean-Joseph Faydit de Tersac, mort en 1789. B.
[2] Voyez lettre 7450. B.

7456. DE M. DE TERSAC,

CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs. Mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait pour attirer toute mon attention : sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale de la France, et même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé.

La démarche que vous avez faite n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait vous être utile dans le danger de votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison et le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seul ferait des milliers d'heureux, et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion, et à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés divisés par leurs passions, et tourmentés par leurs remords. Je sais que vous êtes bienfesant; si vous me permettiez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendriez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Évangile, vous pourriez faire le plus grand bien, et ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée, et fourni le parfait modèle, que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choses obligeantes que vous voulez bien me dire, et que je ne mérite pas. Il serait au-dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savants et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empressement leur tribut et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que les vœux de votre solide bonheur, et la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

7457. DE M. L'ABBÉ GAULTIER.

Paris, 13 mars.

Je desire, monsieur, savoir de vos nouvelles : je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel, et toujours inutilement. Tout ce qu'on m'a dit, c'est que vous n'étiez pas visible. Je souhaite que votre santé se rétablisse : je ne cesse de demander, dans le saint sacrifice de la messe, que le Dieu de bonté vous accorde d'heureux jours. Soyez persuadé de mes sentiments; ils ne peuvent être ni plus vifs ni plus sincères. Si vous me permettez d'aller vous voir, je vous dirai de vive voix ce que je n'ose vous marquer dans cette lettre, plus dictée par le cœur que par l'esprit.

J'ai l'honneur d'être, etc. GAULTIER.

7458. A M. L'ABBÉ GAULTIER.

15 mars.

Le maître de la maison a ordonné à son suisse de ne laisser entrer aucun ecclésiastique que M. le curé de Saint-Sulpice. Quand le malade aura recouvré un peu de santé, il se fera un plaisir de recevoir M. l'abbé Gaultier. DE VOLTAIRE.

7459. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A BIJOU-PERNEY.

A Paris, 15 mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à monsieur et à madame de Florian. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis son accident. Il a fallu passer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il saisit un moment où il souffre un peu moins, pour dire à monsieur et à madame de Florian qu'il

serait mort en les aimant de tout son cœur, et en comptant sur leur souvenir.

Vous savez que tout parle guerre à Paris ; que le roi a déclaré, par son ambassadeur à Londres, qu'il veut la paix, mais qu'il fera respecter son pavillon et le commerce de ses sujets. Le traité avec les Américains est public. J'ai vu M. Franklin chez moi, étant très malade : il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, en disant *Dieu et la liberté,* en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de la ville a été bien au-delà de mes espérances et même de mes souhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des graces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. Necker perdent chacun quatre-vingts sur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'Estaing commande une escadre formidable, M. de La Motte-Piquet une autre.

Vous savez que M. Dupuits est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de Shakespeare, de Faxhall, de Rostbeef, de sauteurs anglais, et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de Florian d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison ; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir d'un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre Racle. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises, et de toutes les horreurs possibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou!

7460. A M. DALEMBERT.

Paris, le 19 mars.

J'aime à voir par vos vitres, mon cher maître, et surtout à voir par vos yeux. Vous êtes mon voyant. Tout mort que je suis, je compte venir aujourd'hui à l'académie. Je tâcherai de bien voir, et de faire bien voir, et de commencer dès demain à travailler sans discontinuer[1]. Je veux mourir en m'éclairant avec vous, et en vous servant.

7461. DE M. L'ABBÉ GAULTIER.

30 mars.

Monsieur, plusieurs de ceux qui savent par eux-mêmes des nouvelles de votre santé me disent qu'elle se rétablit. Per-

[1] Pour le *Dictionnaire de l'académie*. Voyez, dans le tome L, le morceau intitulé PLAN. Voltaire s'était chargé de la lettre T; les articles qu'il a faits ont été placés, par les éditeurs de Kehl, dans le *Dictionnaire philosophique*; voyez tome XXXII. B.

sonne n'y prend plus de part que moi; je desire qu'elle soit parfaite. Je ne vous oublie point dans mes prières; si elles sont efficaces, vous en sentirez les heureux effets. Je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel pour vous féliciter sur votre convalescence. On m'a toujours répondu qu'il n'y avait plus rien à faire[1]. Je ne sais ce que cela signifie, surtout après que vous m'avez écrit que vous me verriez avec plaisir lorsque vous seriez un peu rétabli. Je ne me présenterai plus à votre hôtel; car il me paraît inutile de frapper à d'autres portes qu'à celle de votre cœur: je suis sûr d'y avoir entrée. Quelle consolation et quel plaisir pour moi si je pouvais vous aider à parvenir au vrai bonheur! J'ai l'honneur d'être, etc.

GAULTIER[2].

[1] Voyez le billet 7458. B.

[2] Cette lettre resta sans réponse. Lorsque, deux mois après, l'abbé apprit que Voltaire était condamné par les médecins, il décocha encore la lettre que voici:

« Paris, 30 mai.

« J'apprends, monsieur, par la voix publique que vous êtes très dangereusement malade. Cette nouvelle m'afflige beaucoup; mais ce qui augmente ma douleur, c'est qu'on ne m'envoie pas chercher de votre part. Quoique je n'aie pu, quelque effort que j'aie fait depuis votre dernière maladie, avoir l'honneur de vous voir, cela ne m'empêchera pas de retourner chez vous si vous me demandez. Hélas! si le Seigneur vous appelle à lui, quel bonheur pour vous de vous être mis en état de paraître devant ce grand Dieu qui juge les justices mêmes! Quel malheur, au contraire, de périr sans avoir pensé à la grande affaire de votre salut! Ah, mon cher monsieur, pensez-y sérieusement, et ne pensez qu'à cela; profitez du peu de temps qui vous reste à vivre; il va finir, et l'éternité va commencer.

« J'ai l'honneur d'être, etc. GAULTIER. »

Cette lettre, peu rassurante pour un malade, fit effet sur Voltaire. L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, alla sur les six heures du soir chercher l'abbé Gaultier, pour qu'il confessât son oncle; mais quand le chapelain des Incurables arriva, il ne trouva pas, à ce qu'il dit, le malade en état de se confesser; et Voltaire mourut dans la nuit. B.

7462. A M. LE MARQUIS DE SAINT-MARC[1].

31 mars.

Monsieur, j'ai appris que c'est vous qui daignâtes hier vous amuser à me donner l'immortalité dans les plus jolis vers du monde. Ils ont apaisé les souffrances que la suite de ma maladie me fait éprouver. Si je ne suis pas encore en état de vous répondre dans le langage charmant dont vous faites un si bel usage, je vous supplie du moins d'agréer ma vive reconnaissance et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

7463. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Paris, le 1er avril.

Sire, le gentilhomme français qui rendra cette lettre à votre majesté, et qui passe pour être digne de paraître devant elle, pourra vous dire que si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis longtemps, c'est que j'ai été occupé à éviter deux choses qui me poursuivaient dans Paris, les sifflets et la mort.

Il est plaisant qu'à quatre-vingt-quatre ans j'aie échappé à deux maladies mortelles. Voilà ce que c'est que de vous être cousacré : je me suis renommé de vous, et j'ai été sauvé.

[1] Jean-Paul-André de Razins, marquis de Saint-Marc, né au château de Razins, paroisse de Saint-Selves, en 1728, mort à Bordeaux le 11 octobre 1818; c'est à lui qu'est adressée la trois cent quarante-deuxième pièce des *Poésies mêlées*; voyez tome XIV, page 487. B.

J'ai vu avec surprise et avec une satisfaction bien douce, à la représentation d'une tragédie nouvelle, que le public, qui regardait, il y a trente ans, Constantin et Théodose comme les modèles des princes, et même des saints, a applaudi avec des transports inouïs à des vers qui disent que Constantin et Théodose n'ont été que des tyrans superstitieux. J'ai vu vingt preuves pareilles du progrès que la philosophie a fait enfin dans toutes les conditions. Je ne désespérerais pas de faire prononcer dans un mois le panégyrique de l'empereur Julien; et assurément, si les Parisiens se souviennent qu'il a rendu chez eux la justice comme Caton, et qu'il a combattu pour eux comme César, ils lui doivent une éternelle reconnaissance.

Il est donc vrai, sire, qu'à la fin les hommes s'éclairent, et que ceux qui se croient payés pour les aveugler ne sont pas toujours les maîtres de leur crever les yeux! Graces en soient rendues à votre majesté! Vous avez vaincu les préjugés comme vos autres ennemis : vous jouissez de vos établissements en tout genre. Vous êtes le vainqueur de la superstition, ainsi que le soutien de la liberté germanique.

Vivez plus long-temps que moi, pour affermir tous les empires que vous avez fondés. Puisse Frédéric-le-Grand être Frédéric immortel!

Daignez agréer le profond respect et l'inviolable attachement de VOLTAIRE.

7464. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril, à six heures du soir.

Madame d'Ennery et madame sa sœur sortent de chez moi, madame. Je leur ai répété ce que j'avais dit et dû dire à M. de Schomberg et à M. de Villarceaux, que, si elles pensaient à cette maison, j'avais trop de respect pour elles pour aller sur leur marché. Elles m'ont répondu qu'elles étaient prêtes à me vendre cette maison, qui était à elles. Je leur ai dit: Mesdames, il faut que vous en soyez maîtresses par un contrat, pour être en droit de la vendre. — Monsieur, nous avons une parole de madame de Villarceaux. — Madame, une parole d'honnêteté n'a jamais mis personne en possession d'un bien. — Monsieur, on nous a promis de nous la vendre à vie, et nous vous la vendrons à vie, si vous voulez. — Mesdames, si vous l'aviez pour votre vie, vous ne pourriez pas me la vendre pour la mienne.

Ces dames n'entendent pas parfaitement les affaires; elles disent qu'elles ont parole de trouver de l'argent, et ne l'ont point encore. Elles disent qu'elles feraient les achèvements nécessaires en un an. Je les ferais en deux mois. Je paierais sur-le-champ monsieur et madame de Villarceaux. Il ne s'agirait que d'engager madame d'Ennery à me donner un billet par lequel elle permettrait que je fisse marché avec M. de Villarceaux.

Vous savez, madame, que je meurs d'envie d'être votre voisin, et de finir mes jours près de l'hôtel de Choiseul et près du vôtre.

7465. A M. DUMOUSTIER DE LA FOND[1],

CAPITAINE D'ARTILLERIE, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES.

Paris, 7 avril.

Monsieur, l'île de Délos eut son Apollon, la Sicile ses Muses, et Athènes sa Minerve. Les villes de Loudun et de Saint-Loup, à l'exemple des sept villes qui combattirent autrefois pour la naissance d'Homère, voudraient-elles aujourd'hui combattre pour être le lieu de la naissance de mes ancêtres? Je n'ai aucune voie de conciliation à leur proposer. Si cette découverte les intéresse, elles ne manqueront pas de moyens pour la faire. Les vers[2] que fit Antoine Dumoustier, un de vos ancêtres, sur la mort de René Arouet, qui peut aussi être un des miens, sont animés d'un caractère d'amitié qui fait honneur au cœur de celui qui les a écrits. Puisque vous travaillez à l'histoire de votre province, évitez avec soin le trop grand flegme de style assez ordinaire aux personnes qui, comme vous, par état ou par goût, s'appliquent aux mathématiques.

Je suis avec toute la considération que vous méritez, monsieur, etc. AROUET DE VOLTAIRE.

[1] Auteur d'un *Essai sur l'histoire de la ville de Loudun*, Poitiers, 1778, in-8°. B.

[2] On trouve ces vers dans le tome Ier de l'*Histoire littéraire de Voltaire*, par le marquis de Luchet; dans l'*Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon*, année 1781, page 35. L'auteur était l'aïeul de Dumoustier de La Fond. B.

7466. A M. DE VAINES.

A Paris, samedi, à quatre heures, avril.

Oui, sans doute, monsieur, les premiers *Pascal-Condorcet* qui viendront du pays étranger seront pour vous. Ce sont deux grands hommes; mais le premier était un fanatique, et le second est un sage. Celui-ci est fait pour vous. Je me console dans mes douleurs, vous souhaitant un bon voyage.

7467. A MADAME DE SAINT-JULIEN[1].

Je scai bien ce que je desire mais je ne scais pas ce que je feray je suis malade je soufre de la tete aux pieds il ny a que mon cœur de sain. et cela nest bon a rien.

7468. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

A VERSAILLES.

A Paris, 16 avril.

Je demande bien pardon à madame Dix-neuf ans de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, monsieur, en vous remerciant si tard de votre très agréable lettre; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre assez violente, suite de deux maladies mortelles dont je suis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de Beauregard[2], prédicateur de Versailles, soi-disant ci-devant jésuite, m'aurait

[1] Ce billet est imprimé avec l'orthographe du *fac-simile*.

[2] Voyez ma note, tome XXXIX, page 364. B.

volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste, car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer; et il me devait, ce me semble, la même politesse.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison se soient moqués de cet abbé de Beauregard; c'est bien assez qu'ils ne se livrent pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent.

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas long-temps, à restituer à sept enfants mineurs, tous au service du roi, leur bien de patrimoine, dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe : aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de Loyola; je ressemble au Lazare sortant de sa niche.

Je me flatte, monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires sont arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

7469. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger au second acte un petit couplet d'Argide, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble et aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit :

Ne t'enorgueillis point d'être né de son sang;
Souviens-toi de la fange où le ciel te fit naître.
Il a su la couvrir par les vertus d'un maître;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti
Te rendront au limon dont il était sorti [1].

Je crois que Larive et Molé joueront bien les rôles des enfants d'Agathocle, qu'Idasan convient fort à Monvel, que les cheveux blancs et la voix de Brizard suffiront pour Agathocle, et que le rôle d'Idace est beaucoup plus dans le caractère de madame Vestris que celui d'Irène, pourvu qu'elle se défasse de l'énorme multitude de ses gestes.

Enfin il me semble qu'*Agathocle* sera beaucoup mieux joué qu'*Irène*, de laquelle *Irène* je suis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma consolation. Je ne demande que deux représentations d'*Irène* à la rentrée, pour égaler la gloire de

[1] Voyez tome IX, pages 561 et 589. B.

M. Barthe. Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère, au mois de septembre, ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange [1].

[1] *Notice sur M. le comte d'Argental; (extrait du* Journal de Paris, *du* 16 *de janvier* 1788), *par M. de La Harpe.*

« Monsieur le comte d'Argental fut pendant cinquante ans * l'ami de M. de Voltaire; sa mort ne saurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand homme. Un autre grand homme a dit : « Il y a quelque chose de « sacré dans les longs attachements, *est aliquid sacri in antiquis necessitudi-« nibus* » (Cicéron); et sans doute ils sont encore plus respectables quand le génie est à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de son siècle est, en quelque sorte, un homme public; et c'est à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, messieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes consacrées à sa mémoire; car, d'ailleurs, j'ai toujours pensé que celui qui a été assez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée ne doit guère recevoir d'autres tributs après sa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui si multipliées, bien moins par le desir d'honorer les morts que par la petite vanité de signer quelques phrases imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

« Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'Argental; j'ai eu celui de vivre assez long-temps dans sa société, et avec les personnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'est que l'expression des sentiments qu'il a laissés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaissance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuse estime. Son commerce plaisait à tout le monde, et son caractère le fesait chérir de ses amis.

« Il paraît que M. d'Argental a été un des hommes les plus heureusement nés pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres, et la société : ce fut là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

« Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit les devoirs,

* Et même pendant soixante et dix ans; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage. K.

7470. A M. DALEMBERT.

Le....

Très aimable chef de notre académie, je vous

souvent pénibles et gênants, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié avec tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais surtout avec Voltaire. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que Voltaire le droit de le justifier ?

« M. d'Argental n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'enorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour Voltaire était un sentiment vrai et sans aucune ostentation; il adorait ses talents comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès; il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur dont nous jouissons dans autrui a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

« Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément; et c'étaient surtout ses principes qui déterminaient ses affections. Il en donna une preuve remarquable, et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis long-temps, par une correspondance journalière, avec un homme tout puissant dans cette même cour, dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrace, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris; et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'Argental, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui fesait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si com-

prie de m'apprendre si cette épître dédicatoire n'est pas indigne d'elle et de vous, et si je pourrais espé-

mun aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère;* mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là.

« M. d'Argental ne se pressait pas non plus de parler de *sensibilité;* mais il avait en effet une ame tres sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas, pour le montrer, les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les moments : il savait que, dans l'amitié, les petites choses sont d'un grand prix, parcequ'elles sont de tous les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui sont le charme de la société intime. Souvent ses parents, ses amis étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux : le desir de leur plaire et de les voir heureux était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est pas plus satisfait des autres que de soi-même; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

« Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui, depuis bien des années, était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter *. Il en fesait peu, quoiqu'il les aimât infiniment; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable délicatement exprimé.

« Il n'est pas nécessaire de dire que l'ami de Voltaire, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de Louis XIV, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui; mais il aima toujours les vrais talents en tout genre; et notre grand acteur Lekain trouva en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

« Une longue vieillesse sans douleur, sans dégoûts, et presque sans infirmités, devait être la récompense d'un esprit doux, d'un bon cœur, et d'un caractère aimable. Sans ambition, sans cupidité, sans orgueil, M. d'Argental conserva jusqu'à la fin de ses jours les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme son humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaiblissement. Spectacles, littérature, événements publics, il s'intéressait à tout, autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa santé même était assez bonne pour qu'on dût se flatter que sa

* Madame de Courteille. K.

rer qu'elle fût de quelque utilité [1]. Je voulais courir à l'académie; deux maladies cruelles me retiennent.

Mon très cher secrétaire et maître perpétuel, je vous recommande, et à mes respectables confrères, les vingt-quatre lettres de l'alphabet.

7471. A M. DE VAINES.

Jeudi, 7 mai, quai des Théatins.

Le vieux malade V. abuse peut-être un peu des bontés de M. De Vaines; mais il le supplie de vouloir bien donner cours à cette lettre [2] pour l'ami Wagnière. Il lui sera très obligé. Il lui fait les plus tendres compliments.

7472. A M. L'ABBÉ DE L'ATTAIGNANT [3].

A Paris, le 16 mai.

L'Attaignant chanta les belles [4];
Il trouva peu de cruelles,
Car il sut plaire comme elles :
Aujourd'hui, plus généreux,
Il fait des chansons nouvelles
Pour un vieillard malheureux.

carrière pouvait se prolonger encore. Une fièvre soporeuse le conduisit au tombeau en peu de jours, aussi doucement qu'il avait vécu; et l'on peut dire qu'il s'est endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont desiré que je rendisse à sa mémoire ce triste hommage, dont ils se seraient acquittés mieux que moi, puisqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux. »

[1] Voyez cette dédicace d'*Irène*, tome IX, page 459. B.

[2] Elle manque. B.

[3] Gabriel-Charles de L'Attaignant, chanoine de Reims et chansonnier, né en 1697, mort le 10 janvier 1779. B.

[4] Ces couplets sont sur la mesure de ceux que L'Attaignant avait adressés à Voltaire. B.

Je supporte avec constance
Ma longue et triste existence,
Sans l'erreur de l'espérance :
Mais vos vers m'ont consolé ;
C'est la seule jouissance
De mon esprit accablé.

Je ne peux aller plus loin, monsieur : M. Tronchin, témoin du triste état où je suis, trouverait trop étrange que je répondisse en mauvais vers à vos charmants couplets. L'esprit d'ailleurs se ressent trop des tourments du corps ; mais le cœur du vieux Voltaire est plein de vos bontés.

7473. A M. LE COMTE DE LALLY.

26 mai.

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle [1] ; il embrasse bien tendrement M. de Lally ; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content [2].

[1] La cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné Lally père à la mort; voyez t. XXI, p. 326; XLVII, 396 et 415; et L, 324. B.

[2] M. de Voltaire était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement; il sembla se ranimer pour écrire ce billet, qui peut être regardé comme le dernier soupir de ce grand homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois. K.

FIN DU TOME XX ET DERNIER

DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES
DU VINGTIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

ANONYMES. Lettres 7140, 7158, 7171, 7190, 7252, 7283, 7287.
ARGENTAL (le comte d'). Lettres 7121, 7134, 7145, 7152, 7162, 7168, 7177, 7181, 7184, 7195, 7216, 7223, 7242, 7250, 7258, 7271, 7282, 7292, 7299, 7318, 7329, 7339, 7347, 7351, 7355, 7356, 7366, 7370, 7374, 7377, 7385, 7392, 7408, 7412, 7414, 7424, 7428, 7436, 7439, 7444, 7453, 7469.
AUDIBERT. Lettre 7297.
AZY (la marquise d'). Lettre 7410.
BACQUENCOURT. Lettres 7209, 7257.
BAILLY. Lettre 7286.
BERNIS (le cardinal de). Lettre 7206.
CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 7268, 7407.
CHABANON (de). Lettres 7126, 7136, 7288, 7360, 7372.
CHASTELLUX (le chevalier de). Lettres 7241, 7304, 7323, 7352.
CHRISTIN. Lettres 7154, 7279, 7416.
COLINI. Lettre 7435.
CONDÉ (le prince de). Lettres 7265, 7270.
CONDORCET (le marquis de). Lettre 7245.
CROMOT (de). Lettres 7202, 7205, 7211.
CUBIÈRES (le marquis de). Lettre 7368.
DALEMBERT. Lettres 7125, 7128, 7159, 7179, 7185, 7186, 7196, 7210, 7218, 7226, 7233, 7246, 7260, 7280, 7284, 7301, 7312, 7336, 7359, 7378, 7403, 7415, 7420, 7432, 7460, 7470.
D'ARGENCE DE DIRAC (le marquis). Lettres 7230, 7330, 7380, 7431.
DE BURE. Lettre 7192.
DECROIX. Lettres 7314, 7430.

Delaunay. Lettre 7409.
De Lisle (le chevalier de). Lettre 7334.
Delisle de Sales. Lettres 7129, 7291, 7305, 7310, 7382, 7400, 7422.
D'Épinai (madame). Lettres 7441, 7448.
Deprey de Rocqueville. Lettre 7418.
Des Essarts. Lettre 7215.
D'Espagnac (le baron). Lettres 7234, 7313.
De Vaines. Lettres 7120, 7127, 7133, 7138, 7143, 7148, 7176, 7188, 7191, 7197, 7199, 7208, 7214, 7220, 7225, 7235, 7239, 7244, 7259, 7303, 7321, 7324, 7328, 7331, 7340, 7344, 7357, 7367, 7376, 7389, 7391, 7396, 7398, 7404, 7438, 7466, 7471.
Diderot. Lettre 7187.
Dionis (mademoiselle). Lettre 7454.
Dionis du Séjour. Lettre 7122.
Doigny du Ponceau. Lettre 7379.
Domaschnieff. Lettre 7174.
Du Boccage (madame). Lettre 7383.
Du Deffand (la marquise). Lettre 7440.
Du Moustier de La Fond. Lettre 7465.
Dupont. Lettre 7165.
Dupont (de Nemours). Lettre 7119.
Du Tertre. Lettres 7266, 7333.
Du Vernet (l'abbé). Lettre 7315.
Fabry. Lettres 7198, 7256, 7411.
Faugères (le baron de). Lettre 7142.
Florian (le marquis de). Lettres 7162, 7443, 7459.
Florian (le chevalier de). Lettre 7362.
François de Neufchateau. Lettres 7397, 7442.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 7150, 7227, 7247, 7308, 7345, 7402, 7421, 7463.
Frédéric, landgrave. Lettre 7149.
Gaultier (l'abbé). Lettres 7451, 7452, 7458.
Germain. Lettre 7228.
Gin. Lettre 7326.
Gudin de La Brenellerie. Lettres 7222, 7290.
Hénin (la princesse d'). Lettre 7182.
Hennin. Lettres 7139, 7272, 7399.
Henriquez. Lettre 7275.
La Dixmerie (de). Lettre 7446.

La Harpe (de). Lettres 7131, 7151, 7160, 7172, 7189, 7300, 7320, 7369, 7375, 7395, 7423.
Lally (le comte de). Lettre 7473.
Lamberg (le comte de). Lettre 7274.
La Sauvagère (de). Lettre 7343.
La Touraille (le comte de). Lettres 7269, 7348.
L'Attaignant (l'abbé de). Lettre 7472.
Laujon. Lettre 7161.
Laus de Boissy. Lettres 7144, 7342.
Le Gentil. Lettre 7164.
Lekain. Lettre 7427.
Le Pelletier de Morfontaine. Lettre 7419.
Ligne (le prince de). Lettre 7249.
Maret (le docteur). Lettre 7449.
Marmontel. Lettres 7293, 7302, 7371.
Mercure de France (le rédacteur du). Lettre 7132.
Messance (de). Lettre 7335.
Meunier (de). Lettre 7178.
Mirbeck (de). Lettres 7263, 7277.
Noailles (le maréchal de). Lettre 7296.
Nogaret (Félix). Lettre 7217.
Palissot. Lettre 7445.
Panckoucke. Lettres 7281, 7306.
Pasquier. Lettre 7203.
Petrini. Lettre 7363.
Pezzana (l'abbé). Lettre 7180.
Pomaret (de). Lettres 7124, 7173, 7273.
Prunay (de). Lettre 7264.
Richelieu (le maréchal duc de). Lettres 7201, 7213, 7267, 7287, 7295, 7311, 7322, 7350, 7358, 7433.
Rochefort (le comte de). Lettre 7468.
Ruffey (le président de). Lettres 7354, 7381.
Saint-Julien (madame de). Lettres 7130, 7147, 7153, 7163, 7167, 7221, 7232, 7243, 7298, 7319, 7464, 7467.
Saint-Marc (le marquis de). Lettre 7462.
Saurin. Lettre 7364.
Schomberg (le comte de). Lettres 7384, 7390.
Sélis. Lettre 7317.
Spallanzani (l'abbé). Lettre 7156.

Tersac (de). Lettre 7455.
Thibouville (le marquis de). Lettres 7238, 7251, 7388, 7405, 7425, 7426, 7429.
Tott (le baron de). Lettre 7204.
Tressan (le comte de). Lettres 7231, 7338, 7447.
Tresséol (de). Lettre 7437.
Trudaine (de). Lettres 7175, 7248.
Turgot. Lettre 7141.
Turpin (la comtesse de). Lettre 7157.
Vasselier. Lettre 7240.
Vergani (Paul). Lettre 7253.
Vidampierre (la comtesse de). Lettres 7146, 7337.
Villette (le marquis de). Lettres 7316, 7362.
Villevieille (le marquis de). Lettres 7229, 7307.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

Bernis (le cardinal de). Lettre 7285.
Catherine II, impératrice de Russie. Lettres 7170, 7276, 7365, 7406.
Dalembert. Lettres 7137, 7169, 7183, 7193, 7194, 7207, 7212, 7224, 7236, 7255, 7289, 7309, 7327, 7393, 7417.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 7123, 7135, 7166, 7200, 7219, 7237, 7254, 7278, 7294, 7325, 7332, 7346, 7353, 7361, 7373, 7386, 7394, 7413, 7434.
Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. Lettres 7155, 7349, 7401.
Gaultier (l'abbé). Lettres 7450, 7457, 7461.
La Touraille (le comte de). Lettre 7341.
Tersac (de). Lettre 7456.

FIN DE LA TABLE.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES DE VOLTAIRE[1].

A.

A, B, C, dialogue curieux, XLV, 1.
A l'auteur des *Éphémérides*, XLVI, 404.
A M. de ***, professeur en histoire, XXXIX, 549.
A M. du M**, sur plusieurs anecdotes, XLVIII, 302.
A M. le marquis Maffei, V, 100.
A M**, sur l'Angleterre, XXXVII, 22.
A id. id., 34.
A M**, sur le Mémoire de Desfontaines, XXXVIII, 296.
A M**, sur les anecdotes, XLVIII, 168.
A messieurs les Parisiens, par Jérôme Carré, VII, 17.
A monsieur le lieutenant criminel du pays de Gex, XL, 197.
A M. Turgot (pour le pays de Gex), XLVIII, 153.
Au même (mars 1776), XLVIII, 184.
A monseigneur le chancelier (pour Donat Calas), XL, 518.
A Warburton, XLIII, 415.
Adélaïde du Guesclin, III, 279.
Adorateurs (les), ou les louanges de Dieu, XLVI, 376.
Agathocle, IX, 537.
Ah! ah! XL, 350.
Alzire, ou les Américains, IV, 147.
Amélie, ou le duc de Foix, III, 429.
Américains; voy. *Alzire.*
Amours de Robert Covelle; voy. *Guerre civile de Genève.*
Anciens (les) et les modernes, ou la toilette de madame de Pompadour, XLII, 290.
André Destouches à Siam, XLII, 610.

[1] Je n'y ai compris que les ouvrages de Voltaire, et non les écrits d'autres personnes qui s'y trouvent cependant, tels que le *Discours* de Dalembert pour la représentation d'*Agathocle*, la *Lettre du P. Tournemine* au P. Brumoy, sur *Mérope*, etc. B.

Anecdote sur Bélisaire, XLII, 624.
Anecdotes sur Fréron, XL, 229.
— sur le czar Pierre-le-Grand, XXXIX, 77.
— sur Louis XIV, XXXIX, 3.
Annales de l'Empire, XXIII, 1 *et suiv.*
Anniversaire de la Saint-Barthélemi; voy. *Stances.*
Anti-Giton, XIV, 5.
Anti-Machiavel; voy. *Préface.*
Apologie de Bolingbroke; voy. *Défense.*
— de la Fable, XII, 23.
— du luxe; voy. *Défense du Mondain.*
Appel à toutes les nations de l'Europe, XL, 245.
— au public contre un recueil de lettres, XLII, 478.
Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne, XLII, 92.
Art de bien argumenter, XXXIX, 507.
Artémire (fragments d'), II, 137.
Article extrait du *Mercure*, sur la satire de Clément, XLVIII, 120.
— extraits de la *Gazette littéraire*, XLI, 423.
— extraits du *Journal de politique et de littérature*, L, 7.
Astérie; voy. *Lois de Minos.*
Atrée et Thyeste; voy. *Pélopides.*
Au révérend père en Dieu, XLVIII, 36.
Au roi en son conseil, XLVIII, 30.
— — XLVI, 439.
— — XLVIII, 437.
Aux lecteurs de la *Bibliothèque raisonnée*, XXXVII, 97.
Aventure de la Mémoire, XXXIV, 269.
— indienne, XXXIV, 452.
Avertissement (sur l'édition de Corneille), XLI, 96.
— aux éditeurs de la traduction anglaise, XL, 305.
— (de l'*Écossaise*), VII, 21.
— (de la *Princesse de Navarre*), V, 211.
— (de la *Prude*), V, 352.
— (de *Samson*), III, 96.
— (de *Sémiramis*), V, 471.
— du traducteur (du *Jules César* de Shakespeare), VII, 485.
— sur la nouvelle Histoire de Louis XIV, XXXIX, 465.
— sur l'*OEdipe*, II, 9.
— (sur les lettres et paquets qu'on lui adresse), XL, 385.
— (sur une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*), XXXIX, 468.
Aveugles (les) juges des couleurs, XXXIV, 455.

Avis (sur *Saül*), VII, 330.
— à l'auteur du *Journal de Gottingue*, XXXIX, 514.
— à tous les Orientaux, XLIII, 609.
— à un journaliste, voy. *Conseils.*
— sur diverses pièces, VIII, 275.
— au lecteur sur *Oreste*, VI, 149.
— sur *Rome sauvée*, VI, 302.
— au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven, XLII, 385.
— concernant les OEuvres de Corneille, XL, 469.
— (de 1748 sur les éditions de ses ouvrages), XXXIX, 1.
— de l'éditeur sur *Mahomet*, V, 5.
— (sur ses lettres et ses œuvres), XL, 194.
— important d'un gentilhomme, XLVI, 495.
Azolan, ou le bénéficier, XIV, 78.

B.

Bababec et les fakirs, XXXIII, 161.
Babouc; voy. *Monde.*
Balance (la) égale, XL, 460.
Baron (le) d'Otrante, VIII, 455.
Bastille (la), XII, 3.
Bataille de Fontenoy, XII, 111.
Bégueule (la), XIV, 83.
Bible (la) enfin expliquée, XLIX.
Blanc (le) et le noir, XXXIII, 349.
Bourbier (le), XIV, 115.
Boursoufle (le grand); voy. *Originaux.*
Boursoufle (le petit); voy. *Échange.*
Brutus, II, 444.

C.

Cabales (les), XIV, 255.
Cadenas (le), XIV, 10.
Café (le); voy. *Écossaise.*
Candide, XXXIII, 215.
Canonisation de saint Cucufin, XLV, 164.
Car (les), XL, 347.
Catéchisme de l'honnête homme, XLI, 97.
Catilina; voy. *Rome sauvée.*
Ce qu'on ne fait pas et ce qu'on pourrait faire, XXXVIII, 517.

Ce qui plait aux dames, XIV, 31.
Chambre (la) de justice, XII, 411.
Charlot, ou la comtesse de Givry, VIII, 281.
Chevaux (les) et les ânes, ou Étrennes aux sots, XIV, 195.
Cinquième homélie, XLV, 298.
Clémence (la) de Louis XIV et de Louis XV dans la victoire, XII, 451.
Cocuage (le), XIV, 16.
Colimaçons (les), XLIV, 348.
Collection d'anciens Évangiles, XLV, 325.
Commentaire historique, XLVIII, 309.
— sur *l'Esprit des lois*, L, 49.
— sur le livre *Des Délits et des Peines*, XLII, 417.
— sur le théâtre de P. Corneille, XXXV et XXXVI.
Compliment à l'ouverture du théâtre (1763), XLI, 12.
— fait au roi par le maréchal de Richelieu, XXXIX, 97.
Comte de Boursoufle; voy. *Boursoufle.*
Comtesse de Givry; voy. *Charlot.*
Conclusion et Examen du tableau, XLI, 24.
Conformez-vous aux temps, XLII, 85.
Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence, XXXIX, 147.
Conseils à M. Helvétius, XXXVII, 574.
— à M. Racine, XXXVIII, 502.
— à un journaliste, XXXVII, 358.
— raisonnables à M. Bergier, XLIV, 82.
Conspirations; voy. *Des conspirations.*
Contes en vers, XIV, 23.
Conversation de Lucien, d'Érasme, et de Rabelais, XLII, 119.
— de M. l'intendant des menus, XL, 317.
Cosi-Sancta, XXXIII, 39.
Courte réponse aux longs discours d'un docteur allemand, XXXVIII, 525.
Coutume de Franche-Comté, XLVI, 470.
Crépinade (la), XIV, 119.
Cri des nations, XLV, 310.
— du sang innocent, XLVIII, 123.
Crocheteur borgne, XXXIII, 27.

D.

De l'ame, XLVIII, 61.
De l'Encyclopédie, XLVIII, 57.
De la mort de Louis XV, XLVIII, 20.
De la paix perpétuelle, XLVI, 55.

De l'horrible danger de la lecture, XLII, 115.
D'un fait singulier concernant la littérature, XLI, 19.
Déclaration (contre Veruet) du 5 juillet 1766, XLII, 352.
— — du 23 auguste, XLII, 383.
— du 29 décembre 1766, XLII, 619.
— du 31 mars 1768, XLIV, 31.
— sur le procès de Morangiès, XLVII, 209.
— sur les *Lois de Minos*, XLVII, 229.
Dédicace d'*Alzire*, à madame du Châtelet, IV, 149.
— de *Brutus*, à lord Bolingbroke, II, 349.
— de *D. Pèdre*, à Dalembert, IX, 367.
— d'*Irène*, à l'académie française, IX, 459.
— de *l'Écossaise*, au comte de Lauragais, VII, 8.
— de la *Philosophie de l'histoire*, à Catherine II, XV, 1.
— des *Éléments de la Philosophie de Newton*, à madame du Châtelet, XXXVIII, 6.
— de *l'Indiscret*, à madame de Prie, II, 281.
— de *l'Orphelin de la Chine*, au maréchal de Richelieu, VI, 402.
— de *Mahomet*, à Benoît XIV, V, 10.
— de *Mérope*, au comte de Maffei, V, 100.
— d'*OEdipe*, à Madame, femme du régent, II, 10.
— d'*Oreste*, à madame la duchesse du Maine, VI, 150.
— de *Sémiramis*, au cardinal Quirini, V, 473.
— de *Sophonisbe*, au duc de La Vallière, XIX, 120.
— de *Tancrède*, à madame de Pompadour, VII, 119.
— (1re) de *Zaïre*, à M. Falkener, III, 141.
— (2e) de *Zaïre*, au même, III, 151.
— de *Zulime*, à mademoiselle Clairon, IV, 403.
— des *Guèbres*, à Voltaire, IX, 7.
— des *Lois de Minos*, au maréchal de Richelieu, IX, 278.
— des *Scythes* (à M. de Choiseul), VIII, 185.
Défense de Louis XIV, XLVI, 404.
— de milord Bolingbroke, XXXIX, 454.
— de mon oncle, XLIII, 309.
— du *Mondain*, ou l'apologie du luxe, XIV, 135.
— du newtonianisme; voy. *Réponse aux objections*.
Délibération des états de Gex, XLVIII, 179.
Dépositaire (le), VIII, 341.
Dernières paroles d'Épictète, XLI, 395.
Des conspirations contre les peuples, XLII, 493.
Des embellissements de la ville de Cachemire, XXXIX, 350.
— de Paris, XXXIX, 99.

Des mensonges imprimés, XXXIX, 282.
Des singularités de la nature, XLIV, 216.
Désagréments (les) de la vieillesse, XII, 554.
Deux (les) consolés, XXXIII, 195.
— siècles, XIV, 230.
— tonneaux, XIII, 483.
Dialogue de Lucien, Érasme, et Rabelais; voy. *Conversation.*
— de Pégase et du vieillard, XIV, 280.
— du chapon et de la poularde, XLI, 387.
— du douteur et de l'adorateur, XLI, 401.
— entre A. B. C; voy. *A. B. C.*
— entre madame de Maintenon et mademoiselle de Lenclos, XXXIX, 385.
— entre Marc-Aurèle et un récollet, XXXIX, 359.
— entre Sophronyme et Adélos, XLII, 300.
— entre un bostangi et un philosophe; voy. *Des embellissements de Cachemire.*
— entre un brachmane et un jésuite, XXXIX, 583.
— entre un mandarin et un jésuite; voy. *Entretiens chinois.*
— entre un philosophe et un contrôleur général des finances, XXXIX, 391.
— entre un plaideur et un avocat, XXXIX, 379.
Dialogues chrétiens, XL, 154.
— d'Évhémère, L, 146.
— entre Lucrèce et Posidonius, XXXIX, 589.
Diatribe à l'auteur des *Éphémérides*, XLVIII, 102.
— du docteur Akakia, XXXIX, 474.
Dictionnaire philosophique, XXVI à XXXII.
Dieu et les hommes, XLVI, 97.
Dimanche (le), ou les filles de Minée, XIV, 95.
Dîner du comte de Boulainvilliers, XLIII, 562.
Discours aux confédérés, XLIV, 143.
— aux Welches, XLI, 537.
— d'Anne Dubourg, XLVI, 610.
— de l'avocat Belleguier, XLVII, 181.
— de l'empereur Julien, XLV, 193.
— de réception à l'académie française, XXXVIII, 545.
— historique et critique à l'occasion des *Guèbres*, IX, 13.
— sur *D. Pedre*, IX, 376.
— préliminaire d'*Alzire*, IV, 155.
— prononcé avant la représentation d'*Ériphyle*, III, 3.
— prononcé avant la première représentation d'*Oreste*, VI, 160.

Discours sur la tragédie, II, 349.
— sur la tragédie ancienne et moderne, V, 473.
— sur l'homme, XII, 41.
Dissertation sur la mort de Henri IV, X, 381.
— sur les changements arrivés dans le globe, XXXVIII, 565.
— sur les principales tragédies d'*Électre*, VI, 255.
Divertissement mis en musique pour une fête donnée par M. André, XII, 26.
Don Pèdre, IX, 365.
Doutes nouveaux sur le *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, XLII, 26.
— sur la mesure des forces motrices, XXXVIII, 490.
Droit (le) du Seigneur, VII, 123.
Droits des hommes, XLIV, 318.
Du gouvernement d'Auguste, XLII, 489.
Duc (le) d'Alençon, ou les Frères ennemis, III, 389.
— de Foix; voy. *Amélie.*

E.

Échange (l'), IV, 1.
Éclaircissements historiques, XLI, 38.
— nécessaires sur les Éléments de la philosophie de Newton, XXXVII, 397.
Écossaise (l'), ou le Café, VII, 1.
Édits de S. M. Louis XVI, XLVIII, 155.
Éducation (l') d'un prince, XIV, 46.
— d'une fille, XIV, 54.
— des filles, XL, 381.
Éléments de la philosophie de Newton, XXXVIII, 1.
Éloge de Crébillon, XL, 471.
— de l'hypocrisie, XIV, 201.
— funèbre de Louis XV, XLVIII, 9.
— — des officiers morts dans la guerre de 1741, XXXIX, 27.
— historique de la Raison, XXXIV, 323.
— — de madame du Châtelet, XXXIX, 411.
Empereur (l') de la Chine et frère Rigolet; voy. *Relation du bannissement.*
Enfant (l') prodigue, IV, 231.
Entretien d'Ariste et d'Acrotal, XL, 363.
Entretiens chinois, XLIV, 57.
— d'un sauvage et d'un bachelier, XL, 352.
Envieux (l'), IV, 337.
Épître à Algarotti, XIII, 117.

Épître à Algarotti, XIII, 171.
— à *** (anonyme), XIII, 17, 19, 28, 31, 59, 85, 110, 131, 142, 223.
— à d'Aremberg (duc), XIII, 21.
— à Berger, XIII, 119.
— à Samuel Bernard, XIII, 29.
— à madame de Béthune, XIII, 19.
— à Boileau, XIII, 257.
— à Boufflers (chevalier), XIII, 247.
— à Bussy (abbé), depuis évêque de Luçon, XIII, 39.
— à Catherine II, XIII, 308.
— à Chabanon, XIII, 249.
— à madame de Choiseul, XIII, 315.
— à Christian VII, XIII, 290.
— à Cideville, XIII, 76.
— à mademoiselle Clairon, XIII, 224.
— à la même, XIII, 240.
— à Clément, de Dreux, XIII, 95.
— à Conti (prince de), XIII, 43.
— à Dalembert, XIII, 299.
— à Darget, XIII, 200.
— au même, XIII, 204.
— à madame Denis, XIII, 185.
— à la même, XIII, 232.
— à Desmahis, XIII, 201.
— au même, XIII, 215.
— à Dubois (cardinal), XIII, 56.
— à madame du Châtelet, XIII, 94.
— à la même, XIII, 94, 96, 115, 123.
— à madame Élie de Beaumont, XIII, 238.
— à Eugène (prince), XIII, 23.
— à madame de Fontaine-Martel, XIII, 89.
— à madame de Fontaines, XIII, 4.
— à Formont, XIII, 75.
— à François Ier, empereur d'Allemagne, XIII, 217.
— à François de Neufchâteau, XIII, 248.
— à Frédéric (prince royal, puis roi de Prusse), XIII, 127, 133, 135, 138, 146, 148, 151, 153, 154, 161, 164, 166, 167, 168, 174, 205, 206, 207.
— à mademoiselle Gaussin, XIII, 92.
— à Genonville (La Faluère de), XIII, 46.
— au même; voy. *Épître aux mânes.*
— à George Ier, roi d'Angleterre, XIII, 48.

Épître à Gervasi, XIII, 60.
— à madame de Gondrin, XIII, 25.
— à madame de Gouvernet; voy. *Épître des* Vous *et des* Tu.
— à mademoiselle de Guise, XIII, 109.
— à Gustave III, roi de Suède, XIII, 313.
— au même, XIII, 325.
— à Guys, XIII, 329.
— à Helvétius, XIII, 137.
— au président Hénault, XIII, 159.
— au même, XIII, 192.
— au même, XIII, 223.
— à Henri IV, XIII, 244.
— à Horace, XIII, 317.
— à Kienlong, roi de la Chine, XIII, 277.
— à La Feuillade (duc de), XIII, 58.
— à La Harpe, XIII, 272.
— à l'abbé de La Porte, XIII, 221.
— à La Vallière (duc de), XIII, 239.
— à mademoiselle Lecouvreur, XIII, 67.
— au prince de Ligne, XIII, 337.
— à mademoiselle de Lubert, XIII, 83.
— à la même, XIII, 122.
— à madame la duchesse du Maine (en prose), VI, 150.
— à la même (en vers), XIII, 177.
— à mademoiselle Malcrais de la Vigne, XIII, 85.
— aux mânes de Genonville, XIII, 72.
— à Marie Leczinska, reine de France, XIII, 64.
— à Marmontel, XIII, 326.
— à Maurepas (comte de), XIII, 142.
— à mon vaisseau, XIII, 254.
— à Monseigneur (dauphin), XIII, 3.
— à madame de Montbrun-Villefranche, XIII, 11.
— à madame Necker, XIII, 332.
— au duc d'Orléans, régent, XIII, 33.
— à Pigal, XIII, 275.
— à madame de Prie, XIII, 65.
— au cardinal Quirini, XIII, 202.
— à Richelieu (duc et maréchal), XIII, 169.
— au même, XIII, 182.
— au même, XIII, 196.
— au même, XIII, 218.
— à madame de Saint-Julien, XIII, 250.

Épître à madame de Saint-Julien, XIII, 252.
— à Saint-Lambert, XIII, 121.
— au même, XIII, 198.
— au même, XIII, 268.
— à mademoiselle Sallé, XIII, 105.
— au maréchal de Saxe, XIII, 183.
— à l'abbé Servien, XIII, 6.
— au même, XIII, 17.
— au duc de Sulli, XIII, 50.
— au comte de Tressan, XIII, 82.
— au même, XIII, 111.
— à l'auteur du livre des *Trois Imposteurs*, XIII, 264.
— à Turgot, XIII, 330.
— à un homme, XIII, 330.
— à un ministre d'état, XIII, 142.
— à Uranie, ou le Pour et le Contre, XII, 13.
— à Uranie, XIII, 112.
— à la même, XIII, 114.
— au prince de Vendôme, XIII, 12.
— à madame de Villars, XIII, 49.
— au maréchal de Villars, XIII, 53.
— au marquis de Villette, XIII, 334.
— au même, XIII, 335.
— au même, XIII, 338.
— au marquis de Ximenès, XIII, 152.
— aux Romains, XLIV, 154.
— de Benaldaki à Caramouftée, XIII, 315.
— de l'auteur arrivant sur le lac de Genève, XIII, 210.
— des *Vous* et des *Tu*, XIII, 78.
— écrite de Constantinople, XLIV, 7.
— sur la Calomnie, XIII, 96.
Épîtres dédicatoires; voy. *Dédicace*.
Équivoque (l'), XLVI, 534.
Éripbyle, III, 1.
Essai sur la nature du feu, XXXVII, 414.
— sur la poésie épique, X, 395.
— sur les dissensions de Pologne, XLIII, 438.
— sur les guerres civiles de France, X, 349.
— sur les mœurs et l'esprit des nations, XV à XVIII.
— sur les probabilités en fait de justice, XLVII, 33.
Étrennes aux sots; voy. *les Chevaux et les Anes*.
Examen du testament politique du cardinal Albéroni, XXXIX, 520.

Examen important de milord Bolingbroke, XLIII, 39.
Exposition du livre des Institutions physiques, XXXVIII, 447.
Extrait de la *Bibliothèque raisonnée* (sur les *OEuvres de Maupertuis*), XXXIX, 438.
— de la Gazette de Londres, XL, 386.
— de la Nouvelle Bibliothèque, XXXVIII, 483.
— d'un journal; voy. *Journal de Dangeau.*
— d'un Mémoire sur l'entière abolition de la servitude, XLVIII, 161.
— d'un nouveau Dictionnaire des calomnies (c'est le xvie article des *Fragments sur l'histoire*), XLVII, 599.
— des nouvelles à la main, XL, 150.
— des sentiments de J. Meslier, XL, 389.
— du décret de la sacrée congrégation de l'inquisition contre les Lettres sur le vingtième, XXXIX, 336.

F.

Fait singulier concernant la littérature, XLI, 19.
Fanatisme (le), ou Mahomet le prophète, V, I.
Félicité (la) des temps, XII, 454.
Femme (la) qui a raison, VI, 87.
Femmes, soyez soumises à vos maris, XLIII, 612.
Fête de Belébat, II, 321.
Filles de Minée (les); voy. *Dimanche.*
Finances (les), XIV, 92.
Fragment de *Thérèse*, V, 195.
— d'un discours historique sur *D. Pèdre*, IX, 383.
— d'un Mémoire envoyé à divers journaux, XXXVII, 412.
— d'une lettre de lord Bolingbrocke, XL, 190.
— d'une lettre sous le nom de Morza, XLVII, 178.
— d'une lettre sur *Didon*, XXXVII, 344.
— d'une lettre sur la tragédie, IX, 201.
— d'une lettre sur les Dictionnaires satiriques (et réponse), XLVII, 172.
— d'une lettre sur un usage très utile établi en Hollande, XXXVIII, 445.
— des instructions pour le prince royal de ***, XLIII, 420.
— sur l'histoire, XLVII, 509.
— sur la justice, XLVII, 494.
— sur le procès de Montbailly, XLVIII, 503.

Fragments historiques sur l'Inde et sur le général Lally, XLVII, 295.
Frérnn (les), XIV, 431.

G.

Galimatias dramatique, XXXIX, 613.
— pindarique, XII, 489.
Gertrude, on l'Éducatinn d'une fille, XIV, 54.
Guèbres (les), IX, 1.
Guerre civile de Genève, nu les Amnurs de Rnbert Covelle, XII, 241.

H.

Harangue prononcée le jour de la clôture, XXXVII, 94.
Henriade, X, 43 et suiv.
Héraclius, VIII, 1.
Hérode et Mariamne; voy. *Mariamne.*
Histnire de Charles XII, XXIV.
— d'Élisabeth Canning et des Calas, XL, 547.
— de Jenny, nu le Sage et l'Athée, XXXIV, 337.
— de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand, XXV.
— de l'établissement du christianisme, L, 407.
— d'un bon bramin, XXXIII, 345.
— des vnyages de Scarmentado, XXXIII, 198.
— du docteur Akakia et du natif de Saint-Malo, XXXIX, 471.
— du parlement de Paris, XXII.
Hnmélie du pasteur Bnurn, XLIV, 370.
Hnmélies prêchées à Londres, XLIII, 228.
Homme aux quarante écus, XXXIV, 1.
Honnêtetés littéraires, XLII, 632.
Hôte (l') et l'Hôtesse, IX, 449.
Huron (le); vny. *Ingénu.*
Hymne chanté au village de Pompignan, XIV, 441.
Hypocrisie (l'); voy. *Éloge de l'Hypocrisie.*

I.

Idées de La Mnthe le Vayer, XXXIX, 374.
— républicaines, XL, 567.
Il faut prendre un parti, XLVII, 70.
Imitatinns; vny. *Traductions.*

Indiscret (l'), II, 381.
Ingénu (l'), XXXIII, 279.
Instruction à frère Pédiculoso, XLIV, 486.
— pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, XLI, 196.
Instructions à J.-A. Rustan, XLIV, 205.
Introduction (de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*), XXXIX, 580.
Irène, IX, 457.

J.

Jean qui pleure et Jean qui rit, XII, 310.
Jeannot et Colin, XXXIII, 367.
Journal de la cour de Louis XIV, par Dangeau, XLVI, 292.
Jules César, VII, 483.
Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple, XXXIX, 609.

L.

Lettre à l'académie française (1776), XLVIII, 403.
— à la même (dédicace d'*Irène*), IX, 459.
— à l'occasion de l'impôt du vingtième, XXXIX, 112.
— à la noblesse du Gévaudan, XLVII, 263.
— (seconde), XLVII, 273.
— (troisième), XLVII, 284.
— (quatrième), XLVII, 292.
— (sous le nom de madame Denis) à l'évêque d'Annecy, XLVI, 1.
— (sous le nom de Mauléon) à l'évêque d'Annecy, XLVI, 3.
— à M. de Beccaria, au sujet de Morangiès, XLVII, 6.
— à M. D***, au sujet du prix de poésie, XXXVII, 1.
— à M. du M***, sur les *Anecdotes*, XLVIII, 168.
— à M. Le G... de G... (Le Goux de Gerland), IX, 126.
— à M. le marquis de Maffei, V, 100.
— à M. Turgot, par les syndics du pays de Gex, XLVIII.
— à MM. les auteurs des *Étrennes de la Saint-Jean*, XXXIX, 369.
— à un de ses confrères, XLVII, 1.
— anonyme (et Réponse), XLV, 137.
— — sur une nouvelle Épître de M. Clément, XLVII, 200.
— au pape Benoît XIV, V, 10.
— aux auteurs du *Journal encyclopédique*, XL, 8.
— civile et honnête, XL, 171.
— critique d'une belle dame sur le *Poëme de Fontenoy*, XXXVIII, 534.

Lettre curieuse de Robert Covelle, XLII, 344.
— de Charles Gouju, XL, 340.
— de Formey, XL, 596.
— de Gérofle à Cogé, XLIII, 435.
— de l'archevêque de Cantorbery, XLIV, 11.
— de l'auteur de la brochure intitulée *Connaissance des beautés*, etc., XXXIX, 279.
— de l'auteur des *Guèbres*, XLVI, 436.
— de M. Clocpitre à M. Ératou, XL, 312.
— de M. Cubstorf à M. Kirkef, XL, 185.
— de M. de La Lindelle, V, 113.
— de M. de La Visclède, XLVIII, 261.
— de M. de L'Écluse, XLI, 3.
— de M. Hude, L, 593.
— de M. Thierriot à l'abbé Nadal, XXXVII, 16.
— de M. de Voltaire (sur La Beaumelle), XLIII, 34.
— de Paris, du 20 février, XLI, 1.
— d'un avocat de Besançon, XLIV, 1.
— d'un bénédictin de Franche-Comté, XLVIII, 293.
— d'un ecclésiastique, sur le rétablissement des jésuites, XLVIII, 1.
— d'un jeune abbé, XLVI, 484.
— d'un membre du conseil de Zurich, XLII, 620.
— d'un quaker, XLI, 201.
— du P. Polycarpe à M. l'avocat-général Seguier, XLVIII, 284.
— du secrétaire de Voltaire au secrétaire de Le Franc de Pompignan, XLI, 412.
— d'un Turc sur les fakirs, et sur son ami Bababec; voy. *Bababec*.
— du docteur Akakia au natif de Saint-Malo, XXXIX, 509.
— du Roi (Louis XV) à la Czarine, XXXVIII, 531.
— écrite à M. Turgot par les syndics du pays de Gex, XLVII, 43.
— pastorale à M. l'archevêque d'Auch, XLII, 314.
— sur la prétendue comète, XLVII, 238.
— sur les panégyriques, XLIII, 206.
— sur un écrit anonyme, XLVII, 23.
Lettres; voy. *A M****, et *Aux auteurs*, etc.
— à Foucher, XLV, 181.
— à S. A. monseigneur le prince de..., XLIII, 466.
— chinoises, indiennes, tartares, XLVIII, 186.
— d'Amabed, XXXIV, 199.
— de Memmius à Cicéron, XLVI, 559.
— philosophiques, XXXVII, 103.
— sur *la Nouvelle Héloïse*, XL, 203.

Lettres sur les Miracles; voy. *Questions*.
— sur *OEdipe*, II, 13.
Lois (les) de Minos, ou Astérie, IX, 273.

M.

Mahomet, V, 1.
Mandement du révérend père en Dieu, XLII, 127.
Manifeste du roi de France en faveur du prince Charles-Édouard, XXXVIII, 543.
Mariamne, II, 179.
Marseillois (le) et le Lion, XIV, 207.
Memnon; voy. *Zadig*.
Memnon, XXXIII, 151.
Mémoire à M. Turgot, XLVIII, 172.
— de Donat Calas, XL, 523.
— des états du pays de Gex, XLVIII, 146.
— du pays de Gex, XLVIII, 148.
— du sieur de Voltaire, XXXVIII, 299.
— présenté au ministère (en 1767), XLIII, 293.
— sur la satire, XXXVIII, 527.
— sur le pays de Gex, XLVIII, 92.
— sur les *Éléments de la Philosophie de Newton*, XXXVII, 569.
— (sur son séjour en Prusse), I, 614.
— sur un libelle (*Guerre littéraire*), XL, 1.
— sur un ouvrage de physique de madame du Châtelet, XXXVIII, 352.
Mémoires de Dangeau; voy. *Journal*.
— pour servir à la Vie de M. de Voltaire, XL, 35.
Méprise d'Arras, XLVI, 540.
Mérope, V, 93.
Métaphysique de Newton (composant la 1re partie des *Éléments*), XXXVIII, 12.
Micromégas, XXXIII, 165.
Mondain (le), XIV, 126.
Monde (le) comme il va, vision de Babouc, XXXIII, 1.
Mort de César (la), IV, 63.
— de mademoiselle Lecouvreur (la), XII, 29.
Mule (la) du pape, XIV, 19.

N.

Nanine, ou le Préjugé vaincu, VI, 1.

Non (les), XIV, 433.
Note sur une Pensée de Vauvenargues, L, 403.
Notes concernant le pays de Gex, XLVIII, 89.
— sur la lettre de M. Hume, XLII, 517.
— sur le *Cymbalum mundi*, XLVII, 466.
— sur les *Remarques de Lamotraye*, XXIV, 360.
Nouveau prologue de *la Princesse de Navarre*, V, 218.
Nouvelle requête au Roi, XLVI, 463.
Nouvelles probabilités en fait de justice, XLVII, 157.
— remarques sur l'Histoire, XLI, 24.

O.

Observations sur le *Jules César* de Shakespeare, VII, 547.
— sur MM. Jean Lass, Melon, et Dutot, etc., XXXVII, 527.
— voy. *Remarques.*
Octave et le jeune Pompée; voy. *Triumvirat.*
Odes, XII, 391.
Ode à la reine de Hongrie, XII, 447.
— à la Vérité, XII, 484.
— à MM. de l'académie des sciences, XII, 430.
— au roi de Prusse, sur son avénement, XII, 440.
— pindarique, à l'occasion de la guerre présente en Grece, XII, 495.
— sur la guerre des Russes, XII, 492.
— sur l'ingratitude, XII, 416.
— sur la mort de la princesse de Bareuth, XII, 460.
— — de l'empereur Charles VI, XII, 444.
— sur la paix de 1736, XII, 434.
— sur le fanatisme, XII, 422.
— sur le passé et le présent, II, 502.
— sur le vœu de Louis XIII, XII, 398.
— sur les malheurs du temps, XII, 403.
— sur sainte Geneviève, XII, 393.
Œdipe, II, 7.
Olympie, VII, 385.
Omer Joly de Fleury étant entré, XLI, 16.
Oreilles (les) du comte de Chesterfield, XXXIV, 423.
Oreste, VI, 145.
Originaux (les), II, 445.
Origine (l') des métiers, XIV, 81.
Orphelin (l') de la Chine, VI, 399.
Oui (les), XIV, 432.

P.

Panégyrique de Louis xv, XXXIX, 49.
— de saint Louis, XXXIX, 123.
Pantaodaï (épître à mademoiselle Clairon), XIII, 224.
Parallèle d'Horace, de Boileau, et de Pope, XL, 296.
Pauvre Diable (le), XIV, 145.
Pélopides (les), ou Atrée et Thyeste, IX, 197.
Pensées de Pascal; voy. *Remarques.*
— de Voltaire, L, 527.
— sur le gouvernement, XXXIX, 422.
Père (le) Nicodème et Jeannot, XIV, 236.
Petit avis à un jésuite, XL, 465.
— commentaire sur l'Éloge du dauphin, XLII, 317.
— écrit sur l'arrêt du conseil, XLVIII, 82.
Peuples (les) aux parlements, XLVI, 522.
Philosophe (le), XLVII, 230.
— ignorant, XLII, 535.
Philosophie de l'histoire (introduction de l'*Essai sur les mœurs*).
Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas, XL, 499.
Plaidoyer de Ramponeau, XL, 136.
Plan (du dictionnaire de l'académie), L, 582.
Poëme de Fontenoy, XII, 111.
— sur la loi naturelle; voy. *Loi naturelle.*
— sur le désastre de Lisbonne, XII, 183.
Poésies (en anglais), XIV, 493; (en latin), id., 490.
— mêlées, XIV, 301.
Police (la) sous Louis xiv, XII, 7.
Pot-pourri, XLII, 1.
Pour (les), XIV, 429.
— (le) et le Contre, ou Épître à Uranie, XII, 13.
Précis de l'Ecclésiaste, XII, 205.
— du Cantique des Cantiques, XII, 225.
— du procès du comte de Morangiés, XLVII, 245.
— du Siècle de Louis xv, XXI.
Préface de *Charlot*, VIII, 283.
— de *l'Écossaise*, VII, 12.
— de la *Mort de César*, IV, 71.
— de la *Réponse d'un solitaire de la Trappe*, XLIII, 618.
— de *l'Anti-Machiavel*, XXXVIII, 475.
— de *l'Enfant prodigue*, IV, 235.

Préface de *Mariamne*, II, 181.
— de *Nanine*, VI, 3.
— d'*OEdipe*, II, 52.
— de *Rome sauvée*, VI, 296.
— de *Socrate*, VI, 485.
— des *Guèbres*, IX, 10.
— des *Scythes*, VIII, 188.
— (seconde) des *Scythes*, VIII, 194.
— des *Souvenirs de madame de Caylus*, XLVI, 341.
— du *Dépositaire*, VIII, 344.
— du *Recueil des Facéties parisiennes*, XL, 152.
— du *Temple de la Gloire*, V, 305.
— du tome III de l'*Essai sur l'Histoire universelle*, XXXIX, 564.
— du traducteur (de la *Comédie fameuse*), VIII, 3.
— du *Triumvirat*, VIII, 78.
Préjugé (le) vaincu; voy. *Nanine*.
Préservatif (le), XXXVII, 545.
Président (le) De Thou justifié, XLII, 324.
Prière du curé de Fresne, L, 595.
Prières et questions adressées à M. Turgot, XLVIII, 175.
Princesse (la) de Babylone, XXXIV, 101.
— de Navarre, V, 209.
Prix (le) de la justice et de l'humanité, L, 251.
Procès de Claustre; supplément aux Causes célèbres, XLVI, 12.
Profession de foi des théistes, XLIV, 112.
Prologue de la fête pour le mariage du dauphin, V, 215.
— de *la Prude*, V, 354.
— du *Comte de Boursoufle*, IV, 7.
Prophétie de la Sorbonne, XLIII, 558.
Prude (la), V, 349.
Pucelle (la), XI.
Pyrrhonisme de l'histoire, XLIV, 382.

Q.

Quand (les), XL, 132.
Quatrième lettre à la noblesse du Gévaudan, XLVII, 292.
Que (les), XIV, 430.
Quelques petites hardiesses de M. Clair, à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis, XLVII, 132.
Questions de Zapata, XLIII, 7.
— proposées à qui voudra les résoudre, XLI, 578.

Questions sur l'Encyclopédie (fondues dans le *Dictionnaire philosophique*), XXVI à XXXII.
— (ou lettres) sur les miracles, XLII, 143.
Qui (les), XIV, 431.
Quoi (les), XIV, 432.

R.

Raison par alphabet (c'est le *Dictionnaire philosophique*).
Raisons de croire que le *Testament politique de Richelieu* est un ouvrage supposé, XXXIX, 307.
Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp (et réponse à Caveyrac), XLVII, 124.
— pour les sots, XL, 145.
— sur l'histoire (VIIe des *Articles extraits de la* Gazette littéraire), XLI, 450.
— sur les *Mémoires de Dangeau*, XLVI, 289.
Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de Joseph Saurin, XXXIX, 617.
Relation de la maladie, etc., du jésuite Berthier, XL, 12.
— de la mort du chevalier de La Barre, XLII, 355.
— du bannissement des jésuites de la Chine, XLIV, 33.
— du voyage de Le Franc de Pompignan, XLI, 8.
— touchant un Maure blanc, XXXVIII, 521.
Remarques au sujet d'une omission dans le *Journal encyclopédique*, XL, 129.
— pour servir de supplément à l'*Essai sur les mœurs*, XLI, 126.
— sur deux épîtres d'Helvétius, XXXVII, 579.
— sur le *Bon sens*, L, 568.
— sur le *Christianisme dévoilé*, L, 536.
— sur l'ouvrage intitulé *De l'existence de Dieu*, etc., par Nieuwentyt, L, 543.
— sur les *Pensées de Pascal*, XXXVII, 36; L, 337.
— sur les *Souvenirs de madame de Caylus*, XLVI, 339.
Remerciement sincère à un homme charitable, XXXIX, 329.
Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan, XLIV, 190.
— du grenier à sel, XLVI, 508.
— du pays de Gex, XLVIII, 296.
Réponse à Caveyrac, XLVIII, 128.
— à la Critique de *la Henriade*, X, 494.
— à M. de La Lindelle, V, 117.
— à un académicien, XLI, 528.
— à un avocat, XLVII, 222.

Réponse aux objections principales qu'on a faites en France contre la Philosophie de Newton, XXXVIII, 361.
— aux *Remontrances de la cour des aides*, XLVI, 488.
— catégorique, XLIII, 560.
Représentations aux états généraux de Hollande, XXXVIII, 539.
Requête à monsieur le lieutenant général du pays de Gex, XL, 197.
— à tous les magistrats du royaume, XLV, 425.
— au roi en son conseil (par Donat Calas), XL, 521.
— au roi pour les serfs de Saint-Claude, L, 1.
— aux magnifiques seigneurs de Lausanne, XL, 5.
— de Jérôme Carré aux Parisiens, VII, 17.
Rescrit de l'empereur de la Chine, XL, 307.
Rois (les) pasteurs; voy. *Tanis et Zélide.*
Rome sauvée, ou Catilina, VI, 291.
Russe (le) à Paris, XIV, 175.

S.

Sage (le) et l'Athée; voy. *Histoire de Jenny.*
Samson, III, 95.
Satires, XIV, 113.
Saül, VII, 325.
Scythes (les), VIII, 183.
Séance mémorable, XXXIX, 491.
Seconde anecdote sur Bélisaire, XLIII, 1.
— lettre à la noblesse du Gévaudan, XLVII, 273.
— lettre d'un quaker, XLI, 416.
Sémiramis, V, 469.
Sentiment d'un académicien de Lyon, XLVIII, 46.
— des citoyens, XLII, 75.
Sentiments des six conseils supérieurs, XLVI, 499.
Sermon des Cinquante, XL, 601.
— du pape Nicolas Charitiski, XLVI, 516.
— du rabbin Akib., XL, 369.
— prêché à Bâle par Josias Roselle, XLIV, 15.
Sésostris, XIV, 106.
Siècle de Louis XIV, XIX et XX.
Singularités de la nature, XLIV, 216.
Socrate, VI, 483.
Sommaire des droits du roi de Prusse sur Herstall, L, 605.
Songe (le) creux, XIV, 110.
— de Platon, XXXIII, 210.

Sophonisbe, IX, 115.
Sophronyme et Adélos, XLII, 300.
— Sottise des deux parts, XXXVII, 86.
Souvenirs de madame de Caylus (notes sur les), XLVI, 339.
Stances, XII, 509 à 560.
Stances à M. de..., sur la Tolérance, XII, 551.
— à M. Blin de Sainmore, XII, 542.
— à M. le chevalier de Boufflers, XII, 540.
— à l'impératrice Catherine, XII, 544.
— à madame du Châtelet, XII, 518.
— à la même, XII, 511.
— à madame de Choiseul, XII, 545.
— au prince de Conti, XII, 512.
— à madame Denis, XII, 537.
— à M. Deodati de Tovazzi, XII, 541.
— à madame Du Boccage, XII, 526.
— à M. de Forcalquier, XII, 510.
— à Frédéric, prince royal, puis roi de Prusse, XII, 515, 516, 521, 530, 532, 533, 534, 535, 536, 555.
— au président Hénault, XII, 514.
— à Hourcastremé, XII, 550.
— à madame Lullin, XII, 552.
— à madame Necker, XII, 549.
— à madame de Pompadour, XII, 522.
— à Saurin, XII, 547.
— à M. Van Haren, XII, 520.
Stances: impromptu fait dans un souper, XII, 529.
— irrégulières à la princesse de Suède Ulrique de Prusse, XII, 523.
— ou quatrains pour tenir lieu de ceux de Pibrac, XII, 558.
— sur l'alliance avec les Suisses, XII, 556.
— sur la Saint-Barthélemi; voy. *Anniversaire.*
— sur le Louvre, XII, 527.
— sur les poëtes épiques, XII, 509.
Supplément au Siècle de Louis XIV, XX, 475.
— aux causes célèbres, XLVI, 12.
— du *Discours aux Welches*, XLI, 565.
Supplique à M. Turgot, XLVIII, 178.
— des serfs de Saint-Claude, XLVI, 506.
Sur le paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs; voy. *Timon.*
— le procès de mademoiselle Canap, XLVII, 126.
— l'usage de la vie, XIV, 141.
— les événements de l'année 1744, XII, 105.

Sur mademoiselle de Lenclos, XXXIX, 401.
— un écrit anonyme, XLVII, 23.
— une satire de M. Clément, XLVIII, 120.
Système (le) vraisemblable, L, 584.
Systèmes (les), XIV, 242.

T.

Tactique (la), XIV, 269.
Tancrède, VII, 113.
Tanis et Zélide, ou les rois pasteurs, III, 239.
Taureau (le) blanc, XXXIV, 274.
Thélème et Macare, XIV, 73.
Temple de l'Amitié, XII, 33.
— de la Gloire, V, 303.
— du Goût, XII, 315.
Temps (le) présent, XIV, 297.
Thérèse (fragments), V, 195.
Timon, ou sur le paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs, XXXIX, 364.
Tocsin des rois, XLVI, 603.
Toilette de madame de Pompadour; voy. *Anciens et modernes.*
Tombeau (le) de la Sorbonne, XXXIX, 530.
Torts (les), stances, XII, 538.
Tout en Dieu, XLVI, 35.
Traduction du poëme de J. Plokof, XLVI, 457.
Traductions et imitations en vers d'auteurs anciens et modernes, XIII, 341.
Traité de métaphysique, XXXVII, 277.
— de paix conclu entre monsieur le président et monsieur le professeur, XXXIX, 494.
— sur la Tolérance, XLI, 213.
Triumvirat (le), ou Octave et le jeune Pompée, VIII, 75.
Trois empereurs en Sorbonne, XIV, 219.
— (les) manières, XIV, 59.
Troisième lettre à la noblesse du Gévaudan, XLVII, 284.

U.

Un chrétien contre six Juifs, XLVIII, 441.
Un mandarin et un jésuite; voy. *Entretiens chinois.*
Usage (sur l') de la vie, XIV, 141.
Utile examen des trois dernières épîtres du sieur Rousseau, XXXVII, 347.

V.

Vanité (la), XIV, 168.
Vers anglais; voy. *Poésies*.
— latins; voy. *Poésies*.
Vie de Molière, XXXVIII, 385.
— de J.-B. Rousseau, XXXVII, 481.
Vieillard (le) du Caucase; voy. *Un Chrétien contre six Juifs*.
Voix (la) du curé, XLVII, 143.
— du sage et du peuple, XXXIX, 339.
Voyage à Berlin, XII, 383.
— de la Raison; voy. *Éloge de la Raison*.
Voyages et aventures d'une princesse babylonienne; voy. *Princesse de Babylone*.
Vrai (le) Dieu, ode, XII, 407.

Z.

Zadig (publié d'abord sous le titre de *Memnon*), XXXIII, 49.
Zaïre, III, 139.
Zulime, IV, 403.

FIN DE LA LISTE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES DE VOLTAIRE.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES ÉCRITS DE VOLTAIRE[1].

1706 ou 1707.

Épître à Monseigneur, XIII, 3.

1709.

Ode sur sainte Geneviève, XII, 393-97.

1712.

Ode sur le vœu de Louis XIII, XII, 398-402.

1713.

Ode sur les malheurs du temps, XII, 403-407.
Épître à madame la comtesse de Fontaine, XIII, 4.

1714.

Épître à M. l'abbé Servien, XIII, 6.
— à madame de Montbrun-Villefranche, XIII, 11.
Le Bourbier, XIV, 115.
Lettre à M. D***, au sujet du prix de poésie, XXXVII, 1.
L'Anti-Giton, XIV, 5.

1715.

Le vrai Dieu, ode, XII, 407-411.
La Chambre de justice, ode, XII, 411-415.

[1] Je n'ai compris dans cette table que quelques unes des 345 pièces qui sont dans les *Poésies mêlées*, tome XIV, pages 301 et suivantes. Je n'y ai point compris les vers latins et anglais qui sont dans le même volume, pages 490 et suiv.; j'ai rectifié quelques erreurs (voyez années 1734, 1746, et 1766); je me suis étudié à établir l'ordre chronologique parmi les pièces de la même année, en rejetant à la fin celles sur lesquelles je n'avais aucune donnée pour le mois; j'ai indiqué par un astérisque les écrits sur l'année desquels j'ai de l'incertitude, sans garantir les dates des pièces qui n'ont point d'astérisque.

Épître à M. le prince de Vendôme, XIII, 12.
— à M. l'abbé de***, XIII, 17.
— à une dame un peu mondaine, XIII, 19.
— au duc d'Aremberg, XIII, 21.

1716.

Épître au prince Eugène, XIII, 23.
— à madame de Gondrin, XIII, 25.
— à madame de***, XIII, 28.
— à Samuel Bernard, XIII, 29.
— à madame de G***, XIII, 31.
— à M. le duc d'Orléans, XIII, 33.
— à M. l'abbé de Bussy (sur la Tracasserie), XIII, 39.

1717.

La Bastille, XII, 3.

1718.

OEdipe, composé en 1713, II, 3.
Épître à M. le prince de Conti, XIII, 43.

1719.

Lettres sur *OEdipe*, II, 13.
Épître à M. de La Faluère de Genonville, XIII, 46.
— au roi d'Angleterre, XIII, 48.
— à madame la maréchale de Villars, XIII, 49.
Le Cadenas, XIV, 10.
Le Cocuage, XIV, 16.

1720.

Artémire, I, 237.
* Divertissement mis en musique, XII, 26.
Épître au duc de Sulli, XIII, 50.

1721.

Épître à M. le maréchal de Villars, XIII, 53.
— au cardinal Dubois, XIII, 56.

1722.

Épître à Uranie (imprimée en 1732), XII, 15.
— au duc de La Feuillade, XIII, 58.
— à madame de***, XIII, 59.

1723.

La Ligue, intitulée depuis *la Henriade*, X, 1.
Épître à M. de Gervasi, XIII, 60.

1724.

Mariamne, II, 179.

1725.

Préface de *Mariamne* (la pièce est de 1724), II, 181.
Lettre de M. Thieriot à M. l'abbé Nadal, XXXVII, 16.
L'Indiscret, II, 279.
Épître à madame la marquise de Prie, XIII, 65.
— à la Reine, XIII, 64.
Fête de Belébat, II, 321.

1726.

Lettres philosophiques (la 22[e] et quelques autres); la publication en français est de 1734.
Essai sur la poésie épique, X, 385.
* Épître à M. Pallu, XIII, 66.
— à mademoiselle Lecouvreur, XIII, 67.

1727.

A M. (sur l'Angleterre), XXXVII, 22.
A M. (sur l'Angleterre, et les Contradictions), XXXVII, 34.
Lettres philosophiques (les 11[e] et 20[e]), publiées en français en 1734.
Essai sur les guerres civiles de France, X, 349.

1728.

Remarques (premières) sur les *Pensées* de Pascal, XXXVII, 36.
Sottise des deux parts, XXXVII, 86.

1729.

Épître à M. Pallu, XIII, 69.
— aux mânes de Genonville, XIII, 72.

1730.

Préface d'*OEdipe*, II, 52.
Harangue pour la clôture du théâtre, XXXVII, 94.

La Mort de mademoiselle Lecouvreur, XII, 29.
Brutus, II, 347.

1731.

Temple du Goût (imprimé en 1733), XII, 315-382.
Épitre à Formont, XIII, 75.
Histoire de Charles XII, XXIV.
Épitre à M. de Cideville, XIII, 76.
Stances sur les poëtes épiques, XII, 509.
Épitre des *Vous* et des *Tu*, XIII, 78.
— au comte de Tressan, XIII, 82.

1732.

Les Originaux, II, 445.
L'Épitre à Uranie, ou le Pour et le Contre; voy. 1722.
Ériphyle, III, 1.
Aux Auteurs de *la Bibliothèque raisonnée*, XXXVII, 97.
Samson, III, 95.
Zaïre, III, 139.
Temple de l'Amitié, XII, 33.
Ode sur le Fanatisme, XII.
Épitre à mademoiselle de Lubert, XIII, 83.
— à une Dame ou soi-disant telle, XIII, 85.
— à madame de Fontaine-Martel, XIII, 89.
— à mademoiselle Gaussin, XIII, 93.
— à madame du Châtelet, XIII, 94.
— à M. Clément de Dreux, XIII, 95.

1733.

Épitre (1re) dédicatoire de *Zaïre*, III, 141.
— à madame du Châtelet, sur la calomnie, XIII, 96.
— à mademoiselle Sallé (n'est pas de Voltaire), XIII, 105.
La Mule du pape, XIV, 19.
Notes sur les *Remarques* de La Motraye, XXIV, 360.

1734.

Adélaïde du Guesclin, III, 279.
Épitre à mademoiselle de Guise, XIII, 108.
— à M***, XIII, 110.
Lettres philosophiques, écrites en 1726-27, XXXVII, 103.

Traité de métaphysique, XXXVII, 277.
Fragment d'une Lettre sur *Didon* (est de 1736).
Épître au comte de Tressan, XIII, 111.
— à Uranie, XIII, 112.
— à la même, XIII, 114.
— à madame du Châtelet, XIII, 115.

1735.

Épître à M. le comte Algarotti, XIII, 117.

1736.

Épître à M. Berger, XIII, 119.
— (2e) dédicatoire de *Zaïre*, III, 151.
Ode sur le Fanatisme, XII, 422-429.
Fragment d'une Lettre sur *Didon*, XXXVII, 344.
Utile examen des *Épîtres* de J.-B. Rousseau, XXXVIII, 347.
Le Mondain, XIV, 126.
Tanis et Zélide, III, 239.
La Crépinade, XIV, 119.
Ode sur l'Ingratitude, XII, 416-422.
Ode sur la Paix de 1736, XII, 434-439.
Épître à Saint-Lambert, XIII, 121.
— à mademoiselle de Lubert, XIII, 122.
— à madame du Châtelet, XIII, 123.
— au prince royal de Prusse, XIII, 127.

1737.

Défense du Mondain, XIV, 135.
Conseils à un journaliste, XXXVII, 358.

1738.

Discours sur l'Homme, XII, 41-104.
Éléments de la Philosophie de Newton, XXXVIII, 1.
Éclaircissements nécessaires, XXXVII, 397.
Fragment d'un Mémoire, XXXVII, 412.
Épître à mademoiselle de T., XIII, 131.
Essai sur la nature du feu, XXXVII, 414.
Vie de J.-B. Rousseau, XXXVII, 481.
Épître au prince royal de Prusse, XIII, 133.

Observations sur MM. J. Lass, Melon, et Dutot, XXXVII, 527.
Ode à messieurs de l'académie des sciences, XII, 430–434.
Le Préservatif, XXXVII, 545.
Mémoire (imprimé dans le *Journal des Savants*), XXXVII, 569.
Conseils à M. Helvétius, XXXVII, 574.
Épître au prince royal de Prusse, XIII, 135.
— à Helvétius, XIII, 137.

1739.

A M***, sur le Mémoire de Desfontaines, XXXVIII, 296.
Mémoire du sieur de Voltaire, XXXVIII, 299.
— sur la Satire, XXXVIII, 327.
— sur un ouvrage de madame du Châtelet, XXXVIII, 353.
Réponse aux objections contre la Philosophie de Newton, XXXVIII, 361.
Vie de Molière, XXXVIII, 385.
Fragment d'une Lettre sur un usage de Hollande, XXXVIII, 445.

1740.

Épître au roi de Prusse, XIII, 138.
Ode au roi de Prusse sur son avénement, XII, 440-443.
Remarques sur deux épîtres d'Helvétius, XXXVII, 578.
Stances au président Hénault, XII, 514.
Métaphysique de Newton (formant la première partie des *Éléments de la Philosophie de Newton*), XXXVIII, 11.
Épître à un ministre d'état, XIII, 142.
Exposition du livre des Institutions physiques, XXXVIII, 447.
Stances au roi de Prusse, XII, 515-516.
Préface de l'*Anti-Machiavel*, XXXVIII, 475.
Sommaire des droits du roi de Prusse sur Herstall, L, 605-613.
Extrait de la *Nouvelle Bibliothèque*, XXXVIII, 483.
Ode sur la mort de l'empereur Charles VI, XII, 444-447.
Stances au roi de Prusse, XII, 516-17.

1741.

Doutes sur la mesure des forces motrices, XXXVIII, 490.
Épître au roi de Prusse, XIII, 146.
— au roi de Prusse, XIII, 148.
Stances à madame du Châtelet, XII, 518-520.

1742.

Ode à la reine de Hongrie, XII, 447-450.
Conseils à M. Racine, XXXVIII, 502.
Ce qu'on ne fait pas, et ce qu'on pourrait faire, XXXVIII, 517.
Police sous Louis XIV, XII, 7.
Mahomet, V, 1.
Épître au roi de Prusse, XIII, 151.

1743.

Réponse au marquis de Ximenès, XIII, 1[illegible]
Mérope, V, 93.
Thérèse (fragment de), V, 195.
Stances à M. Van Haren, XII, 520.
— au roi de Prusse, XII, 521-22.
Fragment d'une Épître au roi de Prusse, XIII, 153.

1744.

Relation touchant un Maure blanc, XXXVIII, 521.
Courte réponse aux longs discours d'un Allemand, XXXVIII, 525.
Épître au roi de Prusse, XIII, 154.
Discours sur les événements de 1744, XII, 105-110.
Épître au président Hénault, XIII, 159.
— au roi de Prusse, XIII, 161.
— au roi (Louis XV), XIII, 164.
— au roi de Prusse, XIII, 166.
— au roi de Prusse, XIII, 167.

1745.

Princesse de Navarre, V, 209.
Lettre du Roi à la Czarine, XXXVIII, 531.
Épître au duc de Richelieu, XIII, 169.
Poëme de Fontenoy, XII, 111-142.
Lettre critique sur le poëme de Fontenoy, XXXVIII, 534.
Épître au roi de Prusse, XIII, 168.
La clémence de Louis XIV et de Louis XV dans la victoire, XII, 451-454.
Stances à madame de Pompadour, XII, 522.
Représentations aux états-généraux de Hollande, XXXVIII, 539.

Manifeste du roi de France pour Charles-Édouard, XXXVIII, 543.
Le Temple de la Gloire, V, 303.

1746.

Discours de réception à l'académie, XXXVIII, 545.
La Félicité des temps, XII, 454-460.
Le Monde comme il va, XXXIII, 1.
Crocheteur borgne, XXXIII, 27.
Cosi sancta, XXXIII, 39.
Aventure indienne (est de 1766).
Aveugles juges des couleurs (est de 1766).

1747.

Stances à la princesse de Suède, XII, 523-525.
Épître au comte Algarotti, XIII, 171.
— au roi de Prusse, XIII, 175.
Zadig (publié d'abord sous le titre de *Memnon*), XXXIII, 49.
Épître à madame la duchesse du Maine, XIII, 177.
— à Richelieu, XIII, 182.
La Prude, V, 349.

1748.

Avis sur les éditions de ses OEuvres, XXXIX, 1.
Anecdotes sur Louis XIV, XXXIX, 3.
— sur le czar Pierre-le-Grand, XXXIX, 77.
Épître au maréchal de Saxe, XIII, 183.
— à madame Denis, XIII, 185.
Éloge funèbre des officiers, XXXIX, 27.
Panégyrique de Louis XV, XXXIX, 49.
Sémiramis, V, 469.
Stances à madame du Boccage, XII, 526-27.
Épître au président Hénault, XIII, 192.
— au duc de Richelieu, XIII, 196.

1749.

Compliment au roi par le maréchal de Richelieu, XXXIX, 97.
Des embellissements de Paris, XXXIX, 99.

Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième, XXXIX, 112.
Nanine, VI, 1.
Panégyrique de saint Louis, XXXIX, 123.
Stances sur le Louvre, XII, 527-28.
Épître à Saint-Lambert, XIII, 198.
Connaissance des beautés et des défauts, XXXIX, 147.
La Femme qui a raison, VI, 37.
Des mensonges imprimés, XXXIX, 282.
Lettre de l'auteur de la brochure, XXXIX, 279.

1750.

Oreste, VI, 145.
Memnon (autre que *Zadig*), XXXIII, 151.
Bababec et les fakirs, XXXIII, 162.
Raisons de croire que le testament du cardinal de Richelieu est un ouvrage supposé, XXXIX, 307.
Remerciement sincère à un homme charitable, XXXIX, 329.
Extrait du décret de la sacrée congrégation, XXXIX, 336.
La voix du sage et la voix du peuple, XXXIX, 341.
Des embellissements de la ville de Cachemire, XXXIX, 350.
Rome sauvée, VI, 291.
Timon, XXXIX, 365.
Voyage à Berlin, XII, 383-390.
Épître à M. Darget, XIII, 200.
— à M. Desmahis, XIII, 201.

1751.

Épître à Darget, XIII, 204.
— au roi de Prusse, XIII, 205.
— au roi de Prusse, XIII, 206.
— au roi de Prusse (les deux Tonneaux), XIII, 207.
Duc d'Alençon, III, 389.
Stances au roi de Prusse, XII, 532.
Autres, XII, 533.
Autres, XII, 534.
Autres, XII, 535.
Autres, XII, 536.
Autres, XII, 536-37.
Dialogue entre Marc-Aurèle et un récollet, XXXIX, 359.
Lettre à messieurs les auteurs des *Étrennes de la Saint-Jean*, XXXIX, 369.
Siècle de Louis XIV, XIX, et XX.

Épître au cardinal Qnirini, XIII, 202.
Idées de La Mothe le Vayer, XXXIX, 374.
Dialogue entre un plaideur et un avocat, XXXIX, 379.
— entre madame de Maintenon et mademoiselle de Lenclos, XXXIX, 385.
— entre un philosophe et un contrôleur, XXXIX, 391.
Sur mademoiselle de Lenclos, XXXIX, 401.

1752.

Éloge historique de madame du Châtelet, XXXIX, 411.
Micromégas, XXXIII, 165.
Pensées sur le gouvernement, XXXIX, 422.
Extrait de la Bibliothèque raisounée, XXXIX, 439.
Défense de milord Bolingbroke, XXXIX, 454.
Avertissement sur la nouvelle Histoire de Louis XIV, XXXIX, 465.
Amélie, ou le Duc de Foix, III, 429.
Tombeau de la Sorbonne, XXXIX, 530.
La Loi naturelle, poëme (voy. 1756).
Avertissement sur le Siècle de Louis XIV, XXXIX, 468.
Diatribe du docteur Akakia, XXXIX, 474.

1753.

Mémoire, L, 614-620.
— de M. de Voltaire (contre La Beaumelle), XX, 491.
Histoire du docteur Akakia, XXXIX, 471.
Séance mémorable, XXXIX, 491.
Avis à l'auteur du *Journal de Gottingue,* XXXIX, 514.
Supplément au Siècle de Louis XIV, 475.
Traité de paix, XXXIX, 494.
Art de bien argumenter, XXXIX, 507.
Examen du Testament du cardinal Albéroni, XXXIX, 520.
Introduction de l'abrégé de l'Histoire universelle, XXXIX, 580.
Abrégé de l'Histoire universelle (ou Essai sur les Mœurs), XV-XVIII.
Annales de l'Empire, première partie, XXIII.
A M. de ***, professeur en histoire, XXXIX, 549.
Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire, XXXIX, 557.

1754.

Préface du tome III de l'Essai sur l'Histoire, XXXIX, 564.
Annales de l'Empire, seconde partie, XXIII.
Essai sur l'Histoire universelle, I, II, III, XV-XVII.

1755.

L'auteur arrivant dans sa terre, XIII, 210.
Orphelin de la Chine, VI, 399.
Stances à madame Denis, XII, 537-38.

1756.

Poëme sur la Loi naturelle (composé en 1752), XII, 143-182.
— sur le Désastre de Lisbonne, XII, 183-204.
Épître à Richelieu, XIII, 218.
Les deux Consolés, XXXIII, 195.
Histoire des Voyages de Scarmentado, XXXVIII, 195.
Songe de Platon, XXXIII, 210.
Dialogue entre un brachmane et un jésuite, XXXIX, 683.
Dialogues entre Lucrèce et Posidonius, XXXIX, 589.
Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple, XXXIX, 609.
Épître à Desmahis, XIII, 215.
Essai sur l'Histoire générale (depuis *Essai sur les Mœurs*), XV-XVII.
Épître à l'empereur François 1er, XIII, 217.

1757.

Galimatias dramatique, XXX, 613.
Essai sur l'Histoire universelle, IV, XVII.
Les Torts, stances, XII, 538-540.

1758.

Essai sur l'Histoire universelle, V et VI, XVII-XVIII.
Réfutation d'un écrit anonyme, XXXIX, 617.

1759.

Ode sur la mort de la princesse de Bareith, XII, 460.
Mémoire sur le Libelle, XL, 1.
Requête aux magnifiques Seigneurs, XL, 5.
Candide, ou l'Optimiste, XXXIII, 215.
Lettre aux auteurs du *Journal encyclopédique*, XL, 8.
Épître à l'abbé de La Porte, XIII, 221.
Socrate, VI, 483.
Précis de l'Ecclésiaste, XII, 205-224.

Précis du *Cantique des cantiques*, XII, 225-240.
Épître à une jeune veuve, XIII, 222.
Histoire de Russie, 1re partie (la 2e est de 1763), XXV.
— d'un bon bramin, XXXIII, 345.
Relation de la mort de Berthier, etc., XL, 12.
Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire, XL, 35.

1760.

Remarques au sujet d'une omission, XL, 129.
Lettre civile et honnête, etc., XL, 171.
Les Quand, XL, 132.
Épître à M. le président Hénault, XIII, 223.
Plaidoyer pour Ramponoeau, XL, 136.
Requête de J. Carré aux Parisiens, VII, 17.
Le pauvre Diable, XIV, 145.
Réflexion pour les sots, XL, 145.
La Vanité, XIV, 168.
Le Russe à Paris, XIV, 175.
Extrait des Nouvelles à la main, XL, 150.
Préface du Recueil des *Facéties parisiennes*, XL, 152.
Écossaise (l'), VII, 1.
A MM. les Parisiens, Requête de J. Carré, VII, 17.
Tancrède, VII, 113.
Dialogues chrétiens, XL, 154.
Lettre de M. Cubstorf, XL, 185.
Fragment d'une lettre de lord Boliogbroke, XL, 192.

1761.

Épître à Daphné, XIII, 224.
A monsieur le lieutenant criminel de Gex, 196.
Avis sur les Lettres à Le Brun, etc., XL, 194.
Stances à M. Deodati de Tovazi, XII, 541-42.
Lettres sur *la Nouvelle Héloïse*, XL, 203.
Anecdotes sur Fréroo, XL, 229.
Appel à toutes les nations de l'Europe, XL, 245.
Parallèle d'Horace, de Boileau, et de Pope, XL, 296.
Avertissement aux Éditeurs de la traduction, XL, 305.
Rescrit de l'empereur de la Chine, XL, 307.
Épître à madame Deuis, XIII, 232.
Lettre de M. Ératou à M. Clocpitre, XII.
— de M. Clocpitre à M. Ératou, XL, 312.

Conversation de monsieur l'intendant des Menus, XL, 317.
Épitre à madame Élie de Beaumont, XIII, 238.
Lettres de Charles Gouju, XL, 340.
Épitre au duc de La Vallière, XIII, 239.
Les Car, XL, 347.
Les Ah! ah! XL, 350.
Entretiens d'un sauvage et d'un bachelier, XL, 352.
Entretien d'Ariste et d'Acrotal, XL, 363.
Stances à Blin de Sainmore, XII, 542-43.
Sermon du rabbin Akib, XL, 369.
Éducation des Filles, XL, 381.
Les Chevaux et les Anes, XIV, 195.

1762.

Avertissement (sur les lettres et paquets), XL, 385.
Droit du seigneur, VII, 213.
Extrait de la Gazette de Londres, XL, 387.
— des Sentiments de J. Meslier, XL, 389.
Balance égale, XL, 460.
Petit Avis à un jésuite, XL, 460.
Olympie, VII, 385.
Avis concernant les Œuvres de Corneille, XL, 469.
Éloge de Crébillon, XL, 471.
Pièces originales concernant les Calas, XL, 499.
A monseigneur le chancelier, par Donat Calas, XL, 518.
Requête au roi, par Donat Calas, XL, 521.
Mémoire de D. Calas, XL, 523.
Histoire d'Élisabeth Canning et des Calas, XL, 547.
Idées républicaines, XL, 567.
Lettre de M. de Formey, XL, 596.
* Sermon des Cinquante, XL, 601.

1763.

Saül, VII, 325.
Lettre de Paris, XLI, 1.
Lettre de M. de L'Écluse, XLI, 3
Relation du voyage de Pompignan, XLI, 8.
Compliment prononcé à l'ouverture du théâtre, XLI, 12.
Omer Joly de Fleury, étant entré, XLI, 16.
D'un Fait singulier concernant la littérature, XLI, 19.
Conclusion et examen de ce tableau, XLI, 24.

Éclaircissements historiques, XLI, 38.
Catéchisme de l'honnête homme, XLI, 97.
Remarques pour servir de supplément, XLI, 126.
Histoire de Russie, 2e partie (la 1re est de 1759), XXV, 214.
Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alitopolis, XLI, 196.
Lettre d'un quaker, XLI, 201.
Traité de la Tolérance, XLI, 213.
Ce qui plait aux dames, XIV, 31.
L'Éducation d'un prince, XIV, 46.
— d'une fille, XIV, 54.
Les trois Manières, XIV, 59.
* Dialogue du Chapon et de la Poularde, XLI, 387.
* Dernières paroles d'Épictète, XLI, 395.
* Dialogue du Douteur et de l'Adorateur, XLI, 40.

1764.

Lettre du secrétaire de Voltaire, XLI, 412.
Thélème et Macare, XIV, 73.
Seconde Lettre d'un quaker, XLI, 416.
Articles (25) extraits de *la Gazette littéraire*, XLI, 423.
Olympie (est de 1762).
Réponse, XLI, 527.
Azolan, XIV, 78.
Origine des métiers, XLI, 81.
Théâtre de Corneille avec commentaire.
Jules César, VII, 483.
Héraclius, VIII, 1.
Discours aux Welches, XLI, 537.
Contes de Guillaume Vadé, XIV, 23.
Supplément au Discours aux Welches, XLI, 565.
Dictionnaire philosophique, XXVI-XXXII.
Le Triumvirat, VIII, 75.
Le Blanc et le Noir, XXXIII, 349.
Jeannot et Colin, XXXIII, 367.
Questions proposées à qui voudra, XLI, 578.
Doutes nouveaux, XLII, 26.
Pot-pourri, XLII, 1.
Conformez-vous au temps, XLII, 85.
Sentiments des citoyens, XLII, 75.

1765.

Arbitrage entre M. de Voltaire et M. Foncemagne, XLII, 92-114.

De l'horrible danger de la lecture, XLII, 115-118.
Conversation de Lucien, Érasme, et Rabelais, XLII, 119-126.
Philosophie de l'hist. (formant l'introd. de l'*Essai sur les Mœurs*), XV, 3-244.
Épître à mademoiselle Clairon, XIII, 240.
Mandement au révérendissime, etc., Alexis, XLII, 127-38.
Des Païens et des Sous-Fermiers, XLII, 139-42.
Questions sur les miracles, XLII, 143-289.
Les Anciens et les Modernes, XLII, 290-299.
* Apologie de la Fable, XII, 23.
Ode à la Vérité, XIII, 484-489.

1766.

Épître à Henri IV, XIII, 244.
Sophronyme et Adélos (est de 1776).
Lettre pastorale à l'archevêque d'Auch, XLII, 314-16.
Petit Commentaire sur l'*Éloge du Dauphin*, XLII, 317-323.
Épître à M. le chevalier de Boufflers, XIII, 247.
Éloge de l'Hypocrisie, XIV, 201.
Le président De Thou justifié, XLII, 324-343.
Épître à M. François de Neufchâteau, XIII, 248.
Lettre curieuse de Robert Covelle, XLII, 344-351.
Déclaration (5 juillet), XLII, 352-53.
Relation de la mort de La Barre, XLII, 355-82.
Déclaration (23 août), XLII, 383-4.
Épître à Chabanon, VIII, 249.
Avis au public sur les parricides imputés, etc., XLII, 385-41.
Commentaire sur le livre *des Délits et des Peines*, XLII, 417-77.
Épître à madame de Saint-Julien, XIII, 250.
Appel au public contre un recueil, XLII, 478-88.
Remarques sur *le Christianisme dévoilé*, L, 536-542.
Du Gouvernement, etc., d'Auguste, XLII, 589-492.
Des Conspirations, XLII, 493-515.
Notes sur la Lettre à M. Hume, XLII, 517-34.
Philosophe ignorant, XLII, 535-609.
Aventure indienne, XXXIV, 452.
Aveugles juges des couleurs, XXXIV, 455.
André Destouches à Siam, 610-18.
Déclaration, XLII, 619.
Galimatias pindarique, 489-92.

1767.

Les Scythes, VIII, 183.

Lettre d'un membre du conseil de Zurich, XLII, 620-23.
Anecdotes sur Bélisaire, XLII, 624-631, et XLIII, 1-6.
Honnêtetés littéraires, XLII, 632-711.
Questions de Zapata, XLIII, 7-33.
Examen important de milord Bolingbroke, XLIII, 39-215.
Lettre (sur La Beaumelle), XLIII, 34-37.
Lettre sur les panégyriques, XLIII, 216-227.
Homélies (quatre) prêchées à Londres, XLIII, 228-292.
Mémoire présenté au ministère, XLIII, 293-307.
Défense de mon oncle, XLIII, 309-414.
A Warburton, XLIII, 415-419.
Fragment des Instructions pour le prince royal de ***, XLIII, 420-34.
Ingénu, XXXIII, 381.
Charlot, VIII, 281.
Lettre de Gérofle à Cogé, XLIII, 435-37.
Essai sur les dissensions, XLIII, 438-465.
Lettres à son altesse monseigneur le prince de ***, XLIII, 466-557.
Prophéties de la Sorbonne, XLIII, 558-559.
Réponse catégorique, XLIII, 560-61.
Dîner du comte de Boulainvilliers, XLIII, 562-608.
Avis à tous les Orientaux, XLIII, 609-611.
Femmes, soyez soumises, XLIII, 612-617.
Préface de la Réponse d'un solitaire de la Trappe, XLIII, 618-620.

1768.

Lettre d'un avocat, XLIV, 1-6.
Épître aux Frères écrite de Constantinople, XLIV, 7-10.
Lettre de l'archevêque de Cantorbéry, XLIV, 11-14.
Homme aux quarante écus, XXXIV, 1.
Sermon prêché à Bâle, XLV, 15-30.
La Princesse de Babylone, XXXIV, 101.
La Guerre civile de Genève, XII, 241-309.
Déclaration, XLIV, 31-32.
Relation du Bannissement des jésuites de la Chine, XLIV, 33-56.
Entretiens chinois, XLIV, 57-81.
Conseils raisonnables, XLIV, 82-111.
Profession de foi des théistes, XLIV, 112-142.
Épître à mon vaisseau, XIII, 254.
Discours aux confédérés, XLIV, 143-153.
L'Épître aux Romains, XLIV, 154-189.
Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan, XLIV, 190-204.
Instructions à J.-A. Rustan, XLIV, 205-215.

Des Singularités de la nature, XLIV, 216-317.
Droits des hommes, XLIV, 318-347.
Les Colimaçons, XLIV, 348-369.
Les trois Empereurs en Sorbonne, XIV, 222.
Homélie du pasteur Bourn, XLIV, 370-81.
Le Marseillois et le Lion, XIV, 207.
Fragment d'une lettre, XL, 190.
Pyrrhonisme de l'histoire, XLIV, 382-485.
Instruction à frère Pédiculoso, XLIV, 486-499.
L'A, B, C, XLV, 1-135.
Ode sur la guerre des Russes, XII, 492-94.
Épître à madame de Saint-Julien, XIII, 252.

1769.

Requête (est de 1770).
Lettre anonyme, XLV, 137-163.
Épître à Boileau, XIII, 257.
— à l'auteur du livre des trois Imposteurs, XIII, 264.
— à Saint-Lambert, XIII, 268.
Canonisation de saint Cucufin, XLV, 164-179.
Discours de l'empereur Julien, XLIV, 193-297.
Lettres à Foucher, XLV, 181-192.
Histoire du parlement, XXII.
Cinquième homélie, 298-309.
Cri des nations, XLV, 310-324.
Lettres d'Amabed, XXXIV, 199.
Collection des Évangiles, XLV, 325.
Raison par alphabet, XXVI-XXXII.
Les choses utiles et agréables, t. I et II (voyez notes tome IX, page 118; et XLIV, 466).
Les Guèbres, IX, 1.
Lettre à l'évêque d'Annecy (par madame Denis), XLVI, 1-2.
— au même, par Moléon, XLVI, 3-11.
Supplément aux *Causes célèbres*, XLVI, 12-33.
Le baron d'Otrante, VIII, 455.
Tout en Dieu, XLVI, 35-54.
Les deux Tonneaux, VIII, 483.
De la Paix perpétuelle, XLVI, 55-96.
Épître à La Harpe, XIII, 272.
Dieu et les Hommes, XLVI, 97-286.
Stances à l'impératrice Catherine, XII, 544.
Remarques sur les *Mémoires* de Dangeau, XLVI, 287-338.

Remarques sor les *Souvenirs* de madame de Caylus, XLVI, 339-375.
Le Dépositaire, VIII, 341.
Stances à madame de Choiseul, XII, 545-46.
Les Adorateurs, XLVI, 376-403.
Défeose de Louis XIV, XLVI, 404-424.

1770.

Requête à tous les magistrats du royaume, XLVI, 425-435.
Lettre de l'auteur de la tragédie des *Guèbres*, XLVI, 436-37.
Stances à Saurio, XII, 547-48.
Au Roi eo son conseil, XLVI, 439-456.
Sophooisbe, IX, 115.
Stances à madame Necker, XII, 549-550.
Traduction du poëme de J. Plokof, XLVI, 457-462.
Lettre à M. Le G. de G., IX, 126.
Épître à Pigale, XIII, 275.
Ode piodarique, XIII, 495-499.
Staoces à M. Hoorcastremé, XII, 550.
Nouvelle requête au roi, XLVI, 463-465.
Choses utiles et agréables, t. II. (V. mes notes, t. IX, 118, et XLVI, 466).
Notes sur le *Cymbalum mundi*, XLVI, 466-69.
Coutume de Franche-Comté, XLVI, 470-483.
Questions sur l'Encyclopédie, tom. I, II, III, XXVI à XXVIII.
Épître au roi de la Chiue, XIII, 277.
— au roi de Daoemark, XIII, 290.
* Sur l'Usage de la vie, XIV, 141.

1771.

Questions sur l'Encyclopédie, IV, V, VI, VII, VIII, XXVIII-XXXII.
Benaldaki à Caramouftée, XIII, 315.
Lettre d'un jeuoe abbé, XLVI, 484-487.
Épître à Dalembert, XIII, 299.
Réponse aux Remootrances de la cour des aides, XLVI, 488-494.
Avis importaut d'un gentilhomme, XLVI, 495-98.
Épître à Catherioe II, XIII, 308.
Seotiments des six conseils supérieurs, XLVI, 499-505.
Épître au roi de Suède, XIII, 313.
Très humbles et très respectueuses remootrances du greuier à sel, XLVI, 508-15.
Supplique des serfs de Saiut-Claude, XLVI, 506-7.
Sermon du papa Nicolas Charisteski, XLVI, 516-21.

Les peuples aux parlements, XLVI, 522-33.
L'Équivoque, XLVI, 534-39.
Les deux Siècles, XIV, 231.
Le père Nicodème et Jeannot, XIV, 236.
Méprise d'Arras, XLVI, 540-557.
Lettres de Memmius à Cicéron, XLVI, 559-602.
Tocsin des rois, XLVI, 603-609.
Discours d'Anne Dubourg, XLVI, 610-14.

1772.

Questions sur l'Encyclopédie, t. IX, XXXII.
Lettre à un de ses confrères, XLVII, 1-5.
— à Beccaria sur Morangiés, XLVII, 6-22.
— sur un écrit anonyme, XLVII, 23-31.
Jean qui pleure et Jean qui rit, XII, 310-12.
La Bégueule, XIV, 83.
Essai sur les probabilités en fait de justice, XLVII, 33-69.
Les Systèmes, XIV, 242.
Les Cabales, XIV, 255.
Il faut prendre un parti, XLVII, 70-123.
Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp (et réponse à Caveyrac), XLVII, 124-131.
Anniversaire de la Saint-Barthélemi, XIII, 499-501.
Épître à Horace, XIII, 317.
Quelques petites hardiesses de M. Clair, XLVII, 132-142.
Épître au roi de Suède, XIII, 325.
La voix du Curé sur le procès des serfs, XLVII, 143-156.
Nouvelles probabilités en fait de justice, XLVII, 157-171.
Fragment d'une lettre sur les Dictionnaires satiriques, etc., XLVII, 172-180.

1773.

Discours de Me Belleguier, XLVII, 181-199.
Aventure de la Mémoire, XXXIV, 269.
Lettre anonyme au sujet d'une nouvelle Épître de Boileau à Voltaire, XLVII, 200-208.
Déclaration sur le procès Morangiés, XLVII, 209-221.
Réponse à l'Écrit d'un avocat, XLVII, 222-228.
Déclaration sur les *Lois de Minos*, XLVII, 229.
Le Philosophe, XLVII, 230-37.
Lettre sur la prétendue comète, XLVII, 238-244.

Précis du procès de Morangiès, XLVII, 245-262.
Lettre (première) à la noblesse du Gévaudan, XLVIII, 363.
Seconde lettre, XLVII, 273-283.
Troisième lettre, XLVII, 284-291.
Quatrième lettre, XLVII, 292-294.
La Tactique, XIV, 269-279.
Stances à madame Lullin, XII, 552-553.
Fragments historiques sur l'Inde, XLVII, 295-493.
Fragment sur la justice, XLVII, 494-502.
— sur le procès criminel de Montbailly, XLVII, 503-508.
— sur l'Histoire générale, XLVII, 509-606.
Épître à Marmontel, XIII, 326.

1774.

Taureau blanc, XXXIV, 274.
Lettre d'un ecclésiastique, XLVIII, 1-8.
Dialogue de Pégase et du Vieillard, XIV, 280-296.
Éloge funèbre de Louis XV, XLVIII, 9-19.
De la Mort de Louis XV, XLVIII, 20-29.
Au Roi en son conseil (pour le pays de Gex), XLVIII, 30-35.
Au R. P. en Dieu messire Jean de Beauvais, XLVIII, 36-42.
Lettre écrite à M. Turgot, XLVIII, 43-45.
Sentiment d'un académicien de Lyon, XLVIII, 46-56.
De l'Encyclopédie, XLVIII, 57-60.
Éloge historique de la Raison, XXXIV, 322.
De l'Ame, par Soranus, XLVIII, 61-81.

1775.

Petit écrit sur l'Arrêt du conseil, XLVIII, 82-88.
Stances au roi de Prusse, XII, 555-556.
Notes concernant le pays de Gex, XLVIII, 89-91.
Mémoire sur le pays de Gex, XLVIII, 92-101.
Le Dimanche, ou les Filles de Minée, XIV, 95.
Diatribe à l'auteur des Éphémérides, XLVIII, 102 119.
Article extrait du *Mercure* sur Clément, XLVIII 120-122.
Ode sur le Passé et le Présent, XIII, 502-506.
Cri du sang innocent, XLVIII, 123-145.
Remarques sur le *Bon Sens*, L, 568-581.
Les Finances, XIV, 92.
Le Temps présent, XIV, 297-300.
Mémoire des états de Gex, XLVIII, 146-47.

Remarques sur l'ouvrage *l'Existence de Dieu*, par Nieuwentyt, L, 543-567.
Mémoire du pays de Gex, XLVIII, 148-152.
A M. Turgot, XLVIII, 153-54.
Édits de S. M. Louis XVI, sous l'administration de Turgot, XLVIII, 155-160.
Histoire de Jenny, XXXIV, 337.
Les Oreilles du comte de Chesterfield, XXXIV, 423.
Extrait d'un mémoire pour l'abolition de la servitude, XLVIII, 161-167.
A M***, sur les anecdotes, XLVIII, 168-171.

1776.

Mémoire à M. Turgot, XLVIII, 172-174.
Prières et Questions à M. Turgot, XLVIII, 175-177.
Supplique à M. Turgot, XLVIII, 178.
Sésostris, XIV, 106.
Délibération des états de Gex, XLVIII, 179-183.
A M. Turgot, XLVIII, 184-185.
Lettres chinoises, indiennes, etc., XLVIII, 186-260.
Sophronyme et Adélos (imprimé en 1776, à la suite des *Lettres chinoises, etc.*), XLII, 300.
Lettre de M. de La Visclède, XLVIII, 261-83.
— du R. P. Polycarpe, XLVIII, 284-292.
— d'un bénédictin, XLVIII, 293-95.
Remontrances du pays de Gex, XLVIII, 296-301.
A M. du M**, sur plusieurs anecdotes, XLVIII, 302-308.
Épître à M. Guys, XIII, 329.
Commentaire historique, XLVIII, 309-402.
Lettre à l'académie française, XLVIII, 403-36.
Épître à un homme, XIII, 330.
— à madame Necker, XIII, 332.
Au Roi en son conseil, XLVIII, 437-40.
Un Chrétien contre six Juifs, XLVIII, 441-569.
Le Songe-Creux, XIV, 110.

1777.

Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude, L, 1-6.
Articles extraits du *Journal de politique et de littérature*, L, 7-48.
Épître au marquis de Villette, XIII, 334.
Stances sur l'alliance avec les Suisses, XII, 556-557.
Commentaire sur *l'Esprit des Lois*, L, 49-145.

Dialogues d'Évhémère, L, 146-249.
Prix de la justice et de l'humanité, L, 251-336.
Dernières remarques sur les *Pensées de Pascal*, L, 337-402.
Note sur une pensée de Vauvenargues, L, 403-405.
Histoire de l'établissement du christianisme, L, 407-526.
Épître au marquis de Villette, XIII, 335.

1778.

Épître au prince de Ligne, XIII, 337.
Commencement du XVI[e] livre de *l'Iliade* (en prose), XIII, 368.
— — (en vers), XIII, 375.
Épître au marquis de Villette, XIII, 338.
Plan du Dictionnaire de l'académie, L, 582-83.
Pensées, L, 527-535.
Le Système vraisemblable, L, 584-592.
Lettre de M. Hude, L, 593-94.
Prière du curé de Frêne, L, 595-602.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DES ÉCRITS DE VOLTAIRE.

CONCORDANCE

DE LA CLASSIFICATION DE QUELQUES VOLUMES DE L'ÉDITION DE KEHL AVEC LA DISTRIBUTION DANS LA PRÉSENTE ÉDITION[1].

MÉLANGES HISTORIQUES.

Lettres sur les Anglais, ou Lettres philosophiques[2], XXXVII, 103.
Pyrrhonisme de l'histoire, XLIV, 382.
Défense de mon oncle, XLIII, 309.
Un Chrétien contre six Juifs[3], XLVIII, 441.
Lettres chinoises, indiennes, et tartares, XLVIII, 186.
Honnêtetés littéraires, XLII, 632.
Fragments sur l'histoire[4], XLVII, 509.
Des Mensonges imprimés, XXXIX, 281.
Doutes nouveaux sur le Testament attribué à Richelieu, XLII, 24.
Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne, XLII, 92.
Examen du Testament politique d'Albéroni, XXXIX, 520.
Des Conspirations contre les peuples, ou des Proscriptions, XLII, 493.
* Réflexions sur les Mémoires de Dangeau, XLVI, 287.
* — sur l'histoire et sur M. Hume, XLI, 456.
* Préface et Extraits des Souvenirs de madame de Caylus, XLVI, 339.
Pensées sur l'administration publique, XXXIX, 422.

POLITIQUE ET LÉGISLATION.

La Voix du sage et la Voix du peuple, XXXIV, 339.
Idées de La Mothe le Vayer, XXXIX, 374.
Pensées sur l'administration publique, XXXIX, 422.

1 Je n'ai compris dans cette concordance que les classes ou divisions de l'édition de Kehl que je n'ai pas conservées. B.

2 Dans les éditions de Kehl et quelques réimpressions, ces lettres sont disséminées. C'est en 1817 qu'elles ont été rétablies en corps d'ouvrage, et placées dans les *Mélanges historiques*. B.

3 Les *Éclaircissements historiques*, souvent reproduits à la suite de *Un Chrétien contre six Juifs*, sont tome XLI, pages 38-95. B

4 En rétablissant l'ouvrage dans sa forme primitive, j'ai indiqué dans quels volumes on trouvera les articles que les éditeurs y avaient rattachés. B.

De la Paix perpétuelle, XLVI, 55.
Les Droits des hommes et les usurpations des papes, XLIV, 318.
Le Tocsin des rois, XLVI, 603.
Fragment des Instructions pour le prince royal de***, XLIII, 420.
Le Cri des nations, XLV, 310.
Observations sur MM. Jean Lass, Melon, et Dutot, XXXVII, 527.
Des Embellissements de Paris, XXXIX, 99.
Requête à tous les magistrats du royaume, XLVI, 425.
Idées républicaines, XL, 567.
Commentaire sur le livre des Délits et des peines, XLII, 417.
Prix de la justice et de l'humanité, L, 251.
Commentaire sur *l'Esprit des lois*, L, 49.
Diatribe à l'auteur des Éphémérides, XLVIII, 102.
Au Roi en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté contre les moines bénédictins devenus chanoines de Saint-Claude en Franche-Comté, XLVI, 439.
La voix du Curé sur le procès des serfs du mont Jura, XLVII, 143.
Coutume de Franche-Comté, XLVI, 470.
Supplique des serfs de Saint-Claude à monsieur le chancelier, XLVI, 506.
Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude, etc., L, 1.
Extrait d'un Mémoire pour l'entière abolition de la servitude, XLVIII, 161.
Remontrances du pays de Gex au roi, XLVIII, 296.
Mémoire des états du pays de Gex, XLVIII, 146.
Au Roi en son conseil, XLVIII, 30.
Au Roi en son conseil, XLVIII, 437.
Fragment d'une lettre sur un usage très utile établi en Hollande, XXXVIII, 445.
Discours du conseiller Anne Du Bourg à ses juges, XLVI, 610.
Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple, XXXIX, 609.
Timon, XXXIX, 365.
Les Païens et les Sous-Fermiers, XLII, 139.
Ce qu'on ne fait pas, et ce qu'on pourrait faire, XXXVIII, 517.
Sermon du papa Nicolas Charisteski, XLVI, 516.
Discours aux confédérés catholiques de Kaminieck en Pologne, XLIV, 143.
Traité sur la Tolérance, à l'occasion de la mort de J. Calas, XLI, 213.
Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas, XL, 499.
* A monseigneur le chancelier, XL, 518.

Requête au roi en son conseil, XL, 521.
Mémoire de Donat Calas, XL, 523.
Histoire d'Élisabeth Canning et des Calas, XL, 547.
Lettre à M. Damilaville sur les Calas et les Sirven, LXII, 225.
Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven, XLII, 385.
Lettre de M. le marquis d'Argence, LXII, 413.
Réponse de Voltaire, LXII, 413.
Lettre à M. Élie de Beaumont, LXIV, 417.
Relation de la mort du chevalier de La Barre, XLII, 355.
Le Cri du sang innocent, XLVIII, 123.
La Méprise d'Arras, XLVI, 540.
Fragment sur le procès criminel de Montbailly, XLVII, 503.
Essai sur les probabilités en fait de justice, XLVII, 33.
Nouvelles probabilités en fait de justice, XLVII, 157.
Lettre à M. le marquis de Beccaria, XLVII, 6.
Déclaration de M. de Voltaire sur le procès entre M. le comte de Morangiés, etc., XLVII, 209.
Réponse à l'Écrit d'un avocat, XLVII, 222.
Précis du procès de M. le comte de Morangiés, XLVII, 245.
Lettre de M. de Voltaire à messieurs de la noblesse du Gévaudan, XLVII, 263.
Seconde lettre, XLVII, 273.
Troisième lettre, XLVII, 284.
Quatrième lettre, XLVII, 292.
Fragment sur la justice, à l'occasion du procès de M. de Morangiés, XLVII, 494.
Supplément aux *Causes célèbres*, procès de Claustre, XLVI, 12.
Réflexions philosophiques sur le procès de mademoiselle Camp, XLVII, 124.
Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites, XLVIII, 1.
Petit écrit sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774, XLVIII, 82.
Les Édits de S. M. Louis XVI, pendant l'administration de M. Turgot, XLVIII, 155.

PHILOSOPHIE.

Traité de métaphysique, XXXVII, 277.
Le Philosophe ignorant, XLII, 535.

Il faut prendre un parti, XLVII, 70.
Tout en Dieu, XLVI, 35.
De l'ame, XLVIII, 61.
Lettres de Memmius à Cicéron, XLVI, 563.
Remarques sur les *Pensées de Pascal,* XXXVII, 36.
Lettres à S. A. monseigneur le prince de ***, sur Rabelais, XLIII, 466.
Profession de foi des théistes, XLIV, 112.
Sermon des Cinquante, XL, 601.
— du rabbin Akib, XL, 369.
Homélies (quatre) prêchées à Londres, XLIII, 228.
Cinquième homélie, XLV, 298.
Sermon prêché à Bâle, XLIV, 15.
Traduction de l'homélie du pasteur Bourn, XLIV, 370.
Discours de Me Belleguier, XLVII, 181.
Examen important de milord Bolingbroke, XLIII, 39.
Défense de milord Bolingbroke, XXXIX, 454.
Dieu et les Hommes, XLVI, 97.
Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan, XLIV, 190.
Instructions à A.-J. Rustan, XLIV, 205.
Conseils raisonnables à Me Bergier, XLIV, 82.
Questions de Zapata, XLIV, 7.
Épître aux Romains, XLIV, 154.
La Bible enfin expliquée, XLIX, 1.
Collection d'anciens évangiles, XLV, 325.
Histoire de l'établissement du christianisme, L, 407.

PHYSIQUE.

Éléments de la Philosophie de Newton, XXXVIII, 11.
Défense du Newtonianisme, XXXVIII, 361.
Essai sur la nature du feu, XXXVII, 414.
Doutes sur la mesure des forces motrices, XXXVIII, 490.
Exposition du livre des Institutions physiques, XXXVIII, 447.
Dissertation sur les changements arrivés dans le globe, XXXVIII, 565.
Relation touchant un Maure blanc, XXXVIII, 521.
Des Singularités de la nature, XXXVIII, 216.
Les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier, XXXVIII, 348.

DIALOGUES.

Les Embellissements de Cachemire, XXXIX, 350.
Un Plaideur et un Avocat, XXXIX, 379.
Madame de Maintenon et mademoiselle de Lenclos, XXXIX, 385.
Un Philosophe et le Contrôleur général des finances, XXXIX, 391.
Marc-Aurèle et un Récollet, XXXIX, 359.
Un Brachmane et un Jésuite, XXXIX, 583.
Lucrèce et Posidonius, XXXIX, 589.
Un Sauvage et un Bachelier, XL, 352.
Ariste et Acrotal, XL, 363.
Lucien, Érasme, et Rabelais, XLII, 119.
Galimatias dramatique, XXXIX, 613.
L'Éducation des filles, XL, 381.
Les Anciens et les Modernes, XLII, 290.
Le Chapon et la Poularde, XLI, 387.
Cu-Su et Kou, XXVII, 463.
L'Indien et le Japonais, XXVII, 495.
Tuctan et Karpos, XXVII, 503.
Les dernières paroles d'Épictète, XLI, 395.
Un Caloyer et un Homme de bien, XLI, 97.
Le Douteur et l'Adorateur. XLI, 401.
Conversation de monsieur l'intendant des menus, XL, 317.
André Destouches à Siam, XLII, 610.
Sophronyme et Adélos, XLII, 300.
L'A, B, C, XLV, 1.
Les Adorateurs, ou les Louanges de Dieu, XLVI, 376.
Le Diner du comte de Boulainvilliers, XLIII, 562.
L'Empereur de la Chine et frère Rigolet, XLIV, 33.
Le Mandarin et le Jésuite, XLIV, 57.
Dialogues d'Evhémère, L, 146.
Un Prêtre et un Encyclopédiste, XL, 154.
Un Prêtre et un Ministre protestant, XL, 161.

FACÉTIES[1].

Préface du Recueil des facéties parisiennes, XL, 152.

1 Deux ou trois pièces de l'abbé Morellet avaient été placées ici par les éditeurs de Kehl; je les ai rejetées: voyez ce que j'ai dit tome XL, page 152. B.

Remerciement sincère à un homme charitable, XXXIX, 329.
Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape, XXXIX, 471.
Réflexions pour les sots, XL, 147.
Extrait du décret de la sacrée congrégation de l'inquisition de Rome, à l'encontre d'un libelle intitulé *Lettres sur le vingtième*, XXXIX, 336.
Femmes, soyez soumises à vos maris, XLIII, 612.
Conformez-vous aux temps, XLII, 85.
De l'horrible danger de la lecture, XLII, 115.
Rescrit de l'empereur de la Chine, à l'occasion du Projet de paix perpétuelle, XL, 306.
Plaidoyer de Ramponeau, prononcé par lui-même devant ses juges, XL, 136.
Extrait de la Gazette de Londres, du 20 février 1762, XL, 387.
Relation de la maladie, de la confession, de la mort, et de l'apparition du jésuite Berthier, XL, 13.
Lettres de Charles Gouju à ses frères, XL, 340.
Balance égale, XL, 461.
Petit avis à un jésuite, XL, 464.
Les Quand, XL, 132.
Les Car, XL, 347.
Les Ah! ah! XL, 350.
Extrait des nouvelles à la main de la ville de Montauban en Quercy, le 1er juillet 1760, XL, 150.
Relation du voyage de M. le marquis Le Franc de Pompignan, depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau, adressée au procureur fiscal du village de Pompignan, XLI, 8.
Lettre de M. de L'Écluse, chirurgien-dentiste, seigneur du Tilloy, près de Montargis, à monsieur son curé, XLI, 3.
Hymne chanté au village de Pompignan, XIV, 441.
Lettre de Paris, du 20 février 1763, XLI, 1.
Fragment d'une lettre sur *Didon*, tragédie, XXXVII, 344.
Lettre d'un quaker à Jean-George Le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Velay, etc., etc., digne frère de Simon Le Franc de Pompignan, XLI, 201.
Seconde lettre du Quaker, XLI, 416.
Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'Instruction pastorale de Jean-George, humble évêque du Puy, XLI, 196.

Avis à tous les Orientaux, XLIII, 609.
Lettre pastorale à M. l'archevêque d'Anch, J-F. de Montillet, XLII, 314.
Omer de Fleury étant entré, ont dit, XLI, 16.
A Warburton, XLIII, 415.
Canonisation de saint Cucufin, XLV, 164.
Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande, XLII, 127.
Discours aux Welches, par Antoine Vadé, frère de Guillaume, XLI, 537.
Supplément du Discours aux Welches, XLI, 565.
Anecdote sur Bélisaire, XLII, 624.
Seconde anecdote sur Bélisaire, XLIII, 1.
Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris, XLIV, 11.
La Prophétie de la Sorbonne, de l'an 1530, tirée des manuscrits de M. Baluze, XLIII, 558.
Épître écrite de Constantinople aux frères, XLIV, 6.
Instruction du gardien des capucins de Raguse, à frère Pédiculoso, partant pour la Terre-Sainte, XLIV, 486.
Pot-Pourri, XLII, 1.
Saül, drame traduit de l'anglais de M. Hut, VII, 325.
Au révérend père en Dieu messire Jean de Beauvais, créé par le feu roi Louis XV évêque de Senez, XLVIII, 36.
Questions sur les miracles, XLII, 143.
Sur l'Encyclopédie, XLVIII, 57.

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Discours de réception à l'académie française, XXXVIII, 545.
Panégyrique de Louis XV, XXXIX, 49.
Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741, XXXIX, 27.
— historique de madame du Châtelet, XXXIX, 411.
— de M. de Crébillon, XL, 471.
— funèbre de Louis XV, XLVIII, 9.
Vie de Molière, XXXVIII, 385.
Traduction du poëme de J. Plokof, XLVI, 457.
Lettres chinoises, indiennes, et tartares, XLVIII, 186.
Des divers changements arrivés à l'art tragique, etc.; du théâtre, par Jérôme Carré, XL, 245.
Parallèle d'Horace, de Boileau, et de Pope, XL, 296.

Lettres à S. A. monseigneur le prince de ** sur Rabelais, XLIII, 466.
Conseils à un journaliste, XXXVII, 358.
— à M. Racine, XXXVIII, 502.
Utile examen des trois dernières Épîtres du sieur Rousseau, XXXVII, 346.
Sur l'Anti-Machiavel, XXXVIII, 474.
Mémoire sur la Satire, XXXVIII, 327.
Le Préservatif, XXXVII, 545.
Réponse aux longs discours d'un docteur allemand, XXXVIII, 525.
Petit commentaire sur l'Éloge du dauphin, XLII, 317.
Quelques petites hardiesses de M. Clair, XLVII, 132.
Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de Joseph Saurin, XXXIX, 617.
Les Honnêtetés littéraires, XLII, 632.
Lettre à l'auteur des Honnêtetés littéraires, XLII, 701.
Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de *la Henriade*, XLVIII, 309.
Extrait d'un écrit périodique intitulé *Nouvelle bibliothèque*, XXXVIII, 483.
Observations sur le livre intitulé *De l'homme*, par J.-P. Marat, L, 12.
— sur le livre de *la Félicité publique*, par de Chastellux, L, 21.
— sur l'ouvrage intitulé *La vie et les opinions de Tristram Shandy*, par Sterne, trad. par Frenais, L, 7.
— sur l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, par Guérin du Rocher, L, 24.
— sur les Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles, L, 28.
— sur une nouvelle *Épître de Boileau à Voltaire*, XLVII, 200.
— sur une satire de M. Clément, intitulée *Mon dernier mot*, XLVIII, 120.
Avertissement d'une édition de l'*Éloge* et des *Pensées de Pascal*, L, 342.
Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française, XXXIX, 147.
Panégyrique de saint Louis, prononcé par l'abbé d'Arty, XXXIX, 127.
Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres (fragment d'une lettre), XXXVII, 263.
Lettre de consolation à M***, LI, 182.
A M***, XXVII, 22.
Aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, LI, 217.

A M. Le Fèvre, sur les inconvénients attachés à la littérature, LI, 305.

Aux auteurs de la *Bibliothèque raisonnée*, sur l'incendie de la ville d'Alténa, XXXVII, 97.

A un premier commis, LI, 392.

Au P. Tournemine, jésuite, LII, 64.

Au même, LII, 69.

Au même, en réponse à une lettre que ce jésuite avait publiée dans le Journal de Trévoux, LII, 123.

A M. de Formont, en réponse à une lettre du 6 janvier 1736, sur la matérialité de l'ame, LII, 167.

A M***, LIII, 523.

Au P. de La Tour, jésuite, LV, 83.

Fragment d'une lettre écrite à un membre de l'académie de Berlin, LVI, 69.

A M. Kœnig, LVI, 220.

Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris, tirée de la *Bibliothèque raisonnée*, mois de juillet, août, septembre, page 227, LVI, 181.

Fragment d'une Lettre sous le nom du lord Bolingbroke, XL, 192.

A M. Martin Kable, professeur et doyen des philosophes de Gœttingen, sur des questions métaphysiques, LIV, 669.

A M. de ***, professeur en histoire, XXXIX, 549.

Lettre au sieur Jean Néaulme, libraire de La Haye et de Berlin, LVI, 381.

— écrite sous le nom de M. Cubstorf, pasteur de Helmstad, à M. Kirkerf, pasteur de Lauvtorp, XL, 185.

— du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Le Franc de Pompignan, XLI, 412.

A M. le duc de La Vallière, grand-fauconnier de France, sur Urceus Codrus, LIX, 388.

A l'auteur du *Mercure*, LIX, 464.

A M. l'abbé d'Olivet, chancelier de l'académie française, LIX, 556.

Lettre écrite sous le nom de M. Formey, XL, 596.

— écrite sous le nom de M. Clocpitre à M. Eratou, sur la question : Si les Juifs ont mangé de la chair humaine, et comment ils l'apprêtaient, XL, 312.

Aux auteurs de la *Gazette littéraire*, XLI, 471.

Aux mêmes, XLI, 520.

Aux mêmes, XLI, 476.

Aux auteurs de la *Gazette littéraire*, sur l'Anglomanie, XLI, 524.
A un journaliste, XLI, 435.
A M. l'abbé d'Olivet, sur la nouvelle édition de la *Prosodie*, LXIII, 524.
Lettre curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville, XLII, 344.
Sur les panégyriques, par Irenée Alethès, professeur en droit dans le canton suisse d'Uri, XLIII, 216.
Lettre d'un avocat de Besançon au nommé Nonnotte, ex-jésuite, XLIV, 1.
Au gazetier d'Avignon, LXV, 76.
Lettre (d'un parent de M. de Voltaire) à l'évêque d'Annecy, XLVI, 3.
A M. du M***, membre de plusieurs académies, sur plusieurs anecdotes, XLVIII, 302.
A M***, LXIX, 160.
Sur mademoiselle de Lenclos, à M***, XXXIX, 401.
Fragment d'une lettre sur les dictionnaires satiriques, XLVII, 172.
Sur un écrit anonyme, XLVII, 23.
A un académicien de ses amis, LXVIII, 436.
Fragment d'une lettre sous le nom de M. de Morza, à M***, XLVII, 178.
A M. de La Harpe, LXVII, 419.
Au même, LXVII, 471.
Lettre sur la prétendue comète, XLVII, 238.
A M***, sur les anecdotes, XLVIII, 168.
A M. Rosset, maître des comptes, auteur d'un poème sur l'Agriculture, dédié au roi, LXVIII, 484.
A messieurs les éditeurs de la *Bibliothèque universelle des romans*, ouvrage périodique, LXIX, 338.
A M. le comte de Tressan, lieutenant général des armées du roi, LXIX, 228.
A M***, sur les prétendues lettres du pape Gangauelli (Clément XIV), LXX, 27.
Lettre de M. de Voltaire à l'académie française; lue dans cette académie, à la solennité de la Saint-Louis, XLVIII, 403.
— écrite sous le nom de M. de La Visclède, à monsieur le secrétaire perpétuel de l'académie de Pau, XLVIII, 261.
— du révérend père Polycarpe, prieur des bernardins de Chezery, à M. l'avocat général Seguier, XLVIII, 284.
Autre lettre d'un bénédictin de Franche-Comté au même magistrat, XLVIII, 293.

A M***, auteur du livre intitulé *Des vrais principes du gouvernement français*, LXX, 291.
Aux auteurs de la *Bibliothèque française*, LII, 285.
Le Tombeau de la Sorbonne, XXXIX, 530.
A M. Dupont, auteur des *Éphémérides du citoyen*, sur le poëme des *Saisons*, LXV, 466.

FIN DE LA CONCORDANCE DE L'ÉDITION DE KEHL AVEC LA PRÉSENTE ÉDITION.

